HISTOIRE GENEALOGIQUE ET CHRONOLOGIQUE DES MARÊCHAUX DE FRANCE.

CHAPITRE QUATRIE'ME.

A

A dignité de MARESCHAL DE FRANCE n'a pas eu dans son origine le même lustre qu'elle a eû dans la suite, & le nom de MARESCHAL qui se trouve dans la Loy des Allemans, titre 79. chap. 4. dans celles des Bajoarres, ou de Baviere, titre 3. chap. 3. dans un Capitulaire de Charles *le Chauve* de l'année 853. article 13. & dans plusieurs Historiens, ne designe qu'un officier de la maison du roi, qui avoit autorité sur l'écurie. Il n'est pas aisé de prouver que cette dignité a plûtôt été distinguée entre les militaires que celle de connestable. Guillaume le Breton, qui a écrit la vie du roi Philippes *Auguste*, dit en deux endroits que la fonction du marêchal étoit de mener au combat l'avantgarde de l'armée.

Lib. VII. *Fit subito tetra Castris irruptio nocte,*
Quippe Marescallus *festinum duxerat agnem.*

Lib. VIII. *Henricus vero, modicus vir corpore, magnus*
Viribus, armata nulli virtute secundus,
B *Cujus erat primum gestare in prælia pilum,*
Quippe Marescalli *claro fulgebat honore.*

Ce qui marque l'employ du marêchal pour la guerre, & ne justifie pas qu'il ait

ſervi dans les armées avant le conneſtable ; puis que le conneſtable en avoit lors le commandement, & que la dignité de maréchal ne s'eſt illuſtrée qu'à meſure que celle de conneſtable s'eſt renduë plus conſiderable; elle s'eſt même encore plus élevée A
par l'extinction de celle-cy; enſorte que c'eſt aujourd'hui la premiere & la plus grande dignité où l'on puiſſe parvenir par la guerre.

Il n'y avoit anciennement qu'un *maréchal*; & il y en a eu deux dans la ſuite, cette dignité étoit amovible, ce qui ſe prouve par une lettre de Philippes *de Valois* à *Bernard* ſire de Moreüil, où il lui marque qu'en lui ôtant l'office de maréchal pour le faire gouverneur de Jean Duc de Normandie, ſon fils aîné, il ne lui a fait aucun préjudice en ſon honneur & en ſes biens; il y fut dans la ſuite rétabli. Cet office eſt à préſent poſſedé à vie par ceux qui en ſont honorez, & le nombre augmenté juſques à quatre par les rois François I. & Henry II. n'a plus été fixe ſous les derniers regnes. Ils ſont officiers de la couronne; ont le commandement en chef des armées avec tout pouvoir & autorité ſur les gens de guerre; ont un tribunal où ils jugent les querelles ſur le point d'honneur, & des ſubdéléguez & lieutenans dans les provinces pour en connoître en premiere inſtance, avec leur juriſdiction au palais à Paris, ſous le titre de *conneſtablie & maréchauſſée de France*, où des officiers exercent la juſtice en leur nom. B

Les Auteurs qui ont écrit des Maréchaux de France, ſont Jean du Tillet *dans ſon recüeil des Rois de France, de leur Couronne & Maiſon, page* 382. *de l'edition de* 1618. *in* 4°. *& dans ſon autre recüeil du rang des grands de France.* Jean le Feron, *dans ſon recüeil imprimé en* 1555. Bernard Girard, ſeigneur du Haillan, *état & ſuccès des affaires de France, liv.* 4. *page* 320. *de l'edition de* 1609. André Favin *en ſon traité des officiers de la couronne.* Bouteillier *en ſa ſomme rurale.* M. A. Mathas, *dans ſes recherches des conneſtables, maréchaux & amiraux.* Denis Godefroy, *dans ſon hiſtoire des conneſtables, chanceliers, maréchaux de France, &c. imprimée au Louvre en* 1658. Jean Pinſon de la Martiniere, *dans ſon ouvrage, qui a pour titre Conneſtablie & Maréchauſſée de France, imprimé à Paris en* 1661. Faucher, *ſur l'origine des dignités en* 1606. *p.* 76. André du Cheſne *diſcours ſur les maréchaux de France, vol.* 57. *fol.* 167. 179. *&* 199. *de ſes manuſcrits portés à la Biblioteque du roi, & autres auteurs.*

FORME DU SERMENT DES MARECHAUX de France.

VOUS jurez à Dieu, votre créateur ſur la foi & loi que tenez de lui & ſur votre honneur, que bien & loyalement vous ſervirez le roi cy préſent en l'office de C
Maréchal de France, duquel ledit ſeigneur vous a aujourd'hui pourvû, envers tous & contre tous, qui pouront vivre & mourir, ſans perſonne quelconque en excepter, & ſans auſſi avoir aucune intelligence ni particularité avec quelque perſonne que ce ſoit, au préjudice de lui & de ſon royaume, & que ſi vous entendez choſe qui lui ſoit préjudiciable, vous le lui revelerez. Que vous ferez vivre en bon ordre, juſtice & police les gens de guerre, tant de ſes ordonnances qu'autres, qui ſont & pouront être cy-après à ſa ſolde & ſervice. Que vous les garderez de fouler le peuple & ſujets dudit ſeigneur, & leur ferez entierement garder & obſerver les ordonnances faites ſur leſdits Gens de Guerre. Que des delinquans vous ferez faire la punition, juſtice & correction, telle qu'elle puiſſe être exemple à tous autres. Que vous pourvoirez, ou ferez pourvoir & donner ordre à la forme de vivre des gens de guerre. Que vous irez & vous tranſporterez par toutes les provinces de ce royaume, pour voir & entendre comme iceux gens de guerre vivront, & garderez & deffendrez de tout votre pouvoir qu'il ne ſoit fait aucune oppreſſion ni moleſte au peuple. Et jurez au demeurant que de votre part vous garderez & entretiendrez leſdites ordonnances en tout ce qu'il vous ſera poſſible, & ferez & accomplirez entierement tout ce qu'il vous ſera ordonné ſelon icelles, & de faire en tout & par tout ce qui concerne ledit office de *Maréchal* de France, tout ce qu'un bon & notable perſonnage, qui eſt pourvû comme vous en état préſentement, doit & eſt tenu de faire en tout & par tout ce qui concerne ledit état. En ſigne de ce, & pour mieux executer ce que deſſus, ledit ſeigneur roi vous fait mettre en la main le bâton de *Maréchal*, ainſi qu'il a accoûtumé faire à vos predeceſſeurs.

EXTRAIT

A *EXTRAIT DU RECUEIL DES RANGS DES GRANDS de France, par Maître* Jean du Tillet, *Greffier du Parlement, page* 19. *de l'édition de* 1618. *in* 4°.

AU regiſtre du procès de Robert d'Artois, les deux MARESCHAUX de France ſont audeſſus du *Grand--Maiſtre*, qui tient lieu de comte, parce qu'il eſt chef d'office, leſdits *Maréchaux* non, car ils ſont ſous le *Conneſtable*, & ne ſouloient eſtre que deux. En la promeſſe faite au roi Louis VIII. de faire couronner ſon fils aîné en Novembre 1226. Eſtienne de Sancerre, Jean de Neſle, Urſion le Chambellan, Adam & Jean de Beaumont, Guy de Mereville, Guillaume des Barres le jeune & Robert de Coucy, précedent le *maréchal* de France. En la plainte des barons contre les prélats de France en Septembre 1235. outre les ducs, comtes & *Bouteiller* de France, dix-huit ſeigneurs ſont nommez avant le *maréchal*. Entre ceux du conſeil
B privé dudit Philippes le Long regent en Juin 1316. ils ſont après les comtes, & les ſires de Noyers, de Sully, Guillaume de Harcourt, le ſire de Reynel & Mahy de Trie, pere de l'un d'eux. Audit regiſtre de Robert d'Artois ſont après Jean & Guillaume de Hainaut, Louis de Blois & Henri fils du comte de Bar. Au lit de juſtice tenu par le roi Charles VI. le 10. avril 1396. pour le fait de Meſſire Pierre de Craon, ils ſont immediatement après les *conneſtable* & *chancelier* de France & le ſire d'Albret, devant l'*Amiral* & autres ſeigneurs. A l'arreſt des comté de Poitou & terre d'Auvergne, donné au profit du roi Philippes III. contre le roi Charles I. de Sicile, le *maréchal* eſt après le *conneſtable*, *bouteiller* & *chambellan* de France, & Guy de Tournebu, chevalier, ledit arreſt donné le quatriéme février après le dimanche *Invocavit me* 1283. A quoi paroît que hors la guerre, en quelque tems, l'on a eu plus de reſpect pour le rang aux grandeurs, alliances & antiquitez des maiſons, qu'aux offices des *maréchaux* & *amiral* de France, & ſe peut dire que les rois en ſe ſervant des uns, & les élevant en offices & bienfaits, vouloient contenter pour leſdits rangs leur ancienne nobleſſe qui étoit diminuer l'envie aiſée à naître contre les moindres avancez &
C favoriſez, ores que ce fut par merite, ſeul moyen pour avoir les charges de la guerre pour l'importance d'icelle. En autre tems leſdits *maréchaux* ont été reſpectez plus en rang d'offices, ne ſont gueres ſans gouvernemens de Provinces. Entre eux gardent l'ordre de leurs proviſions d'offices, ſans qu'il y ait de premier, ſecond, tiers ni quart. L'office de *conneſtable* a preſque toûjours été en grande maiſon, mais ceux deſdits *maréchaux* & *amiral* ont bien été en moyennes, & les charges qui ſont ſous eux ſouvent en petites, les perſonnes étant de longue experience & grande réputation, dont les conduite & ſervices n'ont été empirez, mais amandez; pour monter en tous états l'échelle de vertu eſt neceſſaire & utile. Le 15. février 1521. le roi François I. ſéant en ſon parlement au conſeil, l'amiral de Bonnivet eſt écrit aprés les maîtres des requêtes, ledit *amiral* eſt précedé par leſdits *maréchaux*. Es lettres d'offices des *conneſtables* de France, lors qu'il y avoit *maiſtre des arbaleſtriers*, appert que l'*Amiral* & lui ſont commandez par le *conneſtable*, & ainſi fut jugé par le roi Charles VI le 22. avril 1411. ledit maiſtre des arbaleſtriers eſt le colonel des gens de pied. Le *grand cham-bellan* eſt couché aux pieds du roi quand il tient ſon lit de juſtice & trône royal, ce qui eſt venu de ce qu'il devoit geſir au pied du lit du roi en ſa chambre. quand la reine n'y étoit, & quelquefois le ſire de la Tremoille, premier *chambellan* du roi, ſeit à ſes pieds, y
D étant le duc de Longueville *grand chambellan* au conſeil du parlement, le roi y ſéant les 8. & 9. mars 1523.

Bernard de Girard, Sieur du Haillan, *dans l'état & ſuccès des affaires de France, livre* 4. *page* 320. *de l'édition de* 1609.

LES MARESCHAUX de France ſont deſſous le *conneſtable* & ont leur office diſtinct, de recevoir les gendarmes, ducs, comtes, barons, chevaliers & Ecuyers & leurs compagnons, & ne peuvent ny ne doivent chevaucher, ni ordonner bataille, ſi ce n'eſt par le commandement du *conneſtable*, ne faire bans ni proclamations en l'oſt ſans le conſentement du roi ou dudit *conneſtable*, lequel doit ordonner toutes les batailes & les établir.

Nous avons cy-devant dit la ſignification du mot de *marêchal* ; avant le regne du roi François I. il n'y en avoit que deux, & il en fit un troiſiéme. Du regne du roi Henry II. ce nombre demeura, & le *conneſtable* Anne duc de Montmorency, qui étoit le premier marêchal, faiſoit le nombre de quatre. Quand le roi François II. contraignit le duc de Montmorency *conneſtable*, de reſigner ſon état de *grand-maiſtre*, pour en pourvoir François de Lorraine, duc de Guiſe, il érigea un état de *marêchal* de France en faveur de François de Montmorency fils aîné dudit Anne. Le roi Charles IX. en créa deux nouveaux, le roi Henry III. deux autres à ſon retour de Pologne, le roi qui eſt à preſent en a fait un grand nombre, la neceſſité du tems en a été cauſe. Ils ſont comme collateraux du *conneſtable*, leur pouvoir eſt preſque ſemblable au ſien, & le ſiege de leur juſtice n'eſt qu'un à la table de marbre à Paris, comme il eſt plus amplement declaré par les anciennes Ordonnances. En l'arreſt du duc d'Orleans du 25. janvier 1361. eſt narré que les offices de *marêchaux* de France appartiennent à la couronne, comme domaine d'icelle & l'exercice auſdit *marêchaux* qui en font au roi foi & hommage. Il y a eu des *marêchaux* qui ont fait ſerment à la cour de Parlement, comme auſſi il y a eu des *conneſtables* qui l'ont fait, toutefois en cela il n'y a aucun devoir, car puis que ce ſont offices & états militaires, qui n'ont rien de commun avec un parlement établi pour faire la juſtice, il ſuffit qu'ils faſſent le ſerment au roi. Les *marêchaux* ont connoiſſance des choſes militaires comme le *conneſtable*, & ont ſous eux des lieutenans qui s'appellent prevoſts des marêchaux, auſquels appartient la connoiſſance des vagabons, gens oiſifs & mal vivans, répandus à troupes & aſſemblées, & de tous gens de guerre, qui ſans congé ont abandonné le ſervice du roi, l'armée & la garniſon. Le premier *marêchal* fut Girard de Dampmartin, au tems de Clovis II. du nom, fils de Dagobert. Quand le roi crée un *marêchal*, il le fait mettre devant lui à genoux, & lui mettant un bâton à la main lui dit certains mots, par leſquels il lui donne toute puiſſance & autorité ſur le fait des armes, & coutumierement les *marêchaux* mettent au côté de leurs armories une hache d'armes, le *conneſtable* une épée nûë, & le grand *écuyer* une épée dans un fourreau d'azur ſemé de fleurs-de-lys.

De... à la croix ancrée.

I.

ALBERIC Clement, ſeigneur du Mez en Gaſtinois, commença d'élever la dignité de *Marêchal de France*, & de la rendre militaire. Il accompagna le roy Philippes *Auguſte* au voyage de la Terre-Sainte, & y ſignala ſon courage au ſiege d'Acre, où il fut tué à un aſſaut en 1191. *ſelon Guillaume le Breton & Rigord*; le P. Daniel, hiſtoire de France, *t. I. p.* 1312. dit qu'il ne paroît pas par l'hiſtoire qu'il ait eu le commandement de l'armée, & que Rigort, *page* 191. ne l'appelle pas marêchal de France, mais *marêchal du roi de France, ce qui n'eſtoit pas une charge militaire, mais ſeulement un office qui donnoit l'intendance ſur les écuries du roi ſous le conneſtable.*

A

GENEALOGIE DE CLEMENT.

I.

N. Clement, ſeigneur du Mez en Gaſtinois, fut pere de

1. ROBERT Clement, ſeigneur du Mez, qui ſuit.
2. GILLES Clement, principal miniſtre d'état de ſon tems, mourut en 1182. *Voyez l'hiſtoire des miniſtres d'état par M. d'Auteuil, p. 303. & ſuiv.*
3. GUARMAND Clement, abbé de Pontigny, élu évêque d'Auxerre en 1182. mourut la même année, ſuivant la chronique de Robert moine de S. Marian d'Auxerre. *Voyez Gal. Chriſt. édit. de 1656. tome II. p. 282.*

B

II.

ROBERT Clement, ſeigneur du Mez en Gaſtinois, principal miniſtre d'état & regent du royaume ſous le regne du roi Philippes *Auguſte*, mourut en 1182. (a) & eut pour enfans.

(a) Miniſtres d'état par M d'Auteuil, p. 303.

1. ALBERIC Clement, ſeigneur du Mez, Maréchal de France, qui a donné lieu à cette genealogie. *Voyez ci-devant p. 618.*
2. HENRY Clement, I. du nom, ſeigneur du Mez, qui ſuit.
3. HUGUES Clement, abbé de S. Spire de Corbeil en 1190. & 1196. puis doyen de l'égliſe de Paris en 1200. & 1203.

III.

C HENRY Clement I. du nom, ſeigneur du Mez & d'Argentan, maréchal de France appellé *le petit Maréchal* à cauſe de ſa taille. *Voyez ſon article* N°. III. *de ce chapitre des* Maréchaux de France.

Femme, N. de Nemours, fille de *Philippes* I. du nom, ſeigneur de Nemours, & d'*Aveline* de Melun.

1. JEAN Clement, ſeigneur du Mez, qui ſuit.
2. EUDES Clement, abbé de S. Denis en France en 1228. & archevêque de Rouen, mourut le 5. may 1248. *Voyez Gal. Chriſt. édit. de 1656. t. I. pag. 586. & D. Felibien, hiſt. de l'abbaye de S. Denis, pag. 225. & ſuiv.*

D

IV.

JEAN Clement, ſeigneur du Mez & d'Argentan, Maréchal de France, dont il ſera parlé ci-aprés N°. V. de ce chapitre.

Femme, AVELINE, fit pluſieurs legs par ſon teſtament aux abbayes de Cercanceaux, de Nemours & du Lys, & à l'égliſe du Mez, ces legs furent aſſignés ſur ſa terre du Buiſſon prés Guercheville, ce qui fut confirmé par ſon mari en 1260. & par ſes enfans au mois de decembre de l'année ſuivante.

1. HENRY Clement II. du nom, Maréchal de France, qui ſera rapporté N°. VI. de ce chapitre.
2. ALBERIC Clement.
3. JEAN Clement, chanoine de Chartres.
4. PHILIPPES Clement, chanoine de Sens.
5. & 6. Louis & HUGUES Clement, ſont qualifiés écuyers dans le cartulaire de Barbeau.

7. MARGUERITE Clement, femme de *Jean* ſeigneur de la Rocheguyon, fils de *Guy* ſeigneur du même lieu; ſon pere lui aſſigna en mariage 175. liv. de rente ſur la prévôté d'Argentan, ce qu'il reconnut au mois de may 1242. & fut confirmé par le roi au mois de mars ſuivant. A

Il y a une tombe de pierre à droite de la porte du chœur dans la nef de S. Pierre des Arcis à Paris, autour de laquelle on lit, *cy git noble homme Guillaume le May, jadis capitaine des ſix vingt archiers du roi notre ſire de la ville de Paris, gouverneur des ſeaulx du roy notre ſire & tailleur de la monnoye en la ville de Rouen... Paris, lequel trépaſſa le 22. janvier* 1480. *Il y eſt gravé armé de toutes pieces une épée au côté gauche, un poignard au côté droit, un carquois chargé de flèche eſt attaché au haut d'un may ou arbre gravé à côté de lui, & ſon écuſſon qui eſt une croix ancrée, au pied de cet arbre ſon caſque, un autre may à coſté gauche, d'où pend ſon arc.* Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Les Clement qui ſont dans la recherche de Picardie, prétendent être iſſus du Maréchal *Henry* Clement II. du nom. *Voyez* Louvet, *ſur les remarques de la noblesſe de Beauvoiſis, pag.* 343. *& ſuivantes, &* Carpentier, *hiſt. de Cambreſis.* B

II.

NEVELON d'Arras, Maréchal de France en 1202. & 1217. *Voyez l'uſage des fiefs par* M. Bruſſel, *tome I. pag.* 487.

C

De... à la croix ancrée.

III.

HENRY Clement I. du nom, ſeigneur du Mez & d'Argentan, appellé le *petit Maréchal* à cauſe de ſa taille, fut pourvû de la charge de Maréchal de France par le roy aprés la mort de ſon frere, & la rendit la plus illuſtre de ſon tems. Le roy lui donna la ſeigneurie d'Argentan en Normandie au mois de juin 1204. (*a*) Il ſe trouva à la fameuſe journée de Bouvines en 1214. où il donna des marques ſignalées de ſon courage (*b*): mourut la même année de maladie à Angers, & fut enterré au monaſtere de Turpenay, quoiqu'il eût ordonné qu'on le portât en l'abbaye de Cercanceaux au tombeau de ſes prédeceſſeurs, où il avoit fait beaucoup de bien. *Guillaume le Breton & Rigord, parlent de lui fort honorablement.* D

Il étoit fils de *Robert* Clement, ſeigneur du Mez, *mentionnez ci-devant page* 619.

(a) Reg. de la Ch. des comptes, cotté S. juſt. fol. 616

(b) Le P. Daniel t. 1. p. 143. prétend qu'Henry Clement ne ſe trouva pas à la bataille de Bouvines, voyez auſſi ſon hiſtoire de la milice Françoiſe t. 2. p. 5.

IV.

ROBERT de Coucy, étoit Maréchal de France lorſque le roi Louis VIII. mourut Hiſt. de S. Louis, par *la Chaize*, tom. I. pag. 49. *Robertus de Cociaco, mareſcallus Franciæ* fut du nombre des ſeigneurs auſquels le roi Louis VIII malade à Montpenſier

Montpenſier, fit jurer de reconnoître Louis ſon fils ainé & de le faire couronner
A le mardi avant la fête de tous les Saints 1226. Preuves du memoire pour les pairs *in-fol.* en 1720. chez Antoine-Urbain Couſtelier, *pag.* 34. Voyez ce qui en eſt dit dans l'hiſtoire de la ville & des ſeigneurs de Coucy par D. Touſſaint du Pleſſis, Benedictin de la congregation de S. Maur, imprimé en 1728. note XLV. *p.* 86.

B

De ... à la croix ancrée.

V.

JEAN Clement, ſeigneur du Mez & d'Argentan, fut conſervé par le roy Philippes *Auguſte* en la charge de Maréchal, quoiqu'il fut fort jeune, en reconnoiſſance des ſervices de ſon pere. Il en faiſoit l'exercice au mois de juillet 1225. comme il s'apprend d'une charte du tréſor du roi en ces termes : *CARTA JOHANNIS*
C *MARESCALLI : Ego* JOHANNES *Mareſcallus domini Ludovici regis Franciæ illuſtris, notum facio univerſis præſentes litteras inſpecturis, me ſuper ſacro-ſancta juraſſe ipſi domino regi, quod non retinebo Equos nec Paleſredos, nec Roucinos redditos ad opus meum, ratione miniſterii mei, quod habeo de dono ipſius domini regis. Nec ego nec heredes mei reclamabimus Mareſcalliam jure hereditario tenendam & habendam, in cujus rei teſtimonium præſentes litteras feci communiri. Actum apud ſueſſionem anno domini* 1223. *menſe auguſto.* Il aſſiſta à la celebre aſſemblée des grands de France tenuë à S. Denis au mois de ſeptembre 1235. & vivoit encore le mardi 19. avril aprés le dimanche des Rameaux 1260. lorſqu'il confirma les legs que ſa femme avoit faits en mourant.

Il étoit fils d'*Henry* Clement I. du nom, & de N. de Nemours, *mentionnez ci-devant, page* 619.

D

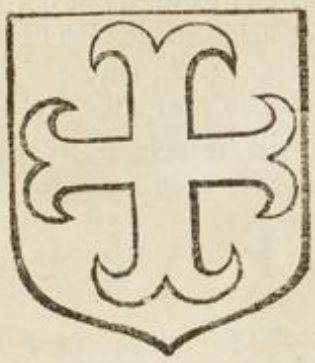

De ... à la croix ancrée.

E

VI.

HENRY Clement II. du nom, ſeigneur du Mez & d'Argentan, Maréchal de France, ſuivit le roi S. Louis à ſon premier voyage de la Terre-Sainte en 1249. ſelon la chronique de Flandres, *chap.* 20. qui l'appelle mal *Alberic.* Il eſt nommé dans une charte de l'abbaye de S. Denis de 1263. & l'année ſuivante il plaidoit au parlement contre le bailly de Caën qui le troubloit en ſa juſtice d'Argentan, il étoit mort en 1265. & ſon heritier en la garde du roi pour ſa terre d'Argentan : par ar-

rêt du parlement donné aux octaves de la Toussaint 1267. le douaire de sa veuve fut assigné sur la baronnie d'Argentan.

Il étoit fils de *Jean* Clement seigneur du Mez, Marêchal de France, & d'*Aveline* sa femme. *Voyez ci-devant, p.* 619. A

VII.

HENRY seigneur de Cousances, peut-être le même que celui ci-dessus: il est nommé marêchal de France dans un titre de l'abbaye du Jard de 1255. portant accord avec Lambert & Simon de Turrins freres, dans un autre du mois d'octobre 1262. fait avec Jean d'Atioles, écuyer. Il est qualifié *Henry* de Cousances, chevalier du roi, marêchal de France, senêchal de Gascogne, dans un titre de l'abbaye du Jard du mois de novembre 1267. *Mahaut* sa veuve transigea le lundi aprés la S. Nicolas d'hyver 1268. avec les exécuteurs testamentaires de son mari. B

On trouve HENRY de *Cozanciis*, chevalier, senechal pour le roi aux diocéses de de Limoges, de Perigueux & de Cahors, au mois de novembre 1265. sur son sceau paroissent 3. bandes. *Cabinet de M. Clairambault.*

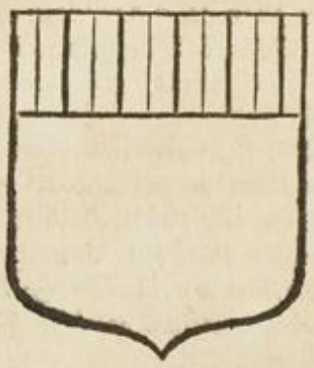

De... au chef pallé de plusieurs pieces.

C

VIII.

FERRY Pasté, seigneur de Chaleranges, de Taissy & de S. Pierre à Arnes, Marêchal de France, fut envoyé en ambassade en Flandres avec Raoul de Mello en 1226. pour recevoir de Jeanne comtesse de Flandres, le château de Douay & autres places, & est nommé comme Marêchal de France dans un acte du 2. des calendes de decembre 1240. & en trois chartes du tresor de 1244. C'est aussi en sa présence & d'Adam de Milly, que Guy seigneur de Chevreuse, promit le vendredi avant l'Assomption de la même année 1244. de faire quitter par ses hommes de Senlisse, de Dampierre & de Chouvilliers, l'usage qu'ils avoient dans les bois de l'abbaye de S. Denis en la Baillie de Beaurain, suivant ce qu'ils en ordonneroient.

GENEALOGIE DE PASTE. D

I.

FERRY Pasté, seigneur de Chaleranges &c. marêchal de France, dont il vient d'être parlé & qui a donné lieu à cette genealogie, fut pere suivant l'opinion de M. du Fourny de.

1. FERRY Pasté, seigneur de Mallesherbes, qui suit.
2. NICOLE Pasté, laquelle suivant les memoires du comte de S. Souplet, fut dame de S. Pierre à Arnes, & épousa *Jean* d'Autrêches.

II.

FERRY Pasté, chevalier seigneur du Bois-Mallesherbes, & de Montreuil sur le Bois de Vincennes, vendit conjointement avec sa femme par contrat passé sous le scel de la prevôté de Paris, le mardi aprés l'octave S. Nicolas du mois de mai 1302. à Pierre de Chambly, seigneur de Wiermes, chevalier, conseiller & chambellan du roi, tout qu'il avoit & prenoit dans la ville de Montreuil sur le Bois pour la somme de 600. liv. parisis.

Femme, JEANNE.

1. FERRY Pasté, seigneur du Bois de Mallesherbes, qui suit.
2. JEAN Pasté, archidiacre de Thierache en l'église de Laon, seigneur du Plessis-Pasté, obtint au mois d'octobre 1317. don de la haute-justice du Plessis-Pasté
B & sur les Hameaux aux même charges qu'il tenoit du roi sa terre de Montlhery à une seule foi & hommage. Il fut élû évêque de Chartres le 25. fevrier 1328. mourut en 1332. & fut enterré dans le chœur de S. Jean en Vallée. *Voyez Gal. Christ. Edit. de 1656. tome II. pag.* 492.

III.

FERRY Pasté, seigneur du Bois-Mallesherbes, ratifia en 1302. la vente faite par son pere & sa mere au seigneur de Wiermes de ce qu'il avoit en la ville de Montreuil sur le bois de Vincennes, il fut pere de.

IV.

JEAN Pasté, seigneur du Bois-Mallesherbes & de Chaleranges, servoit en Flandres l'an 1352. avec trois écuyers, & és guerres de Normandie en 1354. avec deux écuyers. Il obtint l'établissement d'un marché à Chaleranges au mois de
C juillet 1358. *Jean* Pasté & frere de Saux chevaliers, donnerent à Vitry prés sainte Menehout le samedi aprés la fête de la Nativité de la Vierge 1363. un certificat d'une action faite le mercredi précedent en leur compagnie contre les ennemis qui avoient été repoussés par N. seigneur du Plessié, chevalier bailly de Vitry, (*a*) il mourut le 3. fevrier 1374. & fut enterré avec sa femme en la chappelle de S. Jacques & S. Christophe de Chaleranges, diocese de Reims qu'ils avoient fondée, où l'on lit sur un tombeau de pierre élevé de 2. pieds, *Cy gissent nobles personnes messire Jean Pasté, chevalier, jadis seigneur du Bois-Mallesherbes & de Chalerange, & Madame Alis de Hans sa femme, fondeurs de cette chappelle. Lequel chevalier trepassa l'an* 1374. *le* 3. *jour de fevrier & ladite dame l'an* 13... *priez Dieu pour les ames d'eux.* Sur cette tombe sont encore plusieurs écussons representans un chef chargé de pals dont les couleurs sont presque effacées & un autre écusson burelé d'or & de gueules.

(a) Bibliot. du roi, cabinet de Mr de Gaignieres.

Femme, ALIS de Hans, dont il est parlé *tome II. de cette hist. p.* 323. les heritiers de *Jean* Pasté & de *Alis* de Hans furent suivant un arrest du parlement de l'an 1374. *Robert* de Bailledart, *Gilles* de Soyecourt *dit* le Borgne, *Jean* d'Autrêches, & *Robert* de Dreux, seigneur de Beu.

D

On trouve encore PIERRE Pasté, écuyer seigneur du Mesnil-Payen, & du Bosc au baillage d'Evreux auquel Henry roi d'Angleterre donna à Rouen le 31. octobre 1438. délay d'un an pour en faire foy & hommage parce qu'il étoit empêché au fait de la guerre. (*b*)

(b) *Ibidem.*

GARIN, seigneur de Chaleranges, chevalier vivant en 1236. & Guyart Sire de Chaleranges, frere d'*Isabelle* de Chaleranges, dame de Montmort, à laquelle il donna une quittance en 1305. partagerent cette seigneurie le premier avec le maréchal *Ferry* Pasté, & le second avec ses heritiers. On trouve aussi Mathieu *dit* Tristan de Roye, chevalier seigneur de Chaleranges en 1377. Mathieu de Hangest, chevalier seigneur de Mericourt sur Somme, fut seigneur de Chaleranges par *Jeanne* de Soyecourt sa femme, sœur de *Gilles* de Soyecourt l'un des heritiers de *Jean* Pasté; *mentionné ci-dessus.* Il étoit seigneur pour moitié de Chaleranges par indivis avec Jean de la personne, chevalier vicomte d'Acy, seigneur de Chaleranges en partie

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

en 1399. ce dernier fut pere de *Guyot* de la Perſonne, vicomte d'Acy, ſeigneur de Chaleranges en partie & de Neſle en tardenois qui étoit le 14. ſeptembre 1411. A ſous la garde-noble de *Jeanne* de Neſle vicomteſſe d'Acy.

La poſterité de MATHIEU de Hangeſt, conſerva la terre de Chaleranges juſqu'à ce que *Jeanne* de Hangeſt, dame de Chaleranges, fille de ſon arriere petit fils la porta par ſon mariage a *Claude* d'Aguerre, ſeigneur de Vienne le Chaſtel. *Chrétienne* d'Aguerre leur fille, épouſa le 19. novembre 1572. Antoine de Blanchefort, ſeigneur de S. Janvrin. Charles duc de Crequy, maréchal de France, vendit le 6. avril 1621. la terre de Chaleranges à Hubert de Vergeur, vicomte de Cramailles, ſeigneur de S. Souplet, bailly de Vermandois, & à *Charlotte* du Drac ſa femme. Leur petite fille, *Charlote* de Vergeur, fille de *Charles* comte de S. Souplet, & de *Jeanne* de Fleurigny, porta la ſeigneurie de Chaleranges ſur la riviere d'Aiſne prés ſainte Menehoud à ſon mari *Nicolas* d'Hauſſonville de Nettancourt, comte de Vaubecourt par partage du 3. juillet 1647. *Anne-Françoiſe* d'Hauſſonville leur fille, épouſa le 22. juillet 1664. *Jerôme-Ignace* de Goujon de Thuiſy, maître des requêtes, ſenéchal de Reims, mort le 4. novembre 1704. & lui porta en mariage les baronnies de Chaleranges & de Pacy en Valois, B leur fils *Jerôme-Joſeph* de Goujon, marquis de Thuiſy, baron de Chaleranges & de Pacy en Valois, ſenéchal de Reims, maître des requêtes, épouſa le 28. fevrier 1702. *Marie-Louiſe-Melanie* le Fevre de Caumartin, dont il a eu *Jerome-Charles* de Goujon de Thuiſy, baron de Chaleranges né le 16. avril 1707. conſeiller au parlement de Paris, & *Louis-François* de Goujon de Thuiſy né le 8. mars 1711. chevalier de Malte.

IX.

GUILLAUME de Beaumont, chevalier, prend la qualité de Maréchal de France dans une obligation de 230. livres, dont le roi S. Louis avoit répondu pour lui envers Pierre de Chambly, *dit* le Chambellan, étant à Acre au mois de juin 1250. ſuivant un titre du tréſor des chartes du roi. C

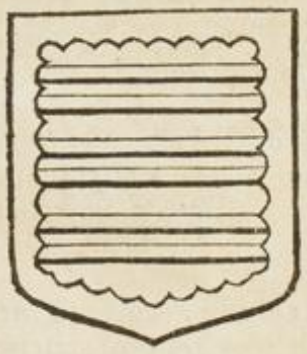

De ſinople à 3. jumelles d'argent à la bordure engrêlée de gueules.

D

X.

GAUTIER III. du nom, ſeigneur de Nemours en Gaſtinois, eſt qualifié Maréchal de France dans un titre du tréſor des Chartes, qui porte une confirmation faite à Paris au mois de novembre 1257. par le roi S. Louis, de l'accord paſſé entre Elizabet dame de la Haye & de Paſſavant, veuve de Philippes ſeigneur de Nemours, Gautier ſeigneur de Nemours, Maréchal de France, & ſes autres freres, touchant les biens de ce même *Philippes* qui leur étoient échûs. (*a*) Il peut être le même que Gautier de Nemours, qualifié Maréchal de France l'an 1230. dans l'hiſtoire du roi S. Louis par la Chaize, *tome II. fol.* 110. Il vendit conjointement

(a) Tréſors des Chartes, layette, Paris Num. 3.

ment avec *Aelide* sa femme en 1263. à l'abbaye de Signy ce qu'ils avoient à Morawes du propre de cette dame, déchargea l'année suivante cette abbaye des droits qu'il y prenoit, & passa procuration pour recevoir ce qui en étoit dû. Il vendit au roi en 1265. plusieurs droits sur Châteaulandon, selon une charte du même trésor.

GENEALOGIE DES SEIGNEURS DE NEMOURS.

I.

B GAUTHIER de Villebeon I. du nom, seigneur de la Chappelle en Brie appelée de son nom la Chappelle Gauthier, de Villebeon, de Tournansuye &c. chambellan de France, dont il sera parlé plus amplement dans la suite de cette hist. chapitre des GRANDS CHAMBELLANS DE FRANCE, étoit frere d'*Etienne* de la Chappelle, archevêque de Bourges aprés avoir été évêque de Meaux, mort en 1173. & enterré en l'abbaye de S. Victor à Paris. Il mourut fort âgé l'an 1204. *Voyez Gal. Christ. edit. nov. tome II. col.* 54.

Femme, AVELINE dame de Nemours, fille d'*Ursion* seigneur de Nemours & d'*Aveline* de Tracy, sœur de *Renaud* seigneur de Montfaucon en Brie, & fille de *Renaud* de Chastillon, prince d'Antioche suivant alberic en sa chronique.

C 1. PHILIPPES de Villebeon I. du nom, seigneur de Nemours, qui suit.
2. GAUTHIER de Villebeon, seigneur de la Chappelle Gauthier, dont la posterité sera *rapportée* § I.
3. ETIENNE de Villebeon, *dit* de Nemours, évêque & comte de Noyon, pair de France ratifia en 1191. la donation que sa belle sœur avoit faite à l'abbaye de Barbeau. *Voyez son article tome II. de cette hist. p.* 390.
4. PIERRE de Nemours, évêque de Paris au mois de novembre 1208. entreprit le voyage de la terre sainte en 1217. suivant alberic, & mourut à Damiette le 13. septembre 1220. *Voyez Gal. Christ. edit. de* 1656. *tome I. pag* 441. *& necrologe du port royal p.* 370.
5. GUILLAUME de Nemours, évêque de Meaux, mort le 19. aoust 1221. & enterré en l'abbaye de Barbeau.
6. URSION de Nemours, seigneur de Brecy, dont la posterité sera *rapportée ci-aprés* § II.
7. MARGUERITE de Nemours, mere de *Gilles* de Sully, seigneur d'Aubussonville.

D

II.

PHILIPPES I. du nom, seigneur de Nemours & de Guercheville, chambellan du roi, fit quelques donations à l'abbaye de Barbeau, & mourut avant son pere vers l'an 1191.

Femme, AVELINE de Melun, fille de *Josselin* II. du nom, vicomte de Melun & d'*Alpais*, & sœur de *Louis* vicomte de Melun, *Voyez tome V. de cette hist. p.* 222. elle est enterrée à l'abbaye de Barbeau.

1. GAUTHIER II. du nom, vicomte de Nemours, qui suit.
2. GUY de Nemours, seigneur de Noyon en 1231.
3. AGNE'S de Nemours, épousa *Guillaume* de Milly, & fit quelques biens étant au lit de la mort, a l'abbaye de Barbeau.
4. N. de Nemours, femme de *Henry* Clement, seigneur du Mez, maréchal de France, fils de *Robert* Clement, *Voyez ci-devant p.* 619.

III.

A

GAUTHIER II. du nom, seigneur de Nemours & de Guercheville, confirma au mois de janvier 1213. ce que la dame de Milly sa sœur avoit legué à l'abbaye de Barbeau, fut l'un des executeurs testamentaires d'*Adam* vicomte de Melun en 1216. & fit aussi quelques dons la même année à l'abbaye de Saint Denis.

Femme, N. fut mere de.

IV.

PHILIPPES II. du nom, seigneur de Nemours, chambellan de France, dont il sera parlé dans la suite de cette hist. chapitre des CHAMBELLANS DE FRANCE. B

Femme, MARGUERITE d'Acheres.

1. GAUTHIER III. du nom, seigneur de Nemours, marêchal de France qui a donné lieu à cette genealogie & a été *rapporté ci-dessus p.* 620. Il mourut sans enfans d'*Alix* sa femme.
2. JEAN de Nemours, seigneur de Guercheville, chanoine de Noyon & de S. Maurice de Tours, fit plusieurs dons à l'abbaye de Barbeau en 1257. 1262. & 1268. & au chapitre de Paris en 1270. confirma en 1271. la vente faite au roi de cent sols de rente sur la prevôté de Nemours, & lui vendit en 1274. ce qu'il avoit à Nemours.
3. PHILIPPES seigneur de Nemours, aprés son frere aîné vendit cette terre au roi S. Louis, il jouissoit comme faisoit son pere (*a*) d'une rente sur le tresor royal au temple au mois de juin 1256. & étoit mort en 1260.
4. AUBERT de Nemours, chanoine de Paris, donna à son chapitre en 1258. une rente pour son anniversaire & fit quelques autres dons à l'abbaye de Barbeau en 1268. & 1269.
5. GUILLAUME de Nemours, épousa *Agnés* dite la *Cimaude*, dame du Moulin, avec laquelle il vendit aux religieux de Barbeau en 1264. ce qu'il avoit au peage de Nemours & y fit d'autres biens. il fut pere de *Blanche* de Nemours, dame de Bury. C

II. Femme, ISABELLE de la Haye, dame de Passavant, survêcut son mari.

1. Louis de Nemours, étoit mort en 1257. lorsque sa mere transigea de sa succession avec ses autres enfans.
2. GAUTHIER de Nemours, seigneur d'Acheres, qui suit.

(a) Tresor des Chartes, Layette Paris, N°. I°.

V.

GAUTHIER de Nemours, seigneur d'Acheres, demeura jeune sous le bail d'*Isabelle* sa mere vers l'an 1257. ses freres lui donnerent en partage la seigneurie d'Acheres. Il mourut en 1283. (*b*) & fut enterré en l'abbaye de la Joye prés Nemours.

(b) Alias 1288.

Femme, CLEMENCE de Dreux, fille puinée de *Robert* de Dreux, seigneur de Beu, & de *Clemence* vicomtesse de Chasteaudun sa premiere femme. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 431.

1. BLANCHE de Nemours, mariée à *Guillaume* de Precigny, seigneur d'Angy.
2. ISABELLE de Nemours, femme de *Hervé*, seigneur de Varennes. D
3. MAHAUT de Nemours, épousa *Pierre* de Precigny, frere de *Guillaume*, mari de *Blanche* sa sœur.

Ces trois sœurs vendirent en 1301. & 1302. les parts & portions qu'elles avoient en la terre d'Acheres à Hugues de Bouville, seigneur de Milly, chambellan du roi Philippes *le Bel*.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

A

§. I.

SEIGNEURS DE LA CHAPELLE GAUTHIER.

II.

B

GAUTHIER de Villebeon II. du nom, dit *le jeune*, seigneur de la Chapelle Gauthier & de Villebeon, chambellan de France, dont il sera parlé dans la suite de cette histoire chapitre des GRANDS CHAMBELLANS DE FRANCE, étoit le second fils de GAUTHIER de Villebeon I. du nom, seigneur de la Chapelle en Brie & d'AVELINE dame de Nemours, *mentionnez ci-devant page* 625.

Femme, ELISABETH.

1. ADAM, seigneur de Villebeon, qui suit.
2. MATHIEU Sire de Villebeon, chevalier, dit *le chambellan*, vivoit en 1262. 1266. & 1269.

Femme, PHILIPPE fit son testament au mois d'octobre 1266. élut sa sépulture en l'abbaye du Jard, & légua le quint de ses biens à son mari, elle étoit morte en 1272.

MATHIEU de Villebeon, promit en 1274. d'épouser *Isabelle* de la Broce, fille de *Pierre* de la Broce, seigneur de Langeais, lorsqu'elle seroit en âge.

C

III.

ADAM, seigneur de Villebeon, de la Chapelle Gauthier, de Tournansuye, de Baigneaux & de Fontaines, chambellan de France, duquel il sera encore parlé dans la suite de cette histoire.

Femme, ISABELLE élut sa sépulture en l'abbaye du Jard en 1254. où elle est representée avec son mari, & un écusson sur lequel sont trois jumelles avec une bordure engreslée.

1. GAUTHIER III. du nom, seigneur de Villebeon, qui suit.
2. PIERRE de Villebeon, seigneur de Baigneaux, chambellan de France, dont il sera parlé dans la suite de cette histoire, chapitre des CHAMBELLANS DE FRANCE.
3. ADAM de Villebeon, dit *le chambellan*, seigneur de Tournansuye & du Mesnil-Aubry en 1260. fut executeur du testament de *Matthieu*, sire de Villebeon, & de *Philippe* sa femme en 1272. & mourut sans posterité
4. GUILLAUME de Villebeon, dit *le chambellan*, mort sans enfans.
5. ISABELLE de Villebeon, dame de la Chapelle Gauthier mariée, 1°. à *Matthieu* seigneur de Montmirail, d'Oisy, &c. chatelain de Cambray, duquel étant veuve en 1261. elle transigea l'année suivante au mois de mars avec les seigneurs de Coucy au sujet de son douaire & épousa 2°. la même année *Robert* de Dreux, seigneur de Beu & de Néelle en Tardenois, fils de *Robert* III. du nom, comte de Dreux & de *Ænor* de S. Valery. *Voyez tome I. de cette histoire, page* 432.
6. MARGUERITE *dite* HELVIDE de Villebeon, dame de Fontaines, mariée à *Jean* Britault, seigneur de Nangis, pannetier de France, fils d'*Henry* Britault, seigneur de Nangis, dont elle fut la premiere femme.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

I V.

A

GAUTHIER III. du nom, seigneur de Villebeon & de Tournanfuye, dit *le chambellan*, mourut en 1238.

Femme, ALIX de Vierzon, seconde fille d'*Hervé* seigneur de Vierzon I. du nom, & d'*Anne* de la Ferté Imbaut, elle épousa en secondes nôces *Gerard* III. du nom, seigneur de Piquigny, vidame d'Amiens avec lequel elle vivoit en 1248. Elle laissa de son premier mari.

V.

GAUTHIER IV. du nom, seigneur de Villebeon & de Tournanfuye, dit *le chambellan*, demeura jeune sous la tutelle de son oncle, duquel il herita depuis.

Femme, ELEONOR de Melun, fille d'*Adam* III. du nom, vicomte de Melun, & de *comtesse* de Sancerre. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 224. B.

1. MARGUERITE de Villebeon, dite *la chambellane*, dame de Villebeon & de Tournanfuye, mariée 1°. à *Thibaut* de Baumez, seigneur de Mirebeau, de Blazon & de Montfaucon, 2°. à *Jean* comte de Roucy, 3°. à *Guillaume* Crespin, chevalier, seigneur d'Estrepagny.
2. N... de Villebeon, dite *la chambellane*, femme d'*Aubert* de Hangest, chevalier.

§. II.

C

SEIGNEURS DE BRECY.

II.

URSION de Nemours, seigneur de Brecy, d'Aubussonville, fils puîné de GAUTHIER I. du nom, seigneur de la Chapelle, & d'AVELINE, dame de Nemours, *mentionnez ci-devant p.* 625. fit quelques biens à l'abbaye de Barbeau, & laissa de sa femme dont le nom est ignoré.

1. URSION de Nemours II. du nom, seigneur de Brecy, d'Aubussonville, &c. confirma en 1253. avec son frere à l'abbaye de Barbeau, les donations que leur pere y avoit faites. D
2. GUY de Nemours, seigneur de Mereville, qui suit.
3. PHILIPPES de Nemours, évêque & comte de Chalons, pair de France, mort le dimanche des Rameaux 1237. suivant Alberic. *Voyez tome II. de cette histoire p.* 314.
4. MARGUERITE de Nemours, dame d'Aubussonville aprés ses freres, fut mere de *Gilles* de Sully & confirma l'an 1249. à l'abbaye de Barbeau ce que son pere & ses freres y avoient donné.

III.

GUY de Nemours, seigneur de Mereville & de Brecy.

Femme, ISABEAU d'Acheres, dame de Rougemont (*Rubei montis*) fille d'*Aubert* d'Acheres, donna au mois de juillet 1237. 100. sol. parisis à l'église de Barbeau où son mari étoit enterré, pour l'ame de *Guy* son mari, d'*Aubert* son pere, pour la sienne, pour celle d'*Ursion* seigneur de Mereville son fils & de *Jeanne* sa fille, femme

femme de *Raoul* le *Bouteigler* chevalier, cet acte est scellé de 2. sceaux en cire verte le 1. un étoile en plein sceau & au tour *S. dne. Isabel d'Acheres*, le 2. trois jumelles en
A fasce, legende S... de Merville.

1. URSION de Nemours III. du nom seigneur de Mereville, qui suit.
2. JEANNE de Nemours, femme de *Raoul* le Bouteiller vivant en 1230. & 1237.

I V.

URSION de Nemours III. du nom, seigneur de Mereville, d'Acheres & de Brecy, confirma avec sa femme à l'abbaye de S. Mesmin près Orleans au mois de janvier 1235. une donation que Garin Beranger chevalier, & Ade sa femme y avoient faite sur leurs hommes de Hœmpuis, il élut sa sépulture en l'église de Barbeau à laquelle il donna au mois de juillet 1237. 100. sols de rente sur les revenus de
B la Celle, du consentement de *Jeanne* sa femme, l'acte est scellé d'un Sceau en cire verte sur lequel est un écu à trois jumelles en fasce. Il étoit mort le lundi après les octaves de la Purification 1252. suivant un acte où il est fait mention de l'abbé de Barbeau executeur de son testament.

Femme, JEANNE, nommée dans la donation dont il vient d'être parlé.

1. JEANNE de Nemours, dame de Mereville, d'Acheres, & de Brecy porta ces terres en mariage à *Guillaume* Baron de Linieres IV. du nom, avec lequel elle vivoit en 1268. Il étoit fils de *Guillaume* III. du nom, baron de Linieres, & de *Marguerite* sa femme. Elle avoit fait son testament en 1254. par lequel elle avoit élut sa sépulture en l'abbaye de Barbeau à laquelle elle légua 100. sols de rente sur les revenus d'Acheres, cinq sols de rente aux moines de Mereville, 25. livres à *Aveline* & *Agnès* ses sœurs, 10. livres aux enfans d'*Ansel* son oncle maternel chevalier, & 50. sols chacun à *Hugues* & *Jean* ses oncles maternels,
C elle nomma pour executeurs l'abbé de Barbeau & *Ansel* son oncle, auquel elle joignit Pierre de Fraville & Pierre de Corbeil (de Corbolio) son parent; cet acte étoit scellé de quatre Sceaux dont il ne reste que le dernier sur lequel est un Lyon au chef de vair qui est de Linieres. *Cabinet de M. Clairambault.*
2. & 3. AVELINE & AGNE'S de Nemours nommées au testament de leur sœur.

Au bas des marches du Sanctuaire de l'abbaye du Jard est une tombe de pierre au tour de laquelle reste écrit: *Cy gist noble homme mons. Tierry de Villebeo dit li chambellans qui . . . . de mai environ l'Ascension, l'an de grace* 1301. *priez Dieu pour l'ame de li. Icy gist noble mons. Guille. de Villebeo. diz li chambellans.* Ils sont representez en habillement de guerre avec une ceinture à laquelle pendent leurs épées & écus, sur lesquels sont 3. jumelles ou fasces chargées de jumelles. *Bibliot. du roi cabinet de M. de Gaignieres.*

D

D'azur à une quintefeuille de gueules à l'orle de huit merlettes de même.

X I.

RAOUL de Sores, surnommé d'*Estrées*, Marêchal de France, suivit en 1270. le roy S. Louis au voyage d'Affrique avec six chevaliers, à raison de 1600. liv. tournois pour ses gages. Il est qualifié *Raoul d'Estrées, chevalier, sire du Bos, marêchal de France*, dans une quittance qu'il donna à noble baron monseigneur Guy

comte de Flandres pour 100. liv. tournois au mois de juillet 1281. son scel représente des merlettes. (*a*) Il mourut peu aprés comme il s'apprend d'un arrêt du parlement de Paris. Mahaut comtesse de Nevers lui donna 40. liv. de rente, à condition de les tenir d'elle en hommage, & pour lesquelles Raoul de Vé, écuyer, son heritier, étoit en procés contre le comte de Nevers en 1292. A

(a) Bibl. du roi cabinet de M. Gaignieres.

I.

RAOUL d'Estrées, auquel le roi Philippes *Auguste* donna en 1214. le droit qui lui appartenoit en la ville de Vé sur Autonne. Guillaume du Chastellier & Raoul de Bethisy lui assirent par ordre du roi, 20. muids de bled de rente mesure de Crespy sur le moulin de Lergny, rendable en sa maison de Vé ou ailleurs à sa volonté, au lieu de pareille quantité qu'il prenoit sur le moulin de Vé que le roi lui avoit donné, & que les religieuses de Longpré avoient retiré. Il fut pere de

II. B

RAOUL de Sores, *dit* d'Estrées, Marêchal de France, confirma l'an 1266. avec sa femme à l'abbaye de S. Crespin en Chaye, (*b*) la vente que Geofroy de Mortemer vicomte d'Acy, & Hersande de Busancy sa femme firent à cette abbaye de ce qu'ils avoient au village de Chavigny le Sor, à Vaux & à Millancourt.

(b) Voyez l'abregé de l'histoire de Soissons, p. 70.

Femme, ADENETTE, seconde fille de *Hervé* vicomte de Busancy, & d'*Agathe* sa femme, étoit mariée en 1266. survêcut long-tems son mari, se disoit veuve dame du Bos & de Cerisy, & donna en ces qualités és années 1285. 1288. & 1293. quittance à Guy comte de Flandres des 40. liv. parisis de rente que ce comte lui avoit donnés à prendre sa vie durant sur les *relingues* de ses rentes de Flandres.

1. RAOUL d'Estrées étoit marié en 1273. avec *Marguerite* de Courtenay, seconde fille de *Guillaume* de Courtenay seigneur de Champignelles, & de *Marguerite* de Bourgogne-Châlon : elle se remaria avant la Toussaint 1285. à *Renaud* de Trie. *Voyez tome I. de cette histoire, page* 485. On lit dans le registre *Olim* fol. 60. verso du parlement de la Pentecôte 1282. que *Pierre* de Courtenay *Armiger*, avoit accordé sa sœur au fils aîné de *Raoul de Stratis*, marêchal de France en présence du roi. Raoul d'Estrées mourut sans enfans. C
2. CATERINE d'Estrées, femme de *Wautier* d'Antoing, seigneur de Bertonne, puis de *Louis* du Plessis-Brion en 1312. *Voyez les annales de Haynaut, p.* 222.

D

XII.

HERIC de Beaujeu, seigneur d'Hermenc, Marêchal de France, mort sans lignée en 1270. au siége de Thunis. *Histoire d'Auvergne, par Baluze, tome I. page* 167.

XIII.

RENAUD de Precigny, Marêchal de France depuis peu, *Hugues* de Beauçay son fils, & *Guy* son frere firent le voyage d'Afrique avec S. Louis en 1270. *Hist. de S. Louis par la Chaize, page* 662. qui ajoûte que les chrêtiens perdirent quelques gens de marque outre Precigny, Florent de Varennes, &c. *pag.* 663. Les anciens seigneurs de Precigny, dans lesquels est fonduë la premiere maison de Sainte Maure, portoient pour armes, de... à une bordure componnée de... & de...

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

XIV.

LANCELOT de S. Maard, Marêchal de France, suivit aussi le roi S. Louis au voyage d'Affrique en 1270. ayant à sa suite cinq chevaliers, & reçût pour ses gages 1400. liv. tournois, comme enseigne Claude Menard en ses observations sur l'histoire de S. Louis, par Jean Sire de Joinville. Le roi Philippes *le Hardi* lui fit don de 50. liv. de rente à prendre sur le Temple à Paris au mois de juin 1271. en consideration de ses services, pour la tenir en foi & hommage lige, il étoit encore Marêchal de France en 1274. ainsi qu'il se voit dans un compte de la maison du roi Philippes *le Hardi*, & en 1276. il étoit marié avec *Alix* dame de Luzarches, suivant les titres de l'abbaye de N. D. du Val prés Pontoise, à laquelle il fit une donation au mois de juin de la même année le vendredi aprés la fête de S. Pierre & S. Paul ; l'acte est scellé d'un sceau chargé d'une bande fuselée avec un lambel de 5.
B pendans. Legende, *S. Lanceloti de sancto mardo marescalli Franciæ.* (a)

On trouve JEAN de S. Maard, seigneur de Blosseville, conseiller & maître d'hôtel du roi, lequel fut fait maître des eaux & forêts de Normandie & Picardie en la place de Louis de Laval seigneur de Chastillon, que le roi qualifie *son cousin* par lettres données au Montil-lez-Tours le 9. mars 1471. il l'étoit encore le 21. octobre 1475. son sceau dans les titres de l'abbaye du Val étoit une bande fuzelée avec un lambel de cinq pendans.

JEAN de S. Maard, vicomte de Blosseville, & l'un des capitaines des nobles de l'arriere-ban de Normandie, donna quittance le 3. juin 1472. de 200. liv. pour sa pension du roi de la présente année, elle est signée J. de S. Maard, & sur son sceau sont 3. molettes, supports 2. griffons, cimier tête de dogue dans un vol. Legende, Jehan de S. Maard, vicomte de Blosseville, il en donna encore plusieurs autres où il est qualifié maître des eaux & forêts en Normandie & Picardie les 6. septembre 1472. 11. novembre 1473. 15. juin 1474 dans laquelle il est qualifié *capitaine de Caudebec.* 6. may 1475. 9. juillet 1477. 10. decembre 1478. où il est qualifié chambellan du roi, 16. janvier 1480. & 4. mai 1483. (*b*)

(a) Cabinet de M. Clairambault.

(b) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

C

XV.

FERRY de Verneüil, étoit Marêchal de France en 1272. lorsque tous les seigneurs qui furent citez à Tours du mandement du roi, comparurent devant lui, ainsi qu'il est dit au registre de la chambre des comptes de Paris, cotté *Noster* & étoit échanson de France en 1288.

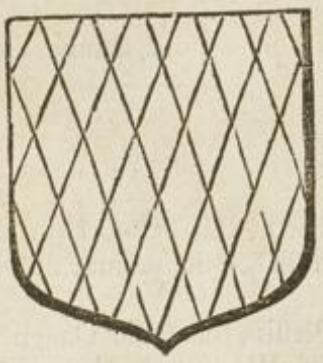

Fuzelé d'argent & de gueules.

D

XVI.

GUILLAUME Crespin V. du nom, seigneur du Bec-Crespin, de Varenguebec, de Neaufle, de Dangu & d'Estrepagny, connestable hereditaire de Normandie, est qualifié marêchal de France en l'arrêt rendu en faveur du roi pour le

comté de Poitou & les terres d'Auvergne, au parlement de la Toussaint 1283. Il fut nommé avec l'archevêque d'Auch, commissaire pour la reformation du royaume és baillage d'Amiens, Lille & Tournay, fol. 86. du 2. liv. des memor. de la chambre des comptes de Paris, cotté 13. depuis 1330. jusqu'en 1349. A

GENEALOGIE DE CRESPIN.

I.

GILBERT de Brionne, *dit* Crespin, baron du Bec-Crespin, capitaine de Tillieres, aida Helloyn premier abbé du Bec à fonder cette abbaye en 1034. Femme, GONNOR sœur de *Fouques* d'Aunou.

1. GUILLAUME Crespin I. du nom, baron du Bec, qui suit. B
2. GILBERT Crespin, seigneur de Tillieres,
3. ROBERT Crespin, mort sans avoir été marié.
4. EMME Crespin, mere de *Pierre* de Condé.
5. ELISE Crespin, femme de *Robert* Mallet.

II.

GUILLAUME Crespin I. du nom, baron du Bec, fut l'un des témoins qui souscrivirent la fondation des abbayes de S. Etienne & de la Trinité de Caen que fit Guillaume le Conquerant en 1082. & la confirmation des privileges de l'abbaye de Fontenelles, faite au concile tenu à Oissel prés Rouen la même année, il fut aussi l'un des seigneurs qui suivirent ce prince à la conquête d'Angleterre.

Femme, EVE de Montfort, fille de *Simon* seigneur de Montfort l'Amaury, & d'*Isabeau* de Broyes, fut mariée avant l'an 1077 *Voyez ci-deuant p. 73.*

1. GUILLAUME Crespin II. du nom, qui suit.
2. GISLEBERT Crespin, religieux en l'abbaye du Bec, puis abbé de Westminster en Angleterre. C

III.

GUILLAUME Crespin II. du nom, baron du Bec-Crespin, se trouva à la défense du château de l'Aigle en 1118. tint le parti de Guillaume, fils de Robert duc de Normandie contre Henry I. roi d'Angleterre, & se trouva au siege de Gisors en 1124. on lui donne pour femme l'heritiere d'Estrepagny, & pour fils.

IV.

D

GOSSELIN Crespin, baron du Bec-Crespin & d'Estrepagny, fut present à la confirmation des privileges du prieuré de N. D. du Pré faite par Henry II. roi d'Angleterre.

Femme, ISABEAU du Plessis, dame de Dangu.

1. GUILLAUME Crespin III. du nom, baron du Bec-Crespin, qui suit.
2. ROBERT Crespin, fit plusieurs donations à l'abbaye de Mortemer.
3. MARCELLE Crespin, est donnée pour femme, 1°. au baron de Tancarville, 2°. à *Jean* de Gisors.

V.

A

V.

GUILLAUME Crespin III. du nom, baron du Bec-Crespin, d'Estrepagny & de Dangu, fit une donation aux religieux de Mortemer en 1180. & une autre au prieuré de Vesly en Normandie au mois d'avril 1216. l'acte est scellé d'un sceau en cire blanche, où il est representé armé à cheval, sur son écu sont des Losanges legende ✠ *Sigillum Guillelmi Crispini* le contre-sceau un écu losangé. (*a*)

Femme, EVE d'Harcourt, dame de Lisores, fille de *Guillaume* Sire d'Harcourt, & d'*Huë* sa femme. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 126.

1. GUILLAUME Crespin IV. du nom, baron du Bec-Crespin, qui suit.
2. ISABEAU Crespin, dame de Livarot, femme de *Robert* de Neufbourg, baron d'Asnebec.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

VI.

GUILLAUME Crespin IV. du nom, baron du Bec-Crespin, donna au mois de septembre 1224. à l'abbaye de Joyenval, un muid de sel & un millier d'harengs par an, cet acte est scellé d'un sceau sur lequel il est representé à cheval, tenant l'épée d'une main & de l'autre un écu ou bouclier, sur lequel sont
B des losanges legende † *Sigillum Willelmi Crispini*, il y est qualifié seigneur de Dangu, au contre-sceau un écu losangé, (*b*) il fut un des seigneurs mandés en 1236. pour se trouver à S. Germain en Laye aprés la Pentecôte & aller servir à Chinon.

(b) *Ibidem.*

I. Femme, AMICIE de Roye, fille de *Barthelemy* de Roye, chambrier de France, & de *Peronnelle* de Montfort, suivant un acte du mois de mars 1224. par lequel son pere fit l'assiete de 11. liv. de revenu qu'elle avoit donnés à l'abbaye de Joyenval sur la forest de Cruye, elle est aussi nommée dans l'obituaire de Joyenval ou la mort de son mari est marquée le 28. juillet.

1. GUILLAUME Crespin V. du nom, baron du Bec-Crespin, qui suit.
2. JEAN Crespin, seigneur de Lisores & de S. Clair sur Epte; l'obituaire de l'abbaye de Joyenval, marque son decès le 7. fevrier.

Femme, AMICIE de Ferrieres, morte en 1316.

1. JEAN Crespin, seigneur de Lisores & de S. Clair sur Epte.
11. GUILLAUME Crespin, seigneur d'Arquency.
111. ESTIENNE Crespin, mort en 1327. sans enfans.

II. Femme, ALIX de Sancerre, dame de Mauny, fille aînée d'*Etienne* de Sancerre, seigneur de Chastillon sur Loing, bouteiller de France, & d'*Eleonor* de Soissons
C sa premiere femme. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 848.

VII.

GUILLAUME Crespin V. du nom, dit *le jeune*, baron du Bec-Crespin, d'Estrepagny, &c. marêchal de France, fut l'un des seigneurs qui suivirent le roi S. Louis en son voyage d'Afrique en 1269. à donné lieu a cette genealogie, & est *rapporté ci-devant p.* 631. Il est dit fils d'*Amicie* de Roye dans l'obituaire de Joyenval, ou sa mort est marquée le 19. juin,

Femme, JEANNE de Mortemer, fille unique de *Guillaume* de Mortemer, baron de Varenguebec, seigneur de la Luthumiere, de Mortemer &c. porta ces terres à son mari & fit avec lui plusieurs dons à l'abbaye de Gomer-Fontaine, elle étoit morte en 1271. lorsque son mari eut procés pour la jouissance de la connetablie de Normandie, qu'il pretendoit avoir durant la minorité de ses enfans & jouir de tous les droits en dependans ce qui lui fut refusé, elle fut mere entr'autres enfans de
D

1. GUILLAUME Crespin VI. du nom, baron du Bec-Crespin, qui suit.
2. JEAN Crespin, seigneur de Dangu & de Mauny, lequel sera rapporté aprés son frere aîné.

VIII.

GUILLAUME Crespin VI. du nom, baron du Bec-Crespin, d'Estrepagny, de Varenguebec &c. reçut du roi le 31. décembre 1297. une somme de 300. liv. dont il lui fit don, il reçut encore en 1300. trois années d'arrerages d'une

rente de 200. liv. qu'il prenoit sur le tresor. Il est qualifié chevalier Banneret dans une quittance qu'il donna à Arras le 8. septembre 1302. pour lui deux chevaliers & 23. écuyers de 232. liv. 10. sols pour le service qu'il faisoit au roi en Flandres (*a*) est nommé entre les chevaliers Bannerets, qui vivoient du tems du roi Philippes le Bel en 1310. & fut mandé le 12. novembre 1318. pour se trouver à Paris aux octaves de la chandeleur & aller contre les Flamans & aussi à Lisieux vers les députez du roi au mois des Brandons de la même année, il étoit mort en 1330. lorsque sa veuve obtint son douaire sur ses terres de Normandie. A

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, MAHAUT de Baumez, fille de *Thibaud* seigneur de Baumez, & de *Marguerite* de Villebeon sa seconde femme, pour la succession de laquelle il eut procés contre le comte de Roucy qui avoit épousé la fille aînée.

1. JEANNE Crespin, dame de Varenguebec, d'Estrepagny, &c. épousa en 1334. *Jean* de Melun II. du nom, comte de Tancarville, grand maître de France, fils de *Jean* I. du nom, vicomte de Melun, & de *Jeanne* dame de Tancarville sa premiere femme. *Voyez tome V. de cette histoire, p.* 227.
2. MARIE Crespin, dame de Louves, de Boutavant & du Bec-Crespin, mariée à *Jean* de Châlon III. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, grand bouteiller de France, qui vendit la terre du Bec-Crespin à *Guillaume* seigneur des Bordes, il étoit fils de *Jean* de Châlon II. du nom, comte d'Auxerre, surnommé *le Grand*, & d'*Eleonore* de Savoye. B

VIII.

JEAN Crespin, seigneur de Dangu, de Mauny & de Lisores, fit plusieurs dons à l'abbaye de Gomer-Fontaine en 1315. Il fut mandé avec son frere pour se trouver à Lisieux aux brandons de l'an 1318. devant les deputés que le roi y avoit envoyés. Il étoit second fils de GUILLAUME Crespin V. du nom, baron du Bec-Crespin, & de JEANNE de Mortemer, *mentionnés ci-devant p.* 633.

Femme, JEANNE Tesson, dame de Thury.

1. GUILLAUME Crespin VII. du nom, seigneur de Mauny, qui suit.
2. JEAN Crespin, seigneur de Dangu. C

Femme, JEANNE d'Avaugour.

1. GUILLAUME Crespin, seigneur de Dangu, mort sans enfans d'*Agnés* de Trie veuve en 1353. & 1362.
11. BLANCHE Crespin, dame de Thury, mariée 1°. à *Louis* seigneur de Ferrieres, mort le samedi aprés les Rameaux 1327. 2°. à *Pierre* sire de Preaux. Elle vivoit encore en 1367. lorsque le roi lui donna la curatelle de *Marguerite* de Preaux, veuve de *Jean* sire de la Riviere.

3. JEANNE Crespin, mariée à *Guy* seigneur de Tournebu, auquel elle apporta plusieurs terres qui composerent la baronie de la Motte-Cesny, & de Grimbosc.

IX.

GUILLAUME Crespin VII. du nom, seigneur de Mauny, fut condamné en une amende par arrêt du parlement tenu au mois de fevrier 1323. le roi lui fit don l'année suivante du droit de tiers & danger qu'il avoit en ses bois.

Femme, JEANNE de Moy, se remaria étant veuve à *Jean* de Mericourt, contre lequel son fils plaidoit en 1368. D

1. GUILLAUME Crespin VIII. du nom, seigneur de Mauny, qui suit.
2. JEANNE Crespin, mariée au mois de mars 1351. à *Raoul* dit *Herpin*, seigneur de S. Sauflieu; 2°. à *Jean* seigneur de Crevecœur & de Thois, duquel elle étoit veuve en 1380. & plaidoit pour son douaire.

X.

GUILLAUME Crespin VIII. du nom, seigneur de Mauny & du Bec-Crespin, qu'il retira des mains de ceux ausquels le comte d'Auxerre l'avoit vendu. Le roi lui remit la moitié du tiers & danger des bois qu'il avoit vendus és baillage de Rouen & de Gisors le 31. avril 1343. Il est qualifié *Guillaume Crespin sire*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

de Mauny, *chevalier*, dans une quittance de 101. francs d'or qu'il donna à S. Omer le 19. juin 1369. à Etienne Bracque trésorier des guerres, sur ses gages, ceux d'un
A chevalier bachelier, & de 5. écuyers de sa compagnie, elle est scellée d'un sceau fuzelé, supports 2. leopards, cimier un arbre. (a) Il se trouva avec le Maréchal de Sancerre au recouvrement de la ville de Limoges en 1370. & continua de rendre services au roi dans ses guerres en 1368. avec un chevalier & 3 écuyers, en 1377. avec 2. chevaliers & 11. écuyers, en 1380. avec 25. hommes d'armes, & en 1381. avec pareil nombre. Le connêtable de Clisson le retint de son hôtel avec un chevalier & 21. écuyers pour le suivre au voyage que le roi pretendoit faire sur les frontieres d'Allemagne au mois de septembre 1388.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

Femme, N. Calletot, dame des trois villes de S. Denis en la forêt de Lions.

1. GUILLAUME Crespin IX. du nom, seigneur de Mauny, qui suit.
2. IDE Crespin, femme de *Louis* de Thibouville, chevalier, duquel elle étoit veuve en 1419. lorsque son douaire lui fut delivré sur les terres de son mari.

X I.

GUILLAUME Crespin IX. du nom, seigneur de Mauny, du Bec-Crespin, &c. suivit le parti du roi dans les guerres contre les Anglois à l'occasion de quoi ses terres furent saisies & données à Jean Falscoff chevalier Anglois en 14 8.

Femme, JACQUELINE d'Auvricher, étoit veuve en 1425. lorsque le roi lui
B. donna une somme de 300. liv.

1. JEAN Crespin, seigneur de Mauny, qui suit.
2. ANTOINE Crespin, évêque & duc de Laon, pair de France, succeda à son frere en ses terres, dont il fit hommage en 1453. & fut depuis archevêque de Narbonne. *Voyez tome II. de cette histoire*, *page* 11[illegible].
3. JEANNE Crespin recueillit la succession de ses freres lorsqu'elle étoit mariée à *Pierre* de Brezé, baron de Maulevrier, seigneur de la Varenne, fils de *Pierre* de Brezé, seigneur de la Varenne & de *Clemence* Carbonel. Elle vendit avec son mary les trois villes de S. Denis assise en la Forest de Lyons, à *Louis* de Harcourt; depuis le roi Charles VII. lui accorda 400. livres en forme de pension dont elle jouissoit en 1455. & 1459. elle eut aussi la garde du chasteau de Roüen sous le roi Louis XI. & y ayant introduit le duc de Bourbon qui tenoit le parti du duc de Berry, cette ville fut remise par le roi sous son obéissance & elle obtint abolition au mois de janvier 1465.

C

X I I.

JEAN Crespin, seigneur de Mauny & du Bec-Crespin, dont il fit hommage au roi l'an 1450. Il avoit été pourvû de l'office de maistre des eaux & forests sur la démission de Louis de Bouhan, par lettres données au Montils-lès-Tours le 16. janvier 1416. il est qualifié *Jean Crespin, seigneur du Bec Crespin, de Mauny & d'Auvricher, maréchal hereditaire de Normandie, grand maistre enquesteur general reformateur des eaux & forests du roi au duché de Normandie & pays de Picardie*, dans une ordre qu'il donna le 7. septembre 1447. il est scellé d'un petit scel aux armes de Crespin: on trouve une quittance de lui du 1. octobre 1448. plusieurs autres des 24. mai, 14. septembre 1450. 24. mai & 6. octobre 1451. 13. juin, 8 aoust & 3. avril 1453. après Pâques, & il mourut sans enfans. *Bibliot. du roi cabinet de M. de Gaignieres*

Femme, MARGUERITE d'Amboise, fille de *Pierre* d'Amboise, seigneur de Chau-
D mont & d'*Anne* de Bueil, elle épousa 2°. *Jean* de Rochechouart, seigneur de Mortemar.

On trouve encore JEAN Crespin l'un des 10. écuyers de la compagnie de *Jean* de Morinay ou Mornay, qui fit montre à Caën le 16. septembre 1370.

JEAN Crespin, écuyer d'écurie du roi & son verdier de la forest de la Ferté Macé, donna le 1. juillet 1394. une quitance sur ses gages au vicomte de Falaise, & étoit mort depuis peu, lorsque le roi donna son office à *Raoul* du Breul le 3. janvier 1396.

JEAN Crespin écuyer, fit montre à Châlons en Champagne le 1. septembre 1398. de sa compagnie, composée de lui, de Robert de la Ferriere, chevalier bachelier &

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

de 21. écuyers, parmi lesquels étoit un autre *Jean* Crespin. Cette compagnie étoit destinée pour aller en Allemagne avec le connestable, & il donna quittance A
le 25. octobre suivant à Avon-sur-Aisne de 93. livres tournois en prêt sur les gages de cette compagnie.

JEAN Crespin, seigneur de Mauny, chevalier, vendit l'an 1408. à Hector de la Heuse, seigneur des Ventes, le fief des terres de Cressy, de S. Elier & les prez de S. Martin sous Bellencontre.

JEAN Crespin, seigneur de Mangny, *ou* Manuy, ou Manny fit montre à Paris le 21. septemb. 1410. de sa compagnie, composée de lui chevalier Banneret, & de 14. écuyers pour servir sous le comte de la Marche, capitaine de tous les gendarmes, & donna une quittance scellée d'un sceau sur lequel est un fuzelé supports 2. femmes. *Ces extraits sont tirés de la Biblioteque du roi cabinet de M. de Gaignieres.* B

De gueules à 2. fasces d'or. C

XVII.

JEAN II. du nom, sire de Harcourt, de Cailleville, de Briosne & de Lisslebonne, vicomte de Chastellerault, chevalier, étoit maréchal de France, comme il s'apprend d'une quittance de cent livres qu'il scella de son Sceau à Paris au mois de février 1284. Il y est representé à cheval l'épée nuë & haute, le cheval caparaçonné des armes de Harcourt avec un lambel de 5. pendans. (a) Il suivit le roi Philippes le *Hardy* au voyage d'Arragon en 1285. contribua à la prise de Gironde, & eut la conduite de l'armée navale du roi en 1295. Il mourut le 21. décembre 1302. & fut enterré au prieuré du Parc avec son pere.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

Il étoit fils de *Jean* I. du nom, sire de Harcourt, & d'*Alix* de Beaumont. *Ses ancestres ont eté rapportez tome V. de cette histoire p.* 124. *& suivantes* à l'occasion du D
duché pairie d'Harcourt.

De. . . . à 10. Losanges de. . . posées 3. 3. 3. & 1.

B

XVIII.

RAOUL le Flamenc, seigneur de Cany V. du nom, exerçoit la charge de marêchal de France avec *Jean* II. du nom, sire de Harcourt en 1287. comme il s'apprend d'un état de la maison du roi Philippes *le Bel*, communiqué par M. d'Herouval. Des memoires portent, qu'il étoit marêchal de France dès l'an 1285. au voyage d'Arragon.

C

GENEALOGIE DE LE FLAMENC.

I.

RAOUL le Flamenc I. du nom, seigneur de Cany, de Varennes, de Carempuy, de Champion & de Beauvoir en 1128. fut pere de

II.

RAOUL le Flamenc II. du nom, seigneur de Cany, &c. eut de sa femme dont le nom est ignoré.

D

1. RAOUL le Flamenc, qui suit.
2. HENRY le Flamenc, seigneur de Beauvoir, fonda une chapelle du consentement de son frere.

III.

RAOUL le Flamenc III. du nom, seigneur de Cany, vivoit en 1199.
Femme, HODIERNE.

1. REGNAUD le Flamenc, seigneur de Magny & de Varennes, mourut sans enfans.
2. ADAM le Flamenc, seigneur de Cany, qui suit.

IV.

ADAM le Flamenc, seigneur de Cany, succeda à son frere, fonda la chapelle d'Aucourt en 1226. & accorda plusieurs usages à Varennes, il fut pere de

V.

A

RAOUL le Flamenc IV. du nom, seigneur de Cany, de Varennes, de Baulincourt, &c. donna avec sa premiere femme en 1248. les usages de Varennes.

I. Femme, MARIE.

1. RAOUL le Flamenc V. du nom, seigneur de Cany, qui suit.
2. JEAN le Flamenc, seigneur de Carempuy & de Chemericon, mourut en 1297. & fut enterré au cloistre d'Orcamp.
3. RENAUD le Flamenc, seigneur de Champion en 1274. mort sans enfans.
4. MARIE le Flamenc de Cany, abbesse de Genlis.

VI.

B

RAOUL le Flamenc V. du nom, seigneur de Cany, de Varennes, de Barbeuse, de Melaincourt, &c. marêchal de France, *rapporté cy-devant p.* 637. a donné lieu à cette généalogie.

I. Femme, HELVIDE de Conflans, fille d'*Eustache*, seigneur de Conflans, marêchal de Champagne, & d'*Helvide* de Thorote. *Voyez ci-devant p.* 144.

II. Femme, JEANNE de Chaumont enterrée à Morfontaine en 1299. on n'a pû sçavoir de laquelle de ces deux femmes vinrent.

1. RAOUL le Flamenc VI. du nom, seigneur de Cany, qui suit.
2. JEAN le Flamenc, seigneur de Carempuy, mort en 1297. & enterré au cloistre d'Orcamp, fut pere de *Matthieu* le Flamenc, mort jeune.
3. ISABELLE le Flamenc, mariée à *Jean* de Guny, seigneur d'Esmevilly.
4. FLORENCE le Flamenc, femme de *Gilles*, seigneur de Wasquehal, chatelain de Doüay.
5. MARGUERITE le Flamenc, épousa *Pierre* de Moy, seigneur d'Aussonvilliers en Beauvoisis. C
6. JEANNE le Flamenc, mariée à *Thomas*, seigneur de Cantin, de Marcoing & de Mavieres en 1280.

VII.

RAOUL le Flamenc VI. du nom, seigneur de Cany & de Verpillieres, mourut à la Bataille de Courtray en 1302.

Femme, ELEONORE de Hangest, fille d'*Aubert* d'Hangest, seigneur de Genlis, & d'*Agnès* de Bruyeres; étant veuve elle fit bâtir la grosse tour de Varennes ès années 1310. 1311. 1312. 1313. & acquit la terre de Mondescourt, elle fut mere de.

RAOUL le Flamenc VII. du nom, seigneur de Cany, qui suit.

Des memoires lui donnent pour enfans *Raoul* de Cany, dit *le Flamand* mari de *Clemence* de Saveuse, mere d'*Aubert* de Cany, seigneur de Varennes alliée à *Marie* d'Enghien maitresse de *Louis* duc d'Orleans, & mere de *Jean* bâtard d'Orleans, comte de Dunois, & de *Jeanne* de Cany femme de *Jean* de Barbançon, seigneur de Verchin, de Jeumont, de Cisoing, & de Wallincourt, senechal de Haynault, & *Ber* de Flandres. D

VIII.

RAOUL le Flamenc VII. du nom, sire de Cany, souverain maître d'hôtel de la reine en 1324. plaidoit en 1325. contre le chapitre de Noyon, & contre le vidame de Chartres en 1329. & 1334. pour le legs que sa femme lui avoit fait par son testament. Il demeura prisonnier avec *Raoul*, *Jean* & *Aubert* le Flamenc ses enfans, à la journée de *Malconseil* prés Creil en 1358. & paya pour leur rançon dix moutons d'or. Il fut enterré avec sa seconde femme en la chapelle d'Orcamp. On trouve une quittance de lui du 16. decembre 1357. scellée d'un sceau sur lequel sont dix lozanges, 3. 3. 3. & 1. *Cabinet de M. Clairambault.*

I. Femme, JEANNE de Chartres, étoit morte en 1325.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

II. Femme, YOLANDE d'Enghien.

A 1. RAOUL le Flamenc, seigneur de Cany, qui suit.

2. JEAN le Flamenc, seigneur de Varennes, mort sans enfans d'*Isabeau* de Wallincourt.

3. AUBERT le Flamenc, chanoine de Reims, d'Arras, de Soissons & de Cambray, & Coustre de S. Quentin fut enterré à Cambray.

4. VAUTIER le Flamenc, seigneur de Mondescourt & de Brancourt, épousa *Jeanne* de Bantelu, fille de *Jean* de Bantelu, & de *Caterine* de la Grange.

5. JEANNE le Flamenc, épousa 1°. *Dreux* de Roye, seigneur de Germigny en 1340. 2°. *Philippes* de Coucy, vicomte de Meaux. 3°. *Jean* de la Riviere, seigneur de Preaux.

6. ELEONORE le Flamenc, Religieuse à Flines près Doüay.

IX.

B RAOUL le Flamenc, seigneur de Cany & de Varennes, servit le roi en ses guerres avec trois chevaliers & dix-neuf écuyers de sa compagnie en 1357. & fut présent au contrat de mariage de *Jeanne* de Coucy sa niéce avec *Jean* de Chastillon, seigneur de la Ferté en Ponthieu.

Femme, MARIE de Néelle, fille de *Guy* de Néelle, Marêchal de France, seigneur de Mello, & de *Jeanne* sa femme. *Voyez cy devant*, *p.* 50.

1. AUBERT le Flamenc, seigneur de Cany, qui suit.

2. JEAN le Flamenc, mort à la bataille de Nicopolis en 1396.

3. Autre JEAN le Flamenc, dit *Baudran*, mourut avant son frere à Nicopolis.

X.

AUBERT le Flamenc, seigneur de Cany & de Varennes, conseiller & chambellan du roy.

Femme, MARIE d'Enghien, fille de *Jacques* d'Enghien, fut mariée en 1389. Dix-sept ans aprés son mariage *Louis* duc d'Orleans la prit auprés de lui, & en eut un fils qui fut depuis comte de Dunois.

JEANNE le Flamenc, dame de Cany & de Varennes, mariée à *Jean* de Barbançon, senechal hereditaire de Haynaut, comte de Jumont, seigneur de Verchin, de Cisoing & de Wallincourt, *Ber* de Flandres, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne.

C

XIX.

JEAN de Varennes, marêchal de France, reçût la somme de cinquante livres pour son voyage de Haynault au terme de l'Ascension 1291. comme il s'apprend d'un compte des bailliages de France du terme de l'Ascension 1298. Jean comte de Dampmartin, seigneur de Trie & de Moncy, reconnut en sa présence & celle de Maurice sire de Craon, de Guillaume sire de Fiennes, & d'autres le jour de la S. Vincent 1292. avoir transporté au comte de Bologne & d'Auvergne, certains heritages qu'il avoit en Boulonois, en recompense d'une rente dont ce comte de Bologne l'avoit acquitté envers le seigneur de Fiennes, suivant les titres de Mercurol, *cotté Bologne*, *N°*. 58.

D

A

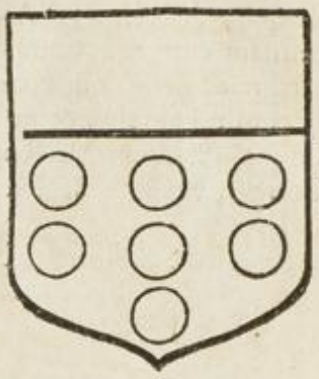

D'azur à 7. besans d'or, 3. 3. & 1. au chef d'or.

B

X X.

SIMON de Melun, seigneur de la Loupe, de Marcheville, de la Salle & de *Viezvy*, chevalier, suivit le roi S. Louis au voyage d'Affrique avec quatre chevaliers en 1269. Il étoit sénéchal de Perigord, de Quercy, & de Limosin avant 1291. & élevé à la dignité de Marêchal de France avant 1293. Il promit du consentement du roy le mercredi aprés la Trinité 1297. au comte de Haynault, conjointement avec Raoul de Clermont, connêtable de France, & Jacques de Chastillon seigneur de Leuze, que pendant l'enquête qui se devoit faire au sujet du differend du païs d'Ostrevant, ce comte auroit lieu d'être satisfait du roi. La même année il fut envoyé pour faire observer la treve concluë avec le roi d'Angleterre; rendit compte des gages qu'il avoit reçûs dans la guerre de Gascogne sous Charles comte de Valois en 1294. sous Robert comte d'Artois en 1296. & dans la guerre de Flandres sous le comte de Valois en 1299. Il fonda en 1300. cinq prébendes canonicales du consentement de sa femme dans l'église de Notre-Dame de Clery prés Orleans; & fut tué à la bataille de Courtray le 11. juillet 1302.

Il étoit le quatriéme fils d'*Adam* III. du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre. *Ses ancêtres & sa posterité sont rapportés tome V. de cette histoire, pag.* 221. *& suivantes*, à l'occasion du duché-pairie de Joyeuse. C

Ecartelé au 1. & 4. de Néelle, au 2. & 3. bandé d'or & de gueules de six pieces au franc canton de Montmorency brisé au premier quartier d'argent à une molette de sable.

D

X X I.

GUY de Clermont I. du nom, dit *de Néelle*, seigneur de Breteüil & d'Offemont, étoit Marêchal de France avant 1296. & se trouva aux premieres guerres de Flandres en 1297. Son frere *Raoul*, sire de Néelle, connêtable de France, l'institua son heritier en tous ses biens-meubles qui resteroient aprés son testament accompli; il fut tué à la bataille de Courtray le 11. juillet 1302.

Il

Il étoit second fils de *Simon* de Clermont, seigneur de Néelle, & d'*Alix* de Montfort. *Ses ancêtres & sa posterité sont rapportés ci-devant pag.* 45. *& suivantes.*

A

De gueules à 3. quintefeuilles d'argent 2. & 1.

B

XXII.

FOUCAUD, dit *Foulques*, seigneur de Merle, fut maréchal de France en 1302. avec Miles seigneur de Noyers, par le decès de Guy de Néelle & de Simon de Melun. L'année suivante étant en garnison à Tournay, il defit quelques troupes de Flamans qui étoient sortis de la ville de Lille, & en fit plusieurs prisonniers. Le roi en consideration de ses services lui donna & à ses hoirs en ligne directe, par lettres données au mois de fevrier 1304. deux cens livres de rente sur son trésor, qui furent depuis assis en juillet 1306. sur les terres de Briouse & de Belon, à la charge de l'hommage; mais comme elles étoient de plus grand revenu, il s'obligea en même tems d'en payer l'excedant à la recepte de Falaise. Ce prince
C lui assigna par autres lettres données à Loches en 1307. tous les fruits & revenus de la terre de feu Guillaume de Cliçon, échûs en sa garde par le sous-âge du fils du defunt, en recompense de trois mille cinq cens livres de foible monnoye qui lui étoient dûs. Il fut envoyé en Lyonnois en 1310. à Vienne en 1311. & étoit en l'armée de Flandres en 1314.

GENEALOGIE DE DU MERLE.

D Suivant la production faite en 1667. devant M. de Marle, intendant d'Alençon avec les armes gravées ci-dessus.

I.

PIERRE du Merle, chevalier, seigneur de Couvrigny, du Boisbarbot & des Planches, rendit aveu au duc d'Alençon le 26. mars 1399. du fief du Boisbarbot, mouvant de la châtellenie de S. Ecolaste.

Femme, MARIE de Logy, dame de Juvigny, fut mere de

II.

FOUQUES du Merle, écuyer, seigneur de Couvrigny, des Planches, de Merlefaut, de S. Julien, de Gacei, de Melsei, de Thorigny, de Berouse, de Belon, de Chatour & de Medavi, homme d'armes des ordonnances du roi, rendit hommage du fief du Boisbarbot le 1. août 1451. & mourut en 1472.

Femme, MARIE de Mathefelon, dame de S. Suplis sur Loire, de Guernetot & du Buisson, consentit étant veuve le 15. novembre 1474. au mariage de *Jean* du Merle son fils puiné. A

1. JEAN du Merle, seigneur de Couvrigny, qui suit.
2. PIERRE du Merle, seigneur de S. Suplis & de Guernetot, partagea avec ses freres le 28. fevrier 1482. & fut pere de
   MADELENE du Merle, femme d'*Olivier* de Mery eut en partage la terre de Guernetot par transaction passée avec *Robert* du Merle son cousin germain, les 13. may 1508. & 28. septembre 1511.
3. JEAN du Merle, dit *le jeune*, seigneur du Boisbarbot, *dont la posterité sera rapportée ci-apres* §. II.
4. GUILLAUME du Merle, seigneur de Thorigny, fit en qualité de seigneur de Franc-Aleu le 9. août 1482. une cession à *Robert* du Merle son neveu.

Femme JOSSE du Molay-Bacon

1. JEAN du Merle.

Femme, MARGUERITE de Vendôme.

1. JEAN du Merle.
2. GUILLAUME du Merle, capitaine de Falaise.
3. Autre GUILLAUME du Merle, capitaine d'Argentan. B

II. PIERRE du Merle.

5. OLIVIER du Merle, écuyer, étoit mort en 1508.

III.

JEAN du Merle, seigneur de Couvrigny, étoit mort le 19. fevrier 1472. lorsque ses enfans mineurs prirent avec *Jean* du Merle leur oncle des lettres royaux pour le partage de la succession de *Fouques* du Merle leur ayeul.

IV.

NORBERT du Merle, écuyer, seigneur de Couvrigny, de Lembroise & de S. Sulpice, rendit aveu au roi en la vicomté de Falaise le 14. septembre 1484. transigea sur les differends qu'il avoit avec l'abbaye de S. Jean près Falaise le 9. mars 1493. & avec ses coheritiers, sur le partage de la succession de *Fouques* du Merle son ayeul en 1508. & 1511. C

Femme, CATERINE Maimbier.

V.

FRANCOIS du Merle, seigneur de Couvrigny diocese de Seez, déclaré *majeur* par sentence du siége de Falaise du 6. janvier 1517. vendit ses terres de Lembroise & de S. Sulpice à Jean de la Roche seigneur de la Chauviniere le 20. avril 1521. rendit aveu de sa terre de Couvrigny le 2. avril 1529. verifié aux assises de falaise le 8 juin 1530. & obtint acte du bailly de Caën au sujet de l'arriere-ban le 1. octobre 1552.

Femme, FRANCOISE de Cillans, fille de *Jean* de Cillans, seigneur d'Hermeinville, & de *Marie* de Vircoville, fut mariée par contrat du 26. avril 1525.

1. JACQUES du Merle, seigneur de Couvrigny, partagea avec son frere le 16. novembre 1572. D
2. JACQUES du Merle, seigneur de Couvrigny, qui suit.
3. JEANNE du Merle, femme de *Pierre* de Monstreuil, seigneur de la Vallée, lequel donna quittance de la dot de sa femme à son beau-frere, le 24. janvier 1565.

VI.

JACQUES du Merle, seigneur de Couvrigny, reçût des aveus comme seigneur de Couvrigny les 17. juin 1561. & 4. fevrier 1612. Il fut nommé tuteur des freres & sœurs de sa femme, par sentence des assises de Falaise du 5. may 1586. & ne vivoit plus le 29. mars 1618.

Femme, JEANNE le Herissy, fille de *Jacques* le Herissy, seigneur de la Vallée,

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

& d'*Anne* Morel, fut mariée par contrat du 6. mars 1585. sa dot fut destinée au
A retrait de la terre de Couvrigny, vendue par *Jacques* du Merle frere de son mari. Etant veuve elle transigea avec *Louis* du Merle son fils le 19 janvier 1620.

1. LOUIS du Merle, seigneur de Couvrigny, qui suit.
2. RAVEND du Merle, seigneur des Fourneaux, *dont la posterité sera rapportée ci-aprés* §. I.

VII.

LOUIS du Merle, écuyer, seigneur de Couvrigny, transigea avec son frere sur son partage le 20. may 1618. lui fit un remboursement le 8. decembre 1620. & transigea avec lui le 22. mai 1624. par sentence du lieutenant general de Falaise. Il reçut des aveus comme seigneur de Couvrigny les 14. may 1620. 5. juillet
B 1624. & 6. juillet 1631. fit cession de ses biens à ses enfans le 16. juin 1648. & s'accorda avec *Brandelis* du Merle son neveu le 29. decembre 1654.

Femme, CHARLOTE Marguerit, fille de *Jean* Marguerit, seigneur du Bu, de Soignelles & de Guibray, avocat general au parlement de Rouen, & de *Marie* des Rotours, fut mariée par contrat du 17. octobre 1619.

1. JEAN du Merle, écuyer, seigneur de Nourey, qui suit.
2. JACQUES du Merle, écuyer, vivoit en 1655.

VIII.

JEAN du Merle, écuyer, seigneur de Nourey, de Couvrigny, de S. Martin, du Bu & des Fourneaux, donataire de son pere en 1648. transigea avec son frere sur leur partage le 5. fevrier 1655. & demeuroit en la paroisse de S. Pierre du Bu,
C élection de Falaise, lorsqu'il obtint acte de la representation des titres de sa noblesse avec le sieur des Brieux son cousin, devant M. de Marle intendant d'Alençon, le 1. janvier 1666. étant alors âgé de 46. ans, & sans enfans de son second lit.

I. Femme, CHARLOTE de Fribois, veuve de *Nicolas* le Paulmier, écuyer, seigneur de Casteletz, & fille de *Louis* de Fribois, seigneur & patron des Ostieux, & de *Marie* de Guierville, fut mariée par contrat du 10. juin 1651.

1. FRANÇOIS du Merle, âgé de 10 ans en 1666.
2. FRANÇOISE du Merle, vivante en 1666.

II. Femme, CATERINE le Georgelier.

D

§. I.

SEIGNEURS DES FOURNEAUX.

VII.

E

RAVEND du Merle, écuyer, seigneur des Fourneaux, fils puîné de JACQUES du Merle, seigneur de Couvrigny & de JEANNE le Herissy, *mentionné ci-dessus* étoit mort en 1641.

Femme, FRANCOISE le François, fille de *Pierre* le François, écuyer, seigneur de S. Nicolas, & de *Françoise* de Guerpel, fut mariée par contrat du 3. décembre 1620. Ses enfans, par sentence du lieutenant civil d'Argentan du 7. octobre 1641. étoient après la mort de leur pere sous la tutelle de *Louis* du Merle, seigneur de Couvrigny leur oncle; l'un deux fut.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

VIII.

A

BRANDELIS du Merle, seigneur de Brieux élection de Falaise, obtint acte de la représentation de ses titres de noblesse avec le seigneur de Couvrigny son cousin, devant M. de Merle intendant d'Alençon, le premier janvier 1666. Il étoit alors âgé de 35. ans & avoit un fils & cinq filles.

Femme, CATERINE des Rotours, fille de *Jean* des Rotours, fut mariée par contrat du 20 aoust 1645.

1. FRANÇOIS du Merle âgée de 15. ans en 1666.
2. 3. 4. 5. & 6. N. N. N. N. & N. filles vivoient en 1666.

B

§. II.

SEIGNEURS DU BLANCBUISSON.

III.

C

JEAN du Merle, *le jeune*, seigneur du Boisbarbot & des Planches, fils puîné de FOUQUES du Merle, seigneur de Couvrigny, & de MARIE de Mathelelon, *mentionnez ci-devant page* 642. partagea les 17. aoust & 28. février avant Pâques 1482. avec *Pierre* du Merle son frere, la succession de ses pere & mere, & le 7. juillet 1483. avec *Robert* le Conte, celle de *Jean* le Conte.

Femme, MARIE le Conte, dame du Blancbuisson, fille de *Jean* le Conte, seigneur de Nonant, du Blancbuisson & de S. Aubin, & de *Robine* du Rivel, fut mariée par contrat du 11. juillet 1474.

1. JEAN du Merle, seigneur du Blancbuisson, qui suit.
2. AGNES du Merle, Femme de *Jean* de la Champagne.

IV.

JEAN du Merle, seigneur du Blancbuisson, fit hommage de cette seigneurie mouvante, de celle du Merle-Raoul à *Jean* d'Estouteville, chevalier, seigneur de Moyon son cousin, le 18. may 1505.

Femme, JEANNE de Sesne, dame de la Brosse, fille d'*Antoine* de Sesne, seigneur de Meville & de la gadeliere, & de *Madelene* de Ménemares, fut mariée par contrat du 21. novembre 1503. D

1. JACQUES du Merle, seigneur du Blancbuisson, qui suit.
2. FRANÇOISE du Merle, mariée le 19. janvier 1527. à *Benoist* d'Orbec.

V.

JACQUES du Merle, seigneur du Boisbarbot, du Blancbuisson, de la Brosse, & des Planches, produisit ses titres de Noblesse, devant les élûs de Bernay le 9. novembre 1540 est qualifié chevalier, capitaine de l'arriereban des nobles du baillage dans un arrest de la cour des Aydes de Normandie du 5. novembre 1556. & l'étoit encore en 1562.

Femme, GABRIELLE d'Aché, fille de *Jean* d'Aché, seigneur de Serquigny & de Marbeuf, & de *Madelene* d'Orbec, fut mariée par contrat du 19. avril 1528. & mere de.

VI.

A

VI.

JACQUES du Merle, seigneur du Blancbuisson, du Boisbarbot, baron de Bellou, des Planches & de Couvrigny, fut nommé chevalier de l'ordre de S. Michel le 14. juin 1570. & en prend la qualité dans l'hommage, qu'il rendit au roi pour la terre du Boisbarbot le 13. février 1577.

Femme, FRANCOISE le Gris, dame de Lavrigny en Laonnois, fille de *Pierre* le Gris, baron d'Echaufour, & de *Jeanne* de Thieville, fut mariée par contrat du 5. janvier 1565.

1. JEAN du Merle, seigneur du Blancbuisson, qui suit.
2. N. du Merle chanoine.
3. ADRIENNE du Merle mariée le 3. février 1588 à *Charles* de Lesnerac, seigneur du Bouillou.

VII.

B JEAN du Merle, seigneur du Blancbuisson, des Planches, & du Boisbarbot, fit hommage au roi de sa terre du Blancbuisson, mouvante pour un quart de plein fief de Haubert de la chastelenie de Breteuil le premier juin 1604. est qualifié lieutenant de la compagnie des gendarmes du maréchal d'Estrées dans une plainte qu'il forma le 8. aoust 1629. devant le prevôt des maréchaux, eut acte de la representation de ses titres de noblesse, des commissaires du roi en la généralité d'Alençon les 7. & 27. Mars 1641, & vivoit encore le 20. mai 1647.

Femme, LOUISE d'Orbec, fille aînée & heritiere de *Jean* baron d'Orbec & de Bienfaite, seigneur de Beauvais & du Plessis, chevalier de l'ordre du roi & de *Caterine* de l'Hôpital-choisy, fut mariée par contrat du 21. septembre 1600.

1. JEAN du Merle, baron d'Orbec, qui suit.
2. CHARLES du Merle, seigneur du Blancbuisson, *dont la posterité sera rapportée au §. suivant.*
3. JACQUES du Merle prieur de S. André, docteur de Sorbonne.
4. GABRIELLE du Merle, mariée à *Laurent* de Belleinare, seigneur de Duranville.
5. N... du Merle, femme de N... seigneur de Montreuil.

C

VIII.

JEAN du Merle, baron d'Orbec & du Plessis, fils aîné & heritier en partie de sa mere, suivant une sentence du baillage d'Orbec du 25. juin 1631. étoit mort en 1651.

Femme, FRANCOISE Regnier, étoit mariée en 1643. fut nommée tutrice de ses enfans, par sentence des 16. & 17. mars 1651. & en eut la garde-noble sur la démission du maréchal de l'Hôpital le 20. mai suivant.

1. BENJAMIN du Merle, seigneur de Beauvillier, qui suit.
2. JEAN du Merle, seigneur du Blancbuisson, *dont il sera parlé après son frere aîné.*
3. CLAUDE du Merle.
4. LEONOR du Merle, curé de S. Germain près Orbec.
5. LOUISE du Merle.

D

IX.

BENJAMIN du Merle, chevalier seigneur de Beauvillier, puis du Blancbuisson, fut page de la chambre du roi en 1657. & transigea sur son partage avec *Jean* du Merle son frere le 24. fevrier 1671. Il demeuroit en la paroisse de Marainvillier élection de Bernay, lorsqu'il eut acte de la representation de ses titres de noblesse avec ses freres & cousins devant M. de Marle intendant d'Alençon le 1. novembre 1667.

Femme, ADRIENNE de Fouques, fille de *Pierre* de Fouques, seigneur de la Pillette, juge d'Orbec, & de *Marguerite* Bourgouin, fut mariée par contrat du 10. juin 1658.

1. N .. du Merle, fils.
2. N... du Merle, fille.

I X.

A

JEAN du Merle, chevalier seigneur du Blancbuisson, second fils de JEAN du Merle, baron d'Orbec, & de FRANCOISE Regnier, *mentionnez ci-devant p.* 645. fut baptisé en la paroisse de S. Nicolas des Champs à Paris le 5. juillet 1644. & eut acte de la representation de ses titres de noblesse avec ses freres le 1. novembre 1667.

Femme, ESTHER-MARIE-LOUISE de Chaumont, fille d'*Henry* de Chaumont, seigneur de Léques, & de *Louise* de Bouquetot, fut mariée par contrat du 23. janvier 1673.

1. JEAN du Merle.
2. N... du Merle, n'étoit pas nommé le 1. novembre 1667.
3. FRANÇOIS-CHARLES du Merle.
4. JEAN-FRANÇOIS du Merle.
5. MARIE-LOUISE du Merle, baptisée en la paroisse de Breteuil, diocese d'Evreux le 31. avril 1677. fut reçuë à S. Cyr en 1685.

B

§. III.

SUITE DES SEIGNEURS DU BLANCBUISSON.

VIII.

CHARLES du Merle, chevalier, second fils de JEAN du Merle, seigneur du Blancbuisson, & de LOUISE d'Orbec, *mentionnez ci-devant p.* 645. fut seigneur du Blancbuisson, du Pré, de Coudre, de S. Germain, de la Campagne, de Lavrigny, du Bois-Barbot, baron du Plessis-d'Orbec, enseigne d'une compagnie de gendarmes en 1625. capitaine lieutenant des gendarmes du maréchal d'Estrées & retenu gentilhomme ordinaire de la chambre du roi le 26. avril 1665. Il demeuroit en la paroisse de S. Pere du Mesnil, élection de Bernay, lorsqu'il eut acte de la representation de ses titres de noblesse avec ses neveux devant M. de Marle intendant d'Alençon le 1. novembre 1667. C

Femme, CATERINE Feydeau, fille de *Pierre* Feydeau, seigneur de Vaugien, conseiller au parlement de Paris, & de *Caterine* Vivien fut mariée par contrat du 26. avril 1646.

1. FRANCOIS-ANNIBAL du Merle, seigneur du Blancbuisson, qui suit.
2. PIERRE du Merle, seigneur du Plessis, sera rapporté aprés son frere aîné.
3. LOUIS-CESAR du Merle, chevalier de malte, mort à Malte au mois de juillet 1696. D
4. MARIE du Merle, mariée à N... Petré, seigneur de Souglaut.

I X.

FRANCOIS-ANNIBAL du Merle, seigneur du Blancbuisson, reçu page de la petite écurie du roi au mois de fevrier 1665. étoit âgé de 19. ans en 1667.

I. Femme, MICHELLE d'Abancourt, fille de *Louis* d'Abancourt, lieutenant de roi au gouvernement de S. Quentin, & de *Marie* du Breuil, fut mariée le 21. décembre 1682.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

1. Louis du Merle, cornette de dragons, âgé de 17. ans en 1708.
2. JEAN du Merle, âgé de 12. ans en 1708.
A 3. & 4. DAVID & THEODOSE du Merle.
5. 6. 7. & 8. MARIE-CATERINE, GABRIELLE, N. & N. du Merle.

II. Femme, MARIE de Monchy, fille de N. de Monchy, seigneur d'Angivilliers, mariée en 1704. mourut sans enfans.

III. Femme, MARIE-THERESE Soufflot, niéce de N. Soufflot, secretaire du roi, n'avoit point d'enfans en 1708.

I X.

PIERRE du Merle, second fils de CHARLES du Merle, seigneur du Blancbuisson, & de CATERINE Feydeau, *mentionnez ci-devant p.* 646. fut seigneur
B du Plessis, & étoit âgé de 18. ans lorsqu'il étudioit à Paris en 1667.

Femme, GABRIELLE de Nocey, fille de N. de Nocey, seigneur de Fontenay & de la Chappelle, sous-gouverneur du duc de Chartres & de N. le Roy de Gomberville, fut mariée au mois de mars 1691.

1. N... du Merle du Plessis, servant sur mer âgé de 17. ans en 1708.
2. N... du Merle, mariée au mois de septembre 1707. à N. seigneur du Bois de Laval capitaine d'Anet.

On trouve *Foulques* de Merle chevalier, lequel servoit en Poitou, & fut retenu à Fougeres le 11. aoust 1353. avec deux autres chevaliers & trois écuyers.

GUILLAUME du Merle, chevalier, sire de Messy, capitaine des chastel, ville & vicomté de Caën, y fit montre le 11. décembre 1358. des gendarmes de son hô-
C tel détenus aux gages de cette ville; parmi eux est *Jean* de Merle. Dans une assemblée des principaux habitans de cette ville le mardi 3. septembre 1359. il fut ordonné qu'on lui payeroit incessament les 200. écus que la ville lui avoit accordés cy-devant, en consideration des services qu'elle avoit reçus de lui pour lui aider à payer sa rançon, il donna ordre le 10. fevrier suivant en qualité de capitaine genéral ès baillages de Caën & de Costentin au receveur general des aydes, ordonnés *pour la redemption* du roi, de donner à Jean de la Haye Hue 50. francs d'or en prêts sur ses gages & ceux des gendarmes de sa compagnie. Le roi Charles V. par ses lettres dattées de Paris le 30. octobre 1364. ordonna que l'on delivrat à *Guillaume* du Merle tous les subsides & revenus des aydes ordonnés ès bailliages de Caën, & Costentin, pour la délivrance du roi son pere, afin qu'il put entretenir certain nombre de gendarmes & autres combattans, & faire la guerre en ce païs contre les Anglois; ces subsides lui furent accordés tels que les avoit cy-devant Bertrand du *Guarclin*, capitaine genéral au même païs, quand *nagueres* il fut déchargé de la garde de ce païs pour aller ès parties de Bretagne. Il donna quittance sur les appointemens de son état de capitaine genéral le 26. janvier 1365. Sur son sceau son trois quintefeuilles suports deux vieillards, & au tour est écrit *Guillem du Merle*. Il fit montre à Caën le 15. octobre 1365. de lui chevalier, de deux autres chevaliers dont le premier est *Jean* du Merle, de 12. écuyers & 4. archers de sa compagnie. Le même sceau
D cimier deux cornes veluës. Il fit montre à Caën le 18. novembre 1366. de même nombre de chevaliers entre lesquels est *Jean* du Merle, de plusieurs écuyers & de six archers armez. Le roi par ses lettres dattées de Paris le 16. mai précedent lui avoit donné ordre de se rendre à Caën & à S. Lo pour s'opposer au grand nombre de gens qui par maniere de compagnie s'étoient assemblés ès parties de Costentin où ils pilloient, déroboient & détruisoient le païs. Comme il avoit gardé durant un an entier le chasteau d'*Exives*, les generaux des finances lui ordonnerent par lettres du 18. novembre 1368. 500. francs d'or pour récompense; il est encore qualifié capitaine general & bailli de Caën, & de Costentin dans une montre qu'il avoit fait à Caën le 3. sept. precedent, de lui, de *Jean* du Merle chevalier, & de 7. écuyers. Il y a encore un acte du 11. octobre de la même année, & sur son sceau sont trois quintefeuilles, supports deux figures humaines, cimier un vol Banneret, il donna quittance le 11. septembre 1369. de 200. florins d'or à l'écu de Philipes, que les bourgeois jurez & autres de la ville de Caën lui avoient ordonnés pour lui aider à payer sa rançon, fit montre à Caën le 1. aoust 1370. de lui de 13. autres chevaliers bacheliers, dont le premier est *Jean* du Merle de 61. écuyers & 14. archers armez de sa compagnie; parmi les écuyers est le pre-

mier un autre *Jean* du Merle & *Pierre* du Merle le ſecond. Et enfin dans une quittance qu'il donna à Caën le premier ſeptembre 1370 de 460. francs d'or en prêts, ſur les gages de lui, de 16. autres chevaliers bacheliers, & de 81. écuyers; ſon ſcel eſt le même la couronne du caſque la même qu'en tous les précedents. A

PIERRE du Merle, l'un des 10. écuyers de la compagnie de Robert Patri chevalier, lequel fit montre à Carentan le premier juin 1387.

GUILLAUME du Merle, chevalier chaſtelain & capitaine des Chaſtel & ville de Falaiſe donna le 20. janvier 1377. quittance de 200. liv. pour ſes gages & une pareille le 3. fevrier 1378. ſur ſon ſceau ſont 3. quintefeuilles ſupports 2. griffons cimier deux cornes velues.

JEAN de Merle, chevalier fit montre à Mortaing le 12. may 1378. de lui & de 9. écuyers de ſa chambre és baſtides du ſiege devant Mortaing, *Pierre* de Merle étoit le premier de ces neuf écuyers il donna quittance le 24. du même mois de 110· francs d'or, ſon ſceau eſt chargé de 3. quintefeuilles ſupports 2. griffons, cimier deux cornes recourbées. Il eſt qualifié chevalier ſeigneur de Goury, capitaitaine & chaſtelain de Falaiſe dans une quittance qu'il donna de 50. liv. le dimanche 1. octobre 1385. Il prend la qualité de *chevalier ſire de Meſſy* dans un certificat qu'il donna le 24. avril 1398. B

GUILLAUME du Merle, écuyer capitaine des Chaſtel & ville de Falaiſe, donna quittances de 50. francs pour demie année de ſes gages les 18. octobre 1404. 26. octobre 1405. & 7. may 1411.

JEANNE du Merle, veuve de *Colin* le Vicomte, écuyer, rendit aveu d'un quart de fief de Hautbert nommé le fief du Meſnil le vicomte en la vicomté d'Orbec le 13. aouſt 1453.

GUY de Briouſe, fils d'*Iſabelle* de Merle, obtint du roi Charles VII. des lettres données à Chinon le 5. avril 1459. pour être maintenu en la perception des droits de fief, foy & hommage de Bellou anciennement donnés au maréchal de Merle ſon prédeceſſeur. Ces extraits ſont tirés de la biblioteque du roi, volume 129. des titres ſcellés de M. de Gaignieres. C

D'azur à l'aigle d'or.

D

XXIII.

MILES VI. du nom, ſeigneur de Noyers & de Vendeuvre, Maréchal, Porte-Oriflame & grand bouteiller de France, ſervit pluſieurs de nos rois, & tint un rang conſiderable à leur cour. Dès l'année 1296. *Gaucher* de Chaſtillon ſon oncle lui donna la terre de Villebertin. Il fut depuis établi garde des foires de Champagne & de Brie. Robert duc de Bourgogne le fit ſon bouteiller; & en cette qualité il fut l'un de ſes executeurs teſtamentaires en 1302. & fut créé Maréchal de

de France par le roi Philippes *le Bel* avant le 10. janvier 1303. il assista avec Fouques de Merle à la premiere séance du parlement de Toulouse, *marescalli Franciæ de Melloto & de Nivibus.* Ce prince l'envoya en 1305. avec le connêtable de Chastillon pour terminer le differend qui étoit entre l'évêque & les habitans de la ville de Beauvais; & en récompense de ses services, il lui donna la même année deux cens livres de rente à prendre sur son trésor. Il fut aussi envoyé au mois juillet suivant à Bourdeaux avec Guillaume de Martigné & Guillaume de de *Cortehuze* au sujet du differend qui étoit entre le roi & celui d'Angleterre pour le château de Mauleon de Soule. Il favorisa le parti d'Erard seigneur de S. Verain dans le differend qu'il eut en 1308. avec Odard seigneur de Montagu; fut l'un des seigneurs nommez par le roi Louis *Hutin*, pour traiter la paix avec Louis comte de Nevers & de Rethel, fils aîné de Robert comte de Flandres, qui fut ratifiée au mois de may 1315. assista au jugement rendu par la cour des pairs contre le même Robert; fut l'un des exécuteurs du testament du roi, & reçût encore de lui 200. liv. de rente à prendre sa vie durant sur le trésor, ce qui fut confirmé par le roi Philippes *le Long*, par lettres données à Troyes le 28. fevrier 1316. il rendit beaucoup de services à ce prince, particulierement en la guerre de Flandres en 1318. Raoul de Brienne, comte d'Eu & de Guynes, lui transporta le 8. avril 1321. pour lui & les enfans qu'il avoit eus de sa premiere femme, cousine de ce comte, 300. livres de rente, à prendre sur celle qu'il recevoit au tresor. Aprés la mort de Philippes *le Long*, il continua de rendre ses services au roi Charles *le Bel*, qui l'envoya auprés du pape en Avignon au mois d'avril 1322. & ensuite en Flandres au mois d'octobre suivant; fut l'un des commissaires pour la continuation d'une treve avec l'Angleterre concluë à Fontainebleau le 26. mai 1325. ce qui fut suivi d'un traité de paix le 31. du même mois, & assista en la même qualité à un pareil traité du 31. mars 1326. ce prince le fit venir prés de lui au mois de novembre 1325. pour lui donner l'oriflame; l'envoya avec plusieurs gendarmes en la guerre qui se faisoit lors en Gascogne contre le roi d'Angleterre, lui fit don en reconnoissance de ses services d'une somme de cinq mille livres, par lettres du 27. novembre 1327. ce qu'il reïtera l'année suivante. Il ne fut pas moins considerable à la cour du roi Philippes *de Valois*, qu'il suivit en Flandres, & se trouva à la journée de Montcassel en 1328. où il porta l'oriflame. Ce prince lui fit asseoir 400. livres de rente qu'il lui avoit données en consideration de ses grands services, sur les terres de Vendeuvre, Villemareüil, Savoyé, Bierne, la Riviere de Bar-sur-Seine, peage de Polisot, & sur les autres biens qui avoient appartenu à Pierre Remy, par lettres du mois d'octobre 1328. le retint conseiller de son grand conseil aux gages de 2000. liv. en 1332. & lui donna encore l'office de bouteiller de France aprés la mort du sire de Sully vers l'an 1336. Les grandes dépenses qu'il avoit faites jusqu'alors dans les guerres, l'obligerent d'obtenir lettres du roi au mois de mai 1339. pour n'être pas poursuivi par ses creanciers pendant sa vie, & que ses dettes ne seroient payées qu'aprés sa mort sur ses meubles & le revenu de ses terres. En 1341. il affranchit les habitans de Poilly, & l'année suivante au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Bretagne avec le duc de Normandie, le roi l'envoya sur les frontieres de Flandres & de Haynault pour le traité qui se faisoit avec le roi d'Angleterre & ses Alliez, où il demeura pendant quatre mois. Au mois de janvier 1343. le roi lui accorda deux foires par an pour sa ville de Vendeuvre. Le connêtable d'Eu le nomma en 1344. l'un de ses exécuteurs testamentaires; il se trouva en 1346. à la journée de Crecy, où il porta encore l'oriflame, & mourut fort âgé au mois de septembre 1350. *Voyez Belleforest, fol.* 856.

A

GENEALOGIE DE LA MAISON DE NOYERS.

I.

MILES I. du nom, seigneur de Noyers, vivoit en 1140. & laissa trois enfans.

1. MILES II. du nom, seigneur de Noyers, qui suit. B
2. HUGUES de Noyers, chevalier.
3. GUY de Noyers, premier archidiacre de Sens, puis prevost en l'église d'Auxerre & enfin archevêque de Sens en 1177. assista au concile de Latran en 1179. & au sacre du roi Philippes *Auguste*, couronna la reine Elizabeth de Hainaut à S. Denis le jour de l'ascension 1180. donna les prieurez de Dolet & de Vallery à l'abbaye de S. Jean, confirma la fondation de l'église de Limoret dependante de l'abbaye de S. Jacques de Provins en 1186. & mourut le 12. des calendes de janvier 1194. Il portoit d'azur à un aigle d'or. *Voyez Gal. Christ. edit. de* 1656. *tome I. p.* 634.

II.

C

MILES II. du nom, seigneur de Noyers.

Femme, ODELINE, fille de *Clerembault*, seigneur de Chappes.

1. CLEREMBAULT, seigneur de Noyers, qui suit.
2. GUY de Noyers, seigneur de Melleny.
3. HUGUES de Noyers, tresorier de l'église de Sens, évêque d'Auxerre eut de grands differens avec le comte d'Auxerre lesquels furent terminés à son avantage, mourut à Rome le 29. septembre 1206. & fut enterré en l'église de S. Jean de Latran. *Voyez Gal Christ. edit. de* 1656. *tome II. p.* 282.
4. GILLES de Noyers, femme d'*Etienne* seigneur du Mont S. Jean & de Charny, avec lequel elle confirma en 1180. les biens que ses predecesseurs avoient faits à l'abbaye de Rigny.

III.

D

CLEREMBAULT, seigneur de Noyers, se croisa en 1190. pour le voyage de la Terre Sainte avec le roi Philippes *Auguste*, & mourut peu aprés son retour.

Femme, ALIX de Brienne, fille d'*André* de Brienne, seigneur de Ramerü, & d'*Adelais* dame de Venisy. *Voyez ci-devant p.* 139.

1. MILES III. du nom, seigneur de Noyers, qui suit.
2. ADELINE de Noyers, premiere femme de *Guillaume* de Courtenay, seigneur de Tanlay, quatriéme fils de *Pierre* de France, & d'*Elisabeth* dame de Courtenay. *Voyez tome I. de cette histoire p.* 511.
3. SIBILLE de Noyers, mariée à *Pons* du Mont S. Jean, seigneur de Charny, avec lequel elle vivoit en 1211. & 1219.

IV.

MILES III. du nom, seigneur de Noyers & d'Hertonges, confirma en 1220. à l'abbaye du Jard, le don qu'*Elisabeth* de Brienne veuve de *Miles*, seigneur de Pogy y avoit fait, il fit hommage en 1222. des terres qu'il tenoit de la

comtesse de Nevers, & l'année suivante au mois de mars de ce qu'il tenoit à Neutrey du comte de Champagne, il fit son testament en 1230.

Femme, AGNE'S du Mont S. Jean, sœur de *Pons* du mont S. Jean, seigneur de Charny.

1. MILES IV. du nom, seigneur de Noyers, qui suit.
2. ELISABETH de Noyers, dont l'alliance est inconnuë.

V.

MILES IV. du nom, seigneur de Noyers & de Maisy, fut un des seigneurs que le duc de Bourgogne donna pour caution au roi S. Louis, de lui rendre à sa volonté les chastellenies de Charolles & du mont S. Vincent, lorsqu'il lui en fit hommage au mois de juin 1239. & aux mois de juillet & de novembre 1247. il fit la foy & l'hommage à l'évêque de Langres (*a*) de sa terre de Maisy.

(a) Cartulaire de Langres.

Femme, ALIXENT.

1. MILES V. du nom, seigneur de Noyers, qui suit.
2. REGNAULT de Noyers, dont on ne trouve que le nom.
3. JEAN de Noyers, seigneur de Maisy, dont sont sortis les seigneurs de ce nom, *rapportez* §. III. pouvoit être fils de *Miles* IV. seigneur de Noyers.
4. MARGUERITE de Noyers, épousa *Jean* de Vergy, seigneur de mirebeau & de Fouvens, senêchal de Bourgogne, fils d'*Henry* de Vergy, seigneur de mirebeau, & d'*Elisabeth* de Ray. Elle vendit avec son mari aprés la S. mathieu 1295. à l'abbé de Pontigny les heritages que le seigneur de Noyers leur neveu lui avoit donnés en la terre de Venouse; elle donna aussi à l'église S. Estienne de Dijon quelque rente à prendre sur sa dixme de Breceux pour la fondation de son obit, qui s'y celebre le 22. octobre.

VI.

MILES V. du nom, Sire de Noyers prend la qualité de maître des requêtes de l'hôtel du roi dans une transaction du 9. juin 1335. entre Raoul, duc de Lorraine, & Guy de Chatillon, seigneur de Fere en Tardenois, & Marie de Lorraine pour la succession de Thibaud duc de Lorraine, & d'Isabeau de Rumigny.

Femme, MARIE de Chastillon, fille de *Gaucher* de Chastillon, seigneur de Crecy, & d'*Isabeau* de Villehardouin dame de Lisignies. *Voyez ci-devant p.* 109.

1. MILES VI. du nom, seigneur de Noyers, qui suit.
2. ISABEAU de Noyers, mariée à *Hugues* de Thouars, seigneur de Pousauges, troisiéme fils de *Guy* II. du nom, vicomte de Thouars, & de *Marguerite* de Brienne. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 196.
3. MARIE de Noyers, femme de *Flavien* de Laude, seigneur de Souliaux, dont elle eut *Gaucher* de Laude, seigneur de Souliaux en 1366.
4. HELISSENT de Noyers abbesse de Jouarre.

VII.

MILES VI. du nom, seigneur de Noyers & de Vendeuvre maréchal, porte Oriflame & grand bouteiller de France, qui a donné lieu à cette généalogie. *Voyez son eloge cy-devant p.* 648. il en sera encore parlé dans la suite de cette histoire, chapitres des porte Oriflames & des grands bouteillers de France.

Femme, JEANNE de Flandres, seconde fille de *Jean* de Flandres II. du nom, seigneur de Dampierre, & de *Marguerite* de Brienne-Eu. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 761.

1. MILES VII. du nom, seigneur de Noyers, qui suit.
2. GAUCHER de Noyers, seigneur d'Esclaron, épousa *Marguerite* de Pequigny, vidame d'Amiens, veuve de *Jean* de Roucy, seigneur de Pierrepont, pour le douaire de laquelle il transigea le 27. décembre 1329. avec *Robert* comte de Roucy, & en eut 600. livres de rente sur les terres d'Artigny & de Courtrisy. Il plaidoit en 1333. & 1334. contre Clemence de Chaumont, & mourut sans enfans.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

3. MARGUERITE de Noyers, mariée en 1321. à *Jean* III du nom, seigneur de Chasteauvillain, fils de *Jean* II. du nom, seigneur de Chasteauvillain, & de *Marie* de Roucy, il lui fut promis 600 livres de rente qui furent depuis assignées à ses enfans sur les terres de Dormay, de Voix-le-comte & d'Estencourt, *Voyez tome II. de cette hist. p.* 343. A

4. MAHAUD de Noyers épousa au mois de juin 1331. *Eudes* sire de Grancey, elle lui apporta 600. livres de rente & 4000. livres en argent, elle eut encore depuis la terre de Villeneuve près Bar-sur-Seine.

5. & 6. JEANNE & HELISENDE de Noyers, religieuses à Joüarre, cette derniere en étoit abbesse en 1376. & 1378. leur pere leur donna 100. livres de rente leur vie durant.

II. Femme, JEANNE de Montbelliard, fille de *Richard* de Montbelliard, seigneur d'Antigny. Son mari acquit avec elle en 1319. de Geoffroy du Plessis, protonotaire du S. siege, la terre de Vaux-la-comtesse, elle fut mere entr'autre enfans de.

JEAN de Noyers, comte de Joigny, *dont la posterité sera rapportée ci-après* § I.

B

VIII.

MILES de Noyers VII. du nom, seigneur de Montcornet, surnommé *le Bossu*, mourut avant son pere qui lui avoit assigné pour partage après sa mort la chastellenie de Noyers avec les terres de Fraigne, d'Oisseau & autres, ainsi qu'il s'apprend d'un arrest du parlement de l'an 1364. Sa veuve plaidoit alors contre *Jean* de Noyers & *Eudes* de Grancey qui s'étoient emparés de la terre de Noyers.

Femme, N...

1. MILES VIII. du nom, sire de Noyers, qui suit.

2. ERARD de Noyers, pere de *Miles* IX. du nom, sire de Noyers, mort jeune sans posterité comme il s'apprend d'un arrest du parlement

3. JEANNE de Noyers, fut mariée à *Jean* d'Augimont chevalier, duquel elle étoit veuve en 1379. lorsque son doüaire lui fut assis sur la terre de Wart-sur-Meuse elle étoit aussi dame de Chigny & de Wastesale en Champagne, dont elle fit hommage au duc de Lorraine à cause du chasteau de Rumigny; elle succeda à son neveu dans les terres de Noyers & de Montcornet, qui retournerent aprés sa mort sans enfans, partie aux seigneur de Rimaucourt & de Vendeuvre, & partie aux dames de Grancey & de Chasteauvillain. C

4. CECILE de Noyers dont l'alliance est ignorée.

IX.

MILES VIII. du nom, sire de Noyers & de Montcornet. plaida contre *Jean* de Noyers, comte de Joigny son oncle, & *Eudes* de Grancey qui s'étoient emparés de la terre de Noyers aprés la mort de son ayeul, & obtint arrest contre eux en 1364. Il servit le roi en Flandres en 1368. avec 3. chevaliers & 9. écuyers de sa compagnie sous le gouvernement du duc de Bourgogne, il avoit épousé *Isabeau* de Pacy, veuve de *Louis* de Sancerre, *dit* Charbonnay, seigneur de Menetou-Sallon, fils de *Robert* de Sancerre, seigneur du même lieu, pour le doüaire de laquelle il plaidoit en 1367 & 1368. contre les heritiers de ce seigneur & mourut peu aprés sans enfans; sa veuve se remaria à *Jean* de S. Verain, seigneur de la Celle. *Voyez tom. II. de cette histoire page* 849.

D

§. I.

§. I.

COMTES DE JOIGNY.

VIII.

B JEAN de Noyers, comte de Joigny, fils aîné de MILES VI. du nom, seigneur de Noyers, & de JEANNE de Montbeliard sa seconde femme, *mentionnés ci-devant, page* 652. n'avoit que quinze ans lorsque du consentement de son pere il échangea, avec Charles comte d'Alençon, le lundi aprés la Pentecôte au mois de juin 1338. plusieurs terres qu'il avoit au comté de Bourgogne de Richard seigneur d'Antigny son ayeul pour le comté de Joigny, sur lequel Simon de Sainte Croix, chevalier, heritier de Jeanne comtesse de Joigny & d'Alençon lui avoit transporté ses droits; il eut de la succession de son pere les terres de Vendeuvre, de Voix, de Payens, de Pouilly & autres, avec 400. liv. de rente sur la terre de Montaguillon, & s'empara encore de la terre de Noyers avec le seigneur de Grancey pendant la minorité de *Miles* de Noyers son neveu. Il se trouva en l'Ost de Bouvines avec 3. chevaliers & 22. écuyers le 22. mai 1340. & servoit sous le duc de Normandie en 1346. avec 4. chevaliers & 26. écuyers. Le roi Jean ordonna par lettres du 5. septembre 1352. qu'il seroit payé de 168. liv. 16. sols 4. deniers tournois pour arrerages d'une rente que le seigneur de Noyers son pere prenoit sur la recette du
C roi en Champagne, & il donna quittance le samedi 14. du même mois de 158. livres 5. sols que le roi lui devoit, son sceau représente un aigle. Il fit montre à Rouen le 26. juin 1355. de lui chevalier banneret, d'un chevalier bachelier, & 19. écuyers, & donna quittance le 4. juillet suivant de 375. livres parisis. Le seigneur d'Anglure chevalier, un autre chevalier, & 9. écuyers de la compagnie du seigneur d'Anglure s'étant joints à lui avec 2. autres chevaliers & 4. écuyers, sa compagnie se trouva être composée de lui chevaliers, de 4. autres chevaliers & de 32. écuyers, sur les gages desquels il reçût en prêt 315. liv. le 12. juillet de la même année. Charles dauphin de Viennois, comte de Poitiers, reconnut par ses lettres données à Deesville lez Roüen le 19. du même mois, que son conseiller le comte de Joigny avoit servi six semaines avec 50. hommes d'armes en Normandie sous ses ordres, & qu'il n'avoit été payé que pour 36. hommes pour un mois, & ordonna qu'il seroit payé en entier. Le scel du dauphin est un écartelé, au 1. & 4. de France, au 2. & 3. de Dauphiné, cimier une fleur de Lys. Il donna quittance le 27. juillet de la même année de 375. liv. pour lui, un chevalier, & 19. écuyers, & un autre le même jour de 120. liv. (a) Il mourut le 10. mai 1361.

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, JEANNE de Joinville, heritiere du comté de Joigny, fille d'*Anseau*,
D seigneur de Joinville, & de *Laure* de Sarrebruche sa premiere femme, elle étoit veuve d'*Aubert* de Hangest seigneur de Genlis.

1. MILES de Noyers IX. du nom, comte de Joigny, qui suit.
2. JEAN de Noyers, seigneur de Rimaucourt, *dont la posterité sera rapportée ci-aprés* §. II.
3. JEANNE de Noyers, femme de *Guy* seigneur de Choiseul & d'Aigremont, fils de *Jean* III. du nom, sire de Choiseul, & d'*Alix* de Grancey. *Voyez tome IV. de cette histoire, page* 822.

IX.

A

MILES de Noyers IX. du nom, comte de Joigny, ſeigneur de Vendeuvre, de Premartin, &c. ſervit le roi dans ſes guerres, & fut fait priſonnier par Robert Canole, chevalier Anglois, l'an 1365. Il jouiſſoit de 50. livres de rente ſur le tréſor du roi de la ſucceſſion de ſa mere en 1364. & confirma le 6. decembre 1368. les privileges accordés aux habitans de Joigny par Jean comte de Joigny en 1324.

Femme, MARGUERITE de Melun, fille de *Jean*, vicomte de Melun, comte de Tancarville, chambellan de France, & de *Jeanne* dame de Varenguebec. Elle ſe remaria à *Robert* ſire de Fiennes, connêtable de France. *Voyez tome V. de cette hiſtoire, page* 227. De ſon premier mariage vint.

X.

MILES de Noyers X. du nom, comte de Joigny, ſeigneur de Pouilly, de Premartin, &c. fut envoyé en 1374. en Hongrie par le roi Charles V. & affranchit en 1378. quelques hommes de ſa terre d'Antigny. Il eſt qualifié chevalier comte de Noyers dans une quittance qu'il donna au mois de juillet 1375. de 30. l. tournois en prêt ſur les gages de 2. écuyers de ſa compagnie, ſervant devant S. Sauveur le vicomte, & és parties de Bretagne & de Normandie, ſon ſceau eſt pareil à celui de ſon ayeul, ſupports deux ſauvages, cimier un aigle dans un vol. *Biblioteque du roi, cabinet de M. de Gaignieres.* B

Femme, MARGUERITE de Ventadour, dame d'Antigny, fille de *Bernard* comte de Ventadour, & de *Marguerite* de Beaumont, fit hommage étant veuve à l'évêque de Troyes de la terre de Premartin l'an 1379. & vivoit encore en 1404. ſes enfans demeurerent jeunes ſous la tutelle du ſeigneur de Rimaucourt leur oncle.

1. JEAN de Noyers II. du nom, comte de Joigny, accompagna vers la fête de la Pentecôte 1372. Louis de France duc d'Anjou en Guyenne, ſuivant un mandement que ce prince donna à Toulouſe le 8. mars de la même année avant Pâques, où il eſt fait mention du comte de Joigny, du ſire de Beaujeu, du ſire de Vinay, & autres barons. Il avoit donné deux quittances à Châlons le 10. fevrier 1370. l'une de 836. & l'autre de 64. francs. Son ſceau eſt ſemblable à celui de ſon pere, ſupports 2. ſauvages, cimier un aigle dans un vol. Il fit montre en la même ville le 8. du même mois, de lui chevalier banneret, de 8. autres chevaliers, & 56. écuyers. Il reçut encore à Clermont en Auvergne 3. autres écuyers pour être de ſa compagnie le 18. du même mois. Louis duc d'Anjou declara par ſes lettres données à Avalon le 28. mai 1370. l'avoir retenu avec 100. hommes d'armes pour le ſuivre en Guyenne, & promit de lui faire donner à Auxerre dans l'octave de la Pentecôte prochaine le payement pour un mois de ces 100. hommes, & 200. francs pour ſon état. (*a*) Il fit hommage en 1387. de la terre de Premartin à l'évêque de Troyes, tant pour lui que pour ſon frere & ſa ſœur, & mourut ſans enfans le 30. janvier 1392. C

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

2. Louis de Noyers, ſeigneur d'Antigny, conſeiller & chambellan du roi, ſucceda à ſon frere au comté de Joigny, & fit hommage à l'évêque de Troyes en 1393. de ſa terre de Premartin. Il obtint du roi le 4. mars 1403. que ſon comté de Joigny ſeroit en ſon ancien reſſort de Troyes, dont il avoit été demembré pendant la minorité de ſon frere & la ſienne, & mis ſous celui de S. Florentin. Il mourut ſans enfans le 3. juillet 1415.

3. MARGUERITE de Noyers, dame de Pouilly & de Premartin, fut mariée avant 1409. à *Guy* de la Tremoille ſeigneur d'Huſſon, fils de *Guillaume* de la Tremoille ſeigneur d'Huſſon, & de *Marie* de Mello dame d'Eſpoiſſes; elle ſucceda à ſon frere au comté de Joigny & en ſes autres terres, qui entrerent par cette alliance en la maiſon de la Tremoille. *Voyez tome IV. de cette hiſtoire page* 180.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

§. II.

SEIGNEURS DE RIMAUCOURT.

IX.

JEAN de Noyers, second fils de JEAN de Noyers, comte de Joigny, & de JEANNE de Joinville, *mentionnés ci devant page* 653. eut en partage les seigneuries de Rimaucourt & de Vendeuvre, il eut un long differend avec Henry seigneur de la Roche & Thomas de la Rochelle, chevaliers, courut leurs terres, & commit contr'eux divers excés, pour lesquels ses terres furent saisies & ne lui furent renduës qu'aprés avoir obtenu remission du roi le 22. juin 1373. à condition d'aller servir en Guyenne avec le comte de Joigny son frere sous le gouvernement du duc de Bourgogne. Trois ans aprés au mois de mars 1376. le roi lui donna les terres de Trillebardoul & de Charmentré, confisquées sur la ville de Meaux en échange de quelques redevances qu'il prenoit sur cette ville. Aprés la mort du comte de Joigny son neveu, il eut la tutelle & l'administration des biens de ses enfans ses petits neveux, mit en procès le comte de Tancarville, pour ce qu'il avoit promis en mariage à *Marguerite* de Melun sa fille, & fit saisir le vicomté de Melun le 5. novembre 1378. Il plaidoit aussi l'année suivante contre *Robert* seigneur de Fiennes, qui avoit épousé *Marguerite* de Melun sa belle-sœur. Il est qualifié chevalier seigneur de Rimaucourt & de Vendeuvre, conseiller & chambellan du roi dans des lettres données à Paris le 2. decembre 1410. par lesquelles le roi le retint pour être de son conseil à 1000. livres de pension, & il donna quittance de 583. liv. 6. sols 8. deniers tournois pour 7. mois échus au dernier mai le 17. juin 1411. son sceau comme ceux de son pere & de son frere. (*a*) Il fut l'un des principaux heritiers de *Jeanne* de Noyers sa cousine, dame de Noyers & de Montcornet.

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, JEANNE de Joinville la Fauche, dame de Lains, de Bourreuses & de Vielains.

1. JEAN de Noyers, seigneur de Montcornet, qui suit.
2. RENAUT de Noyers, seigneur de Rimaucourt, de Vendeuvre & de Noyers en partie, mort sans enfans.
3. AGNE's de Noyers, dame de Rimaucourt épousa *Jean* de Choiseul, seigneur d'Aigremont, fils de *Renaud* de Choiseul, seigneur du même lieu. *Voyez tome IV. de cette histoire page* 831. elle vendit avec son mari ce qui lui appartenoit en la seigneurie de Noyers à Marguerite de Bavieres, duchesse de Bourgogne pour la somme de 9000. écus d'or à la couronne du coin du roi, & 200. francs en monnoye, par lettres du 21. octobre 1419.
4. ISABEAU de Noyers, dame de Vendeuvre, mariée à *Dreux* de Mello, seigneur de S. Bris, fils de *Dreux* de Mello, seigneur du même lieu, & de *Marguerite* de S. Verain; elle vendit aprés la mort de son mari sa part de la terre de Noyers pour 3000. écus d'or & 600. francs en monnoye, à Marguerite duchesse de Bourgogne, laquelle acheta encore depuis les droits qu'y avoient *Jeanne* dame de Grancey & de Chasteauvillain & Perrin de Montdoré, à cause d'*Isabeau* de Rodemach sa femme, fille de *Mahaut* de Grancey. *Voyez cy-devant page* 66.
5. CHARLOTE de Noyers, femme de *Guillaume*, seigneur de Villiers-Seissel, de Clervaux en montagne & du chasteau du Jou.

X.

JEAN de Noyers, seigneur de Montcornet, plaidoit l'an 1408. comme tuteur de sa fille, contre Arnoul & Sarrazin de Beaufort, & mourut peu aprés. A
Femme, N...
JEANNE de Noyers, morte peu aprés l'an 1408.

§. III.

SEIGNEURS DE MAISY B

VI.

JEAN de Noyers, seigneur de Maisy, est crû fils puîné de MILES IV. du nom, seigneur de Noyers, & d'ALIXENT, *mentionnez cy-devant p. 651.* il plaidoit au mois de novembre 1274. contre Erard évêque d'Auxerre, & passa procuration au mois de mars 1285. à *Jean* son fils pour recevoir de Louis, sire de Beaujeu, ce qui lui étoit dû de la vente de quelques heritages assis à Belleroche & à Beaumont; il fut pere de

VII.

JEAN de Noyers seigneur de Maisy, lui ou son fils de même nom, se rendit caution au mois de septembre 1290. pour *Jean* de Châlon comte d'Auxerre son cousin envers Louis, sire de Beaujeu, de partie de la dot qu'il constitua à *Marguerite* de Beaujeu sa fille en la mariant au comte d'Auxerre: de lui peut être descendu C

VIII.

MILES de Noyers, seigneur de Maisy, capitaine de la ville de Calais, depuis l'an 1315. jusqu'en 1319. ensuite senéchal de Beaucaire le 24. juin 1321. lorsqu'il fut envoyé en Angleterre, servit le roi en la compagnie du comte d'Evreux la même année, & fut depuis commis pour conduire en Avignon, à Aiguemortes & à Marseille l'an 1322. les officiers du roi qui y alloient pour la défense de ses droits. Le roi Philippes de Valois l'établit en 1328. gouverneur d'Artois, lui fit don de 300. livres & l'envoya en Flandres où il fut encore en 1330. En recompense de ses services il lui donna & à sa femme 150. livres de rente sur son trésor par lettres du 10. septembre 1341. Il mourut sans enfans avant l'an 1354.
Femme, JEANNE de Chastillon, derniere fille de *Guy* de Chastillon, comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne. *Voyez cy-devant page 106.*

D'or au dragon volant de sinople lampassé de gueules.

XXIV.

A JEAN de Corbeil, dit *de Grez*, chevalier, seigneur de Jalemain, l'un des executeurs du testament de Philippes d'Artois, seigneur de Conches en 1294. & 1298. est nommé au contrat de mariage de Guillaume comte de Hainault, fait à Chaumy sur Oise le 19. may 1305. avec Isabelle fille aînée de Charles comte de Valois & d'Alençon, & fut l'un des seigneurs qui s'obligerent au payement de la dot de cette princesse. Il étoit marêchal de France dès l'année 1308. lorsqu'il fut envoyé en Flandres pour les affaires du roi, & il lui fut donné la somme de trois milles livres pour sa dépense: le roi lui donna aussi la même année par lettres du 8. octobre 300. livres de rente, à prendre sur son trésor sa vie durant, en consideration de ses services; en échange de laquelle, & d'autre que le roi Louis *Hutin* lui avoit donnée au comté de Champagne, il lui fut assis le 15. mars 1317. 500. livres de rente sur la terre d'Isles & le péage de Pontbelin, pour en joüir sa vie durant. Il est qualifié marêchal de France, & l'un des commissaires du roi pour moyenner l'accord entre le comte de Flandres & les habitans de la ville de Doüay, qui avoient pris le parti du roi durant
B la guerre de Flandres, cette transaction fut confirmée par le roi à l'Isle au mois d'octobre 1311. (*a*) Il servoit en Flandres en 1313. & fut l'un des seigneurs que le roi Louis *Hutin* nomma au mois de mai 1315. pour traiter la paix avec Louis, comte de Nevers & de Rethel, fils aîné du comte de Flandres. Il servoit encore en Flandres en 1318. en la compagnie du comte d'Evreux, & mourut sur la fin de cette année, ayant fait son testament dès le mois d'aoust 1314. que l'évêque d'Auxerre son frere, fut contraint d'envoyer en 1322. en la chambre des comptes, sous peine de saisie de son temporel.

(a) Reg. des Chartes cotté 41. acte. 30.

Il étoit fils de JEAN de Corbeil, seigneur de Grez en Brie, & neveu de *Guillaume* de Corbeil, dit *de Grez*, évêque d'Auxerre, mort en 1293. Il eut pour frere *Pierre* de Corbeil, dit *de Grez*, chantre de l'église de Paris, nommé dans le codicile de Philippes d'Artois, seigneur de Conches, comme l'un de ses executeurs testamentaires en 1298. Il fut envoyé à Chasteauneuf en Bourgogne pour les affaires du roi au moi de mars 1297. & l'année suivante à Arras avec Pierre de Belleperche, auquel il succeda en l'évêché d'Auxerre
C vers l'année 1308. *Pierre* de Corbeil fit son testament le 24. Juin 1321. & le 21. septembre 1325. élisant sa sépulture en son église auprés de *Guillaume* son oncle, & mourut peu aprés. *Isabelle* leur sœur épousa *Jean* de Courtenay II. du nom, seigneur d'Yerre. *Voyez cy-devant page 298. & tome II. de cette histoire page 264.*

A

Gironné d'argent & de gueules.

B

XXV.

JEAN de Beaumont, dit *le Deramé*, chevalier, conseiller du *conseil étroit* du roi, seigneur de Clichi & de Courcelles la Garenne, gouverneur d'Artois & maréchal de France, au lieu du sire de Noyers, qui s'en démit en 1315. eut le gouvernement d'Artois pour le roi aprés l'accord fait au mois de décembre de la même année entre la comtesse Mahaud & les nobles de ce païs & leurs alliez & fut chargé de faire executer les articles dont on étoit convenu, il rendit de grands services au roi dans ses guerres de Flandres où il étoit en 1317. & 1318. & mourut à S. Omer au mois de juillet 1318. *Comptes en Rouleau de Jean du petit Cellier & de Robert Cocatrix.*

C

GENEALOGIE
DES SEIGNEURS
DE CLICHY,
ET DE COURCELLES LA GARENNE;
DU NOM DE BEAUMONT.

D

I.

JEAN de Beaumont, chambrier de France en 1240. & 1248. dont il sera encore parlé dans la suite de cette histoire, chapitre des chambriers de France.

Femme, ELISABETH de Garlande, dame de Clichy &c. veuve de *Guy* le Bouteiller de Senlis, & fille de *Guillaume* de Garlande V. du nom, seigneur de Livry, & d'*Alix* de Chastillon. *Voyez ci-devant. p.* 33.

1. THIBAUD de Beaumont, confirma l'an 1233. une donation qu'*Isabeau* de Garlande sa mere avoit faite à l'abbaye de Chalis, sa femme lui apporta une partie de la terre de Luzarches, dont il fit hommage à l'évêque de Paris l'an 1268.

Femme, JEANNE le Bouteiller de Senlis, fille de *Raoul* le Bouteiller de Senlis, seigneur d'Ermenonville, & de *Jeanne* de Rougemont sa premiere femme. *Voyez ci-devant p.* 255.

A

1. ISABEAU de Beaumont, épousa N. seigneur de Marchéneuf en Vexin, elle fit avec ses sœurs l'an 1272. une donation à l'abbaie de Chalis, ou leur pere avoit élu sa sepulture.
11. JEANNE de Beaumont, épousa *Jean* seigneur de Tilly en Normandie, elle est *dite* dame de Boissai chastellenie de Luzarches, dans l'acte de 1272.
111. ACNE'S de Beaumont, dame de Neufmarché sur Epte, fut mariée à *Jean* seigneur de Tournebu, de Bethomas & de Marbœuf.
2. JEAN de Beaumont, seigneur de Clichy la Garenne, qui suit.
3. NICOLAS de Beaumont, chanoine de Paris, vendit l'an 1262. au roi S. Louis une place à Senlis.
4. ALIX de Beaumont, épousa *Jean* I. sire de Harcourt, fils de *Richard* sire de Harcourt, & de *Jeanne* de la Rochetesson dame de S. Sauveur le vicomte. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 128.

B

I I.

JEAN de Beaumont, chevalier, seigneur de Clichy la Garenne & d'Onz en Brai, transporta l'an 1262. au roi S. Louis le droit qu'il avoit sur une place en la ville de Senlis, il est dit fils de *Jean* de Beaumont chevalier, & d'*Isabeau* sa femme dans un titre de l'an 1271.

Femme, JEANNE transigea l'an 1271. avec l'abbaie de N. D. du Val, touchant quelques bois voisins de la terre d'Onz. Elle étoit apparemment de la maison de Roie, dont on voit les armes dans le sceau de son mari.

1. JEAN de Beaumont, seigneur de Clichy, qui suit.
2. JEANNE de Beaumont, dame de Tartigni & de S. Aubin en Bray en 1284.

III.

JEAN de Beaumont, chevalier seigneur de Clichy la Garenne &c. reconnut par lettres de l'an 1288. que l'abbaie de S. Denis en France avoit toute justice sur la riviere de Seine, depuis le Blancport jusqu'au Ru de chambri, ses enfans furent.

1. JEAN de Beaumont, dit *le Deramé*, seigneur de Clichy, qui suit.
2. GUILLAUME de Beaumont, seigneur d'Onz en Bray, vivoit encore en 1335. & est dit frere de *Guy* dans les titres.

C

3. GUY de Beaumont, dont la posterité *sera rapportée au* §. *suivant.*

I V.

JEAN de Beaumont, dit *le Deramé*, seigneur de Clichy & de Courcelles la Garenne prés Paris, maréchal de France, dont il a été parlé *cy-devant p.* 658. a donné lieu à cette genealogie.

Femme, JEANNE se remaria à *Jean* de Ferrieres, chevalier qui plaidoit à cause d'elle en 1322. & 1326. contre quelques particuliers.

1. JEAN de Beaumont, dit *le Deramé*, seigneur de Clichy, qui suit.
2. JEANNE de Beaumont, femme en 1336. de *Pierre* de Loigny écuier.
3. ISABELLE de Beaumont, étoit sous le bail de sa mere en 1336.

V.

D JEAN de Beaumont, dit *le Deramé*, seigneur de Clichy & de Courcelles la Garenne, reçut en 1323. plusieurs sommes qui étoient duës à son pere de ses gages pour le service qu'il avoit rendu és frontieres de Flandres depuis le 4. juin 1315. jusqu'au 6. juin 1318. Il fut condamné avec sa mere & ses sœurs par sentence du mois de fevrier 1326. *à deguerpir* de certains heritages, situés à Clichy la Garenne, que son pere avoit usurpés, son fils fut.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

V I. A

THIBAULD de Beaumont, dit *le Deramé*, seigneur de Clichy & de Courcelles la Garenne en 1354. & 1355.

Femme CATERINE de Courtremblay, veuve en 1369. avoit la garde de son fils.

V I I.

JEAN de Beaumont, dit *le Deramé*, seigneur de Clichy & de Courcelles la Garenne en 1386. & 1387. étoit peut-être le même que *Jean* de Beaumont qualifié seigneur d'Onz en Brai en 1387. il fut pere de

1. ISABELLE de Beaumont, dame de Clichy & de Courcelles la Garenne, épousa *Louis* de Carrierres, chevalier qui est surnommé de Chaourses en quelques memoires.
2. MARGUERITE de Beaumont, femme de *Pierre* d'Hargeville. B
3. PERONNELLE de Beaumont, mariée à *Robert* de Verneuil, seigneur de Drocourt.

§. I.

SEIGNEURS D'ONZ EN BRAY. C

I V.

GUY de Beaumont, chevalier, fils puîné de JEAN de Beaumont, seigneur de Clichy la Garenne, *mentionné ci-devant, page* 659. servoit en 1315. & 1318. avec *Jean* de Beaumont, maréchal de France, aprés la mort duquel il reçut quelques arrerages des gages qui étoient dûs à ce maréchal de France en 1323. Il étoit mort en 1327.

I. Femme, N. . . .

1. Louis de Beaumont, plaidoit contre *Isabelle* de Marigny sa belle-mere en 1328. & 1334. & contre *Guillaume* de Beaumont son oncle en 1329. & 1335.
2. PERONELLE de Beaumont, épousa 1°. *Jean* de Combort (*alias*) de Combres. 2°. *Bin* de Berville, chevalier, avec lequel elle vivoit en 1375. & plaidoit contre *Robert* de Combort *ou* de Combres. D

II. Femme, ISABELLE de Marigny, vivoit en 1334.

1. GUY de Beaumont, seigneur d'Onz-en-Bray, qui suit.

Plusieurs autres enfans.

V.

GUY de Beaumont, chevalier, seigneur d'Onz-en-Bray, de Clarois, de Neufville, &c. conseiller du roi, fut commis à recevoir les monstres des Gendarmes en 1361. & étoit capitaine de Chartres en 1369.

I. Femme, N. . . .

II. Femme, N. dame de la Marliere & de la terre de Roye.

1. JACQUES

1. JACQUES de Beaumont, mourut apparemment sans enfans.
2. PERRONNE de Beaumont.

III. Femme, BLANCHE de Clermont, *dite* de Nesle, dame de Bretigny, fille de *Jean* de Clermont, *dit* de Nesle, seigneur de Mello & d'Offemont, & d'*Ade* de Mailly dame d'Acheu. Elle se remaria avec *Hector* de Chartres. *Voyez cy-devant page* 51.

1. & 2. N. & N. de Clermont, étoient sous la tutelle de leur mere en 1372. l'une d'elles semble avoir épousé *Gilles* seigneur de Nedonchel.

B.

D'or à la bande d'azur.

XXVI.

C RENAUD de Trie II. du nom, chevalier, seigneur du Plessis-Billebault & de Mareüil, conseiller du conseil étroit du roi, l'un des seigneurs qui furent faits chevaliers de la main du roi Philippes *le Bel* le jour de la Pentecôte 1313. & depuis Maréchal de France, étoit mort avant le 6. juin 1324. lorsque sa veuve *Isabelle* de Heilly, dame de Mareüil, obtint du comte de Clermont sire de Bourbon, la permission de fonder une chapelle dans son château du Plessis-Billebault, prés la forêt de Hez, & de la doter de vingt livres de rente à prendre sur le travers de Bailleul-sur-Terain, mouvant de Messire Pierre de Chambly, seigneur de Wiermes à cause de Bulles.

GENEALOGIE DE LA MAISON

D

DE TRIE.

I.

DREUX de Chaumont, seigneur de Trie, frere de *Hugues* de Chaumont, dit *Pillavoine*, & fils de WALLON de Chaumont, comtemporain du roi Philippes I. & d'HUMBERGE sa femme, suivant l'édition de 1712. se fit religieux étant veuf, à l'imitation de son frere à S. Germer, & y donna les dîmes de Trie-la-ville. *Voyez cy-devant page* 42.

Femme, N. . .

1. ENGUERAND, seigneur de Trie, confirma à l'abbaye de S. Germer, ce que son pere & ses predecesseurs y avoient aumôné & y donna aussi quelques be

ritages à Pontoise & à Trie, étant au lit de la mort.

2. WALLE de Trie dont on ne trouve que le nom. A

3. GUILLAUME surnommé *Aiguillon*, seigneur de Trie, qui suit.

II.

GUILLAUME sur nommé *Aiguillon*, seigneur de Trie & de la terre de Fresnes qu'on appelloit, à cause de lui, Fresnes-l'Aiguillon, confirma les dons que son pere & son frere avoient faits à S. Germer. Il se croisa pour le voyage de la Terre-Sainte avec le roi Louis *le jeune* en 1147. & y finit ses jours.

Femme, MARGUERITE de Gisors, fille aînée de *Thibaut*, dit *Payen*, chevalier chastelain de Gisors & de *Matilde*, est nommée dans une charte de l'abbaye de S. Martin de Pontoise avec ses quatre filles & *Thibaut* de Gisors son frere. *Voyez tome III. de cette histoire p.* 661.

1. ENGUERAND seigneur de Trie, qui suit.
2. ODE de Trie.
3. IDOINE de Trie, mariée à *Guillaume* de Garlande IV. du nom, seigneur de Livry, fils de *Guillaume* de Garlande III. du nom, seigneur de Livry, & d'*Agnès* de Crespy. *Voyez cy-devant page* 32.
4. ADELAIS, dite *Alix*, femme d'*Anseau*, seigneur de Lisle.
5. MATHILDE de Trie. B

III.

ENGUERAND seigneur de Trie, confirma le don que sa mere avoit fait à l'abbaïe de S. Martin de Pontoise pour y estre enterrée, & augmenta en 1207. la fondation que sa femme avoit faite en 1195. d'une chapelle en l'église collegiale de Moucy.

Femme, EDINE, dame de Moucy-le-Chastel, fille aînée de *Dreux*, seigneur de Moucy en Beauvoisis, fonda deux chapelles en l'église collegiale de Moucy, l'une à l'autel de S. Nicolas en 1195. dont son mari augmenta la fondation en 1207. & l'autre à l'autel de S. Pierre, en présence de *Dreux* & *Jean* de Moy ses enfans, qu'elle eut de *Dreux* seigneur de Moy son second mari. Du premier elle avoit eû.

1. JEAN I. du nom, seigneur de Trie, qui suit.
2. PIERRE de Trie ceda au mois d'avril 1195. l'hommage qu'il avoit avec Jean de *Montchevreul*, sur les bois de l'église de Henonville, à l'abbaye de S. Martin de Pontoise. C
3. GUILLAUME de Trie, chanoine de Roüen.
4. ELISABETH de Trie, étoit mariée avant l'an 1187. avec *Guy* de Senlis IV. du nom seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, grand bouteiller de France, fils de *Guy* de Senlis III. du nom, seigneur de Chantilly & d'Ermenonville, grand bouteiller de France, & de *Marguerite* de Clermont, dame en partie de Luzarches. *Voyez cy-devant page* 253.

IV.

JEAN I. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, ratifia en 1212. la vente que fit Jean de Fayel d'une rente qu'il avoit sur un moulin entre Moucy-la-ville & S. Felix, qui fut depuis donnée au prieuré de S. Jean de Viviers. Il confirma aussi avec *Dreux* seigneur de Moy son frere uterin, la donation faite à l'abbaïe de N. D. du Val de quelques cens au terroir de Chambly. D

Femme, LUCIE.

1. JEAN II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, qui suit.
2. ELISABETH de Trie.

V.

JEAN II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, est nommé dans le rôle des seigneurs chastelains du Vexin, qui se trouverent à la bataille de Bouvines en 1214. confirma en 1219. à l'abbaïe du Parc-aux-Dames la donation que *Guillaume*

le Jeune, seigneur de Caenton son gendre y avoit faite, & au mois de décembre 1223. la vente que Guillaume de Thorote & sa femme avoient faite à l'abbaïe de Saint Denis, de l'Avoüerie de Willy, pour en joüir comme en avoit joüi *Yves* de Beaumont; il fit faire une enquête des droits d'usage que son pere avoit toûjours eus dans les bois d'Andely qui lui étoient contestez. & dans le dénombrement des fiefs tenus du roi en 1226. ès chatellenies de Chaumont, de Pontoise & du Vexin; il est dit qu'il tenoit la ville de Trie, quelques cens à Pontoise, le moulin de Chanteraine, la moitié de Hombevilliers. & de S. Crespin, & toute la ville de Helly.

Femme, ALIX de Dampmartin, sœur de *Renaud*, comte de Dampmartin & de Bologne, & de *Simon* de Dampmartin, comte de Ponthieu.

1. MATHIEU, seigneur de Trie, qui suit.
2. ENGUERAND de Trie, nommé avec ses freres dans la ratification qu'ils firent de la donation faite par leur beau-frere à l'abbaïe du Parc aux Dames.
3. RENAUD de Trie, seigneur de Fontenay, tige des seigneurs de Fontenay, *mentionnez ci-aprés* §. IV.
4. BERNARD de Trie, suivant quelques-uns, est le même que *Girard* qui combattant à côté du roi Philippes *Auguste* à la bataille de Bouvines, tua le cheval sur lequel étoit l'empereur Othon.
5. CATERINE de Trie, fut mariée à *Guillaume* le jeune, seigneur de Caënton. Ils donnerent ensemble au mois de mai 1219. à l'abbaïe du Parc aux Dames pour la fondation d'une chapelle, dix livres de rente qu'elle avoit eus en mariage à prendre sur le travers de Moucy-le-Chastel.
6. JEANNE de Trie, femme de *Robert* Bertrand, baron de Briquebecq IV. du nom, lequel étoit mort en 1240. suivant un titre de l'abbaïe du Bec. Il étoit fils de *Robert* Bertrand III. du nom, baron de Briquebecq, & de la fille aînée de *Jourdain* Tesson.

VI.

MATHIEU, seigneur de Trie & de Moucy, comte de Dampmartin, traita pour la comtesse de Bologne sa parente, & lui fit donner pour son doüaire les terres de Mortaing & de Dompfront, ce qu'elle ratifia le vendredi aprés les octaves de Pâques 1235. Il donna au mois d'octobre 1244. à l'abbaïe de Bonport une rente sur la terre d'Outreleau, en consideration de ce qu'un de ses enfans y étoit enterré, & depuis ayant succedé au comté de Dampmartin, (a) par la mort de *Mahaud* comtesse de Bologne & de Dampmartin sa cousine germaine, veuve de *Philippes* de France dit *Hurepel* ou *le Rude*, il en prit les armes, & eut aussi differend avec le comte de S. Paul au sujet de cette succession. L'abbé & les religieux de Marcheraoul lui cederent tout ce qu'il prenoient sur la terre de Moucy avec le moulin de Marquemont, & en échange il leur donna au mois d'octobre 1259. du consentement de sa femme, de ses deux fils aînés & de ses autres enfans, neuf muids de bled mesure de Chaumont, évalués 25. livres, à prendre sur les hommes de Moucy, jusqu'à ce qu'il les eut assignés autre part, & il leur donna de plus 12. livres de rente pour la fondation d'une chapelle en leur église. Il plaidoit en 1275. contre la dame de Sailleville pour la mouvance d'une terre qu'il prétendoit étre tenuë de celle de Moucy, & ceda l'année suivante à Anseau le vicomte & à Jean dit *Sarrazin* chambellan du roi, l'usage que la comtesse de Bologne lui avoit donné dans la forêt de Hez. Il fut maintenu & conservé par arrêt du jour de la Pentecôte 1267. dans la haute justice de sa terre & châtellenie de Moucy & des fiefs en dépendans, que les officiers du roi lui disputoient; & vêcut jusqu'en 1275.

(a) Tome I. de cette Histoire p. 80.

Femme, MARSELIE de Montmorency, que quelques memoires disent fille de *Mathieu* III. du nom, sire de Montmorency, & de *Jeanne* de Brienne.

1. PHILIPPES de Trie, qui suit.
2. JEAN I. du nom, comte de Dampmartin, sire de Trie & de Moucy, a fait la branche des comtes de Dampmartin, *rapportée ci-aprés* §. II.
3. THIBAULT de Trie, dont descendent les seigneurs de Serifontaine, *mentionnez* §. III.
4. SIMON de Trie, seigneur de Gouvieux, doyen de l'église collegiale de Mortaing, fut debouté du droit qu'il prétendoit avoir de conferer les prébendes de cette église, par arrêt des octaves de la Toussaints 1264.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

VII.

A

PHILIPPES de Trie, est nommé le premier des enfans de *Mathieu* de Trie comte de Dampmartin, dans l'échange que ce comte fit en 1259. avec l'abbaye & le couvent de Marcheraoul; & l'année suivante au mois de mai il s'obligea pour le seigneur de Montmorency, d'observer les traitez & convenances accordés entre ce seigneur & l'abbé & les religieux de S. Denis. Il possedoit des fiefs à Pont Sainte Maxence, pour l'hommage desquels il y avoit procès entre le roi & Jean seigneur de Pont Sainte Maxence en 1265. Il mourut avant son pere.

Femme, N. . . .

VIII.

RENAUD de Trie I. du nom, seigneur du Plessis, ne succeda pas au comté de Dampmartin à son ayeul, la representation n'ayant pas lieu. Il transigea avec *Jean* de Trie comte de Dampmartin son oncle, qui lui abandonna quelques terres, & par arrêt de l'an 1277. il fut ordonné que la superficie des bois situés sur les terres que le comte lui avoit cedées, seroit appreciée avec le fonds. Par une autre transaction qu'il fit avec lui au mois d'octobre 1278. en quittant les terres qu'il avoit en Boulonnois, il fut expressement accordé qu'outre 120. livres qu'il prenoit en la vicomté de Bologne de la succession de son pere pour lesquelles il étoit en l'hommage du comte de Bologne, il auroit le manoir du Plessis prés Clermont, avec les heritages assis aux environs d'Auvillers, Thoiry, la terre de Beucourt, les bois de Premont, Launoy, la Garenne, la riviere de Terrain, & les terres de Friencourt & de Granville; le comte s'obligeant de faire ratifier ce traité par sa femme & par ses enfans du premier lit, ce que le roi confirma au mois de juillet 1279. nonobstant cet accord, il rentra en procés avec le comte son oncle l'année suivante au sujet de certains fiefs qu'il prétendoit dépendre des terres qui lui avoient été cedées, & que le comte soutenoit s'être reservées, il fut ordonné qu'il en justifieroit, & que cependant le comte feroit ratifier l'accord par sa fille & son mari, & garentiroit le tout contre les prétentions des religieux de Froimont. Il eut divers emplois dans les guerres de Flandres en 1296. 1297. & 1298. Le roi l'envoya sur les frontieres de ce païs au mois de juin 1296. avec Gaucher d'Autresches & Jean de Heilly, & au mois de septembre suivant avec Lancelot de S. Maard, pour garder les villes d'Ypres & de Valenciennes en 1298. Il avoit eu procés en 1286. contre les heritiers du premier mari de sa femme touchant son doüaire.

B

C

Femme, MARGUERITE de Courtenay, dame de Cloyes, veuve de *Raoul* d'Estrées, fils aîné de *Raoul* de Sores, surnommé d'*Estrées*, marêchal de France, & fille de *Guillaume* de Courtenay I. du nom, chevalier seigneur de Champignelles, & de *Marguerite* de Bourgogne-Châlon sa premiere femme, fut mariée avant la Toussaints 1285. *Voyez tome I. de cette histoire, page* 485.

1. RENAUD de Trie II. du nom, seigneur du Plessis, marêchal de France, qui suit.
2. PHILIPPES de Trie, chevalier, vivoit en 1331. suivant un registre du parlement de Paris.

IX.

RENAUD de Trie II. du nom, seigneur du Plessis, Marêchal de France, étoit mort avant le 6. juin 1324. *Voyez son article cy-devant, page* 661.

D

Femme, ISABELLE de Heilly, dame de Mareüil, fille de *Jean* seigneur de Heilly, & d'*Alix* dame du Paz en Artois, étoit veuve le 6. juin 1324. & obtint du comte de Clermont sire de Bourbon, la permission de fonder une chapelle dans son château du Plessis-Bilbault, prés la forêt du Hez, & de la doter de vingt livres de rente à prendre sur le travers de Bailleul-sur-Terrain, mouvant de messire Pierre de Chambly, seigneur de Wiermes à cause de Bulles.

1. PHILIPPES de Trie, seigneur de Mareüil, qui suit.
2. JEAN de Trie, seigneur du Plessis & de Moucy, *dont la posterité sera rapportée cy-aprés* §. I.

3. RENAUD

A 3. RENAUD de Trie, dit *Billebault*, seigneur de Fresnes, de Quevremont & de Quesneel, servoit avec 3. écuyers dans la compagnie de Louis comte d'Estampes le 18. juin 1355. & avec un chevalier & 12. écuyers en l'Ost de Breteuil au mois de juillet 1356. confirma le 29. mars 1357. les concessions que ses prédecesseurs avoient faites à l'abbaïe de Froimont sur sa grange de Quevremont & de Quesneel, plaidoit contre Billebault & Etienne des Autels le 19. may 1363. & obtint remission au mois d'août 1368. d'un meurtre qu'il avoit commis en sa terre de Fresnes.

Femme ISABEL la Gourlée, dame de Fressins ou de Fresnes, veuve de *Jean* Fournier, chevalier, étoit mariée dès l'an 1343.

ISABEAU de Trie, fut mariée à *Jean* de Chastillon seigneur de Bonneüil & de Loisy sur Marne, second fils de *Jean* de Chastillon, souverain maitre de l'hôtel du roi, & d'*Isabeau* de Montmorency sa seconde femme, son mary lui assigna le 4. juin 1364. deux cens livres parisis de rente pour elle & ses enfans suivant leur traité de mariage, ce qui fut confirmé par le roi au mois de novembre suivant. Elle se remaria depuis à *Jean* de Ploisy, chevalier, avec lequel elle vivoit en 1386. *Voyez cy-devant, page* 124.

B 4. ALIX de Trie, épousa *Thomas* de Coucy IV. du nom, seigneur de Vervins, testa en 1323. & fut enterrée à Landousis, où elle avoit élû sa sepulture.

5. JEANNE de Trie, étoit mariée en 1345. avec *Philippes* de Chambly, seigneur de Livry, & jouissoit d'une rente sur la recette de Paris, à cause de *Charles* de Chambly son fils en 1358.

X.

PHILIPPES de Trie, seigneur de Mareüil, de Fontenay prés Louvres & du Plessis-Gaslot, fut présent au traité de mariage fait à Vincennes en présence du roi en 1319. entre *Renaud* II. du nom comte de Dampmartin, & *Polie* de Poitiers, par lequel il fut convenu que des deniers dotaux il en seroit mis une somme de 8000. livres, pour convertir en heritages au profit des conjoints. Il avoit differend avec l'évêque de Beauvais en 1325. & le 19. decembre 1328. puis contre Robert C de Courtenay, prévôt de l'église de l'Isle en 1332. touchant le retrait du palais des Termes à Paris, qu'il vendit depuis à Pierre abbé de Cluny. Dreux de Mello le fit aussi assigner la même année, pour assister à la tutelle des enfans mineurs de Mathieu de Mello, & l'année suivante au mois de decembre Thibaut de Mauregard lui fit don des terres de Fontenay prés Louvres en Parisis, & du Plessis-Gaslot, que le roi avoit données à Simon Mauregard son pere. Il vivoit en 1337.

Femme, JEANNE de Mareüil.

1. RENAUD de Trie, seigneur de Mareuil, qui suit.
2. JACQUELINE de Trie, dame de Bris, fut présente au traité de mariage de son frere en 1337. & se voyant âgée & hors d'esperance d'avoir des enfans, elle fit donation le 15. octobre 1371. à *Philippes* de Trie son neveu chef de sa maison, de la terre de Bris prés Montl'hery, & de tout ce qu'elle avoit au païs de Gastinois en la châtellenie de Chasteaulandon.

X I.

D RENAUD de Trie, seigneur de Mareuil, de Maisieres & de Fontenay, fit montre à Pontorson avec 5. écuïers de sa compagnie le premier février 1355. & donna quittance le 11. avril de 30. deniers d'or à l'écu du coin du roi Jean, en prêt sur ses gages & ceux de sa compagnie, déservant ès guerres de Normandie du côté de la Bretagne, sous les ordres de Jean de Hangest, lieutenant de roi esdites parties. Il servit le roi avec 54. écuïers de sa compagnie en l'Ost de Breteuil le 8. aoust 1356. & l'année suivante en celui de Normandie, ès parties de Dreux & du Perche sous Robert de Clermont, depuis le 27. octobre 1357. jusques au 23. novembre suivant, & fut marié du vivant de ses pere & mere.

Femme, JACQUETTE de Conflans, dame de la Bouteillerie, fille unique de *Hugues* de Conflans & de *Blanche* d'Esquoy, fut mariée par contrat passé à Paris le 24. janvier 1337. & confirmé par le roi peu de jours après.

1. PHILIPPES de Trie II. du nom, seigneur de Mareuil, qui suit.

2. RENAUD de Trie, seigneur de Maisieres, Chambellan de *Charles* roi de Navarre lequel lui donna une somme de 500. livres au mois de novembre 1383. en consideration des services qu'il lui avoit rendus, particulierement en la derniere guerre de Flandres. A

Femme, CATERINE de Grancey étoit veuve en 1408. & plaidoit contre *Jeanne* de Grancey, dame de Chasteauvillain.

XII.

PHILIPPES de Trie II. du nom, seigneur de Mareuil & de Fontenay, chambellan du roi de Navarre, servit le roi en 1367. en ses guerres de Flandres & de Normandie, avec 11. écuïers. Il ceda à Henri de Luxembourg, comte de Ligny, moyennant une somme de 3000. livres, les droits qu'il pouvoit prétendre sur la terre de la Bouteillerie que sa mere avoit venduë, & qu'il vouloit retirer, par acte B passé sous le scel de la prévôté de Paris le 5. juillet 1369. vendit en 1376. à Jacques & Morelet de Montmor freres, la terre de Bris près Montl'hery, que sa tante lui avoit donnée, eut divers procés au parlement ès années 1374. 1379. 1387. 1395. & 1397. contre Philibert de Paillart président au parlement, les enfans de Matthieu de Mello, Hugues de Griboval & Gilles Mallet, seigneur de Villepescle, auquel il avoit vendu les terres de Fontenay & du Plessis Gallot, à condition d'usufruit. Il quitta au roi les arrerages qui lui étoient dûs & à sa mere, d'une rente de 40. liv. sur la recepte de Troyes & de Chaumont en Bassigny, en consideration d'un amortissement qu'il obtint le 23. avril 1381. d'une rente de 30. livres en heritage dans le vicomté de Paris pour la fondation d'une chapelle. Ce fut sur sa caution & celle de Charles de Chambly, que le Parlement ordonna le 26. aoust 1386. que les biens saisis de Guy de Chambly lui seroient rendus, & deux ans aprés il fut ordonné qu'un prisonnier qu'il tenoit dans ses prisons de Fontenay seroit élargi. Il fonda une chapelle en 1399. & mourut sans enfans.

Femme, AGNE'S, dame de Goussainville, sœur de *Guy*, seigneur de Goussainville étoit mariée dès l'an 1374. C

Sur une tombe de Pierre dans le Chœur du côté de l'épître au bas des marches du Sanctuaire de l'église de l'abbaïe d'Herivaulx, sont gravez les figures d'un chevalier armé & d'une dame, avec cette inscription. *Cy gist Messire Thibault de Puiseux chevalier seigneur de Puiseux, qui trepassa l'an* 1343. *le dernier jour de janvier.*

Cy gist Madame Agnés de Trie, femme dudit Messire Thibaut, laquelle gouverna le roi Charles le sixiéme jusqu'à l'âge de sept ans, laquelle trepassa l'an 1374. *le* 25. *jour d'avril* aux deux côtés de la tête du chevalier sont deux écussons chargés d'une fasce, & aux deux côtés de la tête de la femme sont deux écussons l'un parti au 1. une fasce. au 2. une bande chargé de 3. annelets, le second une bande chargée de trois annelets.

§. I.

SEIGNEURS D
DU PLESSIS
ET DE MOUCY.

X.

JEAN de Trie, dit *Billebault*, seigneur du Plessis, de Fresnes & de Quesneel, second fils de RENAUD de Trie, seigneur du Plessis, marêchal de France, & d'ISABELLE de Heilly dame de Mareuil, *mentionnez cy-devant page* 664. confirma

aux religieux de l'abbaïe de Froimont le premier juin 1345. les donations que ses
A predecesseurs leur avoient faites, & plaidoit contre *Jean* seigneur d'Auxy & sa femme, tuteurs de David de Pois mineur en 1351.

Femme, CLEMENCE de Joigny, veuve d'*Ansel* d'Aunoy, & fille d'*Henry* de Joigny, eut entr'autres enfans.

X I.

RENAUD de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur de Moucy & du Plessis, chevalier fit montre de lui, d'un autre chevalier qui étoit *Louis* de Trie, & de 6. écuyers à Roüen le 14. juin 1355. donna quittance de 150. liv. en prêt sur ses gages, y compris 100. sols pour les droits du connêtable de Normandie le 19. des mêmes mois & an; & une autre de 52. liv. 10. sols parisis dûs de ses gages & de ceux de sa compagnie depuis le premier jour de sa montre jusqu'au 1. août, elle est dattée du 14. août 1355. son scel une bande chargée de trois pieces qu'on ne peut distinguer, & accostée en chef d'une étoile. *Jean* de Trie son cousin, archidiacre en l'église de Châlons, lui donna par contrat du 13. juillet 1362. la terre de Moucy en Beauvoisis à certaines conditions & reserves; il en fut mis en possession par le bailly de Senlis le 23. août suivant, aprés en avoir fait l'hommage au roi, qu'il
B servit en ses guerres en la compagnie du comte de Dampmartin en 1364. & dans la guerre de Bretagne sous Bertrand du Guesclin. Il confirma le 29. decembre 1366. aux chanoines de Moucy, toutes les donations faites par les seigneurs de Moucy, & qui avoient été confirmées nouvellement par *Jean* de Trie, archidiacre de Châlons, duquel il fut executeur testamentaire, & en cette qualité il ceda à l'église de Châlons le 7. decembre 1368. quelques heritages au *finage* de S. Maard & sur le Mont S. Louis, pour la fondation de la chapelle de Notre-Dame ordonnée par le testament du défunt. Il transigea avec *Matthieu* de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, le dernier juillet 1370. touchant la disposition de sa terre de Moucy, en cas qu'il vint à mourir sans enfans, donna avec sa femme la veille de l'Assomption de Notre-Dame 1377. aux chanoines de Moucy, quelques rentes à prendre sur le travers de sa terre de Moucy. Deux ans auparavant il s'étoit trouvé à la journée
C & au siége de Cognac en Angoumois, & à l'entreprise de S. Sauveur le vicomte en Normandie. Il donna quittance le 14. juin 1378. à Jean le Flament, trésorier des guerres, de neuf vingt francs d'or sur ses gages, ceux de trois autres chevaliers & de dix écuyers de sa compagnie servans és guerres de Normandie. Son sceau est écartelé, au 1. & 4. une bande componnée accompagnée d'une merlette en chef, au 2. & 3. une bande chargée de trois coquilles, supports deux aigles, cimier une tête de chien. Legende, *S. Regnault de Trie, chevalier sire de Moucy.* (a) Il s'accorda le 11. septembre 1381. avec le duc de Bourbon touchant le fief d'Ansac qu'il avoit acquis de *Billebault* de Trie seigneur de Ronquerolles, & fut l'un des seigneurs députés en 1388. pour aller à Melun traiter avec les gens du roi de Navarre.

(a) Bibliot. du roi Cabinet de M. de Gaimieres.

Femme, JEANNE de Fosseux, fille de *Jean* seigneur de Fosseux, fut mariée le 26. juillet 1371. du consentement de *Mathieu* de Trie dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, & eut entr'autres enfans

D

X I I.

RENAUD de Trie II. du nom de cette branche, dit *Patrouillart*, seigneur de Moucy & du Plessis, chambellan du roi, reçut l'hommage que Charles de Soyecourt lui fit le 8. novembre 1399. de la terre de Moy, s'accorda le 31. décembre 1401. avec Jean d'Osmont écuyer, pour les droits qu'il avoit à Parfondeval, suivit le marêchal de Rieux en l'expedition qu'il fit en Angleterre, au païs de Galles, & fut tué à l'attaque du chasteau d'Hartfort en 1406. au grand regret de toute l'armée.

Femme, MARIE de Neelle, fille de *Jean* de Neelle, seigneur d'Offemont & de Mello, & d'*Ade* de Mailly dame d'Acheu, étoit veuve lorsque le roi en consideration des services de son mari, lui fit don de partie du droit de relief de la terre de Moucy par lettres du 9. janvier 1406. elle composa pour le surplus de ce droit avec le bailly de Senlis le 8. avril 1407. Trois ans aprés elle étoit remariée à *Jean* seigneur de Montravel, chevalier du païs de Forez & ils traiterent ensemble des droits de la terre de Moucy. Elle passa procuration en 1430. à Renaud de Chartres archevêque de

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

Reims, Louis de Melun archidiacre de Sens, & Antoine de Helande, capitaine de Reims, pour prendre possession des terres qui lui appartenoient en Picardie, & en recevoir les fruits depuis la mort de son fils. *Voyez cy-devant page* 51. A

1. JEAN de Trie nommé avec son frere & sa sœur dans l'acte de la composition du relief de la terre de Moucy en 1407. Ce peut être lui qui fit montre à Paris, le 17. septembre 1410. avec 13. écuyers de la compagnie de Thibaut de Chantemerle chevalier bachelier.

On trouve JEAN de Trie chevalier, lequel donna quittance de 105. liv. sur ses gages de lui chevalier bachelier, d'un autre chevalier bachelier & de 3. écuyers de sa compagnie pour la défense des païs de Limousin, Perigord, Saintonge & Angoumois sous le gouvernement du marêchal de Sancerre, elle est datée du 14. juillet 1376. le sceau est une bande chargée de 3. annelets accostée en chef d'une merlette: on trouve encore plusieurs quittances de lui du 29. octobre suivant, 18. decembre 1378. & dernier juillet 1394. même sceau que ci-dessus, supports 2. lions B cimier une tête humaine. *Bibl. du Roi recueil de M. de Gaignieres.*

2. PIERRE de Trie, *dit* Patrouillart, seigneur de Moucy, demeura jeune avec son frere & sa sœur, sous la tutelle de sa mere, aprés le second mariage de laquelle il prit possession de la terre de Moucy. Il eut differend en 1427. avec la veuve de Charles de Soyecourt au sujet de l'hommage de la terre de Moy qu'on lui refusoit, il est qualifié *chevalier seigneur de Moucy, capitaine du bois de Vincennes*, dans un certificat quil donna le 29. mars 1429 son sceau une bande componée accompagnée d'une merlette en chef supports deux aigles, cimier une tête de chien. (*a*) Il mourut avant sa mere sans enfans de *Jeanne* des Crosnes son épouse, par sa mort la terre de Moucy passa aux seigneurs de Seri-Fontaine, le P. Louis Beurrier celestin, le qualifie chancelier de France dans l'histoire de son monastere de Paris, sans en apporter aucune preuve: il date sa mort de l'an 1433. & dit qu'il fut inhumé au milieu de leur chœur.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

3. JEANNE de Trie, nommée avec ses freres dans l'acte de 1407. C

§. II.

COMTES DE DAMPMARTIN.

D

VII.

JEAN I. du nom, comte de Dampmartin, sire de Trie & de Moucy, second fils de MATHIEU seigneur de Trie & de Moucy, comte de Dampmartin & de MARSELIE de Montmorency, *mentionnez ci-devant p.* 663. fut present à l'échange que fit son pere avec l'abbé & les religieux de Marcheraoul en 1259. Il donna du vivant de son pere à l'abbaïe de Froimont au mois d'aoust 1264. pour le repos de l'ame d'*Ermengarde* sa premiere femme, tous les acquets qu'il avoit faits au environs de la terre du Plessis avec la cinquiéme partie de ce qu'il possedoit, s'en reservant neantmoins l'usufruit, vendit au mois de septembre 1265. quelques terres labourables qui en étoient proches & de la forêt de Hez, eut des differens avec les religieux de cette abbaïe au sujet de l'usage qu'il leur demandoit dans leurs bois & transigea avec eux au mois d'avril 1268. & 1271. Aprés la mort de *Simon* son frere, le bailly de Senlis le poursuivit pour rendre la foi & hommage de la terre de Gouvieux, & il y fut condamné en 1275. Ayant depuis succedé au comté de Dampmartin

Dampmartin, il confirma & augmenta la donation que son pere avoit faite à l'abbaie de Bonport pour le repos de l'ame de son frere qui y étoit enterré, traita au mois d'octobre 1278. avec *Renaut* de Trie son neveu, au sujet des terres qu'il avoit en Boulonnois, & lui en donna d'autres en Beauvoisis, ce qu'il promit faire ratifier par sa femme & ses enfans du premier lit, cela n'empêcha pas qu'ils n'eussent differend ensemble sur ce sujet en 1280. & il fut condamné de garantir ce qu'il avoit cedé contre les pretentions de l'abbaie de Froimont. Lorsque Pierre comte d'Alençon alla au secours de Charles de France roi de Sicile en 1282. contre les Siciliens qui s'étoient revoltés, Jean de Trie fut un de ceux qui accompagnerent ce prince; au retour il eut differend avec l'évêque de Beauvais en 1290. servit le roi en ses guerres de Flandres & fut tué à la bataille de Mons en Puelle le 18. août 1304.

I. Femme, ERMENGARDE eut des enfans dont on n'a point de connoissance.

II. Femme, YOLAND de Dreux, dame de S. Aubin & de Dun, veuve d'*Amaury* II. du nom, sire de Craon mort avant le mois d'aoust 1269. & fille de *Jean* I. du nom, comte de Dreux & de Braine, & de *Marie* de Bourbon, *Voyez Tome I. de cette hist. p.* 428.

1. RENAUD de Trie, comte de Dampmartin, qui suit.

2. PHILIPPES de Trie, tresorier de l'église de Bayeux avoit en 1328. la tutelle des enfans de *Jean* de Trie son frere. Il est qualifié *conseiller du roi & tresorier de Bayeux* dans une quittance qu'il donna le 2. mai 1344. sur son sceau est une bande chargée de trois especes de coquilles accompagnées de deux clefs, ces clefs peuvent être les marques de sa qualité de tresorier. *Bibl. du roi, Cabinet de M. de Gaignieres.*

A

JEAN de Trie, seigneur de Moucy, senechal de Toulouse & d'Albigeois, eut de grands procés contre le comte de Dampmartin son frere au sujet de la terre de Moucy, qui lui avoit été adjugée pour 4800. livres, & de laquelle il avoit été mis en possession par le bailly de Senlis, le mardi aprés la S. André 1310. Il vendit à l'abbaie de S. Lucien de Beauvais un cens qu'il prenoit sur leur moulin d'Athon, ce que le roi Louis Hutin confirma au mois de juin 1315. il jouissoit à cause de sa femme d'une rente sur les moulins & les halles de la la ville de Roüen, provenant de la succession d'Oudart de Chambly, dont il eut main levée en 1323. il donna quittance à Gautier de Neuville (*a*) Damoiseau le 5. janvier 1322. & aux tresoriers de France en 1324. de 250. deniers d'or valant 234. liv. 7. sols 6. deniers tournois pour les frais qu'il avoit faits pour conduire de Toulouse au chastelet de Paris par ordre du roi Amanjeu d'Astarac fils du comte d'Astarac, accusé de plusieurs crimes (*b*) en donna une autre le 25. juin 1324. de 272. liv. 7. sols 3 den. tournois pour divers voyages & pour les depenses qu'il avoit faites aux châteaux de Torronsagues & de Montpezat, il y est qualifié senêchal de Toulouse & d'Alby; il accorda des priviléges aux habitans de la nouvelle Bastide de Trie en riviere en la senechaussée de Toulouse l'an 1324. & le roi lui fit payer au mois de mars la même année une somme de 4180. liv. pour les provisions & munitions qu'il avoit faites l'année precedente à Toulouse. Il servit en la guerre de Gascogne sous *Mathieu* de Trie, marêchal de France son parent, avec six écuyers depuis le 22. juin jusques au 24. aoust 1326. & mourut en 1327. laissant ses enfans mineurs.

B

(a) De novâ villâ.

(b) De pluribus maleficiis.

Femme, N... de Chambly.

1. MATHIEU de Trie, seigneur de Moucy, plaidoit en 1327. & l'année suivante contre l'évêque de Beauvais, contre *Jean* comte de Dampmartin son cousin & contre sa veuve en 1350. & 1351. Il mourut peu avant 1360.

C

II. RENAUD de Trie, mort avant 1350.

III. JEAN de Trie, chanoine en l'église de Moucy, puis archidiacre de Châlons, eut differend avec la dame du Plessis sa sœur en 1356. pour le fief d'Atigny provenant de la succession de *Philippes* de Trie, tresorier de Beauvais leur oncle. Etant devenu seigneur de Moucy par la mort de ses freres, il transigea le 24. janvier 1360. avec Gilles de Soyecourt, seigneur de Moy, à qui le roi avoit fait don du rachat de la terre de Moucy, & auquel il demandoit celui de la terre de Moy. Deux ans aprés il fit donation de cette terre de Moucy le 13. juillet 1362. à *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*,

seigneur du Plessis son parent & au défaut d'hoirs à *Mathieu* de Trie, dit *Lohier*, chevalier seigneur de Serifontaine, s'en reservant neantmoins l'usufruit. Il quitta au roi une somme de 700. liv. qui lui étoit duë de la rente qu'il prenoit sur les moulins & les halles de Roüen, en consideration de l'amortissement qu'il obtint au mois de juillet 1364. de cinquante liv. de rente en certains heritages, assis à Domremy & à Faveresses, & de sa maison appellée Maloez pour la fondation d'une chapelle en l'abbaye de S. Menge-lès-Châlons & aussi de ce qu'il avoit acquis en la terre de Felins. Il est qualifié dans cette quittance *sire de Moucy-le-Chastel, archidiacre d'Athenois en l'église de Châlons*, elle est dattée du 27. juillet 1364. & sur son scel est *une bande chargée de trois petites pieces & une merlette au canton en chef* (a) Il en donna une autre au vicomte de Roüen de 160. francs d'or, reçus par les mains de Huë de Roche, tresorier de Châlons pour la rente qu'il avoit sur les halles & moulins de Roüen, le 8. novembre de la même année, confirma le 29. décembre 1366. à l'église collegiale de Moucy, toutes les donations que ses predecesseurs y avoient faites & étoit mort au mois de décembre 1368. lorsque ses executeurs testamentaires, donnerent à l'église de Châlons tout ce qu'il possedoit aux *finages* de S. Medard sur le mont S. Louis, & cent cinquante florins d'or pour la fondation d'une chapelle qu'il y avoit ordonnée par son testament.

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

III. YOLAND de Trie, nommée dans les arrests de 1335. & 1338. avec ses freres pour la reprise des procés qu'ils avoient contre le comte de Dampmartin.

IV. ELEONOR de Trie, étoit veuve de *Robert* de S. Clerc, seigneur du Plessis en 1356.

4. MAHAUD de Trie, dame de S. Aubin, fut mariée à Paris au mois de septembre 1298. à *Henry* de Vergy II. du nom, seigneur de Fonvens, d'Autrey & de Champlite, senêchal de Bourgogne, fils de *Jean* de Vergy I. du nom, seigneur de Fonvens. de Champlite, d'Autrey & de Mirebeau, senêchal de Bourgogne, & de *Marguerite* de Noyers, elle lui apporta 900. liv. de rente sur la terre de S. Aubin en Normandie qui furent depuis assises en 1304. sur les terres de Gouvieux & de Trie. Elle assista au mariage de *Renaud* de Trie, comte de Dampmartin son neveu en 1319.

VIII.

RENAUD de Trie, comte de Dampmartin, fut fait chevalier le jour de la Pentecôte 1313. par le roi Philippes *le Bel* avec plusieurs princes & grands seigneurs du royaume, & eut de grands differens avec *Jean* de Trie, seigneur de Moucy son frere, touchant la terre de Moucy, qui durerent encore long-tems aprés sa mort arrivée en 1319.

Femme, PHILIPPES de Beaumont, dame du fief de Therouenne en partie, & de Coye, fille de *Pierre* de Beaumont, comte de Chambellan dans la Pouille, & de *Philippes* sa femme, elle eut la garde de ses enfans.

1. RENAUD de Trie, comte de Dampmartin, plaidoit aux mois de décembre & de janvier 1320. tant pour lui que pour son frere & sa sœur, contre *Jean* de Trie, seigneur de Moucy, & contre Raoul de Chantilly clerc le 30. décembre 1322. approuva la même année la donation que Guillaume de Flavacourt avoit faite aux chapelains de sa chapelle de Flavacourt, de certaine quantité de bois, & étoit mort sans enfans en 1327.

Femme, POLIE ou HIPOLITE de Poitiers, fille d'*Aymar* de Poitiers IV. du nom, comte de Valentinois & de Diois, & de *Sybille* de Baux fut mariée par traité fait en presence du roi Philippes le *Long*, au bois de Vincennes le 16. juillet 1319. *Voyez tome II. de cette histoire page* 192.

2. JEAN de Trie II. du nom, comte de Dampmartin, qui suit.

3. ELEONORE de Trie, nommée avec ses freres dans la poursuite du procès contre les enfans du seigneur de Moucy en 1320. & 1327.

IX.

A JEAN de Trie II. du nom, comte de Dampmartin succeda à son frere au comté de Dampmartin en 1327. & au procés intenté par son pere & son frere contre le seigneur de Moucy & ses heritiers. Le roi lui fit don du travers de Gouvieux en 1332. en récompense de l'hommage du fief de Theroüenne à Paris, & de celui de Coye à Lusarches; il mourut avant 1338. & fut enterré en l'église collegialle de S. Martin.

Femme, JEANNE de Sancerre, fille de *Jean* II. du nom, comte de Sancerre & de *Louise* de Beaumez sa premiere femme; *Louis* comte de Sancerre son frere lui donna pour satisfaire au traité de son mariage trois cens livres de rente à prendre sur celle qu'il avoit au trésor, ce qui fut confirmé par le roi au mois de janvier 1330. Elle se remaria à *Jean* de Chastillon, seigneur de Chastillon & de Gandelus grand queux & grand maître de France, second fils de *Gaucher* IV. du nom, seigneur de Chastillon comte de Porcean, connestable de France & d'*Isabelle* de Dreux sa premiere femme, elle avoit la garde de ses enfans du premier lit & plaidoit conjointement avec son second mari contre les heritiers du seigneur de Moucy en 1346. & 1350. *Voyez tome II. de cette histoire p.* 851. *& cy-devant p.* 115.

1. CHARLES de Trie, comte de Dampmartin, qui suit.
2. JAQUELINE de Dampmartin étoit mariée dès 1350. avec *Jean* de Chastillon, comte de Porcean, veuf de *Jeanne* d'Aspremont dame de Chaumont, & fils de *Gaucher* de Chastillon IV. du nom, comte de Porcean, & de *Jeanne* de Conflans, dame de Precy & de Verneuil-sur-Marne. Ils plaiderent aussi contre les B heritiers du seigneur de Moucy. Elle est qualifiée *comtesse de Porcien dans une quittance de* 120. *francs d'or que le roi lui avoit ordonnez, pour s'ordonner & monter pour aller plus honorablement en la compagnie de madame Jeanne de France ès parties d'Arragon.* Elle est dattée du 4. juillet 1371. le Scel est parti au 1. de Chastillon au 2. de Dampmartin. Elle étoit morte en 1388. (*a*) *Voyez cy-devant page* 111.

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

X.

CHARLES de Trie, comte de Dampmartin, demeura jeune avec sa sœur sous la tutelle de sa mere, & fut émancipé en 1338. Il se trouva avec trois chevaliers & 18. écuyers de sa compagnie en l'Ost de Breteuil en Normandie le 26. juin 1356. & la même année à la bataille de Poitiers, en laquelle il demeura prisonnier du comte de Salisbury, & fut conduit en Angleterre; pour en sortir il C transporta au connêtable de Fiennes le 13. novembre 1360. ses terres de Capy & de la Baseque prés Arras, en échange de celle de Marrot, scise au comté de Salisbury en Angleterre, que le connêtable avoit cedée au comte de Salisbury en diminution de sa rançon. Il y étoit retourné en 1364. le roi lui fit delivrer une somme d'argent pour y soutenir son état, & à son retour il le commit le 25. juin de la même année pour assembler les nobles du diocése de Paris, & les mener en sa compagnie en la guerre de Bretagne sous Bertrand du Guesclin, & le retint encore en 1367. pour le servir en ses guerres avec 50. hommes d'armes, 6. chevaliers & 9. écuyers à 50. livres par mois outre ses gages ordinaires. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts de batême le roi Charles VI. avec le maréchal de Montmorency au mois de decembre 1368. donna quittance le 6. mai 1376. de 1331. *francs & un quart de francs d'or* que le roi lui avoit donnés à prendre sur les aydes du diocése de Noyon par lettres dattées de Vernon le 25. mars 1370. Le roi lui accorda au mois de fevrier 1373. & à ses officiers la connoissance des nobles de ses terres, & l'année suivante il transigea en la présence de ce prince au bois de Vincennes avec le connêtable de Fiennes au sujet des terres qu'il lui avoit transportées, qui étoient D de plus grand revenu que celles qu'il avoit cedées en Angleterre, & en retira la terre de Capy, l'étang de Gouvieux, & la rente de 2000. livres que ce connêtable prenoit à vie sur le trésor. Il donna quittance le 10. octobre 1388. à Jean le Flament tresorier des guerres de 537. liv. 10. sols tournois en prêt sur les gages de lui chevalier banneret, de 8. autres chevaliers bacheliers, & de 51. écuyers & un archer servans sous le roi en Allemagne, il en avoit fait montre à Fussenye le 21. septembre précedent. Il rendit aveu au roi Charles VI. en 1394. de sa seigneurie de Trie, mouvante du comté de Chaumont en Vexin.

Femme, JEANNE d'Amboise, dame de Nesle & de Montdoubleau, fille aînée d'*Ingelger* seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Flandres, dame de Nesle & de Montdoubleau, vivoit en 1374.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

BLANCHE de Trie, comtesse de Dampmartin, dame de Nesle, mariée à *Charles* seigneur de la Riviere, qui retira avec elle la terre de Montdoubleau que sa mere avoit venduë. Etant morte sans enfans, le comté de Dampmartin échût aux descendans de *Jacqueline* de Trie sa tante, Jean de Fayel vicomte de Breteuil, la posseda peu de temps, & étant mort sans enfans, *Marie* de Fayel sa sœur & son heritiere mariée à *Renaut* de Nanteuil seigneur d'Acy, qui suivoit le parti du roi Charles VII. n'en pût jouir, le roi d'Angleterre l'ayant donnée à Antoine de Vergy, seigneur de Frolois & de Champlite, gouverneur de Champagne & de Brie; mais Marguerite de Nanteuil sa fille unique y rentra & dans les terres de la maison de Châtillon, qu'elle porta en mariage à Antoine de Chabannes, grand pannetier de France, d'où il vint en la maison d'Anjou-Mezieres, puis en celle des seigneurs de Boulainvilliers, l'un desquels vendit ce comté au connêtable de Montmorency, & ensuite il passa en la maison de Bourbon-Condé, qui le possede encore à présent.

§. III.

SEIGNEURS DE SERIFONTAINE.

VII.

THIBAULT de Trie, troisiéme fils de MATHIEU seigneur de Trie, comte de Dampmartin, & de MARSELIE de Montmorency, *mentionnez ci-devant page* 664. plaidoit en 1267. contre le curateur de *Guillaume*, seigneur de Serifontaine son beau-pere pour raison de l'administration qu'il avoit prise des biens de ce seigneur devenu fou & furieux.

Femme, JEANNE de Bourris, dame de Serifontaine & de Villarceaux, fille de *Guillaume* de Bourris seigneur de Serifontaine & de Villarceaux.

VIII.

RENAUD de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, &c. obtint au mois de septembre 1326. amortissement d'une rente pour la fondation de la chapelle de son château de Serifontaine. Il servit le roi en la guerre de Flandres sous le comte de Dampmartin son parent en 1328. & plaidoit contre Jean de l'Isle, seigneur de Bourris les 20. juillet 1328. & 23. juin 1329. Le roi lui fit don de trois cent livres en consideration de ses services le 8. novembre de la même année.

Femme, MARGUERITE de la Rouë, veuve de *Guillaume* de Marcilly, pour le douaire de laquelle *Renaut* de Trie plaidoit contre le seigneur de Garencieres le 20. juin 1329. fut mere entr'autres enfans de

IX.

MATHIEU de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, &c. est qualifié chevalier dans une quittance qu'il donna à Pontorson le 11. avril 1355. il y fit montre avec un autre chevalier & 9. écuyers de sa compagnie le 1. fevrier suivant (*a*) se trouva avec un chevalier & six écuyers de sa compagnie en l'Ost de Breteuil en Normandie le 7. août 1356. & servoit en la compagnie du comte de Dampmartin

(a) Cabinet de M. Clairambault.

Dampmartin sous le connêtable du Guesclin en 1464. dans la guerre de Bretagne. Il transigea le dernier juillet 1370. avec *Renaud* de Trie son cousin, auquel *Jean* A de Trie archidiacre de Châlons, seigneur de Moucy-le-Châtel avoit donné cette terre, à condition que s'il venoit à mourir sans enfans, ou ses enfans sans hoirs, elle retourneroit à Mathieu de Trie, dit *Lohier* par son testament & derniere disposition, qu'ils confirmerent & approuverent, promettant reciproquement de l'observer & l'accomplir. Il assista l'année suivante au mariage de *Renaut* de Trie seigneur de Moucy avec *Jeanne* de Fosseux, & plaidoit en 1381. contre l'évêque de Beauvais & Hector de Chartres.

I. Femme, JEANNE de Blaru, fille de N. . . . seigneur de Blaru, & d'*Ameline* des Crosnes.

1. RENAUD de Trie, seigneur de Serifontaine, chevalier, amiral de France, chambellan du roi, maître des arbalêtriers, capitaine & garde des châteaux de S. Malo, & de Roüen, fut attaqué de plusieurs maux incurables, & mourut sans enfans en 1406, aprés avoir fait son testament à Chaumont en Vexin le 12. avril de la même année par lequel il élut sa sepulture en l'église de Gomerfontaine. *Voyez son article à la suite de cette histoire, chapitre des* AMIRAUX DE FRANCE.

B Femme, JEANNE de Bellengues, se remaria depuis à *Jean* Malet V. du nom, sire de Graville, grand fauconnier, pannetier & maître des arbalêtriers de France, fils de *Guy* Malet, sire de Graville.

2. JEAN de Trie, seigneur de Latainville, chambellan du roi, donna quittance sur ses gages, ceux d'un chevalier bachelier, & de trois écuiers de sa chambre, lesquels avoient déservi pour la garde du païs de Limousin, de Perigort, de Saintonge & d'Angoumois, sous le gouvernement de Louis de Sancerre marêchal de France, elle est scellée d'un petit Sceau à une bande chargée de trois annelets & accompagnée d'une molette en chef. Le roi lui accorda par lettres du 2. juillet 1389. une somme de quinze cens livres, en consideration des bons services qu'il en avoit reçûs dans les guerres, & pour lui aider à païer un château qu'il avoit acheté; il donna une autre quittance de 666. liv. 13. s. 4. d. sur 3000. livres à lui accordés par le roi en consideration de ses bons services, pour lui aider à fortifier son chastel de Boissy, le dernier juillet 1394. même Sceau, supports deux Leopards, cimier une tête de vieillard. (*a*) Il se trouva à l'entre-
C vûë qui se fit à Ardres entre les rois de France & d'Angleterre en 1396. & eut la garde *du quartier & des tentes*; il eut par le partage que son frere lui fit le 2. février 1399. la terre que posseddoit son pere à Pontoise, & le droit sur celle d'Almenesches au comté d'Alençon; & dans son testament du 27. mars 1400. avant Pâques il prend la qualité de marêchal & de chambellan du duc d'Orleans, & élit sa sépulture en l'église de S. Caterine du Val à Paris, auprès de sa femme.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

Femme, CATERINE de la Tremoille, (selon l'édition de 1712.) on ne la trouve point dans la Genéalogie de la Tremoille.

LOUIS de Trie demeura jeune sous la tutelle de *Renaud* de Trie son oncle, en 1402. & sous celle de *Marguerite* de Trie sa tante en 1406. il prenoit la qualité de chevalier & chambellan du roi en 1419. dans un don que ce prince lui fit de 600. livres. Ses terres furent confisquées par le roi d'Angleterre & données en 1423. à Richard de Wideville grand senéchal de Normandie.

3. MARGUERITE de Trie, dame d'Almenesches au comté d'Alençon, épousa 1°. *Hue* seigneur du Boulay-Thierry, chevalier chambellan du roi, capitaine & garde des chatel & ville de Nogent-le-roi, lequel mourut le 3. octobre 1395. suivant
D une quittance de *Marguerite* de Trie pour les gages de capitaine & garde dûs à son mari, pour les trois derniers mois qu'il servit, elle est dattée du 28. janvier 1395. le Scel parti au 1. un Lion au 2. une bande chargée de . . . Elle se remaria en 1396. à *Hervé* le Coich, chevalier seigneur de la Grange, chambellan du roi, avec lequel elle obtint au mois d'aoust 1399. l'amortissement d'une rente pour la fondation d'une chapelle; elle prenoit la qualité de vicomtesse de Nogent, dame de Serifontaine & du Boulay, dans un procès qu'elle avoit au chastelet, comme aiant le bail & gouvernement de *Louis* de Trie son neveu en 1406. & plaidoit pour être renvoyée aux requestes; elle étoit encore veuve en 1414.

II. Femme, JEANNE de la Rocheguyon, fille de *Guy* IV. du nom, seigneur de

la Rochefguyon & de *Jeanne* Bertrand, vicomteſſe de Roncheville.

1. JACQUES de Trie, ſeigneur de Seriſontaine, qui ſuit.
2. MARIE de Trie fut mariée à *Jean* de S. Clerc, dit *Bruneau*, ſeigneur du Pleſſis en 1396. ils vivoient enſemble en 1400. A
3. JEANNE de Trie épouſa 1°. *Jean* de Neelle, ſeigneur de S. Venant & du Sauchoy, fils de *Robert* de Neelle, ſeigneur de S. Venant & du Sauchoy, & de *Ide* de Dormans, mort au voyage de Hongrie en 1396. L'édition de 1712. porte qu'elle avoit épouſé 2°. en 1401. *Colart* d'Eſtouteville, contre lequel plaidoit Robinet de Bologne, dit *le Tyran*, au nom de ſa femme en 1402.

On trouve ROBERT de Trie qualifié *lieutenant de noble & puiſſant ſeigneur M. Regnaut de Trie, amiral de France & capitaine du chatel de Rouen, quant à la garde dudit chaſtel*, dans un certificat qu'il donna à Colin Langlois, *dit* Billard, *artilleur* du roi le jeudi 22. mars 1402. *Bibliot. du roi cabinet de M. de Gaignieres.*

X.

JACQUES de Trie, ſeigneur de Roulleboiſe, tranſigea le 16. octobre 1399. avec l'amiral ſon frere, tant pour lui que pour ſes ſœurs, au ſujet de la ſucceſſion B de ſon pere, dont il fut exécuteur teſtamentaire en 1406. Deux ans aprés il acquit de ſa belle ſœur, veuve de l'amiral, les droits qu'elle avoit ſur la terre de Mareuil, & acheta en 1410. celle de Villarceaux du ſire de la Ferté-Freſnel. Le roi d'Angleterre lui fit rendre le 2. decembre 1431. la terre de Roulleboiſe aprés la mort de Philippes Granche, chevalier, auquel elle avoit été donnée en 1419. ayant expoſé qu'il avoit onze enfans, dont il avoit ſix filles à marier. Il mourut le 5. octobre 1432. l'un des plus riches ſeigneurs de ſon tems. Il poſſedoit dans le Vexin les ſeigneuries de Seriſontaine, la forêt de Telles, Vaumain, Vaulrou, Vaulancourt, Lincourt, la Trouée, Latainville, la Ville-Tertre, le petit fief de Trie-Magny, Buhy, Monſtreuil, Copierre, Ommerville, Villarceaux, Limoy, Roulleboiſe, Monceaux, & partie de Maricourt. Dans le Beauvoiſis, la ſeigneurie de Moucy-le-Chaſtel. En l'Iſle de France, celle de Boiſy. En la prévôté de Paris, Mareuil, Villiers & Villebon prés Montlhery. Au bailliage d'Amiens, le Queſnoy & Mareille. En celui de Mante, le Queſnoy ſur Blaru, & partie de Jeuſoſſe; au païs Chartrain; le vicomté de Nogent-le-Roy, les ſeigneuries du Boulay-Thierry, Rueehandon, Vaubrun, Meſnil-Ponceaux & Beuminis ſous Dourdan; au Baillage de Touraine, les terres de Fontenailles, Boiſemont, Coudray, Tigerville & Arquency. En celui de Giſors, la terre de Freſnel; en celui de Caux, les terres de Sarmont, Hodenc en Bray, & Meſengneville; en celui de Roüen, Yville-ſur-Seine, le Vaudreüil près du Pont de Larche, & Hanel du Boſc; & au baillage d'Alençon, Almenet- C ches.

Femme, CATERINE de Fleurigny, fille de *Philippes* ſeigneur de Fleurigny, & de *Marguerite* le Drouais, fut mariée de l'avis de *Renaud* de Trie amiral de France le 20. fevrier 1403. & fit ſon teſtament le 25. may 1433.

1. JEAN de Trie, ſeigneur de Seriſontaine, de Moucy, &c. mourut en 1441. ſans poſterité.
2. PHILIPPES de Trie, ſeigneur de Roulleboiſe, étoit mineur lors de la mort de ſon pere, & fut mis ſous la tutelle du ſeigneur de la Grange ſon beau-frere, par ſentence du châtelet du 17. fevrier 1439. Le roi lui fit don en 1441. de tous les droits de relief qu'il pouvoit devoir de ſes terres; l'année ſuivante il fut ſous la tutelle du ſeigneur de Luzarches ſon beau-frere, aprés la mort du ſeigneur de la Grange; fit hommage des terres d'Yville, de la Hutumiere & de Brucourt le 25. avril 1458. eut differend en 1464. pour la ſucceſſion de la dame du Boulay-Thierry ſa tante, & par arrêt du 4. août 1465. en obtint le château d'Eſclimont, tranſigea en 1469. pour le relief de Pariſiſontaine, & en 1472. avec l'abbaye de Froimont au ſujet de certaines rentes qu'ils lui demandoient, en 1476. avec l'évêque de Beauvais au ſujet du marché de Moy, & en 1478. avec Arthus de Vaudray ſeigneur de Moy. Il fit hommage au roi en 1483. des terres qu'il tenoit de Chaumont, & l'année ſuivante de celle de Moucy, & mourut le 23. août 1487. ſans laiſſer d'enfans. Il fut enterré en l'égliſe de Moucy.

Femme, JEANNE de Havart, fille de *Jean* de Havart, maître d'hôtel du roi

Charles VII. & bailly de Caux, & de *Marguerite* de Prulay, testa le 11. novembre 1490. & fut enterrée en l'église de Moucy.

3. CATERINE de Trie, fut mariée à *Gerard* Raoulin, seigneur de la Grange, lequel eut la tutelle de son beau-frere, & étoit mort en 1442. Elle eut en partage les terres de Mareuil, de Vaumain, de Vaulrou, de Lincourt, de Boutencourt, de Tigerville & d'Arquency.
4. JEANNE de Trie, dame du Coudray & de Villarceaux, épousa *Martin* de Pillavoine, seigneur de Jeufosse, *dont la posterité sera rapportée ci-aprés.*
5. MARGUERITE de Trie, dame d'Almenesches, femme de *Pierre* seigneur de Nouvers, obtint étant veuve délay d'un an pour faire foy & hommage au roi de son fief d'Almenesches, par lettres de Henry roi d'Angleterre, qui prenoit aussi le titre de roi de France, données à Rouen le 29. novembre 1448.
6. MAHIETTE de Trie, épousa *Jean* le Clerc baron de la Forest-le-roy, seigneur de la Motte, de Luzarches, de Magny & de Perigny, fils de *Jean* le Clerc seigneur de la Motte & de Luzarches, chancelier de France, & d'*Agnès* le Muet. Elle eut pour partage les terres de Magny, le Vaudereuil, Villers, Villebon, & Beuminis sous Dourdan. *Voyez cy-devant, p.* 388.
7. JEANNE de Trie, la *jeune* dame de Buhy, d'Achicourt, de Copiere & de Montreuil, fut mariée en 1449. à *Charles* de Mornay, seigneur de Villiers, B fils de *Bouchart* de Mornay, seigneur de S. Germain-sur-Indre, & de *Jeanne* des Essarts. Il se remaria sa *Bonne* de la Viefville, dite *la Brune* dame de Vaux, fille de *Jean* de la Viefville, seigneur de Vaux. *Voyez ci devant p.* 281.
8. ROBINE de Trie, alliée à *Thibault* de Maricourt, eut pour sa part les terres d'Autry, de Moucy, de Serifontaine, de la Forest de Telles, de Latainville & de la Maille de Trie, elle étoit veuve en 1492.
9. MARIE de Trie, femme de *Vincent* seigneur de la Roche-sous-Vitry en Masconnois.

§ IV.

C

SEIGNEURS DE FONTENAY.

VI.

RENAUD de Trie, seigneur de Fontenay, troisiéme fils de JEAN II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy, & d'ALIX de Dampmartin, *mentionnés ci devant p* 663. est nommé avec ses freres dans la ratification faite au mois de mai 1219. à l'abbaie du Parc-aux-dames, de la donation que Guillaume le jeune seigneur de Caenton y avoit faite. D

1. MATHIEU de Trie I. du nom, seigneur de Fontenay, qui suit.
2. RENAUD de Trie, seigneur de Vaumain, *mentionné ci aprés.* §. V.
3. PHILIPPES de Trie, est compris avec son pere au rôle des des seigneurs qui furent mandés pour se trouver à Arras le 5. aoust 1303. & suivre le roi en la guerre de Flandres, & plaidoit la même année contre la dame de Paloiseau.
4. JEAN de Trie, successivement bailli d'Auvergne, de Bourges & de Caux és années 1294. 1297. & 1303. fut pere de
   - I. MATTHIEU de Trie.
   - II. PHILIPPES de Trie tresorier de l'église de Bayeux en 1341. & 1345. étoit mort en 1356. suivant un arrest du parlement.

III. GUILLAUME de Trie, archidiacre de Bayeux, assista aux eschiquiers tenus à Roüen en 1344. & 1345.

VII.

MATHIEU de Trie I. du nom, seigneur de Fontenay, de Plainville, de Vaumain & de Benne, grand pannetier, puis grand chambellan de France, *dont il sera parlé plus amplement aux chapitres* DES GRANDS CHAMBELLANS & DES GRANDS PANNETIERS DE FRANCE. A

Femme, MARIE Mouret est nommée avec son mari dans les ventes qu'il fit aux chapitres de Beauvais & de Roüen.

1. MATHIEU de Trie II. du nom, seigneur de Fontenay, qui suit.
2. ELEONOR de Trie, épousa *Jean* seigneur d'Ormoy prés Corbeil & de Villiers, qui vendit avec elle en 1300. à Huë seigneur de Bouville la disme de Fresqueville. Elle se trouva à Boulogne aux nôces d'Edouard roi d'Angleterre, & y ayant surpassé par sa bonne grace & sa beauté toutes les dames de la cour, son mari la fit empoisonner à son retour, elle mourut le 22 fevrier 1307. & fut enterrée dans la nef de Nôtre-Dame de Port-Royal des Champs (a) Il fut arrêté prisonnier, & à la priere de ses parens & amis condamné au bannissement perpetuel, par arrest du mois d'aoust 1310. Voyez ce qu'en a dit Jean Chanoine de S. Victor, auteur de la vie du pape Clement V. *Baluze, vies des papes d'Avignon: p.* 14. B

(a) Necrol. de cette abbaie p. 94.

VIII.

MATHIEU de Trie II. du nom, seigneur de Fontenay & de Plainville, obtint en 1315. confirmation des fondations que son pere avoit faites de plusieurs chapelles.

Femme, N. . .

1. MATHIEU de Trie III. du nom, seigneur de Fontenay, qui suit.
2. RENAUD de Trie, seigneur de Roë, servit le roi en l'Ost de Breteuil avec 6. écuyers depuis le 24. juillet 1355. jusqu'au 26. juin suivant.
3. ISABELLE de Trie, épousa 1°. *Guillaume* de Meullent, seigneur de Milly, fils de *Valleran* de Meullent seigneur de la Queuë, & de *Jeanne* de Bouville dame de Milly en Gatinois. *Voyez tome II. de cette histoire, page* 410. 2°. *Jean* de Hangest. Elle eut differend avec Jean de Meullent évêque de Meaux en 1343. & 1344. pour ses droits en la succession de son premier mari. C

IX.

MATHIEU de Trie III. du nom, seigneur de Fontenay & de Radeval, étoit encore bien jeune lorsque le roi lui donna & à la dame de Fontenay sa mere le 9. janvier 1326. une somme à prendre sur la garde *sousage* des enfans de Robert de Freauville, & sur une amende encouruë par ce seigneur. Il eut charge avec l'évêque de Laon & Charles de Montmorency en 1354. d'assembler les prélats, les barons & les bonnes villes du bailliage de Senlis, au sujet du subside imposé pour le fait de la guerre, & le 19. septembre de la même année, il fut envoyé avec le seigneur de Garancieres au païs de Liege pour les affaires du roi. Il est qualifié *Mahieu de Trie sire de Fontenay, chevalier banneret*, dans une montre qu'il fit à Roüen le 17. juillet 1355. avec 3. chevaliers bacheliers, dont l'un étoit *Henry* de Trie & 16. écuyers de sa compagnie, & donna quittance le 24. du même mois de 390. livres. (a) Il se trouva en l'Ost de Breteuil avec 6. chevaliers & 34. écuyers le 5. juillet 1356. & en 1358. à Compiegne avec le Regent, qui lui fit payer le 11. may de la même année une somme pour les dépenses qu'il y avoit faites. D

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, JEANNE de Vieuxpont, avec laquelle *Mathieu* de Trie constitua à Jean de l'Isle l'aîné, une rente sur ses moulins d'Andely & sur les terres de Fontenay & de Radeval, ce qu'il fit confirmer par le roi au mois d'août 1355.

1. JEAN de Trie, seigneur de Fontenay.

Femme, JEANNE de la Chapelle, étoit veuve en 1341.

2. REGNAULT de Trie, seigneur de Fontenay, plaidoit contre Jean du Fay en

1378.

A 1378. & contre la vidamesse d'Amiens dame de Piquigny, & Beaugeois d'Ailly son fils en 1390.

REGNAULT de Trie, chevalier, seigneur de Fontenay, de Radeval & de Senancourt, conseiller & chambellan du roi, prenoit 50. liv. de rente sur les moulins d'Andilly, il étoit mort au mois de janvier ou fevrier 1413. laissant *Mathieu* de Trie chanoine de Paris, seigneur de Fontenay, &c. son fils aîné & heritier principal, âgé d'environ 36. ans lors de la mort de son pere, & *Guillaume* de Trie, chevalier, qui disputa à *Mathieu* de Trie son frere, l'heritage de leur pere. Leur mere étoit *Marie* de Hangest, laquelle dans le procés se joignit à *Guillaume* son fils; elle mourut vers le commencement de 1415. *Guillaume* présenta requête à la chambre des comptes de Paris qui commit le 25. mai le bailly de Gisors pour informer des faits allegués. *Guillaume* laissa un fils nommé *Louis*, lequel dans cette information est nommé son heritier par benefice d'inventaire, il avoit été fait prisonnier des Anglois, & *Mathieu* son oncle paya sa rançon. La femme de *Guillaume* étoit de la maison de Graville, son pere en le mariant l'institua son heritier, mais seulement aprés la mort de *Mathieu*, qui devoit jouir de tous ses biens
B tant qu'il vivroit. *Louis* étoit sous âge lors de la mort de son pere. *Biblioteque du roi recueil de M. de Gaignieres.*

§. V.

SEIGNEURS
C DE VAUMAIN.

VII.

RENAUD de Trie, seigneur de Vaumain, second fils de RENAUD de Trie seigneur de Fontenay, *mentionné ci-devant*, *page* 675. fut tué à la bataille de Courtray en 1302.

Femme, JEANNE de Hodenc.

1. MATHIEU de Trie, sire de Vaumain, marêchal de France, qui suit.
2. GUILLAUME de Trie, évêque de Bayeux, puis archevêque & duc de Reims, pair de France, fût envoyé étant évêque de Bayeux avec Engueran de Marigny le 14. fevrier 1310. pour traiter l'alliance entre le roi de France & celui des Romains. Philippes de Marigny étant pourvû de l'archevêché de Sens, le roi supplia le Pape de conferer celui de Cambray que quittoit Philippes de Marigny à *Guillaume* de Trie, & lui écrivit une lettre à ce sujet qui contient son éloge. Il institua son heritier *Mathieu* de Trie son frere aîné. *Voyez son article tome II. de cette histoire*, *page* 10.
D
3. JEANNE de Trie, femme de *Raoul* de Harcourt III. du nom, seigneur d'Aurilly, d'Auvers & des Planches, fils de *Raoul* de Harcourt II. du nom, seigneur d'Aurilly, d'Auvers & des Planches, & d'*Alix* de Chartres. *Voyez tome V. de cette histoire page* 158.
4. AGNES de Trie, dame de S. Paer, plaidoit avec sa sœur, contre *Ide* de Rosny veuve de son frere en 1344.
5. MARGUERITE de Trie, dame de Longroy, fut mariée à N. seigneur de Longroy, le roi Charles *le Bel* lui remit le dernier mai 1325. une somme qu'elle devoit pour la garde sous-âge de *Jacquet* son fils seigneur de Longroy; il lui quitta aussi au mois de juin 1326. en consideration des services qu'elle avoit rendus à la reine, le tiers & *Danger* de ses bois d'Auteverne & de Danemois

qui étoient de son propre heritage, & lui donna l'année suivante au mois de juillet une somme de mille livres. Elle plaidoit avec sa sœur contre *Ide* de Rosny en 1344. A

PHILIPPES de Varennes, abbesse de Nôtre-Dame de Port-royal des Champs, morte le 6. décembre 1325. est nommée dans le necrologe de Port-royal *p.* 455. tante ou même sœur d'*Agnés* de Trie, qui fut abbesse aprés elle, & dans son épitaphe, elle est dite *sœur de Monsieur* Mahi *de Trie*, *marechaux de France.* On ne trouve pas cependant que la terre de Varennes ait été dans la maison de Trie. Elle pouvoit être sœur de la femme de Matthieu de Trie, mais en ce cas elle auroit dû se nommer d'Araines, ou la femme de ce maréchal devoit s'appeller de Varennes.

On trouve aussi AGNE'S de Trie, abbesse de Nôtre-Dame de Port-royal des Champs, morte le 15. avril vers l'an 1348. elle avoit fait retablir les lieux reguliers & les autres édifices de ce monastere, & lui avoit acquis pour plus de mil livres de nouveaux biens. *Voyez le necrologe de Port-royal p.* 155. B

VIII.

MATHIEU de Trie, seigneur de Vaumain, d'Araines &c. maréchal de France mourut sans enfans, comblé de gloire & d'honneurs le 26. novembre 1344. *Voyez son éloge dans la suite de ce chapitre* DES MARESCHAUX DE FRANCE.

I. Femme, JEANNE dame d'Araines, veuve de *Raoul* de Soissons, vicomte d'Ostel, (*a*) vendit avec son second mari au duc de Bourbon le 17. mai 1320. une maison qu'elle avoit à Paris, & acquit de *Jean* de Soissons prevost & chanoine de Reims, les terres de Cohan & de Colonges qui avoient appartenu à son premier mari, ensemble tout ce qu'elle tenoit en douaire, ce qu'il fit confirmer par le roi au mois de mai 1323. Elle fut aussi commise au mois de septembre 1324. pour distribuer une certaine somme au lieu des robes de la défunte reine Marie de Luxembourg.

(a) Tome II. de cette hist. p. 503.

II. Femme, IDE de Mauvoisin de Rosny, veuve de *Jean* III. du nom comte de Dreux, (*b*) seigneur de Montpensier, & fille de *Guy* de Mauvoisin IV. du nom, seigneur de Rosny, & de *Laure* de Ponthieu, fut mariée le 2. septembre 1332. C *Matthieu* de Trie lui assigna en douaire le 17. mars 1334. les terres de Vaumain, Liencourt, Ronquerolles & Barneuil avec celle de Cany & de Caniel, s'il en avoit enfans, outre six cens livres de rente sur la terre de Beine. Il lui donna encore au mois de juin 1335. la terre d'Araines qui lui étoit demeurée par la transaction qu'il avoit faite avec Robert Sorel; il obtint du roi en 1338. qu'elle pût joüir des 2000. liv. de rente qu'il prenoit sur les terres de Cany & de Caniel, si elle le survivoit, ce qui lui fut confirmé le 17. mars 1339. Ils octroyerent ensemble en 1340. la charte de la loi & commune de la ville d'Aust où son pere étoit enterré. Elle survêcut long-tems son mari, & le roi Jean lui confirma la jouissance des terres de Cany & de Caniel au mois d'aoust 1352. & elle mourut en 1375.

(b) Tome I. de cette hist. p. 429.

Il paroît par un acte passé à Gisors le samedi 3. octobre 1450. que la seigneurie de Chambors au Vexin François a été anciennement possedée par *noble & puissant homme messire Hugues* de Trie chevalier, puis par *Henry* de Trie l'un de ses descendans lequel n'eut de *Jeanne* de Levemont sa femme, qu'une fille nommée *Guillemette* de Trie mariée l'an 1450. à *Guillaume* le Sueur, écuyer à qui elle porta la seigneurie de Chambors. D Cette terre a passée depuis dans la maison de la Boissiere, dont les armes sont de sable au sautoir d'or, par le mariage de *Jacqueline* le Sueur, petite fille de *Guillemette* de Trie, avec *Guillaume* de la Boissiere, écuyer seigneur de Kergournesec & de la Grange en Bretagne, qu'elle épousa par contrat du lundi 28. décembre 1528. de cette alliance descendent au sixiéme degré *Guillaume* de la Boissiere, seigneur de Chambors, capitaine au regiment colonel general de cavalerie, vivant en 1730. & *Joseph-Jean-Baptiste* de la Boissiere son frere, écuyer du roi, marié avec dispense le 15. juin 1717. à *Anne-Angelique* de la Fontaine-Solart sa cousine germaine morte le 1. janvier 1729. laissant *Yves-Jean-Baptiste* de la Boissiere né le 4. janvier 1726.

GUILLAUME de Trie, clerc du roi, donna quittance le mardi aprés la S. Luc 1344. au bailly de Roüen de 60. livres tournois pour l'expedition & délivrance des causes de l'échiquier de la S. Michel précedent, à laquelle il étoit commis par le duc de Normandie. *Biblioteque du roi, cabinet de M. de Gaignieres.*

AUBERT de Trie, conseiller du roi, bailly de Caux, & commis par le roi avec d'autres de ses conseillers pour oüir & déterminer comme en lieu d'échiquier de Normandie à Rouen les causes de plusieurs personnes, y donna quittance le 18. juin 1380. de 138. liv. sur ses gages, à 3. francs d'or par jour, son sceau représente un chevron accompagné de 3. besans, ou roses, ou peut-être annelets, deux lions pour supports avec un petit oiseau (ce semble) dans le vol, au tour est écrit *Aubert de Trie. Ibid.*

B GIRART de Trie, l'un des 24. écuyers de la compagnie de Lancelot Rogre, écuyer, qui fit montre à Exodun le 24. juillet 1426.

BRANCHE DE PILLAVOINE.

§. I.

C SUR une lame de cuivre trouvée dans la chapelle sousterraine de l'église de S. Martin du Coudray, on lit cette inscription, *Anno M. CCCC. LX. restituit hoc altare Martinus dictus panis avenarum dominus de Jeusosse & de Villarceaux, ex voluntate patris & avi de Trie dicti Lohier.* Ce qui donne lieu de croire que Martin, *dit* Pillavoine, pouvoit être de la maison de Trie. On trouve quelques-uns de ses descendans nommés indifferemment de Trie & de Pillavoine, lesquels portoient pour armes d'or à la bande d'azur: mais comme le surnom de Pillavoine est plus frequent dans les titres de cette branche, dont on n'a point trouvé la jonction avec les seigneurs de Trie, nous la rapporterons sous le nom de Pillavoine, & nous commencerons suivant leur production par

I.

D MARTIN *dit* Pillavoine, écuyer, seigneur de Jeusosse, qualifié fils & petit fils de N. de Trie, *dit* Lohier, dans l'inscription *mentionnée ci-dessus.*

Femme, JEANNE de Trie, dame du Coudray & de Villarceaux, fille de *Jacques* de Trie, seigneur de Roulleboise, & de *Caterine* de Fleurigny, *mentionnée cy-devant, page* 675. Etant veuve, elle fit donation le 29. août 1487. à *Guillaume* & *Jean* de Pillavoine, écuyers, ses fils, d'une rente de 120. liv.

1. GUILLAUME *dit* Pillavoine, seigneur de Villarceaux, qui suit.
2. JEAN *dit* Pillavoine, mentionné dans la donation de sa mere du 29. août 1487.
3. ROBINE-THOMASSE *dite* Pillavoine, femme de *Guillaume* de Goullay, lequel partagea avec *Guillaume* dit Pillavoine son beau-frere, les biens de *Martin* dit Pillavoine, le 1. octobre 1487. Elle plaidoit en 1491. contre *Jean* de Valliquerville & *Anne* de la Roche sa femme, suivant leur procuration du 16. septembre de la même année, où elle est nommée indifferemment *damoiselle Robine de Trie, sœur de Guillaume de Pillavoine, & damoiselle de Pillavoine.*

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

A

I I.

GUILLAUME *dit* Pillavoine, écuyer, seigneur de Villarceaux, du Boulay-Thierry, d'Omerville, de Jeufosse, du Coudray, de Chaussy, de Merés, d'Heneville, de la Route, vicomte hereditaire de Nogent-le-Roy, partagea le 6. novembre 1489. avec *Guillaume* de Goullay son beau-frere, les biens qui leur étoient échûs par la mort de *Jeanne* de Trie. Il testa le 19. janvier 1503. & mourut en 1508.

Femme, MARIE Hamelin.

1. GUILLAUME de Pillavoine, dit *le jeune*, seigneur de Villarceaux, d'Omerville, &c. fit un accord le 12. mars 1542. & étoit mort l'an 1544. Il avoit fait rebâtir l'église du prieuré de Villarceaux, sur le vitrage de laquelle il est représenté armé, le visage découvert, à genoux sur un oratoire, tenant d'une main une église qu'il offre à Dieu, derriere lui sont une femme & quatre filles à genoux. Sur l'oratoire sont des armes d'azur à la bande d'or, & au bas est écrit : *l'an* 1524. *par Villarceaux mon fondateur, de fonds en comble fut reédifiée.* Au dehors de l'église sont les mêmes armes avec une couronne de comte, 2. lions pour supports, & deux écussons accostés, l'un chargé d'une bande surmontée d'un lion, l'autre parti d'un lion & d'une bande. Par arrêt du parlement de Paris du 5. juin 1674. il fut ordonné que les prieure & religieuses de Villarceaux, y rétabliroient cette figure & ces armes qui en avoient été ôtées. B
2. NICOLAS de Pillavoine, mort sans enfans aprés l'an 1527.
3. PHILIPPES de Pillavoine partagea avec ses freres & sœurs la succession de leur pere & mourut sans enfans en 1527.
4. PIERRE de Pillavoine, curé d'Omerville mort en 1550.
5. HECTOR de Pillavoine mort jeune.
6. RICHARD de Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.
7. MADELENE de Pillavoine épousa le 29. novembre 1522. *Jacques* de Mornay, seigneur d'Ambleville, grand louvetier de France, fils de *Guillaume* de Mornay, seigneur d'Ambleville & de *Tristanne* d'Auquoy. Elle porta par ce mariage dans la maison de Mornay les terres de Villarceaux, de Chaussy, d'Omerville, de Jeuffosse, &c. dont elle herita à l'exclusion de ses neveux, representation n'ayant pas lieu dans la coûtume de Senlis où ces terres sont situées. Elle portoit les armes de Trie, comme on le voit au-dessus d'une des portes de l'église de Chaussy, paroisse de Villarceaux, où il y a une écusson parti de Mornay & de Trie. Dans la même église il y a deux statuës des SS. Crespin & Crespinien ; au bas de l'une est un écusson écartelé au 1. & 4. d'or à la bande d'azur, au 2. & 3. d'argent au lion de gueules, au bas de l'autre est un écusson parti au 1. parti aussi d'argent au lion gueules & d'or à la bande d'azur, au 2. d'argent à la bande de gueules fuzelée d'or. Enfin aux vitres de la grande salle du château de Villarceaux on voit un écusson coupé en chef d'or à la bande d'azur, en pointe d'argent au lion de gueules. *Voyez cy-devant page* 291. C
8. ANNE de Pillavoine, femme de *Robert* de Cantiers, écuyer, seigneur du Rueil.
9. MARIE de Pillavoine fut enterrée à Ormerville, où on voit sa représentation sur une pierre avec cet épitaphe en métail brun. *Cy gist noble damoiselle* Marie *de Trie, dame de Ceans en son vivant, fille de noble homme seigneur de Ceans & de la Forest. 2. & du Vellors au païs de Poitou, qui trepassa le vingt-cinquiéme jour d'aoust* 1525. D
10. JEANNE de Pillavoine, femme d'*Etienne* de la Garenne, écuyer, seigneur de Noés.
11. N... de Pillavoine.

I I I.

RICHARD de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray, de Merès, &c. mourut en 1527.

Femme, ANTOINNETTE de Gaudechart, dame de Betencourt & de Bachevillers, fille de *Philippes* de Gaudechart, écuyer, seigneur de Bachevillers, & d'*Antoinette* de Chaumont, étoit mariée en 1520. & partagea le 13. mars 1526. avec *Antoine* de Gaudechart son frere, étant veuve & ayant la garde-noble de ses enfans, elle

elle obtint un arrêt du Parlement de Paris le 10. mars 1547 sur les differens qu'elle avoit avec *Madelene* de Pillavoine, femme de *Jacques* de Mornay, fit une échange avec Mathurin le Noble le 11. avril 1548. & mourut en 1550.

A 1. QUENTIN de Pillavoine, vicomte hereditaire de Nogent-le-roi, transigea avec ses deux freres, & sa sœur le premier octobre 1550. sur les differens qu'ils avoient avec *Madelene* de Pillavoine leur tante, tant pour le partage de la succession de *Guillaume* de Pillavoine, seigneur de Villarceaux leur oncle, que pour celle de *Guillaume* de Pillavoine, & de *Marie* Hamelin leur ayeul & ayeule. Il fut tué à la bataille de Jarnac en 1569.

Femme, ANTOINETTE de Marolles, fille de *René* de Marolles, chevalier, seigneur de Clere & de Longaunay, & d'*Anne* de Chasteauchâlon, fut mariée par contrat du 13. octobre 1555. & se remaria avant le 11. Juin 1576. à *Jean* de Gourdon, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

ANNE de Pillavoine, dame du Boulay-Thierry, femme de *Richard* de Morteaux, seigneur de Vigny & de Boisjerôme. Son contrat de mariage fut fait par arrêt du parlement de Paris, du consentement de son oncle & tuteur, & malgré le refus de consentement d'*Antoinette* de Marolles sa mere: cet arrêt fut rendu le 15. octobre 1584. Elle vivoit avec son mari le 9. novembre 1596. & eut pour fils *Jacques* de Morteaux, seigneur de Vigny & de Lougormes, vivant en 1623.

B 2. BARTHELEMY de Pillavoine, seigneur de Boisemont, qui suit.

3. GUY de Pillavoine, est qualifié seigneur des *deffens*, dans la transaction du premier octobre 1550.

4. MARGUERITE de Pillavoine, femme de *Richard* de *Collogon*, seigneur de Toury, suivant la même transaction; il fut assassiné en 1555.

IV.

BARTHELEMY de Pillavoine, seigneur de Boisemont, du Coudray, &c. gouverneur & lieutenant pour le roi de la ville de Vernon dès le 27. novembre 1568. Le roi Charles IX. par lettres du 18. janvier 1570. lui confirma le droit de Franc-usage en la forest de Lions accordé dès l'an 1355. par Charles duc de Normandie, dauphin de Viennois, comte de Poitou, au seigneur du *Coudray* pour toûjours & à perpetuité; il fit hommage du fief du Coudray, mouvant de la seigneurie de
C Gisors à Isambert, seigneur du Bosc-d'Ennebout, & de Gisors le 25. juin 1574. & contesta la tutelle d'*Anne* sa niece à *Antoinette* de Marolles. Le roi Henri III. lui écrivit deux lettres les 11. juin & 5. novembre 1576. pour l'engager à laisser le bail & gouvernement de sa niéce à *Jean* Gourdon, à qui sa majesté l'avoit accordé; il n'eut pas d'égard à cette recommandation; sa niéce fut mise pensionnaire au prieuré de Poissy & il en eut la tutelle par acte de douze parens assemblés, en vertu d'une ordonnance du bailly de Chartres du 26. aoust 1577. Il fut un des deux députez de la noblesse du baillage de Gisors, le 17. juillet 1577. pour se trouver à la reformation de la coûtume de Normandie. Louise de Brezé, veuve de Robert de la Marck duc de Bouillon le nomma l'un des executeurs de son testament, suivant une lettre de Guillaume Robert de la Marck, duc de Bouillon du 28. décembre 1578. Il est qualifié seigneur de Boisemont dans l'inscription d'une des cloches du Coudray qu'il avoit tenuë & nommée l'an 15.. & vivoit lors du mariage de *Georges* son fils. La Roque, histoire d'Harcourt, *tome* 1. *page* 192. dit que depuis que la terre de Boisemont est passée dans la maison de Pillavoine, elle prit les armes de Boisemont.

D Femme, LEONORE d'Estivaux, fille de *Philippes* d'Estivaux, écuyer, seigneur de Chastillon-sur-Bar & de Neuville, & d'*Antoinette* Deslaire, fut mariée par contrat du 4. avril 1551. & étoit morte lors du mariage de *Georges* son fils.

1. RICHARD de Pillavoine mort sans enfans.

2. GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, qui suit.

3. CATERINE de Pillavoine, épousa le 28. juin 1572. *Louis* le Velu, écuïer seigneur du Buisson. Ils étoient morts l'an 1595,

4. JEANNE de Pillavoine, fut mariée après la mort de ses pere & mere du consentement de *Georges*, seigneur de Boisemont son frere, par contrat du 17. février 1597. à *Charles* d'Aufseville, écuyer, seigneur de Bellefosse.

V.

A

GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, est nommé *Georges de Trie*, dit *Loyer*, *seigneur du Coudray & de Leomeny*, dans l'inscription de la Cloche, tenuë par son pere. Il fit un achapt d'heritages le 3. decembre 1593. & reprit le procés que son pere avoit commencé contre *Jean* de Gourdon & *Antoinette* de Marolles au sujet de 120. liv. de rente, restant de 150. liv. accordées en 1487. à *Thomasse* de Pillavoine, femme de *Guillaume* de Goullay pour le droit qu'elle pouvoit pretendre dans les successions de *Martin* de Pillavoine, & de *Jeanne* de Trie ses pere & mere. Cette rente assise sur le Boulay-Thierry étoit échuë a *Oriane* & *Esperance* le Bon, arrieres petites filles de *Thomasse* de Pillavoine & de *Guillaume* de Goullay, elles l'avoient venduës à *Jean* de Gourdon, qui par là pretendoit absorber entierement la terre du Boullay-Thierry quoi qu'elle valut plus de 4000. de rente, il fut ordonné par arrests du parlement des 2. aoust & 9. novembre 1596. que *Georges* de Pillavoine, écuyer seigneur de Boisemont & du Coudray, Jean de Mornay, seigneur d'Ambleville, Louis de Mornay son frere, seigneur de Villarceaux, & *Anne* de Pillavoine, dame du Boullay-Thierry, femme de *Richard* de Morteaux, seigneur de Vigny, consigneroient entre les mains de Pierre Paris, commis au greffe 2500. écus sol pour demeurer quittes & dechargés de *bailler aucune assiette feodale ausdits de Gourdon & de Marolles sa femme sur les terres & successions de feue Jeanne de Trie.* Il comparût à l'assemblée des états tenus à Roüen le 14. novembre 1611. au nom B de la noblesse de Gisors qui l'avoit deputé le 4. du même mois, & est qualifié, *seigneur de Boisemont, de Frenelles, du Coudray, de Fontenil, de Sudoyer, des Dessens & de Pommereuil en partie*, dans un hommage qu'il reçut le 28. juillet 1617. Il mourut à Evreux le 9. octobre 1618. suivant l'ordonnance du lieutenant general d'Evreux qui sur la requisition de *Philippes*, *Claude*, *Edme* & *Charles* de Pillavoine, fils de Georges leur permet de faire son inventaire & de transporter son corps à Boisemont lieu de sa sepulture

Femme, CATERINE de Salemanque, fille d'*André* de Salemanque, écuyer, seigneur de Lormaye, & de *Blanche* de *Collogon*, fut mariée par contrat du 31 août 1582. Elle est nommée avec son mari dans l'inscription de la cloche du Coudray, & étoit morte lors du mariage de son fils aîné.

1. PHILIPPES de Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.
2. EDME de Pillavoine, seigneur de Boisemont, dont la posterité *sera rapportée* §. II.
3. CLAUDE de Pillavoine, partagea la succession de son pere, avec ses freres le 30. octobre 1619. C
4. CHARLES de Pillavoine, seigneur du Deffend, dont les descendans se trouveront §. III.
5. MARIE de Pillavoine, vivante en 1629.
6. Autre MARIE de Pillavoine, fit une donation à *Georges* seigneur du Deffend son neveu le 31. mars 1663.
7. LEONORE de Pillavoine, épousa par contrat du 6. juillet 1618. *François* Quesnon, écuyer seigneur de la Sansonniere, fils de *François* Quesnon, écuyer seigneur de Viverers.

VI.

PHILIPPES de Pillavoine, seigneur du Coudray, de Frenelles, & du fief de D Fontenil, partagea avec ses freres le 30. octobre 1619. reçut la même année un hommage de Pierre Voisin, seigneur de la Haizette, fut nommé le 7. novembre 1630. par les nobles du baillage de Gisors pour comparoître en leur nom, à la tenuë des états de Normandie convoquez à Roüen, & étoit mort lors du mariage de son fils aîné.

Femme, ANNE Bouthier, fille de *Gilles* Bouthier, chevalier seigneur de Château-d'Assi, & de *Claude* de Villetain, fut mariée par contrat du 12. septembre 1609. & étoit tutrice de ses enfans le 20. novembre 1637.

1. FRANCOIS de Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.
2. LOUIS de Pillavoine, religieux prieur de S. Nicolas de Breteuil, fut chargé

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

d'une procuration d'*Anne* Bouthier sa mere, pour le contrat de mariage de *François* de Pillavoine du 1. décembre 1637.

A' 3. CHARLES de Pillavoine, écuyer fut present à ce contrat comme cadet, & fut depuis religieux de l'ordre de S. Augustin en l'abbaïe de S. Vincent aux bois, diocese de Chartres

4. CATERINE de Pillavoine.

5. MARIE de Pillavoine, religieuse Ursuline aux Andelis.

6. ANNE de Pillavoine, religieuse Ursuline à Gisors.

7. MARGUERITE de Pillavoine, femme de *Louis* de Quenouille, écuyer seigneur de Faverolles & de la Vallée, étoit veuve en 1666.

VII.

B FRANCOIS de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray, est qualifié lieutenant au regiment du baron d'Annevoux dans son contrat de mariage. Il eut dans la suite commission de capitaine au regiment d'infanterie de Lannoy le 16. mars 1638. & dans celui de Bretagne le 8. mars 1641. Il reçût un aveu le 14. juillet 1666. comme seigneur & patron du Coudray, & des fiefs de Fontenil & du Sudoyer, & étoit mort le 29. octobre suivant.

Femme, CATERINE Sublet, fille de *Jean* Sublet, écuyer, seigneur de Vivaret, major du regiment de Navarre, & de *Barbe* Ullard, fut mariée par contrat du 1. decembre 1637. & établie tutrice avec la garde noble de ses enfans, par acte passé au baillage de Gisors le 29. octobre 1666. Elle produisit ses titres de noblesse devant M. Barin de la Galissonniere intendant en Normandie, & ses enfans furent declarés *nobles d'ancienne race*, par ordonnance du 5. decembre 1668. Elle ratifia le contrat de mariage de *Charles* son fils le 7. fevrier 1672.

C 1. FRANÇOIS de Pillavoine, se qualifioit seigneur de Breauté, & avoit vendu le 2. octobre 1669. le fief du Coudray à *Charles* son frere, duquel il ratifia le contrat de mariage le 21. janvier 1672. Il mourut sans alliance en 1695.

2. CHARLES de Pillavoine, seigneur du Coudray qui suit.

3. PHILIPPES de Pillavoine, mineur en 1666. ratifia sous le titre de chevalier du Coudray, le contrat de mariage de son frere, le 20. avril 1672.

4. GEORGES de Pillavoine, écuyer, étoit mineur en 1666.

Femme, MARIE Lizarde.

I. PIERRE de Pillavoine, garde du corps du roi, n'étoit pas marié au mois de novembre 1707.

II. MICHEL de Pillavoine, curé d'Ennancourt le Sec, près Chaumont.

III. MARIE de Pillavoine, batisée le 20. septembre 1683. fut reçûë à S. Cyr au mois d'août 1695. & étoit pensionnaire à Villarceaux en 1722.

IV. MARIE-GABRIELLE de Pillavoine, batisée le 20. août 1686. fut reçûë à S. Cyr au mois de juin 1694. & n'étoit pas mariée en 1707.

5. JEAN de Pillavoine, mineur en 1666. mourut au service.

6. GILLES de Pillavoine, prêtre, mort en 1707.

7. CATERINE de Pillavoine, mineure en 1666. épousa *Jean* de Mailly vivant en 1707.

D 8. ANTOINETTE de Pillavoine, n'étoit pas mariée en 1707.

VIII.

CHARLES de Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray & du fief du Sudoyer, lieutenant de cavalerie dans le regiment des Cuirassiers du roi, & l'un des deux cent chevaux legers de sa garde, eut commission de capitaine reformé dans le regiment d'infanterie sous le nom du pape pour le secours de Candie le 11. septembre 1669. & reçût un aveu de David d'Aussy, écuyer, seigneur de la Garenne, le 9. juillet 1682.

Femme, GENEVIEVE Mareuil, fut mariée par contrat du 14. octobre 1671. & mourut en 1699.

1. CHARLES de Trie-Pillavoine, seigneur du Coudray, qui suit.

2. FRANÇOIS de Trie-Pillavoine, curé de Velizy sur Ursine dans le parc de Meudon, ceda à *Charles* son frere aîné, tous ses droits successifs maternels, & renonça

à tous droits de legitime du chef de son pere sur la terre du Coudray, le 12. avril 1703. Il vit en 1730.

3. JACQUES de Trie-Pillavoine, garde marine, tué à la bataille de Vigo, au mois d'avril 1703.
4. GEORGES-AMBROISE de Trie-Pillavoine, curé du Coudray, puis chanoine en l'église collegiale des Andelis, vivant en 1730.
5. CHARLES de Trie-Pillavoine, curé du Coudray, vivant en 1730.
6. PIERRE de Trie-Pillavoine, benedictin de la congregation de S. Maur.
7. MICHEL de Trie-Pillavoine, *dit* le chevalier du Coudray, *sera rapporté aprés son frere aîné.*
8. ANGELIQUE-GENEVIEVE de Trie-Pillavoine, née le 1. juin 1676. fut reçûë à S. Cyr le 9. mars 1686. & mariée en 1698. à *Damien* le Vaillant, écuyer, seigneur de Loriot.
9. MARIE-GENEVIEVE de Trie-Pillavoine, batisée le 29. octobre 1678. fut reçûë à S. Cyr avec sa sœur, & depuis religieuse aux Ursulines de la ruë S. Jacques à Paris. Elle vivoit en 1723.

I X.

CHARLES de Trie-Pillavoine, écuyer, seigneur du Coudray, & des fiefs de Fontenil & de Sudoyer, batisé le 28. septembre 1672. a repris le nom & les armes de Trie. Il a été soubrigadier des gardes du corps du roi de la compagnie Ecossoise, puis chevalier de S. Louis, & reçût neuf blessures à la bataille de Ramillies en 1706. ce qui l'obligea de se retirer du service avec 600. liv. de pension du roi. Il vit en 1730.

Femme, ELIZABETH Lallemant, fut mariée par contrat du 12. avril 1703.

MARIE-CATERINE-ELIZABETH de Trie-Pillavoine.

I X.

MICHEL de Trie-Pillavoine, *dit* le chevalier du Coudray, a repris comme ses freres le nom & les armes de Trie. Il a été mousquetaire du roi en sa premiere compagnie, & s'est retiré.

Femme, CATERINE le Mosnier, veuve de *Nicolas* de la Barre, seigneur de Nanteuil, sous-brigadier des Mousquetaires du roi de la seconde compagnie, fut mariée le 10. fevrier 1722.

1. MICHEL-NICOLAS de Trie-Pillavoine, né aux Andelis le 13. avril 1723.
2. JACQUES-MAXIMIN de Trie-Pillavoine, né au mois d'août 1724.

§. II.

SEIGNEURS DE BOISEMONT.

V I.

EDME de Pillavoine, seigneur de Boisemont, fils de GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, & de CATERINE de Salemanque, *mentionnez cy-devant, page* 682. eut commission du roi le 19. mai 1635. pour lever une compagnie de cent mousquetaires à cheval sous les ordres du sieur de Mahé, mestre de camp d'un

d'un regiment de 500. Mousquetaires à cheval. Il étoit gouverneur & commandant pour le roi à Rambervilliers l'an 1637. & capitaine de dragons lorsqu'il obtint des
A lettres d'état les 7. octobre 1637. & 23. fevrier 1638. contre *Charles* de Pillavoine, qui poursuivoit l'adjudication de la terre de Boisemont. Il passa depuis en Portugal en qualité de colonel d'un regiment de cavalerie pour le service du roi: au retour ayant été obligé de relacher en Irlande, il passa en Angleterre, où il fut arrêté prisonnier sous pretexte qu'il étoit catholique & conduit à Londres par les troupes du parlement, avec perte entiere de son équipage. Durant les guerres civiles, il servit dans les troupes du parlement & de l'hôtel de ville de Paris, suivant deux commissions à lui adressées par le marquis de la Boulaye maréchal de camp, puis lieutenant general dans le même parti, l'une du 15. fevrier 1649. pour aller commander au château d'Amblinvilliers vers Longjumeau, l'autre du 20. mars suivant, pour aller commander au château de Darville, proche le Bourg-Dorville à deux lieuës de Montmirel.

I. Femme, ANNE Regnard, fille de *Nicolas* Regnard, conseiller secretaire du roi, tresorier de France & general des finances à Paris, & de *Caterine* Jacquart, fut mariée le 28. fevrier 1621. & mourut peu aprés.

II. Femme, CLAUDE Regnard, sœur d'*Anne* Regnard, fut mariée avec dispense par contrat passé à Paris le 27. fevrier 1623.

1. & 2. PHILIPPES & ANTOINE de Pillavoine, morts jeunes.
3. NICOLAS de Pillavoine, seigneur de Boisemont, qui suit.
B 4. ANNE de Pillavoine, *dite* de Boisemont, fut presente en cette qualité au contrat de mariage de *Charles* de Pillavoine, seigneur du Coudray son cousin le 14. octobre 1671. & mourut sans avoir été mariée.
5. CATERINE de Pillavoine, presente avec sa sœur au même contrat, épousa depuis N... de Pougues, écuyer seigneur du Fay & de Villandry, commandant dans la basse ville de Calais.
6. MARIE de Pillavoine, morte sans avoir été mariée.

VII.

NICOLAS de Pillavoine, écuyer seigneur de Boisemont, mort en 1686.

Femme, MARGUERITE le Courtois, fille & heritiere en partie de *Jean* le Courtois, conseiller du roi, & de *Marguerite* Moislon, fut mariée par contrat du 30. sep-
C tembre 1665. & mourut au Boispreaux prés Ecouis en Vexin le 30. décembre 1725. agée de 88. ans.

1. & 2. N. & N. de Pillavoine, tués au service du roi.
3. CHARLES-PIERRE de Pillavoine, chevalier seigneur de Boispreaux, ancien capitaine au regiment de Soissonnois vivant en 1726.
4. GENEVIEVE de Pillavoine, femme de N. Gonord & mere de *Jean-Marc-Antoine* Gonord, maître des comptes à Rouen, baptisé le 27. fevrier 1693.

§. III.

D

SEIGNEURS DU DEFFEND.

VI.

CHARLES de Pillavoine, écuyer seigneur du Deffend, quatriéme fils de GEORGES de Pillavoine, seigneur de Boisemont, & de CATERINE de Salemanque, *mentionnés cy-devant p.* 682. étoit âgé de 17. ans en 1613. & fut

déclaré exempt du droit des francs-fiefs par jugement des commiſſaires generaux deputés en la generalité de Roüen le 11. mars 1641. A

Femme, ELISABETH Pougnant, fille de *Nicolas* Pougnant, écuyer ſeigneur de Folleville & de Beſdaux, avocat au parlement de Roüen, & de *Jeanne* Durand, fut mariée le 28. janvier 1629. & mere de.

VII.

GEORGES de Pillavoine, écuyer ſeigneur du Deffend, fut baptiſé le 30. novembre 1629. & émancipé en 1649. *Marie* de Pillavoine, lui fit une donation le 31. mars 1663. & il eut acte de la repreſentation de ſes titres de nobleſſe devant M. de la Galiſſonnierre, intendant à Roüen le 5. décembre 1668.

Femme, MARIE de Mahaut, fille de *Pierre* de Mahaut, écuyer ſeigneur de Tierceville, & de *Louiſe* de Hanivel fut mariée le 9. octobre 1664. & eut pour fils.

VIII.

B

GUILLAUME de Pillavoine, écuyer ſeigneur du Deffend & de Montperreux, baptiſé le 18. janvier 1677. fut tué étant capitaine de dragons dans le regiment de Mornein à la bataille d'Almanſa en Eſpagne le 25. avril 1707.

Femme, ANTOINETTE de Cougny, fille d'*Edme* de Cougny, écuyer ſeigneur de Vaux, & de *Françoiſe* du Bus.

1. ELIE de Pillavoine, écuyer ſeigneur du Deffend.
2. MARIE de Pillavoine, née le 22. & baptiſée le 27. fevrier 1697. fut reçuë à S. Cyr au mois de novembre 1707. puis religieuſe à Gomerfontaine.

C

Lozangé d'or & de gueules.

XXVII.

D

JEAN des Barres, chevalier, ſeigneur de Chaumont-ſur-Yonne, conſeiller du conſeil étroit du roi, fut envoyé en 1311. avec Anſeau de Joinville & Simon de Menou, pour la guerre qui ſe faiſoit en Lorraine contre le duc, au ſujet de Paſſavant en Argonne; & lorſque le roi ſe fut mis en poſſeſſion de la terre de Donzy, confiſquée ſur le comte de Flandres, il le préſenta au mois de mars 1314. à l'évêque d'Auxerre pour lui en faire hommage en ſa place. Depuis en conſideration de ſes ſervices il l'éleva à la dignité de maréchal de France en 1318. au lieu de *Jean* de Corbeil, dit *de Grez*; le commit avec le chancelier & Pierre de Galart, Maître des albalêtriers le 27. ſeptembre 1319. pour aller de ſa part vers Robert III. du nom, comte de Flandres, l'ajourner à comparoître en perſonne à Paris au jour de Noël ſuivant. Le roi lui fit don par lettres du 19. janvier de la même année d'une rente de cinq cens livres pariſis, à prendre tant qu'il tiendroit l'office de maréchal de France, ſur la terre & les hommes taillables de Pontbelin, laquelle rente lui fut depuis aſſiſe ſur celles d'Evry, d'Iſles & autres au bailliage de Troyes; & ſur le refus que lui faiſoit le rece-

veur de Champagne de l'en laiſſer joüir, il obtint arreſt en ſa faveur à la chambre des comptes le 19. mars 1321. Le roi lui donna encore par lettres du 6. octobre 1322. une ſomme de douze cens cinquante livres.

A Il avoit épouſé *Heliſſans*, dame de Chaumont-ſur-Yonne, fille unique & heritiere de *Guillaume* ſire de Prunay, & de *Gillette* ſa femme avec laquelle il affranchit en 1321. un de ſes hommes de corps de Foucheres: elle vivoit encore en 1347. lorſqu'elle & *Pierre* des Barres, chevalier, ſon fils, affranchirent de toute ſervitude leurs hommes de Chaumont & de Villeblouyn, ce que *Alaïs*, femme de ce *Pierre*, confirma avec *Guillaume* & *Guy* des Barres ſes enfans. *Jean* des Barres, ſeigneur de Chaumont-ſur-Yonne, qui obtint au mois de janvier 1328. l'amortiſſement d'une rente pour la fondation d'une chapelle en ſon chaſteau de Chaumont, peut auſſi avoir été ſon fils.

B

D'or à la bande d'azur.

C

XXVIII.

MATHIEU de Trie, ſeigneur d'Araines, de Vaumain, &c. eut de grands differends en 1315. avec le comte d'Aumale, juſqu'à en venir aux mains; ils ne furent terminez que par l'autorité du roi. Il fut élevé à la dignité de Maréchal de France vers l'an 1320. fut conſeiller du conſeil étroit du roi l'année ſuivante, & aſſiſta au ſacre du roi Charles *le Bel*. Edoüard comte de Bar, le donna pour caution en 1323. du mariage propoſé d'Henry ſon fils aîné, avec la fille aînée de Jean roi de Bohême. Les terres de Cany & de Caniel lui furent données au mois de juin 1324. pour en jouir lui & ſa femme leur vie durant, ſous la valeur de deux mille livres; mais comme elles n'étoient pas de ce revenu, la prévôté d'Arches en Normandie y fut jointe pour ſupplement en 1325. Cette liberalité de ce prince ne l'empêcha pas de lui donner encore en conſideration de ſes ſervices, une ſomme de dix mille livres, dont il fut payé d'une partie, & l'autre fut aſſignée ſur la ville de Montauban le 30. juin 1324. & au mois de novembre ſuivant, le roi lui fit payer une ſomme de quinze mille livres, au lieu du revenu de toutes ſes monnoyes qu'il lui avoit accordé pendant douze jours, & encore une ſomme de quatre mille livres au mois de D mars ſuivant, & le nomma l'un des executeurs de ſon teſtament fait cette même année. Il fut envoyé en Gaſcogne en 1324. 1325. & 1326. pour la guerre qui s'y étoit émûë contre les Anglois & Flamans, & fut l'un des commiſſaires du roi pour le traité de paix avec l'Angleterre fait à Paris le 31. mars 1326. aſſiſta au ſacre du Roi Philippes *de Valois* le jour de la Trinité 1328. étant accompagné de treize chevaliers & de cinquante-quatre écuyers, qu'il tint pendant ſeize jours à Reims. Il reçut pluſieurs liberalitez de ce prince, ainſi qu'il en avoit eu du roi ſon predeceſſeur; fut l'un des temoins de l'hommage qu'Edouard III. roi d'Angleterre lui rendit pour le duché de Guyenne à Amiens le 6. juin 1329. & l'un des commiſſaires envoyez à Cambray, pour terminer les differends qui étoient entre le comte de Flandres & le duc de Brabant au ſujet de la ville de Malines, qui furent reglez le 2. aouſt 1334. En 1337. étant à Rouen il s'obligea avec pluſieurs grands ſeigneurs

du royaume, de fournir au roi certain nombre de gendarmes pour la conquête d'Angleterre. Au mois de novembre de la même année le roi lui accorda, en considération de ses services, cinq cens livres de rente, à prendre sa vie durant sur son tresor, au lieu d'une pension de mille livres qu'il lui avoit donnée à volonté A
dés l'an 1335. Il se trouva és années 1337. 1338. & 1339. aux assemblées qui se firent devant Tournay & sur les frontieres de Flandres & de Haynault, avec plusieurs autres grands seigneurs du royaume; & y fut encore envoyé avec le marêchal Bertrand en la compagnie du connêtable de France, lieutenant du roi en ces parties avant la venuë du duc de Normandie, ayant en sa compagnie deux chevaliers à banniere, dix-sept autres sans banniere, & cent quatre-vingt écuyers montez & reçus à Arras le 27. mars 1339. qui servirent jusques au 27. septembre suivant 1340. il donna quittance de 133. liv. 6. sols 8. den. le 14. novembre 1341. pour partie de la rente que le roi lui avoit assignée sur son tresor, son sceau est une bande. (*a*) Le roi l'établit encore son lieutenant general sur les frontieres de Flandres en 1342. & il mourut comblé de gloire & d'honneurs le 26. novembre 1344.

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Il étoit fils de *Renaud* de Trie, seigneur de Fontenay, *ses ancêtres sont rapportez cy-devant, page 661.* B

D'or au lion de sinople, armé, lampassé & couronné d'argent.

C

XXIX.

ROBERT Bertrand VII. du nom, baron de Briquebecq, vicomte de Ronchéville, chevalier, seigneur de Fontenay-le-Marmion & de Magneville, Marêchal de France & lieutenant du roi en Guyenne, Xaintonge, Normandie & Flandres, avoit été employé dans les affaires du roi dès l'année 1320. qu'il fut envoyé en Lorraine vers l'évêque de Verdun, dont il rendit compte l'année suivante; ensuite il alla en ambassade au mois d'août 1321. avec Jean Labbé, & Renaud de Lor, chevaliers, vers le roi de Bohême, ayans à leur suite pendant un mois 39. personnes & 25. chevaux. En 1325. le roi l'envoya en Normandie au baillage de Costentin pour garder les côtes de la mer, où il fut 47. jours. Ce fut vers ce temps qu'il fut élevé à la dignité de Marêchal de France; & la guerre étant survenuë en Guyenne contre les Anglois, il y fut envoyé avec le comte d'Eu, & y mena 210. hommes d'armes de sa compagnie: il prit le commandement de l'armée, & fut lieutenant general pour le roi és parties de Guyenne & de Xaintonge, aprés qu'Alfonse d'Espagne, seigneur de Lunel, en fut parti à cause de sa maladie. Il est qualifié D
Marêchal de France & lieutenant du roy en la guerre de Gascogne, dans un ordre qu'il donna au tresorier de la guerre à Agen le 1. juin 1327. son sceau un lion, l'écusson tenu par un homme armé ayant le casque en tête, & tenant de la main droite une épée haute. (*b*) En recompense des services qu'il avoit rendus, & des pertes & dommages qu'il y avoit faits, le roi lui donna une somme de cinq mille livres; & étant de retour, il fut envoyé à Bruges en Flandres au commencement de l'année 1328. & ensuite à Therouenne, où se devoit tenir une diette pour les Flamans. Le roi Philippes étant parvenu à la couronne, le manda pour assister à son sacre à Rheims, qui se fit le jour de la Trinité 1328. où il se trouva avec cinq chevaliers de sa compagnie, 42. écuyers, & 114. chevaux, pendant 14. jours; aprés quoi il fut dépêché au pays d'Aunis & de la Rochelle pour garder les côtes de la mer, & se trouva présent

(b) *Ibidem.*

A ſent à l'hommage qu'Edouard III. roi d'Angleterre rendit au même roi Philippes *de Valois* dans Amiens le 6. juin 1329. Ce prince qui venoit de lui donner par ſes lettres du 1. mai une ſomme de deux mille livres, lui accorda un droit de foire pour ſa terre de Magneville en 1331. & un autre pour celle de Fontenay-le-Marmion en 1333. Il fut envoyé avec les ſeigneurs de Noyers, de Joinville & Guy Chevrier, chevaliers, en 1334. à Sainte Colombe prés Vienne en Dauphiné, d'où étant de retour, le roi le retint de ſon conſeil en 1335. à mille livres de penſion ſa vie durant: l'année ſuivante, il fut un des deputez de la nobleſſe de Normandie à la cour du roi, pour obtenir la confirmation des privileges & franchiſes du païs; enſuite choiſi par ce prince pour conclure à Paris un traité d'alliance avec Ferdinand, roi titulaire de Caſtille, & établi lieutenant du roi és marches de Bretagne. Il s'obligea avec pluſieurs grands du royaume qui ſe trouverent à Roüen en 1337. de fournir au roi certain nombre de gendarmes pour la conquête d'Angleterre; depuis és années ſuivantes il fut employé dans les armées du roi en Flandres & ſur les frontieres de B Haynault; ſe trouva à l'aſſemblée qui ſe tint devant Tournay; & étoit auec 16. écuyers en la compagnie du conneſtable, & du maréchal de Trie en l'Oſt de Bouvines en Flandres, avant la venuë du duc de Normandie, depuis le 4. avril juſqu au 1. octobre 1340. Il eut un grand differend avec le ſire de Harcourt, au ſujet du mariage de ſon ſecond fils avec la fille du ſeigneur du Molay-Bacon, que le ſire de Harcourt vouloit avoir pour ſon frere; cela alla juſques à tirer l'épée en préſence du roi, qui interpoſa ſon autorité pour les accorder. Il aſſiſta en 1344. à l'Echiquier que tint à Roüen Jean duc de Normandie, le dimanche avant l'Aſcenſion; & deux ans aprés le roi l'envoya au ſecours de la ville de Caën aſſiegée & priſe par les Anglois. En 1347. le roi lui donna mille livres de rente, à prendre ſur la garde des enfans du ſire d'Eſtouteville; mais il n'en jouit pas long-tems, car il étoit mort en 1348. comme il s'apprend des comptes de l'ordinaire du tréſor de ce tems-là.

C

GENEALOGIE DE BERTRAND.

I.

TOUSTAIN, ſeigneur de Baſtembourg & de Montfort ſur Riſle en Normandie, ſuivant Guillaume de Jumiege fut pere de

1. GUILLAUME Bertrand, baron de Briquebecq, qui ſuit.
2. HUGUES Bertrand, ſurnommé le Barbu ou à la Barbe, ſeigneur de Montfort ſur Riſle, duquel ſont deſcendus les ſeigneurs de Montfort ſur Riſle.
3. GILLE Bertrand, femme de *Geroüin* ſeigneur de Montreuil & d'Eſchaufour.

II.

GUILLAUME Bertrand, baron de Briquebecq vivoit en 1066. & eut pour fils.

III.

ROBERT Bertrand I. du nom, baron de Briquebecq, ſouſcrivit la fondation de l'abbaïe de la Trinité de Caën en 1082. & laiſſa.

IV.

ROBERT Bertrand II. du nom, baron de Briquebecq, qui tint avec Valeran comte de Meullent, le parti d'Euſtache comte de Bologne en Normandie, contre Henri comte d'Anjou, & fut tué en un rencontre dans un vallon prés la riviere d'Orne en 1138.

Femme, N. . . fille d'*Etienne*, comte d'Aumalle & d'*Hevoise* de Mortemer eut entr'autres enfans. A

V.

ROBERT Bertrand, baron de Briquebecq III. du nom, lequel suivant le registre de Philippes *Auguste*, reconnut devoir service de cinq chevaliers pour sa baronnie de Briquebecq.

Femme, N... fille aînée de *Jourdain* Tesson, seigneur de Tesson & de Cinglais, & de *Letice* de Constantin, fut mere de.

VI.

ROBERT Bertrand IV. du nom, baron de Briquebecq, seigneur d'Honnefleur, l'un des seigneurs de Normandie auquel le roi Louis VIII. fit écrire pour le couronnement de Louis son fils aîné en 1226. étoit mort en 1240. suivant un titre de l'abbaïe du Bec.

Femme, JEANNE de Trie, fille de *Jean* II. du nom, seigneur de Trie & de Moucy & d'*Alix* de Dampmartin. *Voyez cy-devant page 663.* B

1. ROBERT Bertrand V. du nom, baron de Briquebecq, qui suit.
2. GUILLAUME Bertrand, seigneur de Thury, ne laissa que deux filles dont l'une fut mariée à *Olivier* seigneur de Clisson.
3. ADELINDE Bertrand, femme de *Thomas* seigneur de Briqueville.

VII.

ROBERT Bertrand V. du nom, baron de Briquebecq, vicomte de Roncheville, seigneur de Honnefleur & de Fauguernon, connestable de Normandie donna en 1240. à l'abbaïe du Bec toutes les coûtumes & droits qu'il exigeoit des religieux de cette abbaïe en sa ville de Honnefleur; fut un des seigneurs qui eurent ordre de se trouver à Chinon au lendemain des octaves de Pâques 1242. pour aller contre Hugues de Lezignem, comte de la Marche & les autres barons de Poitou assistez du roi d'Angleterre, & transigea au mois de septembre 1250. avec l'abbé de Montebourg sur le differend qu'il avoit au sujet d'un marché, suivant un registre du trésor. C

Femme, ALIX de Tancarville fille de *Raoul* & niéce de *Guillaume* IV. du nom vicomte de Tancarville qui lui donna en mariage les terres de Sahus & de Croiset près Roüen & celles de Feuguerolles, de Vinoux, d'Ifs, d'Alemoigne, de Placy & d'Oytrehun prés Caën.

1. ROBERT Bertrand VI. dunom, baron de Briquebecq, qui suit.
2. GUILLAUME Bertrand, vicomte de Fauguernon & seigneur à cause de sa mere des terres du Mesnil Patry, de Savenay, de Feuguerolles, de Vinoux, d'Ifs, de Placy, de Sahus, de Croiset, de Bapaumes & de Courvaudon, rendit compte le mardi aprés la quinzaine de Pâques 28. avril 1296. des dépenses qu'il avoit faites en la garde des côtes de Normandie. Il fut pere de. D
   I. ROBERT Bertrand, vicomte de Fauguernon, mourut sans enfans d'*Isabeau* de Craon sa femme, veuve de *Guy* de Laval XI. du nom, & fille de *Maurice* seigneur de Craon, & de *Marguerite* de Mello.
   II. GUY Bertrand.
   III. MARIE Bertrand, vicomtesse de Fauguernon &c. épousa 1°. *Jean* Paynel, baron de Hambye, fils aîné de *Guillaume* Paynel & de *Jeanne* Bertrand. 2°. *Yvon* seigneur de Garancieres & de Baudemont, lequel fonda le couvent des cordeliers d'Evreux & plaidoit en 1375. contre le seigneur d'Hambye, pour le douaire de sa femme. 3°. *Guillaume* baron de la Ferté-Fresnel.

VIII.

ROBERT Bertrand VI. du nom, baron de Briquebecq, vicomte de Roncheville, seigneur de Tilloy, de Beaumont en Auge, de Brauville, de Barneville, & d'Augerville.

Femme, ALIX de Néelle.

1. ROBERT Bertrand VII. du nom, baron de Briquebecq, marêchal de France, qui suit.
2. GUILLAUME Bertrand, évêque & comte de Beauvais, pair de France, aprés avoir occupé successivement les sieges de Noyon & de Bayeux. *Voyez tome II. de cette hist p.* 271. & 396.
3. JEAN Bertrand, vicomte de Roncheville.
4. ALIX Bertrand. femme vers l'an 1285. de *Robert* IV. du nom, sire d'Estouteville & de Vallemont, fils de *Jean* I. du nom, sire des mêmes lieux.
5. N. Bertrand, mariée à *Richard* de Courcy, baron de Remilly.
6. N... Bertrand, morte aprés avoir été fiancée à *Jean* III. du nom, baron de Harcourt.

IX.

ROBERT Bertrand VII. du nom, chevalier, baron de Briquebecq, marêchal de France, a donné lieu à cette genealogie. *Voyez cy-devant page* 688.

B Femme, MARIE de Sully, fille d'*Henry* IV. du nom, sire de Sully, & de *Jeanne* de Vendôme fut mariée le 3. mai 1318. *Voyez tome II. de cette histoire*, *p.* 858.

1. ROBERT Bertrand, mort à la bataille de Crecy en 1346.
2. GUILLAUME Bertrand, vicomte de Roncheville, mourut au combat de Moiron en Bretagne en 1351. sans enfans de *Jeanne* Bacon, fille unique & heritiere de *Roger* Bacon, seigneur du Molay-Bacon. Son pere en le mariant lui avoit donné du consentement du roi & de *Robert* Bertrand son fils aîné lors âgé de 19. ans, deux mil liv. de rente sur les terres d'Offais, de Néelle, de Roy & d'Avesnes au baillage de Vermandois, & sur la terre du port de Conflans sainte-Honorine.
3. JEANNE Bertrand, l'*aînée*, heritiere de Briquebecq, à laquelle le roi donna trois cens livres de rente pour aider à son mariage, en consideration des services de son pere, à prendre sur les biens confisquez de Guillaume de Groucy & Roland de Verdun chevaliers par lettres des mois d'aoust & de janvier 1345. Elle épousa *Guillaume* Paynel II. du nom, baron de Hambye, seigneur d'Olonde & de Cusurras.
4. PHILIPPES Bertrand, dame de Roncheville, épousa *Gerard* Chabot V. du nom, baron de Rets fils de *Gerard* Chabot IV. du nom, baron de Rets, & C de *Caterine* de Laval. Etant veuve elle plaidoit le 28. avril 1379. contre *Thibault* Chabot, & vivoit en 1384. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 560.
5. JEANNE Bertrand *la jeune*, dont le mariage avec *Guy* sire de la Rocheguyon, chambellan du roi, fut traité en presence du roi le 8. octobre 1353. par le cardinal de Boulogne, l'évêque de Beauvais son oncle, *Jean* de Clermont, marêchal de France, & *Henry* d'Estouteville, chanoine de Roüen ses parens.

Nota. FRANÇOIS Blanchart, dans des memoires faits depuis l'impression des premiers presidens du parlement de Paris, dit, que Guillaume bertrand, premier president en 1340. étoit fils de Robert bertrand & de Marie de Sully.

D

A

D'azur à 3. broyes d'or au chef d'argent chargé d'un lion naissant de gueules.

B

XXX.

ANCEL, *ou* ANCEAU, sire de Joinville & de Risnel, senechal de Champagne, est qualifié Marêchal de France dans un compte de l'ordinaire de Paris du terme de l'Ascension 1338. Il fut choisi par le roi Philippes *le Long* pour être l'un des executeurs de son testament du 26. août 1321. Depuis il fut commis par le roi Philippes *de Valois* en 1335. avec Raoul comte d'Eu connétable, & le sire de Briquebecq aussi marêchal de France, pour recevoir les gendarmes qui devoient aller avec lui au voyage d'outremer, & se trouva en 1337. en l'armée que le roi envoya en Gascogne contre les Anglois, ayant en sa compagnie & sous sa banniere, un chevalier banneret, 14. chevaliers bacheliers, & 67. écuyers. Quelques memoires portent qu'il mourut en 1340. mais il y a un titre de 1351. au trésor des chartes du roi, *layette* Paris, par lequel Ancel sire de Joinville, & *Marguerite* de Vaudemont sa femme, vendent au roi quelques rentes qu'ils avoient droit de prendre sur la recette de Champagne.

C

GENEALOGIE DES SIRES DE JOINVILLE.

ENTRE les familles qui ont tenu les premiers rangs à la cour des comtes de Champagne, celle de JOINVILLE est l'une des plus anciennes: Elle tire son nom de Joinville, petite ville assise sur la riviere de Marne.

ESTIENNE, surnommé *de Vaux*, seigneur de Joinville, lequel fit bâtir le château de Joinville selon Alberic, est celui qui donna commencement à la grandeur de cette maison, par le mariage qu'il contracta avec N.... comtesse de Joigny, fille unique & heritiere de *Fromond* III. du nom, comte de Sens & de Joigny, & d'*Adelais* sa femme. D

I.

GEOFFROY II. du nom, comte de Joigny, seigneur de Joinville, fit quelques donations aux religieux de l'abbaye de Molesme en 1090. & mourut l'an 1100.

Femme, HODIERNE de Courtenay, fille de *Josselin* I. du nom, seigneur de Courtenay

Courtenay, & d'*Hildegarde* sa premiere femme; étoit mariée en 1080. *Voyez tome I. de cette histoire, page* 527. Elle eut entr'autres enfans

A

II.

ROGER de Joigny, lequel eut en partage la seigneurie de Joinville, dont lui & sa posterité prirent le surnom. Il se trouva en l'abbaye de Molesme en 1104. avec Erard I. du nom comte de Brienne, lorsque Eudes comte de Champagne y confirma les donations qu'il avoit faites à ce monastere au concile tenu à Troyes, & mourut environ l'an 1130.

Femme, ALDEARDE de Vignory, fille de *Guy* I. du nom, seigneur de Vignory, & de *Beatrix* de Bourgogne. *Voyez tome I. de cette histoire, page* 538.

1. GEOFFROY III. du nom, sire de Joinville, qui suit.
2. GUY de Joinville, archidiacre, puis évêque & comte de Châlons, pair de France, fonda deux chanoines en l'église de S. Laurent de Joinville l'an 1178. *Voyez tome II. de cette histoire, page* 312.
3. ROBERT de Joinville, consentit à la fondation de l'abbaïe de S. Urbain de Joinville, faite par *Geoffroy* son frere en 1168.

B 4. BEATRIX de Joinville.

5. N. . . . de Joinville, abbesse d'Avenay, mentionnée dans un cartulaire de Champagne.

III.

GEOFFROY III. du nom, sire de Joinville, surnommé *le vieil* & *le gros*, donna des preuves de son courage dans les guerres de son tems. Ses bonnes qualités lui firent meriter les bonnes graces de Henry I. comte de Champagne, qui lui donna la charge de senechal de Champagne, pour être possedée par lui & ses heritiers. Il souscrivit en cette qualité quelques titres dés l'an 1154. mourut fort âgé vers l'an 1184. & fut enterré à Clervaux ayant laissé des marques de sa pieté par les fondations des abbayes d'Escure de l'ordre de Cîteaux en 1144. & de S. Urbain de Joinville de l'ordre de Premontré en 1168. de la maison de Mâcon ordre de Granmont, du prieuré de filles de l'ordre de S. Benoît, dit de *Valdonne*, dé-
C pendant de l'abbaye de Molesme, qu'il fonda avec sa femme & son fils aîné vers l'an 1140. & qui a depuis été transferé à Charenton: c'est le lieu où étoit le temple des huguenots, depuis démoli, & en la place duquel a été établi un couvent de religieuses sous le nom de filles de l'adoration perpetuelle du S. Sacrement. Il avoit aussi fondé l'église de S. Laurent au château de Joinville.

Femme, FELICITE' de Brienne, veuve de *Simon* I. du nom, seigneur de Broyes & de Beaufort, fille d'*Erard* I. du nom comte de Brienne, & d'*Alix* de Roucy, dame de Rameru. *Voyez cy-devant, page* 127.

1. GEOFFROY IV. du nom, sire de Joinville, qui suit.
2. GERTRUDE de Joinville, femme de *Gerard* II. du nom, comte de Vaudemont.

IV.

GEOFFROY IV. du nom, sire de Joinville, surnommé *le jeune*, senéchal de Champagne, donna des marques de sa valeur en toutes les guerres où il se trouva, particulieremenr en celles de la Terre-Sainte, où étant allé avec les
D autres seigneurs françois, il assista au siege d'Acre en 1190. mourut avant 1197. & fut enterré en l'abbaie de Clervaux.

Femme, HELVIDE de Dampierre, fille de *Guy* I. du nom, seigneur de Dampierre & d'*Helvide* de Baudement. *Voyez tome III. de cette hist. p.* 155.

1. GEOFFROY V. du nom, sire de Joinville, senéchal de Champagne, surnommé *Trouillart* passa dans la Palestine, où il se signala en plusieurs occasions & y mourut sans alliance environ l'an 1204.
2. GUILLAUME de Joinville, archevêque & duc de Reims, pair de France aprés avoir occupé le siege de Langres. *Voyez son article tome II. de cette hist. pag.* 5. *&* 147.
3. ROBERT de Joinville, accompagna *Gautier* III. du nom, comte de Brienne

son cousin au voyage qu'il fit dans l'Apouille pour recueillir le royaume de Sicile qu'il pretendoit au droit de sa femme, fille du roi *Tancrede* & y mourut sans posterité.

4. SIMON sire de Joinville, qui suit.
5. ANDRE' de Joinville, chevalier du Temple, dont Alberic fait mention.
6. GUY de Joinville, seigneur de Sailly, a donné origine aux seigneurs de Sailly & de Dongeux, *rapportez cy-aprés* §. IV. A
7. YOLANDE de Joinville, épousa *Raoul* de Nesle III. du nom, comte de Soissons, surnommé *le Bon* veuf d'*Alix* de Dreux & fils de *Raoul* de Nesle II. du nom, châtelain de Bruges, & de *Gertrude* sa femme. *Voyez tome II. de cette hist. pag.* 501.
8. ALIX de Joinville, mariée à *Geoffroy* de Faucogney.
9. FELICITE' de Joinville, femme de *Pierre* seigneur de Bourlaymont.

V.

SIMON sire de Joinville & de Vaucouleurs, senêchal de Champagne, succeda à son frere avant 1206. Il promit d'aider Thibaut comte de Champagne, contre les filles du comte Henry, & contre tous autres, dont il donna lettres au mois d'aoust 1214. fit hommage le même mois de la senêchaussée de Champagne, à Blanche, comtesse de Champagne, pendant la minorité du comte Thibaut son fils, & reçût deux quatre ans aprés l'investiture de cette senechaussée pour lui & ses enfans à perpetuité. Depuis il partit pour la Terre-Sainte où il servit avec la noblesse françoise au siege & à la prise de Damiette en 1219. à son retour il servit Matthieu duc de Lorraine en la guerre qu'il eut contre le comte de Bar en 1230. & étoit mort avant 1239. B

I. Femme ERMENGARDE dame de Montecler au diocese de Treves, fille & heritiere d'*Arnoul* seigneur de Walcourt fut mariée vers l'an 1206.

1. GEOFFROY de Joinville, seigneur de Montecler, mort du vivant de son pere, sans laisser d'enfans de *Marie* de Garlande veuve d'*Henry* V. du nom, comte de Grandpré, fille de *Guillaume* de Garlande V. du nom, seigneur de Livry, & d'*Alix* de Chastillon. *Voyez cy-devant p.* 33.
2. ISABEAU de Joinville, femme de *Simon* seigneur de Clermont en Bassigny.
3. BEATRIX de Joinville, mariée à *Wermond* Vidame de Châlons.

II. Femme BLANCHE est nommée fille du comte *Etienne* d'Outre-Saone dans le contrat de mariage de son fils *Jean. Voyez tome II. de cette hist p.* 318. A. du Chesne hist. de la maison de Verg. *liv. II. ch. IX.* du Cange hist. de S. Louis *page* 12. & Guichenon hist. de la royale maison de Savoie *pag.* 1279. la nomment *Beatrix* fille d'*Etienne* comte de Bourgogne & d'Aussonne, & de *Beatrix* comtesse de Châlon. C

1. JEAN sire de Joinville, qui suit.
2. GEOFFROY de Joinville, tige des seigneurs de Vaucouleurs, *rapportez* §. II.
3. SIMON de Joinville, seigneur de Gex, a donné origine aux seigneurs de Gex *mentionnez* § III.
4. GUILLAUME de Joinville, archidiacre de Salins & doyen de Besançon, vivoit au mois d'août 1268.
5. MARIE de Joinville, mariée à *Guigues* dauphin de Viennois.
6. SIMONETTE de Joinville, femme de *Gilles* dit *le Brun*, seigneur de Trasignies connêtable de France, fils de *Gilles* seigneur de Trasignies & de Silly, & d'*Aleide* dame de Boulin. *Voyez ci-devant page* 89. D

VI.

JEAN sire de Joinville & de Risnel, senechal de Champagne, auteur de l'histoire du roi S. Louis, se croisa & accompagna ce prince au voyage de la terre sainte, ayant à sa suite & à sa solde dix chevaliers. Il étoit avec le roi en l'Isle de Chypre en 1248. & gagna tellement ses bonnes graces, que ce prince voulut toûjours l'avoir prés de sa personne, l'employant dans les negociations les plus importantes, & le retenant pour l'un de ses principaux & plus fideles conseillers. Il se signala en Egypte dans quelques combats, où il fut blessé & fait prisonnier. Aprés cinq ans de

ſejour en la terre-ſainte, il revint en France, & ſe trouva preſque toujours à la cour du roi de Navarre comte de Champagne ſon ſeigneur. Le roi Philippes *le Hardy* l'établit
A gouverneur & garde du comté de Champagne en 1283. & en cette qualité il aſſiſta aux aſſiſes de Champagne en 1296. Il mourut âgé d'environ 90. ans vers l'an 1318. & fut enterré à Joinville. On trouve un ſceau de lui où il eſt repreſenté à cheval, armé de toutes pieces, tenant l'épée haute d'une main, & de l'autre un écu ou bouclier, ſur lequel ſont ſes armes, le cheval en eſt caparaçonné. Legende. *S. Johannis domini Joinvillæ ſeneſcalli campaniæ*, & enſuite eſt le contreſceau. *Cabinet de M. Clairambault.*

I. Femme, ORDILE ou ADELAIDE de Grandpré, fille d'*Henry* V. du nom, comte de Grandpré, & de *Marie* de Garlande, fut mariée par contrat paſſé le jeudi avant l'aſſomption (14. aouſt) 1231. *Voyez ce qui en a été dit tome II. de cette hiſtoire, page* 318.

1. JEAN de Joinville, ſeigneur d'Ancerville, né la veille de Pâques 1248. mourut ſans poſterité aprés l'an 1303. D. Pierre de S. Caterine dit qu'il a fait la branche des ſeigneurs de Venafre & comtes de S. Ange en Sicile.
2. GEOFFROY de Joinville, ſeigneur de Briquenay, mort ſans enfans de *Marguerite* ſa femme aprés l'an 1294.
B 3. MARGUERITE de Joinville, femme de *Jean* I. du nom, ſeigneur de Charny.

II. Femme, ALIX de Riſnel, fille & heritiere de *Gautier* ſire de Riſnel, étoit mariée avant l'an 1262.

1. JEAN de Joinville, ſeigneur de Riſnel, mort ſans poſterité aprés l'an 1300.
2. ANCEL ſeigneur de Joinville, Maréchal de France, qui ſuit.
3. ANDRE' de Joinville, ſeigneur de Beaupré, a laiſſé poſterité, *rapportée ci-aprés* §. I.
4. ALIX de Joinville, mariée 1°. par traité paſſé à Joinville le jour de l'invention de Sainte Croix 1300. à *Jean* ſeigneur d'Arcies ſur Aube, & de Chacenay; 2°. avant 1316. à *Henry* d'Angleterre comte de Lancaſtre, ſeigneur de Montmouth, de Beaufort & de Nogent. Le dimanche aprés la S. Martin d'hyver 1316. ſe qualifiant dame de Beaufort, elle promit faire hommage de ſa terre de Chacenay à l'évêque de Langres, ſi c'étoit la coutume de Champagne. *Cartulaire de Langres, p.* 189.

VII.

C ANCEL ou ANCEAU ſire de Joinville & de Riſnel, ſenechal de Champagne, Maréchal de France, a donné lieu à cette genealogie. *Voyez ci-devant, page* 692.

I. Femme, LAURE de Sarrebruche, fille de *Simon* IV. du nom, comte Sarrebruche, & d'*Elizabeth* de Broyes, fut mariée avant l'an 1309.

JEANNE de Joinville épouſa 1°. la veille de S. André 1335. *Aubert* de Hangeſt ſeigneur de Genlis & de Pont S. Pierre, fils de *Aubert* de Hangeſt V. du nom, ſeigneur des mêmes lieux & d'*Agnès* de Bruyeres. 2°. *Jean* de Noyers comte de Joigny, ſeigneur de Vendeuvre fils de *Miles* VI. ſeigneur de Noyers & de *Jeanne* de Montbelliard ſa ſeconde femme. *Voyez cy-devant page* 653.

II. Femme, MARGUERITE de Vaudemont, ſœur & heritiere de *Henry* comte de Vaudemont, tué à la bataille de Crecy en 1346.

1. HENRY ſire de Joinville, comte de Vaudemont, qui ſuit.
2. ANCEL de Joinville, ſeigneur de Bizarre, mort ſans enfans de N. de S. Verain ſa femme aprés l'an 1349.
3. GEOFFROY de Joinville, ſeigneur de Dampmartin & de Leſtrée en 1374.
4. ISABEAU de Joinville, femme de *Jean* de Vergy, ſeigneur de Mirebeau & de
D Bourbonne, fils de *Guillaume* de Vergy ſeigneur de Mirebeau, & d'*Iſabeau* de Choiſeul, dame de Bourbonne.

VIII.

HENRY ſire de Joinville, comte de Vaudemont, ſenechal de Champagne, eut un grand differend en 1351. avec *Jean* de Vergy, ſeigneur de Fonvens & de Champlite, ſenechal de Bourgogne ſon couſin; ſe trouva l'année ſuivante comme banneret, accompagné de 4. chevaliers bacheliers & de 35. écuyers de ſa compagnie aux guerres de Bretagne. Quatre ans aprés il ſervit le roi Jean contre

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

les Anglois, & se distingua à la bataille de Poitiers, en laquelle il demeura prisonnier l'an 1356. Il assista au sacre du roi Charles V. le 19. may 1364. & mourut en 1374.

Femme, MARIE de Luxembourg, dame de Houdenc, fille de *Jean* de Luxembourg, chastelain de l'Isle, & d'*Alix* de Flandres-Richebourg. A

1. & 2. HENRY & ANCEL de Joinville, morts jeunes.

3. MARGUERITE de Joinville, comtesse de Vaudemont, épousa 1°. *Pierre* comte de Geneve, quatriéme fils d'*Amé* III. du nom, comte de Geneve, & de *Mahaud* d'Auvergne, dite de Boulogne, 2°. *Ferry* de Lorraine, comte de Guise seigneur de Rumigny, dont descendent les ducs de Lorraine. Elle mourut en 1416. aprés le 30. juin, & fut enterrée dans l'église collegiale de S. Laurent de Joinville, où se voit son épitaphe. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 162.

4. ALIX de Joinville, dame de Chastel sur Mozelle, de Bainville, de Chaligny, & de la Ferté sur Amance, épousa en 1373. *Thibaut* sire de Neufchastel en Bourgogne.

B

§. I.

SEIGNEURS DE BEAUPRÉ.

VII.

ANDRE' de Joinville, seigneur de Beaupré, étoit fils puîné de JEAN sire de Joinville, & d'ALIX de Risnel sa seconde femme: *mentionné cy-devant page* 695.

Femme, ISABELLE dame de Bonnet.

1. ANSEL de Joinville, seigneur de Bonnet, vendit un pré à l'abbaye de S. Urbain en 1350. il avoit épousé *Agnés* de Poligny. C

2. SIMON de Joinville, seigneur de Beaupré, qui suit.

3. ROGER de Joinville, mentionné dans un titre de l'abbaye de S. Urbain.

VIII.

SIMON de Joinville, seigneur de Beaupré, fit un accord avec Erard de Dinteville, seigneur des Chenets pour la seigneurie d'Harmeville l'an 1377.

Femme, N....

1. AUBERT de Joinville, seigneur de Beaupré, qui suit.

2. ANDRE' de Joinville, seigneur de Bruslé, duquel Conrard évêque de Mets, retira le domaine de Nessoncourt l'an 1419. Il laissa un fils unique *Pierre* de Joinville, seigneur de Bruslé, pere de *Jeanne* de Joinville dame de Bruslé, de laquelle *Antoine* de Lorraine I. du nom, comte de Vaudemont eut le bail l'an 1443.

IX.

AUBERT ou ALBERT de Joinville seigneur de Beaupré, fit au roi les foy & hommage de tout ce qu'il tenoit au baillage de Chaumont le 31. octobre 1388. & vivoit en 1415.

Femme AGATE de Grand.

1. MAHAUT

A 1. MAHAUT de Joinville, dame de Beaupré, vivoit avec *Hugues* de Haraucourt, chevalier son mari, l'an 1440.

2. JEANNE de Joinville, femme de *Gerard* de Poligny, seigneur de Dillet, mourut avant son pere.

§ II.

SEIGNEURS
B DE VAUCOULEURS.

VI.

GEOFFROY de Joinville seigneur de Vaucouleurs, fils puîné de SIMON sire de Joinville, & de BLANCHE sa seconde femme, *mentionnez cy-devant page 694.*

Femme, MAHAUT de Lacy, dame de Corvedale, de Ludlow, de Mede, & de Trime en Irlande, fille de *Gilbert* de Lacy seigneur Anglois, & d'*Isabel* Bigod.

1. NICOLAS de Joinville, seigneur de Morancourt, épousa *Jeanne* de Lautrec vicomtesse de Paulmy, & étoit mort l'an 1336.
2. GAUTIER de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, qui suit.
3. GEOFFROY de Joinville, comte de Corvedale, eut de grands emplois en la cour d'Angleterre és années 1290. & 1299.

C 4. PIERRE de Joinville, seigneur de Vaucouleurs.

Femme, JEANNE de Lezignem, *dite* de la Marche, fille de *Hugues* XII. du nom, dit *le Brun* sire de Lezignem, comte de la Marche, & de *Jeanne* dame de Fougeres. *Voyez tome III. de cette histoire, page* 80.

I. JEANNE de Joinville, femme de *Roger* de Mortemer, comte de la Marche en Angleterre.

II. & III. MAHAUT & BEATRIX de Joinville, religieuses en l'abbaye d'Acornbury en Angletere.

5. JEANNE de Joinville, femme de *Jean* comte de Salmes.

VII.

GAUTIER de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, fut tué en Flandres au service du roi l'an 1304.

Femme, ISABELLE.

1. NICOLAS de Joinville, chevalier, épousa *Philippe* fille de *Jean* Fourée, & vi-
D voit l'an 1321.
2. JEAN de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, qui suit.
3. PIERRE de Joinville, est mentionné dans le partage de ses freres fait en 1321.
4. EBARD de Joinville, seigneur de Doulevant, chevalier bachelier, servit avec son fils & *Ansel* son neveu, en l'armée de Picardie l'an 1346.

Femme, HELVIS.

JEAN de Joinville, seigneur de Doulevant & de Villiers-au-Chesne, fut pere de

I. JEAN de Joinville, seigneur de Doulevant & de Villiers-au-Chesne, chevalier en 1390.

II. JEANNE de Joinville, mariée 1°. à *Guillaume* de Saux, 2°. à *Jacques* de de Hans, seigneur de Tenoignes.

III. MARGUERITE de Joinville, femme de *Hugues* d'Amboise, seigneur de Chaumont.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

VIII.

A

JEAN de Joinville, seigneur de Vaucouleurs, puis de Mery sur Seine, de Vertus & du Parc de Lachy, par échange avec le roi, vivoit en 1337.

Femme, N. . . .

1. ANSEL de Joinville, seigneur de Mery sur Seine, mort sans enfans aprés l'an 1359.
2. AME' de Joinville, seigneur de Mery, qui suit.

IX.

AME' de Joinville, seigneur de Mery & d'Estraelles, dont il fit hommage à l'évêque de Troyes l'an 1371. ne vivoit plus en 1378. B

Femme, N. . . .

1. JEAN de Joinville, seigneur de Lachy.
2. MARGUERITE de Joinville, dame de Mery, rendit aveu au roi en 1378 de la troisiéme partie de la terre de Lachy qui lui étoit échuë par le décès d'*Amé* de Joinville son pere, elle épousa 1°. *Eudes* sire de Culant, fils de *Jean* I. du nom sire de Culant, & de *Jeanne* de Bouville; 2°. *Hugues* d'Amboise II du nom, seigneur de Chaumont, fils de *Jean* d'Amboise seigneur de Chaumont, & de *Jeanne* de Beaumont au Maine.
3. ISABELLE de Joinville, dame d'Estraelles, épousa 1°. *Jean* de Sarrebruche, seigneur de Commercy & de Venisy, fils de *Jean* de Sarrebruche seigneur des mêmes lieux, & de *Mahaut* d'Aspremont; 2°. *Charles* de Chastillon souverain maître des eaux & forêts, & grand queux de France, fils de *Jean* de Chastillon, seigneur de la Ferté en Ponthieu, & d'*Isabelle* de Montmorency sa seconde femme. *Voyez cy-devant page* 114.
4. SIMONNE de Joinville, *dite* de Mery. C

§. III.

SEIGNEURS DE GEX.

VI.

SIMON de Joinville, fils puîné de SIMON sire de Joinville, & de BLANCHE ou BEATRIX de Bourgogne sa seconde femme, *mentionnez cy-devant, p.* 694. eut en partage la seigneurie de Marnay au comté de Bourgogne, fut seigneur de Gex du chef de sa femme, & étoit mort l'an 1293. D

Femme LYONETTE dame de Gex, fille d'*Amé* seigneur de Gex, & de *Beatrix* de Baugé. *Voyez tome II. de cette histoire, page* 157.

1. GUILLAUME de Joinville, seigneur de Gex, qui suit.
2. HUGUES de Joinville, est nommé avec son pere dans un accord qu'il fit entre le comte de Savoye & l'évêque de Syon l'an 1268.
3. PIERRE de Joinville, seigneur de Marnay, *dont la posterité sera rapportée aprés celle de son frere aîné.*
4. BEATRIX de Joinville, femme de *Gilet* Aleman (*a*) seigneur de Champs en Dauphiné l'an 1280.

(a) Preuves de l'histoire de Dauphiné, p. 68.

VII.

A GUILLAUME de Joinville, seigneur de Gex, premier baron de Champagne, vivoit encore l'an 1335.

Femme, JEANNE de Savoye, fille de *Louis* de Savoye I. du nom, seigneur de Vaud, & de *Jeanne* de Montfort sa seconde femme, fut mariée le vendredi aprés la purification de Notre-Dame l'an 1293. & termina le differend qu'elle avoit avec *Hugues* de Joinville, seigneur de Gex son fils le 6 juin 1338.

1. HUGUES dit *Hugard* de Joinville, seigneur de Gex, termina le differend qu'il avoit avec sa mere le 6. juin 1338. fut fait chevalier l'an 1343. & institua son heritier *Hugues* de Geneve son beau-frere.
2. ELEONORE de Joinville, fut la seconde femme de *Hugues* de Geneve, seigneur d'Anthon & de Varey, veuf d'*Isabel* dame d'Anthon, & fils d'*Amé* II. du nom comte de Geneve, & d'*Agnés* de Châlon. *Voyez tome II. de cette histoire page* 161.
3. MARGUERITE de Joinville, femme de *Guillaume* seigneur de Montbel & d'Entremonts, fils d'*Humbert* de Montbel chevalier, & de *Marguerite* de Clermont en Trieves.
4. B N. de Joinville, épousa *Humbert* Aleman, chevalier seigneur d'Aubonne & de Coppet.

VII.

PIERRE de Joinville, seigneur de Marnay, fils puiné de SIMON de Joinville, & de LYONETTE de Gex, *mentionnez cy devant p.* 698. fut tuteur de *Guillaume* sire de Gex son neveu & promit fidelité au roi Philippes *le Bel* l'an 1300.

Femme, N...

VIII.

C AME' de Joinville I. du nom, seigneur de Marnay & de Divonne.

Femme, AYME'E de Coligny, selon le P. Dom Pierre de sainte Caterine.

IX.

BERAUD de Joinville, seigneur de Divonne.

Femme, N... fille de N... vicomte de Courtramblay.

X.

AME' de Joinville II. du nom, seigneur de Divonne.

Femme, CATERINE Bernier, fille de *Gerard* Bernier, & de *Sibille* de D Crussol.

1. Louis de Joinville, seigneur de Divonne & bailly de Vaud en 1397. mourut sans posterité.
2. AMBLARD de Joinville, chanoine & comte de Lion en 1410.
3. N... de Joinville, fut mariée à *Jacques* seigneur de Gingin, chevalier, & en eut *Jean* seigneur de Gingin & de Divonne en 1424. & *Marie* de Gingin laquelle épousa le 2. mai 1412. *Aymon* de Coucy, seigneur de Genissia.

A

§. IV.

SEIGNEURS DE SAILLY.

B

V.

GUY de Joinville, seigneur de Sailly, fils puiné de GEOFFROY IV. du nom, sire de Joinville, & d'HELVIDE de Dampierre, *mentionné cy-devant p.* 694. partagea avec ses freres l'an 1208.

Femme, PERRONELLE de Chappes, dame de Juilly & de Chanloc, fille de *Guy* de Chappes, seigneur de Juilly & de *Petronille* de Bar-sur-Seine *Voyez cy-devant p.* 142.

1. ROBERT de Joinville seigneur de Sailly, qui suit.
2. SIMON de Joinville, seigneur de Dongeux, *dont la posterité se trouvera* §. V.
3. GUILLAUME de Joinville, seigneur de Juilly, donna un courtil aux jacobins de Troyes l'an 1280. C

Femme, MARIE de Tanlay, fille de *Robert* I. du nom seigneur de Tanlay, & de *Marguerite* de Mello, étoit mariée avant l'an 1276. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 512.

JEAN seigneur de Juilly, servit dans l'armée de Flandres en 1303. & fut pere de *Philippes* & *Guillaume* de Juilly tué à la bataille de saint Omer en 1339.

4. MARGUERITE de Joinville, dame de Beaumont.
5. ALIX de Joinville, prieure de Nôtre-Dame de Foissy.

VI.

ROBERT de Joinville, seigneur de Sailly; vivoit l'an 1256.

Femme, AUNEIX, fit son testament l'an 1278.

1. GUY de Joinville, seigneur de Sailly donna en 1274. vingt sols de rente à Escury du consentement de sa femme.

Femme, MARGUERITE, nommée dans la donation de son mari de l'an 1274.

ALIX de Joinville dame de Sailly, épousa *Renaud* ou *Renard* de Choiseul seigneur de Bourbonne, bailly & gouverneur de Lisle, de Doüay & de Tournesis, fils puîné de *Jean* II. du nom, sire de Choiseul & d'Aigremont & d'*Alix* dame de la Fauche. *Voyez tome IV. de cette hist. page* 821. D

2. SIMON de Joinville seigneur des Chenets, qui suit.
3. AGNE'S de Joinville, femme de *Jean* de Faucogney.
4. BEATRIX de Joinville, religieuse au prieuré de Notre dame de Foissy près Troyes.
5. N... de Joinville dame de S. Aoust.
6. N... de Joinville religieuse à Benoitevaux.

VII.

SIMON de Joinville, *dit* de Sailly, seigneur des Chenets, vivoit vers l'an 1326.

Femme, MARIE.

1. JEAN de Joinville, seigneur des Chenets fit un accord avec l'abbé de S. Urbain l'an 1336. & mourut sans posterité.
2. AGNE'S de Joinville, *dite* de Sailly, femme de *Jean* Chauderon.

3. LAURE

3. LAURE de Joinville, *dite* de Sailly, dame des Chenets épousa en 1326. *Jean* de
A Jaucourt, *dit* de Dinteville, seigneur de Polisy, fils de *Pierre* de Jaucourt, *dit* de Dinteville, seigneur de Dinteville.

§. V.

SEIGNEURS DE DONGEUX

VI.

SIMON de Joinville seigneur de Dongeux, second fils de GUY de Joinville I.
B du nom, seigneur de Sailly, & de PERRONELLE de Chappes, *mentionnez cy-devant page* 700. est nommé dans un titre de l'an 1262.
Femme, N...

VII.

GUY de Joinville I. du nom, seigneur de Dongeux, vivoit en 1284. & étoit mort en 1314.
Femme, ISABEL d'Estrepy.

VIII.

GUY de Joinville II. du nom, seigneur de Dongeux, fonda la chapelle de Boucheraumont.
Femme, BEATRIX d'Arziliers, mourut l'an 1370.
BEATRIX dame de Dongeux, épousa *Henri* seigneur de Bourlemont, dont elle eut *Jeanne* dame de Dongeux & de Bourlemont, femme de *Jean*, *dit* Saladin d'Anglure, chevalier seigneur d'Estauges, mort en 1402. duquel sont issus
C les vicomtes d'Estauges, & les comtes de Bourlemont.

D'or à la croix de gueules cantonnée de 16. alerions d'azur.

D

XXXI.

CHARLES sire de Montmorency, d'Escoüen, de Dampville, &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi, pannetier de France & gouverneur de Picardie, fut honoré de la charge de maréchal de France en 1343 ou 1344. & eut la conduite de l'armée que Jean duc de Normandie mena en Bretagne au secours

de Charles de Blois son cousin en 1344. Il accompagna ce prince en Guyenne contre le comte d'Erby en 1345. & se comporta vaillamment à la bataille de Crecy en 1346. fut établi gouverneur de Picardie, où il deffit Oudart bâtard de Renty en 1348. moyenna l'accommodement de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre, avec Charles de France, duc de Normandie en 1358. & fut l'un des grands du royaume qui conclurent le traité de Bretigny avec le roi d'Angleterre le 8. mai 1360. Il fut parain du roi Charles VI. mourut le 11. septembre 1381. & fut enterré en l'église de l'abbaïe du Val. *Voyez l'hist. de Montmorency de M. du Chesne.* A

Il étoit fils aîné de *Jean* I. du nom, seigneur de Montmorency & de *Jeanne* Calletot; ses ancêtres & sa posterité ont été *rapportez tome III. de cette hist. pag.* 566. & suivantes à l'occasion du duché Pairie de Montmorency.

B

D'azur à un écusson d'argent en cœur avec un lambel de 3. pieces.

XXXII. C

ROBERT de Waurin, chevalier sire de S. Venant, marêchal de France, commença de servir en Flandres sous le seigneur des Noyers en 1325. & suivit le roi Philippes *de Valois* lors qu'il y retourna en 1328. Ce prince ayant deputé des commissaires pour assembler la noblesse de Picardie en 1337. il comparut à Arras le 18. septembre, & se trouva à Amiens pour aller où le roi lui ordonneroit; ensuite l'armée ayant été assemblée en l'Ost de Bouvines, il y alla avec un chevalier & 40. écuyers de sa compagnie. En 1344. il conduisit avec Charles de Montmorency celle que Jean de France, duc de Normandie, mena en Bretagne; accompagna ce prince en 1345. au voyage qu'il fit en Guyenne pour s'opposer au comte d'Erby Anglois. Ce fut vers ce tems là qu'il fut honoré de la dignité de marêchal de France, & en cette qualité se trouva à Compiegne avec deux chevaliers & 27. écuyers de sa compagnie, à la semonce que le roi fit le 12. octobre 1346. pour y assembler son armée, dont il eut le commandement. Peu de tems aprés il fut desapointé de cette charge; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au roi, qui lui donna mil florins d'or à l'écu de rente sa vie durant, & les assigna sur ses coffres, par lettres du 2. mars 1353. & depuis sur son tresor, par autres lettres du 3. septembre 1354. L'année suivante il servit avec cinq chevaliers & 44. écuyers sous le marêchal d'Audeneham à Ardres en Picardie, où il se rendit le 28. juin; & au mois de juillet suivant, Monsieur le Dauphin duc de Normandie, le dépêcha vers le roi pour lui faire sçavoir l'état de son armée. En 1356. les troupes ayant été assemblées à Breteuil, il s'y rendit, & y demeura jusques au 20. septembre suivant; & en consideration des grands services qu'il avoit rendus à l'état, le roi le gratifia le 16. aoust 1358. d'une somme de deux mil écus d'or. Il servit encore au mois de juillet 1359. en Berry & en Nivernois sous Arnault de Cervole, lieutenant general; & ce fut la derniere de ses actions, il mourut en 1360. comme il s'apprend d'un compte du tresor de ce tems-là. D

A

GENEALOGIE DE VVAURIN.

LA genéalogie de cette maison a été dressée sur titres tirés des abbayes de Ham & de Lilers par Jean Scohier natif de Beaumont vivant en 1582. & se trouve manuscrite dans le 11. vol de ses recueils genéalogiques page 238. au cabinet de M. d'Hosier, à la biblioteque du roi.

B

D'azur à un écusson d'argent en cœur.

I.

C THIERRY, sire de Waurin, senechal de Flandres l'an 1066. étoit seigneur de S. Venant & de Malannoy en Artois par sa femme, heritiere de S. Venant.

II.

VVATLER sire de Waurin, senéchal de Flandres l'an 1089. seigneur des mêmes terres.

III.

BAUDUIN, sire de Waurin, senechal de Flandres en 1128. seigneur de S. Venant & de Malannoy.

IV.

D ROGER sire de Waurin, vivoit en 1154.
Femme, EMME, dame du château de Lilers, niéce d'*Ingelram*, fondateur de l'abbaye de Ham, mort en 1084. fille de *Wenemar* seigneur de Lilers, qui avoit fondé le college de Lilers en 1049. & petite fille d'*Ingelram* seigneur de Lilers : elle fit exhumer l'an 1135. de l'église collegiale de Lilers, les corps de son pere & de son ayeul pour les porter à l'abbaye de Ham-lez-Lilers avec plusieurs autres corps de ses parens, suivant les chartes de cette abbaye où elle est qualifiée *comtesse*.

1. ROBERT, sire de Waurin, qui suit.
2. HELLIN de Waurin, tige des seigneurs de Beaufermez, de Langle & d'Espaing, *rapportés ci-aprés* §. III.
3. ADE de Waurin, vivoit en 1193.

V.

ROBERT sire de Waurin, de S. Venant, Avoüé de Lillers &c. fit le voyage de Jerusalem avec les Croisés, & fonda à son retour un anniversaire en l'abbaie de Ham, il mourut l'an 1215. A

I. Femme, ADELIS suivant une charte de l'an 1185. veuve du Chastelain de Lille, & fille d'*Arnoul* I. comte de Guines. Voyez André du Chesne, hist. des comtes de Guines *liv. II. pag.* 65.

II. Femme, SIBILLE, vivoit en 1193. & 1220.

1. HELLIN sire de Waurin, qui suit.
2. BEATRIX est qualifiée, dame de Waurin & *dite* femme de *Hellin* senêchal de Flandres.

On trouve ROGER de Waurin, évêque de Cambray, lequel entreprit le voyage de la Terre-Sainte vers l'an 1189. avec *Hellin* que le continuateur de Baudoüin par Baluze, *dit* son frere, il mourut l'an 1191. *Voyez Gal. Christ. edit. nov. tome III. col.* 32. où il est *dit* fils de *Roger* sire de waurin & d'*Isabelle* de Bethune, B

VI.

HELLIN sire de Waurin, senêchal de Flandres, seigneur de S. Venant & de Malannoy.

I. Femme, EUSTACHE fille de *Hugues* comte de S. Pol, & d'*Isabeau* de Hainaut sa premiere femme.

1. ROBERT sire de Waurin, qui suit.
2. EUSTACHE de Waurin, femme de *Guillaume* de S. Omer, seigneur de Moerbecke.

II. Femme, MAHAUT chastelaine de Lille vers l'an 1200.

1. HELLIN de Waurin, tige des seigneurs de waisieres, *rapportés cy-aprée* §. II.
2. SIBILLE de Waurin, femme de *Hues* sire d'Antoing.
3. HILDRADE de Waurin, mariée à *Baudoüin* sire de Mortagne, chastelain de Tournay. C

VII.

ROBERT Sire de Waurin de S. Venant, de Lillers & de Malannoy vivoit en 1248.

Femme, IDE de Crequy, fille de *Philippes* sire de Crequy & de Fressin, & d'*Ide* de *PinKigny*.

1. ROBERT Sire de Waurin, qui suit.
2. HELLIN de Waurin, tige de la branche de S. Venant, *rapportée cy-aprés.* §. I.
3. PIERRE de Waurin.

Femme, AGNE'S dame de Gasincourt.

I. HELLIN de Waurin, seigneur de Gasincourt.

Femme, ISABELLE dame de Cottenes, fut mere de HELLIN de Waurin, seigneur du Hautpont, mort sans enfans.

II. COLLE de Waurin, femme de *Guillaume* seigneur de Bellinghes.

III. MARIE de Waurin, épousa *Robert* de Tanais. D

Fils naturel de Pierre *de Waurin.*

Georges *bâtard de waurin, seigneur de Kermes & du Quesnoy.*

VIII.

ROBERT sire de Waurin & de Lillers, senêchal de Flandres, chevalier en 1275.

Femme, ISABELLE de Croisilles.

1. ROBERT sire de Waurin, qui suit.
2. N. de Waurin, femme de *Rasse*, seigneur de Gavre.
3. N. de Waurin, épousa *Jean* de Gavre, seigneur d'Escornaix.

IX.

IX.

ROBERT sire de Waurin & de Lillers, chevalier en 1326.
Femme, ALIX de Quieret, fut mere de.

1. ROBERT sire de Waurin, de Lillers & de Malannoy, partagea les biens de ses pere & mere, avec *Pierre* son frere le jeudi aprés la fête de la Nativité de S. Jean-Baptiste 1348.
2. PIERRE de Waurin, qui suit.

X.

PIERRE sire de Waurin & de Lillers, périt à la bataille de Rosebecq l'an 1383. & fut enterré à Bouvez-lez-Lillers.

Femme, MARIE d'Arleux, suivant les obituaires de l'abbaye de Ham & du chapitre de Lillers.

B 1. ROBERT sire de Waurin, qui suit.
2. N. de Waurin, evêque de Theroüenne ne se trouve point dans la liste de ces evêques, *Gal. Christ. edit.* de 1656.
3. EUSTACHE de Waurin, mariée à *Thierry* de S. Omer, seigneur de Morbeck.
4. JEANNE de Waurin, dame de Filamos heritiere de *Jeanne* de Nesle, dame de S. Venant qu'elle porta à *Valeran* sire de Waurin son petit neveu, au rapport de Villiers à ce que dit Scohier, épousa *Jean* de Rosimbos.

XI.

ROBERT sire de Waurin & de Lillers, son pere lui ceda les fiefs de Waurin, de Lillers & de Malannoy, par acte du 22. Mars 1382.

Femme, MARGUERITE bâtarde de Flandres, fille naturelle de Louis dit *de Male* comte de Flandres, mourut en 1388. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 741.

XII.

C ROBERT sire de Waurin & de Lillers, fut tué l'an 1415. à la bataille d'Azincourt.

Femme, JEANNE de Crequy fille de *Jean* sire de Crequy & de Fressin, & de *Jeanne* de Roye, elle se remaria à *Guillaume* Lalain seigneur de Buignicourt, & vivoit encore en 1496.

1. ROBERT de Waurin mort jeune avant son pere, sans avoir été marié.
2. BEATRIX dame de Waurin & de Lillers, épousa *Gilles* seigneur des Berlettes, & fut enterrée au milieu du chœur de Lillers. Leurs enfans prirent le nom & les armes de Waurin, & furent 1. *Bonne* de Waurin mariée à *Jacques* Quieret, chevalier seigneur de Heuchin, qui fut desheritée par son neveu. 2. *Valeran* seigneur de Waurin & de Lillers, puis de S. Venant & de Malannoy, par donation de *Jeanne* de Waurin sa grande tante épousa Lieveline fille de N. seigneur de Roubais, dont il laissa N. de Waurin femme de N. seigneur de Maldeghem, & *Philippe* seigneur de Waurin, de Lillers, de S. Venant & de Malannoy, lequel vendit ou engagea à *Charles* de Croy, premier prince de Chimay ces quatres terres, en la maison duquel elles sont demeurées excepté la seigneurie de Waurin, que ce seigneur donna en mariage à *Marguerite* de Croy, laquelle épousa *Charles* comte de Lalain, en la maison duquel la seigneurie de Waurin est restée. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 654.

D

A

§. I.

SEIGNEURS DE S. VENANT.

VIII.

HELLIN de waurin second fils de ROBERT sire de waurin & d'IDE de Crequy, *mentionnés cy-devant, p.* 704. fut seigneur de S. Venant & de Malannoy, il vivoit en 1280. & brisoit ses armes d'un lambel de gueules de trois pieces.

Femme, ISABEAU de Bethune se remaria à *Hues* seigneur d'Antoing, veuf de *Sibille* de waurin.

IX.

B

N. de waurin, seigneur de S. Venant & de Malannoy, fut pere de

1. ANDRIEU de waurin.
2. MATHIAS de waurin, seigneur de S. Venant, qui suit.
3. N. de waurin.

X.

MATHIAS de waurin, seigneur de S. Venant & de Malannoy.

I. Femme, N. dame de Stade.

JEAN de waurin, seigneur de Limon & d'Armentieres en partie, épousa *Anne* le Provost suivant un acte d'eux du 24. janvier 1364. & ne laissa point de posterité.

On trouve ROBERT de waurin, sire de S. Venant chevalier, lequel donna quittance de 400. francs d'or en déduction de 3000. à lui accordés par le roy, en récompense de ce qu'il lui avoit *quitté & délaissé purement & simplement le chastel de l'Ecluse & ses appartenances*; elle est datée du 20. novembre 1364. & scellée d'un sceau où paroît C un écusson plein en abime, & sur le tout en chef un lambel de 3. pieces support un aigle & un griffon cimier une tête d'animal qui paroit un lievre, legende. S. Robert sire de S. Venant. *Bibl. du roy, Cabinet de M. Gaignieres.*

II. Femme, N. dame de Brias fut mere de

XI.

JEAN-MATHIEU de Waurin, seigneur de S. Venant & de Malannoy, fut pere de N. de waurin dame de S. Venant & de Malannoy, laquelle épousa *Guillaume* de Nesle, dont trois fils *Jean*, *Robert* & *Guillaume* morts sans avoir été mariés, & une fille *Jeanne* dame de S. Venant & de Malannoy mariée. 1°. à *Robert* le Tirant, 2. à *Robert* bâtard de Saveuse, elle mourut sans enfans, & eût pour heritiere *Jeanne* fille de *Pierre* seigneur de waurin. D

ROBERT de Waurin, Marêchal de France, qui a donné lieu à cette genealogie, & dont l'éloge a été *rapporté cy-devant, p.* 702. étoit de cette branche; mais on n'a pû découvrir de qui il étoit fils.

Fils naturel de JEAN-MATHIEU *de Waurin, seigneur de S. Venant.*

1. JEAN dit *Boort* bâtard de S. Venant, de qui sont descendus les S. Venant *dits* Marquant établis à Lille.

A

§. II.

SEIGNEURS
B DE VVAISIERES.

VII.

HELLIN de Waurin, second fils de HELLIN sire de waurin, & de MAHAUD Chatellaine de Lille sa seconde femme, *mentionnez cy-devant p.* 704. fut seigneur de waisieres, d'Hedicourt & de Gozaucourt, & senechal de Flandres, il brisoit d'une cottice engrêlée de gueules.

Femme, MARIE heritiere de Comines, fille de *Baudoüin* seigneur de Comines.

VIII.

C HELLIN de waurin II. du nom de cette branche, seigneur de waisieres, de Comines, d'Hedicourt & de Gozaucourt.

Femme, N. fille de N. le Grand, seigneur de Chaulle.

IX.

HELLIN de waurin III. du nom, seigneur de waisieres, de Comines &c. senéchal de Flandres vivoit en 1344.

Femme, AGNE'S de Barbançon.

X.

HELLIN de waurin, seigneur de waisieres, senêchal de Flandres, mourut le jour de Pâques fleuries 1411.

I. Femme, N. dame de wingles.

MARIE de waurin de waisieres, dame de wingles, senêchale de Flandres, épousa N. seigneur de la Hamaide, auquel & à ses successeurs, elle porta la senechaussée de Flandres & la seigneurie de wingles.

II. Femme, BEATRIX de Châtillon, dame de Beauvoir & d'Aveluis.

D 1. JEANNE de waisieres dame de Comines, mariée à *Colart* de la Clite, seigneur de Renclent, qui fit murer la ville de Nieuport en 1353. fut lieutenant general de Louis comte de Flandres depuis 1370. jusqu'en 1372. puis maitre d'hôtel de Philippes *le Hardy*, duc de Bourgogne par lettres de l'an 1389. bailli & gouverneur de Cassel, puis de Lille. Elle étoit veuve en 1404. & 1431. leur fils aîné *Jean* de la Clite, seigneur de Comines, fut chevalier de la Toison d'or & ne laissa qu'un fils mort en 1475. dont la fille unique *Jeanne* de la Clite, née de *Jeanne* d'Estouteville-Torcy, porta la terre de Comines à son mari *Jean* de Hallwin, dont la branche est depuis fonduë dans celle des ducs d'Arschot de la maison de Croy.

2. CATERINE de waisieres, mariée à N. seigneur d'Aubigny.

III. Femme, JEANNE fille de *Guillaume* de Berghes S. Vinox, fut mere de.

X I.

A

HELLIN de Waurin, ſeigneur de waiſieres, d'Hedicourt &c.
Femme, CATERINE Mallet, dame de Buire, ſon fils fut.

X I I.

LOUIS de waurin, ſeigneur de waiſieres, de Hedicourt, & de Gozaucourt.
Femme, JEANNE de Falvy, fille aînée de *Raoul* ſeigneur de Falvy.

1. JEAN de waurin, ſeigneur de waiſieres, qui ſuit.
2. ANTOINE (*a*) de waurin, ſeigneur de Bruyeres & de Semilly. (*b*)
3. GILLETTE de waurin de waiſieres, mariée à *Simon* de Bayencourt, ſeigneur de Bouchavanes.

(a) Alias Mathieu.
(b) Alias Hervilly.

X I I I.

JEAN de waurin, ſeigneur de waiſieres, d'Hedicourt & de Gozaucourt. B
Femme, ANNE de Saveuſe, fille de *Bon* de Saveuſe.

1. RAOUL de waurin de waiſieres, mort ſans enfans.
2. GILLES de waurin, ſeigneur de waiſieres, qui ſuit.
3. BONNE de waurin, épouſa *Jacques* Hourdiz, ſeigneur de Movet-Bemainſon & de Plois, vivant en 1462.

X I V.

GILLES de waurin, ſeigneur de waiſieres, d'Hedicourt, & de Gozaucourt.
I. Femme, MARGUERITE dame de Rebreviettes.

1. JEAN *alias* LOUIS de waurin, mort ſans enfans.
2. LOUIS de waurin, ſeigneur de waiſieres, qui ſuit.
3. MARGUERITE de waurin de waiſieres. C

II. Femme, MARGUERITE de Noyelle, dame de Hangeſt, de Portes & de Foſſeux, fille de *Charles* de Noyelle, ſeigneur de Hangeſt & d'Omeneſcourt, & d'*Antoinette* de Villerval.

ANTOINE de waurin de waiſieres, ſeigneur d'Hedicourt.
Femme, MARIE Habarcq.

ANTOINETTE de waurin de waiſieres, dame d'Hedicourt, femme de *François* de Barbançon, ſeigneur de Cany, dont une fille unique heritiere.

X V.

LOUIS de waurin, ſeigneur de waiſieres, de Gozaucourt & de Rebreviettes.
Femme, MICHELLE de Gonnelieu. D

1. GILLES de waurin, ſeigneur de waiſieres, qui ſuit.
2. JEAN de waurin, ſeigneur de Feuſſy.

Femme, LEONORE dame de Cuvilliers, fille de *Jean* de Henin-Lietard, ſeigneur de Cuvilliers, & de *Jeanne* Prevoſt de Baſſerode.

N. de waurin de waiſieres, épouſa N. de waſqueshal ſa couſine, fille de *Charles* ſeigneur de waſqueshal écuyer, & de *Barbe* de Habarcq, dame de Sarte.

3. MARGUERITE de waurin de waiſieres, épouſa *Jean* de Habarcq, ſeigneur de Savie, dont une fille *Barbe* de Habarcq, femme de *Charles* de waſqueshal.

X V I.

GILLES de waurin, ſeigneur de waiſieres & de Gozaucourt.
Femme, MARIE (*a*) de Ricamez, chanoineſſe de Maubeuge, fille d'*Antoine* ſeigneur de Ricamez, & d'*Iſabeau* de Habarcq.

(a) Alias Havoye.

1. ROBERT de waurin de waiſieres, ſeigneur de Gozaucourt, qui ſuit.
2. GILLES de waurin de waiſieres, ſeigneur de Rebreviettes..

Femme, N. de Crohles, étoit mere d'un fils & de 3. filles en 1582.

3. MARIE de waurin de waiſieres, mariée à *Auguſtin* de Bayneſt, ſeigneur du Becherel.

X VI I.

XVII.

A ROBERT de waurin de waifieres, feigneur de Gozaucourt & de Fontaines. *Carpentier hift. de Cambrefis tome II. pag.* 678.

Femme, CHARLOTTE de la Pierre, dame d'Aubry, fille de *Nicolas* de la Pierre, feigneur d'Aubry, & de *Charlotte* d'Haymin.

1. CHARLES de waurin de waifieres, feigneur d'Aubry, qui fuit.
2. N. de waurin de waifieres, mariée à *Louis* Mahier, feigneur de Faigny & de Bofqueux.

XVIII.

CHARLES de waurin de waifieres, feigneur d'Aubry & de Gozaucourt.

Femme, ANNE-MARIE de Glimes, fille de N. de Glimes, vicomte de Jodogne.

§. III.

B

SEIGNEURS DE BAUFFERMEZ, DE LANGLÉE ET D'ESPAING.

V.

C HELLIN de Waurin, fecond fils de ROGIER fire de Waurin & d'EMME dame de Lillers, *mentionnez cy-devant p.* 703. fut feigneur de Bauffermez & de Hautbourdin, & brifa les armes de waurin d'un bâton de gueules pofé en bande, il vivoit l'an 1192. fuivant les archives de l'abbaïe de S. Amand, le nom de fa femme eft inconnu, Scohier dit qu'elle portoit de gueules à 3. jumelles d'or, au chef de même, il fut pere de.

VI.

BAULDON de waurin, chevalier feigneur de Bauffermez, eft connu par divers actes de la trefororie de S. Pierre de Lille des années 1251. 1252. 1253. 1255. que Scohier (qui a donné la genealogie de cette branche au *tome II* de fes recueils fous le nom de Langlée, *pag.* 70.) dit avoir vûs és mains de *Jacques* de Langlée, feigneur de Pecques en 1596. il eft dit *chevalier fils d'Helluin, & pere de plufieurs enfans dans un acte de* 1253.

I. Femme, ALIX fille de *Bertemieu* de la Tour.

D II. Femme, MAROTTE de la Weze, étoit veuve au mois de mai 1285. fuivant un titre de la trefororie de Lille : de l'une de ces deux femmes il eut.

1. BAULDON de waurin II. du nom, feigneur de Bauffermez, qui fuit.

Quatre autres fils, mentionnés dans un acte avec leur frere aîné.

VII.

BAULDON de waurin II. du nom, feigneur de Bauffermez, de Langlée, &c. dit *le Borgne*, eft mentionné dans un acte du 10. octobre.... par lequel il met *Mikiel* fon fils hors de fon pain, il y dit qu'il l'avoit eu de *Jaquemine* de la Bourre, fille de *Monfieur* Bouffart de Nieppe, il mourut vers l'an 1288.

Femme, JACQUEMINE de la Bourre.

1. MIKIEL de waurin, dont ne trouve point de posterité.
2. JEAN de waurin, seigneur d'Espaing vivant en 1286. 1293. & 1306. prit les armes d'Espaing, qui sont échiqueté d'argent & d'azur au chef de gueules. Il fut pere de quatre fils & d'une fille. *Jean* seigneur d'Espaing son aîné épousa vers l'an 1294. *Margritaine* de la Barre, dont il eut *Marie* dame d'Espaing, mariée vers l'an 1318. à *Philippe* de la Douve chevalier. A
3. SIMON de waurin, seigneur de Langlée, qui suit.
4. ROBERT de waurin, seigneur de Bauffermez chevalier, porta comme ses pere, ayeul & bisayeul les armes de waurin brisées d'un bâton de gueules, & vivoit avec sa femme en 1288.

Femme, MAROTE de Rickeniers.

MARIE de waurin dame de Bauffermez épousa *Pierre* de Bailleul, chevalier seigneur du Plessis, dont la fille unique porta la seigneurie de sa mere & celle de son pere en mariage à *Gerard* d'Antoing.

5. ANTOINE de waurin de Langlée, dit de *Bauffermez*, dont la posterité sera *rapportée* au §. suivant. B

VIII.

SIMON de waurin fut seigneur de Langlée, dont il porta le nom; c'est une seigneurie au village des Quermes, dit d'Esquermes lez-Loo à une demi lieuë de Lille, avec une belle maison seigneuriale dans cette ville, mouvante en plein fief du comte de Flandres à cause de sa salle de Lille; il prit aussi les armes de Langlée, qui sont d'argent au sautoir de gueules, ausquelles il ajouta en chef l'écu de waurin, il est nommé dans un acte de 1288.

Femme, JEANNE d'Estailleur.

IX.

BAUDOUIN de waurin, seigneur de Langlée nommé dans des actes de 1304. & 1305.

Femme, MARIE Bourier, fille de *Jean* Bourier & de *Laurence* de Bauffermez.

X. C

BAUDES ou BAUDOUIN *dit* Tristan de waurin, seigneur de Langlée est nommé dans des actes de l'an 1314. & 1353.

Femme, MAHAUD de Roubaix.

1. GISLEBERT de Waurin, seigneur de Langlée, qui suit.

Trois filles mortes, sans avoir été mariées.

XI.

GISLEBERT de Waurin, seigneur de Langlée, vivoit en 1372. & fut pere de *Jean* seigneur de Langlée vivant en 1414. mort sans posterité: la terre de Langlée passa à Baudoüin son parent, issu de la branche qui suit.

D

A

§. IV.

SEIGNEURS DE LANGLÉE.

VIII.

ANTOINE de Langlée, *dit* de Bauffermez, dernier fils de BAULDON II. du nom, *dit* le Borgne, & de JACQUEMINE de la Bourre, *mentionnés cy-devant p.* 710. mourut au mois de septembre 1306. & fut enterré en l'église d'Esquermes, où se voit son épitaphe rapportée par Scohier en laquelle il est nommé *Antoine de Beauffremez Fieux-Baudon le Borgne*, ses armes y sont d'argent, au sautoir de gueules avec l'écu de Waurin en chef.

Femme, N. . . . de Gamaches.

1. BAUDES de Langlée, qui suit.
2. ANTOINE de Langlée, dit *du Moulinet* mort sans posterité de *Laure* de Baillemont, il portoit les armes d'Espaing.
3. AGNES de Langlée de Beauffermez, mariée à *Olivier* de Croix, seigneur de Duremez.

C 4. ISABELLE de Langlée de Bauffermez.

IX.

BAUDES de Langlée, chevalier, mourut en 1334.

Femme, CATERINE Pasquin.

1. ANTOINE de Langlée, qui suit.
2. ISABEAU de Langlée.
3. CATERINE de Langlée, femme de *Rogier* de Baillemont, écuyer en 1334.

X.

ANTOINE de Langlée, mourut en 1384.

Femme, ISABEAU de Razieres.

1. & 2. GUYOT & ANTOINE de Langlée, morts sans avoir été mariés.
3. BAUDOUIN fut seigneur de Langlée, par la mort de *Jean* son cousin, fils de

D *Gislebert*; il mourut le 9. fevrier 1429.

Femme, JEANNE d'Ognies, fille de *Colart* seigneur d'Ognies, & de *Caterine* de Molembais.

I. PAITTE, *ou* GAITTE, *ou* SAITTE dame de Langlée, mariée à *Renaud* d'Haveriquerque.

II. CATERINE de Langlée, vivoit en 1442. avec *Pierre* de la Douve son mari & leur fils aîné.

4. ROBERT de Langlée, qui suit.
5. HUART de Langlée, seigneur de Bossighehem, fit son testament le 5. juin 1406.

Femme, JEANNE Maillard.

I. & II. ROBINE & JEANNE de Langlée.

6. ISABELLE de Langlée, religieuse à Estrun.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

X I.

A

ROBERT de Langlée, mourut le 14. octobre 1426. & fut enterré au milieu de la nef de l'abbaie de Loo.

Femme, LAURENCE de Roque, morte le 18. octobre 1441. fut enterrée en la paroisse de Loo.

1. PIERRE de Langlée, qui suit.
2. ROBERT de Langlée.

X I I.

PIERRE de Langlée, écuyer.

Femme, JEANNE Verdier, fille de *Georges* Verdier, seigneur de Peronne, & de *Marguerite* de Wareghien.

1. JEAN de Langlée, qui suit.
2. MARIE de Langlée, femme de *Baudouin* Gomer.

B

X I I I.

JEAN de Langlée, écuyer.

Femme, N. de Croix, fille de N. seigneur de Croix.

1. GERARD de Langlée, qui suit.
2. JEANNE de Langlée, épousa *Louis* le Provost de Basserode, seigneur de Gavre.
3. & 4. PERETTE & MARIETTE de Langlée, mortes sans alliances.
5. QUINTINE de Langlée, premiere femme d'*Arnoul* de Maulde, seigneur de Mauroit.

X I V.

GERARD de Langlée, mourut en 1523.

Femme, LEONORE de Walfbegh, dame de Pecques, fut mariée le 5. juillet 1507.

1. JEAN de Langlée, seigneur de Pecques, qui suit.
2. LEONORE de Langlée, mariée en 1550. à *Guillaume* de Landas, seigneur du Chien, avec lequel elle mourut l'an 1580. laissant posterité. C
3. AGNE'S de Langlée, morte fille.
4. PAULINE de Langlée, femme de *Philippes* de Heurnes.

X V.

JEAN de Langlée, seigneur de Pecques, mourut en 1570. & fut enterré au Pecques avec sa femme.

Femme, GABRIELLE d'Ognies, sœur de *Jacques* d'Ognies, archidiacre de Gand & chanoine de Tournay, vivant en 1575. fut mere de

X V I.

JACQUES de Langlée, seigneur de Pecques, de Pumbecque, & d'Heyne, Beer de Flandres, grand bailly de Gand, vivoit en 1596. D

Femme, JACQUELINE de Recourt, fille de *Philippes* de Recourt, baron de Licques, & de *Jeanne* de Withem, fut mariée le 31. decembre 1575.

1. GABRIEL de Langlée, mort jeune.
2. PHILIPPES de Langlée, baron d'Egue, partit pour aller voyager en Italie, mourut à Paris le 6. novembre 1602. y fut enterré en l'église de S. Sulpice, & son cœur fut portée à celle de Pecques.
3. ALEXANDRE de Langlée, mort jeune.
4. ALEXANDRINE de Langlée, chanoinesse à Mons, puis mariée en 1607. à *Charles* de Lalain, seigneur d'Hachicourt, comte de Hoochstrate.
5. FRANÇOISE de Langlée, morte jeune.
6. SUSANNE de Langlée, épousa à Gand le 24. janvier 1611. *Philippes* de Recourt, baron de Liques son cousin.

Nota

Nota. Jean le Carpentier, tome I. de ſon hiſtoire de Cambray, *page* 368. donne
A une genealogie de Waurin differente de celle-ci pour les premiers degrés : ſçavoir,

I.

THIERRY, ſire de waurin en 1066.

II.

GAUTHIER, ſire de waurin, ſenechal de Flandres en 1089.

III.

BAUDOUIN, heritier de ſon pere en 1128.

IV.

B ROBERT ou ROUGER de waurin, ſenechal de Flandres en 1166. eut
1. HELLIN, qui ſuit.
2. ROGER, évêque de Cambray, mort en 1191.
3. ROBERT, mari d'*Alix* de Guines, fille d'*Arnoul* I. comte de Guines, & de *Mahaut* de S. Omer.
4. GOSSWIN de waurin, marié à *Ade* de Rœux, couſine de *Baudouin* comte de Haynaut.
5. ANCILIE de waurin, femme de *Hugues* I. ſeigneur d'Antoing, dont *Jean* évêque de Cambray, aprés ſon ayeul maternel.

V.

HELLIN de waurin, ſenechal de Flandres l'an 1169. mourut au ſiege d'Acre avec *Roger* ſon frere évêque de Cambray, il laiſſa
1. ROBERT, qui ſuit.
C 2. HELLIN, mort ſans enfans.
3. HELDEARDE, femme de *Baudouin* ſire de Mortagne, chaſtelain de Tournay.
4. MARIE, épouſa *Baudouin* de Praet, & eſt qualifiée couſine de *Jeanne* comteſſe de Flandres, par titre de l'an 1217.
5. ADE de waurin.

VI.

ROBERT, ſire de waurin & de Lillers, ſenechal de Flandres.
Femme SIBILLE, ſœur de *Renaud* de Croiſilles, dont

VII.

HELLIN ſire de waurin & de Lillers.
Femme, FELICE de Montmirel, dont
1. ROBERT, mari de *Mahaud* de Bethune.
2. & 3. HELLIN & JEAN de waurin.
D

Ici finit Carpentier.

A

D'azur semé de fleurs de lys d'or au lion issant d'argent.

XXXIII.

B

BERNARD VI. du nom, seigneur de Moreüil, chevalier, conseiller du roi, maréchal de France, étoit encore bien jeune lors qu'il ratifia en 1304. un affranchissement qu'avoit fait *Raoul* de Soissons, seigneur de Cœuvres son ayeul, qui fut confirmé par le roi Philippes *le Bel* en 1308. Il servit ce Prince en 1314. en la guerre de Flandres avec 9. écuyers sous le comte de S. Pol, qui le mit en garnison à S. Omer. Quatre ans aprés il eut ordre de se trouver à Paris le mercredi aprés la S. André 1318. au sujet du differend qui étoit entre la comtesse d'Artois & les nobles du païs, & ensuite à Corbie, le samedi aprés Noël de la même année avec le comte de Clermont, chambrier de France, au même sujet pour en traiter l'accommodement. Il fut envoyé commissaire pour la reformation du royaume avec l'évêque de S. Brieuc ès baillages de Senlis, Chartres & prévôté de Paris. (*a*) Le roi Philippes *de Valois* lui donna charge le 24. aoust 1337. à Guerard de Pequigny, & à Regnaud d'Aubigny, chevaliers, d'assembler la noblesse de Picardie, pour se trouver en équipage de guerre dans la quinzaine de la Notre-Dame de septembre en la ville d'Amiens, & aller où il lui seroit ordonné; il servit aussi en 1340. avec 8. chevaliers & 36. écuyers sous le duc de Normandie en l'Ost assemblé à Bouvines. Il fut quelques temps aprés élevé à la dignité de Maréchal de France, & en cette qualité envoyé au mois de juin 1344. és frontieres de Calais & de Boulogne, mais il y a apparence qu'il en fut déchargé la même année pour être auprés de la personne du duc de Normandie, comme il se voit par le titre qui suit, & fut pourvû de la charge de Queux de France, qu'il exerçoit le 24. septembre, lorsque ce Prince le gratifia d'une somme de cinq cens livres parisis en recompense de ses services. Il fut rétabli bientôt aprés dans la charge de Maréchal de France, & aprés la journée de Crecy le roi le fit son lieutenant, le dépêcha au mois de septembre en Picardie, & il se jetta dans la ville de Boulogne pour la deffendre contre les Anglois : l'année suivante le roi le commit avec l'abbé de Corbie pour faire l'évaluation des maisons & édifices qu'il convenoit démolir & abattre pour l'accroissement & augmentation de la ville d'Amiens. Il vivoit encore le 22. mai 1350.

C

(a) Mem. de la chamb. des comptes cotté B. second livre depuis 1330. jusqu'en 1347. fol. 86.

EXTRAIT D'UN TITRE DE LA CHAMBRE des comptes de Paris, communiqué par M. d'Herouval.

DE par le roy, SIRE DE MORUEIL *vous savez comment nous vous deymes l'autre jour que nous vous aviens ordené pour estre avecques* Jean nostre Fils *& à son frain & vrayement nous ne vous ostons de l'Office de* Mareschal *pour nul mal qui soit en vous, ne pour nul deffaut qui par vous ait esté en vostre Office : mes nous vous amons miex pres de* Jean nostre fils *que nous ne feriens nul autre. Si voulons que vous vous ordenez tantost pour y venir, & pour y estre dores-en-avant continuellement, car il est temps que ceux qui sont ordenez pour estre y soient ; & si est miex vostre honneur de le faire maintenant*

qu'il ne seroit quant nous seront plus avant en la guerre. Et pource que vous nous priastes quant nous vous en parlames, que nous y vousissions garder vostre honneur; vrayment se vous
A *y pensez bien, vous trouverez que nous vous faisons trop plus grant honneur de vous y mettre, que nous ne feriens de vous lessier* Mareschal, *mesmement considéré que nous voulons que vous sayez tous li premiers & li principauts de son frain : car il net onques de* Mareschal en France *qui n'en laissast volontiers l'office pour estre li premiers au frain de* l'aisné fils du roi. *Si nous semble que vostre honneur y est non pas gardée seulement, mes accreue; & quant au prousit, il nous semble qu'il y est plus grant qu'il ne seroit à estre* Mareschal: *Car pour plusieurs fraudes qui se faisoient pour causes des drois des* Mareschaus, *nous avons ordené que dores-en-avant nul* Mareschal *ne prendront nul droit, mes seront tournez à nostre prousit tous les drois qu'ils soloient prendre, & il auront cinq cent livres tournois chascun d'eux par an pour toutes choses; & si ne les auront fors seulement durant les guerres. Et nous voulons que vous ayez pour estre avecques* nostre fils *cinq cent livres chascun an, lesquels nous vous donnons à vostre vie, si nous y semble le prousit plus grant que en l'office de* Mareschal, *pourquoi vous n'en devez estre en nulle melancolie, mes en devez estre tous liez & pour honneur & pour prousit. Donné à Becoisel le cinquiéme jour de juillet l'an. . . .*

B

GENEALOGIE DE LA MAISON DE MOREUIL.

I.

C

BERNARD I. du nom, seigneur de Moreuil, fit bâtir en 1119. le prieuré de S. Vaast de Moreüil, qu'il soumit à l'abbaye de Breteuil, & depuis le fit ériger en abbaye. Il est nommé dans un titre de l'abbaye de Corbie de l'an 1127. & fut pere de

II.

BERNARD II. du nom, seigneur de Moreuil, vivoit és années 1144. 1153. 1154. & 1159. suivant quelques titres des abbayes de Corbie, de S. Jean d'Amiens, & de S. Acheul; & dans une donation faite à cette derniere, il nomme *Adam* & *Gauthier* ses enfans.

III.

NICOLAS seigneur de Moreuil, fils ou frere de *Bernard* II. fit quelques biens à l'abbaye de Corbie en 1168. & à celle de S. Acheul en 1170. fonda la cha-
D pelle du château de Moreuil, & confirma avec *Colin* son fils la donation que Bertrand de Bertrangle, chevalier, fit en 1182. au chapitre d'Amiens de la terre de Noyclette.

IV.

COLIN de Moreuil, confirma aussi en 1198. à l'abbaye de S. Jean d'Amiens, les donations qui y avoient été faites de quelques heritages assis au terroir de Quesnoy, du consentement de *Bernard* & *Hugues* ses enfans. Il vivoit encore en 1202. suivant un titre de cette abbaye.

1. BERNARD III. du nom, seigneur de Moreuil, qui suit.
2. HUGUES de Moreuil nommé avec son frere aîné dans l'acte de 1198.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

3. HUGUES de Moreuil, seigneur de Villiers au Bocage, avoit épousé une dame nommée *Etiennette*, laquelle étant veuve de lui en 1238. obtint son doüaire sur la terre d'Oisonville, qui avoit été donnée à la Maladerie d'Amiens.

V.

A BERNARD III. du nom, seigneur de Moreuil fit le voyage de la Terre-Sainte, où étant tombé malade en la ville d'Antioche l'an 1203. il donna aux chevaliers du Temple vingt muids de bleds de rente à prendre sur ses moulins de Moreuil, priant *Marie* sa femme & *Hugues* son frere de confirmer ce don. Il se trouva à la prise de Constantinople en 1204. d'où il rapporta une relique appellée la sainte Larme, qu'il donna à l'abbaye de Selincourt suivant les titres de cette abbaye; & ayant dessein de rendre navigable la riviere d'Arves, depuis sa terre de Moreuil jusques à la Somme, il s'accorda en 1215. avec le prieur de S. Aubin de Boves, pour le dédommagement de son moulin.

Femme, MARIE.

BERNARD IV. du nom, seigneur de Moreuil, qui suit.

VI.

B BERNARD IV. du nom, seigneur de Moreuil étoit jeune en 1221. lorsqu'il promit au chapitre d'Amiens de ratifier la vente des dixmes de S. Medard en Cauchie, que *Jean* seigneur de Campremy & sa femme lui avoient faite. Il acquit en 1229. la terre de Neufville prés Moreuil, de *Jean* de Chaumont, & quitta en 1237. au roi S. Louis conjointement avec *Paucie* sa femme, veuve de *Robert* des Autels, & en presence d'*Arnoul* evêque d'Amiens, le Vivier du Biez prés Doulens, dont elle jouissoit en doüaire. Il entreprit ensuite de rendre navigable sa riviere d'Arves jusques en la ville d'Amiens, ouvrage que son pere avoit commencé, & acquit pour ce sujet les droits qu'avoient l'evêque & le chapitre d'Amiens, l'abbé de Corbie & autres seigneurs és années 1240. 1242. 1248. & 1249. dans quelques-uns de ces titres sa femme est nommée *Agnés*. Il eut entre autres enfans.

VII.

C BERNARD V. du nom, seigneur de Moreuil, transigea en 1259. sur certains droits que son pere & son ayeul avoient donnez à l'abbaye de S. Eloy, s'accorda la même année avec le chapitre d'Amiens pour les droits réciproques qu'ils prenoient l'un sur l'autre, pour le passage de leurs grains, & se rendit caution en 1262. envers ce même chapitre de la vente que *Baudouin* de Longueval y avoit faite des dixmes de Flaminville. Il fut vicomte de Soissons & de Cœuvres à cause de sa femme, & en cette qualité il confirma en 1276. la vente que la dame de S. Remy fit de la terre de Loistre à l'abbé & aux religieux de S. Jean des Vignes de Soissons. Il fut aussi l'un des chevaliers qui accompagnerent le comte de Gueldres en 1289. avec le connêtable de France. Il est qualifié *chevalier sire de Moruel*, dans des quittances qu'il donna les 7. mars, 4. avril, & 16. juin 1298. & les 4. & 27. juin 1299. son sceau semé de fleurs-de-lis un lion iflant. (*a*) Il vivoit encore en 1302.

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Femme IOLANDE de Soissons dame de Cœuvres vicomtesse de Soissons fille unique de *Raoul* de Nesle III. du nom comte de Soissons, & de *Comtesse* de Hangest, porta à son mari le vicomté de Soissons. *Voyez tome II. de cette hist.*, *p.* 502. D

1. JEAN de Moreuil, seigneur du Plessis en 1286. fut mandé le 13. décembre 1318. pour se trouver à Corbie le samedy après Noël avec le comte de Clermont, & traiter la paix entre la comtesse d'Artois & les nobles de son païs. Il avoit épousé *Marie* de Maumez fille d'*Enguerand* seigneur de Maumez, elle se remaria à *Guilbert* de Bérgues chevalier.
2. BERNARD VI. du nom, seigneur de Moreuil marêchal de France, qui suit.
3. THIBAULT de Moreuil, seigneur du Coulombier & de la Bretonniere chevalier, acquit en 1325. du seigneur de Moy une rente en grains sur la terre de Renicourt en la chastellenie de Ribemont, dont le roi lui remit les droits, comme aussi des heritages qu'il acquit en 1327. de Jean de Vassigny Ecuyer. Il rendit service au roi és guerres de Flandres sous le connêtable d'Eu, avec deux chevaliers & douze écuyers de sa compagnie qui firent montre à Lisle le 16. mars 1337.

A 1337. & encore avec 13. écuyers en 1338. il servit aussi en 1342. avec neuf écuyers sur les frontieres de Flandres & de Hainaut sous les ordres du même connêtable, & en reconnoissance de ses services & de ceux de sa compagnie qu'il avoit menez avec Raoul le Flamenc, seigneur de Cany, en la ville de S. Quentin; le roi lui fit une gratification au mois de fevrier 1343. Il perdit la vie à la bataille de Crecy le 26. août 1346.

I. Femme GUYONNE de Remicourt.

1. THIBAUT de Moreuil servit dans la compagnie des gendarmes de son pere, sous le connêtable d'Eu és frontieres de Flandres & de Hainaut en 1342. & avec deux écuyers à Ardres en Picardie en 1355. sous le maréchal d'Audeneham, & en 1380. avec six écuyers sous le seigneur de Coucy. Il eut de grands procés aprés la mort de son pere contre sa belle-mere, qui lui demandoit la restitution de sa dot. On ne sçait point s'il laissa posterité.

II. SAUSSET de Moreuil, étoit comme son frere en la compagnie de son pere en la guerre de Flandres en 1342. & plaidoit avec ses freres contre *Idoine* de l'Isle, veuve de son pere.

III. FLORIDAS de Moreuil, nommé avec ses freres dans le procès de sa belle
B mere, obtint en 1411. remission d'avoir suivi le comte de Roucy, qui l'avoit fait capitaine d'une de ses places, & Charles duc d'Orleans à Montdidier & à Clermont, & être revenu avec eux jusques à S. Denis.

IV. TARTARIN de Moreuil, servit dans la guerre de Normandie és parties de Caen & de Côtentin en 1356. sous Robert de Clermont, maréchal de Normandie. *Guillemette* de l'Isle, dame d'Yvry & de l'Isle-Adam sa cousine, lui donna le 14. juillet 1360. certaine quantité de bois à prendre en ceux qu'elle avoit entre Nogent & Beaumont-sur-Oise.

V. JEANNE de Moreuil, épousa 1°. vers l'an 1339. *Robert* Mulet chevalier: son pere lui donna en mariage une rente de 300. livres à prendre au trésor sur celle du comte de Julliers, ce qui fut confirmé par le roi en 1346. Elle épousa 2°. *Pierre* de Caumondet dit *Brunet* chevalier, avec lequel elle vivoit en 1388. prenant la qualité de dame de la Bruyere.

II. Femme, IDOINE de l'Isle, dame de Menonville, veuve d'*Anseau* de Chantemesle, fille d'*Adam* de l'Isle, seigneur de Puiseux & de Boisemont, & de *Jeanne* de Blaru sa premiere femme.

C BERNARD de Moreuil, seigneur du Coulombier & de Menonville, eut differens avec ses freres du premier lit en 1367. & ne fut point marié. Il y eut procés pour sa succession avant 1373. entre *Jean* de Blaru, seigneur de Boisemont, Guillaume d'Aubeuf, chevalier d'une part, Anselet & Philippes de l'Isle d'autre.

4. ISABELLE de Moreuil, étoit mariée dés 1300. à *Ancel* seigneur de l'Isle-Adam fils de *Jean* seigneur de l'Isle-Adam & d'*Heloys* dame de Noerat & de Crapaumesnil.

VIII.

BERNARD VI. du nom, chevalier seigneur de Moreuil & de Coeuvres, maréchal de France, a donné lieu à cet article *Voyez cy devant p.* 714.

Femme, MAHAUD de Clermont-Néelle, fille de *Guy* de Clermont I. du nom, *dit* de Néelle, seigneur de Breteuil, maréchal de France, & de *Marguerite* de Thorote, dame d'Offemont. *Voyez ci-devant page* 49.

D 1. ROGUES seigneur de Moreuil & de Cœuvres, qui suit.

2. TRISTAN de Moreuil, seigneur de Villiers-sur-Authie, fut apparemment pere de *Colaye* de Moreuil, dame de Villiers-sur-Authie, femme de *Jean* seigneur de Friencourt le 13. septembre 1399.

3. JEANNE de Moreuil, épousa en 1357. *Jean* baron de Mailly.

4. MARGUERITE de Moreuil, mariée à *Jacques* de Croy, seigneur d'Araines, lequel ne se trouve point dans la genealogie de Croy.

IX.

ROGUES seigneur de Moreuil & de Cœuvres, quitta le surnom de Moreuil, pour prendre celui de Soissons du consentement de Marguerite comtesse de Soissons, qui n'avoit point d'enfans mâles de Jean de Haynaut son mari. Il se trou-

va aux guerres de Picardie & des frontieres de Normandie, avec un chevalier & 4. écuyers de sa compagnie, sous Geoffroy de Charny és années 1350. 1351. & 1352. Depuis ayant eu dessein de faire le voyage de Jerusalem, il fut pris des Genois A avec ceux qui l'accompagnoient, suivant une lettre de l'amiral de Chypre de l'an 1354. étant de retour il servit en la guerre de Flandres sous Enguerand, sire de Coucy en 1368. il fut retenu par Louis fils de France duc d'Anjou pour servir avec cinq hommes d'armes aux guerres de Guyenne, par lettres données à Cahors le 25. novembre 1372. Il vendit en 1378. à Jean de Clermont, seigneur d'Ambrieres, tout ce qu'il avoit à Chiry-lès-Brenne. Le roi en 1380. le retint de son conseil à mille francs de gages, au second voyage qui se fit en Flandres en 1383. au sujet de Bourbourg, il y fut avec 12. chevaliers bacheliers & 73. écuyers de sa compagnie & donna quittance sur leurs gages le 25. aoust de la même année, son sceau semé de fleurs de lys au lion issant, l'écu tenu par un chevalier armé le casque en tête, ayant en sa main droite une espece de masluë, & derriere ses jambes un chien posé & colleté, au tour on ne lit que .... *ire de Moreul.* (*a*) Il obtint un arrest en 1388. contre le sire de Coucy, qui lui refusoit le payement d'un muid de sel de rente qu'il avoit droit de prendre sur le comté de Soissons & fit quelques biens à l'abbaïe de S. Jean des vignes, où sa mort est marquée le 12. septembre. B

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

Femme, ADE de Montigny, dame de Bellone, fille de *Waast*, seigneur de Montigny en Beauvoisis, & de *Perronne* de Rayneval.

1. BERNARD de Soissons, mort jeune, enterré en l'abbaye de S. Jean des Vignes suivant le nécrologe de cette abbaye.
2. THIBAULT de Soissons, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, qui suit.
3. PERRONNE de Soissons, dame de Maurepas, mariée à *Louis* seigneur de Chevreuse & de Cressencourt, à laquelle le roi accorda au mois de juillet 1406. certaine franchise pour les gens de sa terre, moyennant une redevance annuelle en avoine pour la depense de ses hôtels. Elle donna étant veuve en 1419. aux celestins de la ville d'Amiens, sa terre de Morlaines prés Beauvais pour la fondation d'un religieux & d'un service pour son mari, *Jean* son fils & *Perronne* de Rayneval son ayeule. C

On trouve JEAN de Soissons, sire de Moreuil conseiller, chambellan du roi, capitaine des châteaux & ville de Compiegne, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

X.

THIBAULT de Soissons, seigneur de Moreuil & de Cœuvres, chevalier conseiller & chambellan du roi, capitaine & gouverneur de la ville de Soissons pour le duc d'Orleans, fit montre à S. Denis le 8. septembre 1410. avec un chevalier bachelier, vingt écuyers & dix-huit archers de sa compagnie, fut commis avec le seigneur de la Viéville en 1415. suivant Monstrelet au gouvernement de Boulogne D & de Picardie, aprés la mort du seigneur de Rambures, pour la deffense du païs contre les Anglois, & fut depuis lieutenant general du païs de Waez en Flandres, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Les Anglois ayant assiegé en 1417. la ville de Roüen, il vint les assaillir dans leur Fort avec quelques troupes qu'il avoit levées, & étant abandonné des siens il y demeura prisonnier. Il fit depuis serment de garder la paix entre le roi de France & celui d'Angleterre le penultiéme juin 1422. fut present au traité du château de Pernant & mourut le 28. avril 1434. suivant le necrologe de l'abbaïe de S. Jean des Vignes, à laquelle il fit quelques donations.

Femme, MARGUERITE de Poix, dame d'Arcy, fille de *Jean* Tirel II. du nom, seigneur de Poix, de Mareuil & d'Arcy, & de *Madelene* de Chastillon-Dampierre.

1. RAOUL de Soissons, seigneur de Cœuvres, d'Arcy & de Montigny.

Femme, JEANNE de Hangest.

MARGUERITE de Soissons, dame de Cœuvres, d'Arcy & de Montigny, mariée à *Jean* de Villiers seigneur de Verderonne, avec lequel elle vendit à *Jean* d'Estrées, seigneur de Valieu, grand maître de l'artillerie, la chastellenie & le vicomté de Cœuvres.

2. THIBAULT de Soissons, seigneur d'Arcy épousa en 1429. *Jeanne* de Noyelles,

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

fille de *Baudouin* ſeigneur de Noyelles, de Catheu & de Tilloloy, & de *Marie* dame de Hangeſt, dont il n'eut point d'enfans. Il laiſſa quelques biens à l'abbaye de S. Jean des Vignes, & la terre d'Arcy à ſon frere aîné.

3. VALERAN de Soiſſons, ſeigneur de Moreuil, qui ſuit.
4. JEANNE de Soiſſons, femme de *Gerard* d'Athies dit *du Fay*, ſeigneur de Moyencourt & de Gouſſancourt.
5. PERRONNE de Soiſſons, religieuſe en l'abbaye de Notre-Dame de Soiſſons.

XI.

VALERAN de Soiſſons, ſeigneur de Moreuil, bailly d'Amiens, chambellan du duc de Bourgogne, ſeigneur des Queſnes, de Pavans, de Vaubans, de Chandon & de Surviliiers, eut en partage des biens de la ſucceſſion de *Jean* Tirel ſon oncle, les terres de Poix & de Mareuil. Le duc de Bourgogne l'établit gouverneur de Chauny dés 1431. ſuivant Monſtrelet. En 1437. il ſoutint tous les efforts des ennemis qui l'étoient venus aſſieger au château de Lyhons, obtint du roi
B à la priere du duc de Bourgogne au mois de janvier 1448. rémiſſion d'être venu avec pluſieurs gendarmes en la compagnie de Jean de Bourgogne comte de Nevers, lieutenant du duc de Bourgogne, à S. Quentin, à Crécy & à Notre-Dame de Lieſle, où il avoit commis pluſieurs hoſtilités. Le ſeigneur de Roye lui céda au mois d'août 1464. une partie de la terre de Germigny pour les droits qu'il avoit en la ſucceſſion de *Guy* de Roye frere de ſa femme. Il mourut la même année.

Femme, MARGUERITE de Roye fille de *Guy* ſeigneur de Roye, & de *Jeanne* de Mailly fut mariée en 1425. mourut en 1480. & fut enterrée aux Cordelieres d'Amiens devant l'autel de la Conception, ſous une tombe de marbre noir.

JEAN de Soiſſons, ſeigneur de Moreuil & de Poix, qui ſuit.

Fils naturel de Valeran *de Soiſſons, ſeigneur de Moreuil, & de* Jeannette *de la Forge.*

Artus, *bâtard de Moreuil, ſeigneur de Freſnoy*, dont les deſcendans ſeront rapportés §. I.

XII.

C

JEAN de Soiſſons chevalier, ſeigneur de Moreuil, de Poix &c. conſeiller & chambellan des rois Louis XI. & Charles VIII. bailly de Troyes aprés Michel Jouvenel des Urſins, & de Vermandois aprés Guy Pot. Il quitta le ſervice du duc de Bourgogne pour ſuivre le parti du roi, qui lui rendit en 1473. tous les biens de ſon pere, qui avoient été confiſquez pour avoir tenu celui du duc de Bourgogne, & lui donna auſſi ceux d'*Antoine* de Craon, ſeigneur de Dompmart ſon beau-frere. Ce peut être le même qui eſt qualifié conſeiller & chambellan du roy & capitaine d'Abbeville, dans une quittance de 900. livres pour les gages de ſa capitainerie, qu'il donna le 1. juillet 1483. Elle eſt ſignée *J. de Soiſſons. Bibl. du roi Cabinet de M. de Gaignieres.*

I. Femme JEANNE de Craon dame de Preure, de Longroy, de Dompmart & de Bernardville en Ponthieu, fille de *Jacques* de Craon & de *Bonne* de Foſſeux, fut mariée en 1441.

1. JEAN de Soiſſons II. du nom, ſeigneur de Moreuil, qui ſuit.
2. BARBE de Soiſſons, dame d'Eſpaigny & de Surviliiers, mariée en 1469. à *Thibault* de Flavy, chevalier, conſeiller & chambellan du roi, ſeigneur de Montauban, teſta en 1503. & mourut ſans enfans.
3. MARGUERITE de Soiſſons, dame de Pierrepont, épouſa en 1480. *Valeran*
D d'Ongnies, ſeigneur de Guilleman, gouverneur du comté d'Eu. Ils fonderent enſemble le couvent des Cordelieres de Notre-Dame de S. Riquier prés Pierrepont en 1498. Elle mourut ſans enfans.
4. CLAIRE de Soiſſons, morte ſans alliance.

II. Femme, JEANNE de Halwin, veuve de *Jean* baron de Waſſenaer en Hollande, & de Leyden, fille de *Joſſe* de Halwin ſeigneur de Piennes, & de *Jeanne* de la Tremoille, mourut ſans enfans en 1492. & eſt enterrée aux Cordelieres d'Amiens ſous une tombe de marbre noir. *Voyez tome III. de cette hiſtoire, p.* 911.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

XIII. A

JEAN de Soiſſons II. du nom, ſeigneur de Moreuil, de Poix, de Mareuil, &c. fit les foy & hommage au roi de ſes terres en 1484. qu'il réïtera pour quelques-unes en 1504. & 1526. Il jouiſſoit d'une rente de 240. livres ſur la recette generale des finances de Picardie en 1488. & autres années ſuivantes; vendit le 18. août 1492. la portion qu'il avoit en la terre de Germigny à *Valeran* d'Ongnies ſon beau-frere, & fut confirmé dans l'office de bailly de Vermandois le 8. juin 1498. *Mem. de la chambre des Comptes, cotté V. fol.* 2.

I. Femme, BARBE de Chaſtillon, dame de Beauval, fille de *Waleran* de Chaſtillon-Dampierre ſeigneur de Beauval, & de *Jeanne* de Saveuſe, fut mariée en 1479. *Voyez cy-devant p.* 113.

B JOSSINE de Soiſſons, dame de Moreuil, de Poix, de Dompmart, de Bernardville, de Longroy, de Preure, & de Beauval, épouſa par contrat du 23 juillet 1497. *Jean* VII. du nom ſire de Crequy, de Freſſin, & de Canaples, fils de *Jean* VI. du nom, ſire des mêmes lieux, & de *Françoiſe* de Rubempré.

II. Femme, MARIE Bournel, fille de *Louis* Bournel, ſeigneur de Thiembrune, fut mariée le 13. novembre 1509. Elle fit faire l'autel de la Conception des Cordelieres d'Amiens.

JACQUELINE de Soiſſons, fut mariée 1°. à *Aloph* Roüault, ſeigneur de Gamaches; 2°. à *Louis* baron d'Orbec en Normandie: elle fit ſon teſtament le 18. juillet 1567.

Fils naturel de Jean *de Soiſſons II. du nom, ſeigneur de Moreuil, & de* Caterine *de S. Riquier.*

C Hector, *bâtard de Moreuil, fut legitimé par lettres données à Ardres au mois de juin* 1520. Ses lettres de legitimation portent qu'il étoit né pendant le mariage de ſon pere avec *Marguerite* de Chaſtillon; elle eſt nommée *Barbe* ci-deſſus, & dans la genealogie de la maiſon de Chaſtillon.

§. I.

SEIGNEURS DE FRESNOY. D

XII.

ARTUS *bâtard de Moreuil, chevalier, ſeigneur de Freſnoy, gouverneur de Therouenne, fils naturel de* VALERAN *de Soiſſons ſeigneur de Moreuil, & de* JEANNETTE *de la Forge*, mentionné ci-devant page 719. *fut legitimé par lettres données à Lyon au mois de may* 1496.

Femme, CATERINE du Bois, dame de Tenques, de Caumeſnil & de Bethencourt, fille de *Jean* ſeigneur du Bois &c. & de *Caterine* de Caumeſnil, dame de Tenques & de Caumeſnil ſa premiere femme. *Voyez ci-devant p.* 173.

1. JACQUES de Moreuil, ſeigneur de Freſnoy, qui ſuit.
2. BARBE de Moreuil, épouſa 1°. *Oſias* de la Vernade, ſeigneur de Cayeu. 2°. *Jean* d'Outreleau, pere d'*Oudart*, mort ſans enfans.
3. N. de Moreuil, femme de *Florimond*, ſeigneur d'Ignaucourt.

XIII.

XIII.

A

JACQUES de Moreuil, seigneur de Fresnoy, de Tenques, de Bethencourt, de Caumesnil &c. gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de son ordre.

Femme, LOUISE de Belleforiere, fille de *Pierre* seigneur de Belleforiere, gouverneur de Corbie, & de *Madelene* de Coucy, étoit veuve en 1547.

1. FRANCOIS de Moreuil, seigneur de Fresnoy, qui suit.
2. RAOUL de Moreuil, seigneur de Raincheval, épousa *Françoise* Cauchon, dont il eut N. de Moreuil, seigneur de Raincheval.

XIV.

FRANCOIS de Moreuil, seigneur de Fresnoy, de Bethencourt, de Caumesnil & de Tenques.

I. Femme, MARIE de Mairé, de la province de Bretagne, fille de N. de Mairé, seigneur de Montbarot.

1. ARTUS de Moreuil, seigneur de Caumesnil, qui suit.
2. LOUIS de Moreuil, seigneur de Tenques, épousa *Barbe* de Fontaines, fille de *Jacques* de Fontaines, seigneur de Ramburelles, & de *Gabrielle* de Radde, laquelle se remaria à *Louis* Gaillard de Lonjumeau. *Nobil. de Picardie fol.* 232.

B

3. MICHEL de Moreuil.
4. ANTOINETTE de Moreuil, fut mariée par contrat du 8. octobre 1584. à *Louis* de Bournonville, seigneur du Quesnoy, gouverneur de Montdidier, fils de *Jean* de Bournonville, seigneur du Quesnoy, & de *Marie* de Flechin. *Voyez tome V. de cette histoire, page* 831.

II. Femme, MARIE de Flechin, veuve de *Jean* de Bournonville, seigneur du Quesnoy, & fille de *Rodolphe* de Flechin & de *Madelene* de Longueval, fut mariée le 18. fevrier 1574.

XV.

ARTUS de Moreuil, seigneur de Caumesnil, de Brucamps, de Planques & de Raincheval, chevalier de l'ordre du roi, capitaine d'une compagnie de chevaux legers, gouverneur de Ruë.

Femme, CHARLOTTE de Hallwin, fille de *Charles-Maximilien* de Hallwin, seigneur de Wailly, & de *Caterine* du Gué, dame de Lully, fut mariée en 1619.

C *Voyez tome III. de cette hist. page* 915.

1. ALEXANDRE de Moreuil, seigneur de Caumesnil, de Villiers le Bretonneux &c. par le testament & le codicille de ses pere & mere.
2. ALFONSE de Moreuil, seigneur de Leomers, *dit* le comte de Moreuil, premier écuyer du prince de Condé.

Femme, HELENE Fouré de Dampierre, fille d'honneur de la Reine.

I. & II. N. & N. de Moreuil, filles.

D

§. II.

Branche du nom & des armes de Moreuil, dont on n'a point trouvé la jonction.

SEIGNEURS DE ROSMESNIL DE S. CYR ET DE MOULINS.

I.

JULIEN de Moreul, seigneur de Moulins en fit hommage à la seigneurie de Freines le 25. mai 1522.

Femme, ANNE de Montblaru, fille de *Charles* de Montblaru, seigneur de S. Cyr, suivant une procuration que son mari reçût d'elle le 10. octobre 1536.

1. GILLES de Moreul, seigneur de Moulins, qui suit.
2. JACQUES de Moreul vivoit en 1564.
3. MARIE de Moreul, épousa par contrat du 12. mars 1543. *Jean* de Pischard.

II.

GILLES de Moreul, seigneur de Moulins en Vexin, acquit les droits de son frere sur l'hôtel seigneurial de Moulins le 14. fevrier 1564. fit un remboursement de rente le 27. mai 1565. rendit hommage de la terre de S. Cyr au château de Chaumont, comme heritier de *Nicolas* de Montblaru, & étoit mort en 1595.

Femme, FRANCOISE Alexandre étoit morte en 1592.

1. MARC de Moreul, seigneur de S. Cyr, qui suit.
2. JEAN de Moreul, seigneur de Moulins, fit un partage avec son frere le 15. mai 1593.

III.

MARC de Moreul, seigneur de S. Cyr & de Rosmesnil en partie, partagea avec son frere la succession de sa mere le 20. juillet 1592. fit hommage de sa terre de S. Cyr au château de Chaumont le 4. mars 1595. & au roi le 27. mai 1606. & le 5. suivant il en rendit aveu en la chambre des comptes de Paris. il ne vivoit plus en 1621.

I. Femme, RENE'E de Mornay fut mariée par contrat du 19. octobre 1584. Elle étoit fille de *Pierre* de Mornay, seigneur de Montchevreuil & de *Madelene* Allegrin. *Voyez cy-devant p.* 285.

II. Femme, MADELENE de la Riviere, dame du fief de Mesnou, fut mariée par traité du 10. fevrier 1593.

1. RENE' de Moreul, seigneur de S. Cyr, qui suit.
2. MARIE de Moreul, vendit ses droits à son frere le 12. aoust 1622.

IV.

RENE' de Moreul, seigneur de S. Cyr & de Rosmesnil, obtint du duc de Longueville au mois de janvier 1622. le don du relief de sa terre de S. Cyr, vivoit en 1656. & aprés sa mort ses enfans mineurs furent mis en tutelle par sentence du bailliage de Chaumont, le 15. novembre 1660.

Femme, PHILIPPE de Garges, fut mariée par contrat du 13. septembre 1621.

A 1. JACQUES de Moreul, seigneur de S. Cyr, qui suit.

2. CHARLES de Moreul, seigneur de S. Cyr & de Rosmesnil, mineur en 1660. étoit lieutenant au regiment de Piémont, & demeuroit à S. Cyr élection de Chaumont de Magny, lorsqu'il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse, devant M. Barin de la Galissonniere intendant de Roüen, le 12. juin 1670.

Plusieurs filles.

V.

JACQUES de Moreul, seigneur de S. Cyr, capitaine d'une compagnie de cavalerie au regiment de Paloiseau par commission du 11. mars 1652. fit hommage au roi de sa terre de S Cyr le 29. may 1656. & en rendit aveu en la chambre des comptes de Paris, le 7. juillet de la même année, il est qualifié écuyer seigneur de S. Cyr, de Cormelain & de Villers, capitaine reformé de chevaux legers, & demeuroit à Cormelain generalité d'Orleans en 1670.

Femme, ANNE de Perolz, fut mariée par contrat du 14. mars 1654.

B

C

De gueules semé de trefles d'or à deux bars adossés de même.

XXXIV.

GUY de Néelle II. du nom, seigneur de Mello & de Guinemicourt, lieutenant du roy, capitaine general & souverain és parties d'Artois & de Bolonois, & depuis en celles de Poitou, Limosin, Xaintonge & Perigord par deçà la Dordogne, étoit maréchal de France dés l'année 1345. Il se trouva dans toutes les guerres de son temps, où il rendit de grands services au roi & à l'état; en reconnoissance desquels il reçût beaucoup de gratifications du roi. Il ne prenoit que la qualité de seigneur du Sauchoy en 1345. lorsqu'il transporta au seigneur de Mathefelon ce qu'il avoit à cause de sa femme és terres de Jars, d'Yvoy & de Morogues en Berry, en échange de quelques rentes sur le trésor & sur les terres de Quincy & du Mont Notre-Dame. Il est qualifié *chevalier seigneur de Mello* dans une quittance de 200 liv. à lui ordonnées par le roi à Amiens le 7. mai 1347. son scel semé de Treffles & deux bars adossés (*a*) Etant maréchal de France, le roi lui accorda par lettres du 22. août 1348. cent livres de pension par mois pour son état, tant qu'il exerceroit cette charge; ce qui fut confirmé le 16. mars 1350. par le roi Jean, au sacre duquel il s'étoit trouvé au mois de septembre précedent; & comme il étoit necessaire de pourvoir pendant son absence à la sûreté du païs d'Artois, dont il avoit été établi gouverneur & capitaine souverain dès le mois d'aoust 1350. il y commit pour son lieutenant *Sausset* de Tilloy, chevalier son parent, par lettres données à Rheims le 28. septembre 1350. puis étant passé en Xaintonge, il y demeura prisonnier des Anglois dans un combat donné le 1. avril 1351. & ne sortit qu'aprés être convenu d'une grosse rançon, dont le seigneur de Chantilly son parent, & le seigneur de Boucicault se rendirent caution, & pour laquelle le roy lui donna une somme de dix mil écus par lettres du 16. avril 1351. Au mois

D

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

d'août suivant étant en l'Ost devant S. Jean d'Angely, il établit Pierre de Sacquinville son lieutenant pour recevoir les montres des Gendarmes qui servoient sous le gouvernement du roi de Navarre, lieutenant du roi en Gascogne. Il étoit capitaine general & gouverneur és parties de Bretagne le 22. mai 1352. & y fut tué dans un combat donné à Moron le 14. aoust suivant. *Voyez cy-devant page 640. en l'article de* GUY *de Clermont I. du nom, seigneur de Nesle aussi Marechal de France.*

Il étoit fils aîné de *Jean* de Neelle I. du nom, seigneur d'Offemont, Queux de France, & de *Marguerite* dame de Mello. *Ses ancêtres & sa posterité ont été rapportés cy-devant pag. 45. & suivantes.*

D'or au lion de sable armé & lampassé de gueules brisé d'un lambel de gueules de 3. pieces.

XXXV.

EDOUARD sire de Beaujeu & de Dombes, né le 11. avril 1316. se signala en diverses occasions, selon Froissart, & se trouva à la bataille de Crecy; fit son testament le 27. mars 1346. fut fait Marêchal de France en 1347. par la démission de Charles sire de Montmorency, & donna quittance en cette qualité à Toulouse le 18. septembre 1349. sur son sceau le lion paroît brisé d'un lambel de trois piéces, cimier un vol banneret; (a) Il fut tué au combat d'Ardres donné contre les Anglois en 1351. Son corps porté à Villeneuve, fut enterré en l'abbaye de Belleville dans la sepulture des seigneurs de Beaujeu, suivant un compte de Jean Chauvel, & l'inventaire des titres de Bourbon, *Liasse* 36.

(a) Recueils de M. de Gaignieres bibl. du roi.

GENEALOGIE DES DAUPHINS DE VIENNOIS,

D'où sont sortis les comtes de Forests, seigneurs de Beaujeu.

POUR satisfaire à ce qui a été promis, *tome I. de cette hist.*, *p.* 563. *& tome II. p.* 13. On rapportera ici les comtes d'Albon & Dauphins de Viennois, dont descendent les comtes de Forests seigneurs de Beaujeu, ancêtres d'*Edouard* sire de Beaujeu, marêchal de France, *mentionné cy-dessus.*

I.

A

I.

GUIGUES I. du nom, dit *le Vieil* comte d'Albon, fut le premier qui posseda quelques terres aux environs de Grenoble vers 1040. (a) il donna ce qu'il possedoit dans la vallée de Sezane aux chanoines d'Oulx en Dauphiné l'an 1053. fut revêtu de l'habit religieux à Cluny par S. Hugues l'an 1075. & y fut enterré suivant la Chronique de l'ordre de Cluny, & la vie de S. Hugues abbé de Cluny, écrite par Hildebert evêque du Mans.

(a) Hist. de Dauphiné par le President de Valbonnais tome 1. p. 2.

Femme, GOTHELENE, selon Guichenon est enterrée à Cluny.

1. GUIGUES II. du nom, dit *le Gras* comte d'Albon, qui suit.
2. GUIGUES-RAYMOND a donné origine aux comtes de Forest, *rapportez cy-aprés.* §. I.
3. & 4. RICHARD & ARMAND, morts sans posterité.

B

II.

GUIGUES II. du nom dit *le Gras*, comte d'Albon & de Grenoble, donna à Hugues abbé de Cluny l'église de S. Priest en Vallée l'an 1075. & la chapelle de la Mure en presence de *Guigues-Raymond*, de *Richard* & *Armand* ses freres. Il mourut vers l'an 1080. son épitaphe sur le tombeau que les religieux de la Congregation de S. Maur lui ont fait élever en 1662. met sa mort le 19. janvier, *labente sæculo*, XI°.

Femme N....

GUIGUES III. du nom, comte d'Albon, qui suit.

III.

GUIGUES III. du nom, comte d'Albon & de Grenoble, que les actes désignent toujours par *Guigo comes filius Guigonis crassi*, eut plusieurs démêlés avec S. Hugues, à qui il ceda enfin en 1098. les églises & les dixmes qu'il pouvoit avoir dans le Graisivaudan.

Femme, MATHILDE est qualifiée *Regina* dans plusieurs titres. *Hist. de Dauphiné par le President de Valbonnais, p. 2. & 3.*

C GUIGUES IV. du nom, comte d'Albon, qui suit.

IV.

GUIGUES IV. du nom, comte d'Albon & de Grenoble, surnommé *Dauphin* dans un acte passé entre lui & Hugues second evêque de Grenoble vers l'an 1140. *Guigo comes qui vocatur Dalphinus*, eut un grand differend avec Amé III. comte de Maurienne, & lui avant livré combat devant le château de Montmeillant, il reçut une blessure dont il mourut dans Grenoble l'an 1142. (a) & fut enterré dans le cloître de Notre-Dame de Grenoble. Ce comte étoit grand guerrier, passa toute sa vie dans la profession des armes, & l'on conjecture qu'il fut surnommé *Dauphin*, parce qu'il chargea son casque, son écu, sa cotte d'armes & la housse de son cheval, de la figure du Dauphin, en quelque tournois célebre, ou en quelque grand combat dans lequel il donna des preuves signalées de sa valeur & de son adresse, ce qui le fit appeller le comte Dauphin & le comte du Dauphin. Le Président de Valbonnais (b) dit qu'il n'est pas vrai que la premiere & la seconde race de ces princes ayent eu pour armes un Dauphin, puisqu'on n'en trouve point avant le D dernier des Dauphins de la seconde race, qui l'ait mis dans son écu; & qu'ainsi il est plus vrai-semblable que le surnom de Dauphin que le comte Guigues, dont nous parlons, porta le premier, plût assez à ses successeurs pour l'ajoûter à leur nom, & pour s'en faire un titre qui s'est conservé ensuite parmi leurs descendans.

(a) Ibid p. 5.

(b) Ibid.

Femme, MARGUERITE de Bourgogne, fille d'*Etienne* comte Palatin de Bourgogne, & niéce du pape Calixte II. mourut le 8. fevrier 1163. & fut enterrée dans l'abbaye des Ayes prés Grenoble qu'elle avoit fondée.

1. GUIGUES V. du nom, comte d'Albon, qui suit.
2. BEATRIX de Viennois, femme de *Guillaume* de Poitiers I. du nom, comte de Valentinois. *Voyez tome II. de cette histoire, p. 187.*

3. MARCHISE de Viennois, femme de *Robert*, comte d'Auvergne.

A

De... à un château à troistours, celle du milieu plus haute que les autres crenelée de quatre pieces, les deux des cotés crenelées de trois, ces tours enfermées d'une muraille à douze creneaux.

V.

B

GUIGUES V. du nom, surnommé *Dauphin*, comte d'Albon & de Grenoble, fut le premier qui prit le titre de comte de Viennois, ce comté lui ayant été cedé par Berthold IV. du nom, duc de Zaringhen, gouverneur de la Bourgogne superieure l'an 1155. Guillaume chanoine de Grenoble, auteur de la vie de *Marguerite* mere de *Guigues*, dit qu'il fut fait chevalier par l'empereur Frederic *Barberousse*, qui lui donna une de ses parentes en mariage, *consanguineam ipsius imperatoris*. (a) Il mourut en 1162.

(a) Ibid tom. I. p. 3.

Femme, BEATRIX de Montferrat, fille de *Guillaume* II. du nom, marquis de Montferrat, & de *Judith* d'Autriche, suivant Guichenon.

BEATRIX dauphine de Viennois, comtesse d'Albon, qui suit.

VI.

BEATRIX dauphine de Viennois, comtesse d'Albon, mourut le 15. decembre 1228. ayant élû sa sepulture en l'abbaye des Ayes. C'est par elle que finit la premiere race des Dauphins, surnommés les comtes d'Albon. *Voyez son article tome I. de cette histoire, page* 541. C

I. Mari, GUILLAUME comte de S. Gilles, *dit* Taillefer, selon quelques-uns, d'autres l'appellent *Alberic*. Il étoit fils de *Raymond* V. du nom, comte de Toulouse, & de *Constance* de France. *Voyez tome II. de cette histoire, p.* 687.

II. Mari, HUGUES III. du nom, duc de Bourgogne, pair de France, veuf d'*Alix* de Lorraine, & fils d'*Eudes* II. du nom, duc de Bourgogne, & de *Marie* de Champagne, mourut le 23. aoust 1192. *Voyez tome I. de cette histoire, où sa posterité est rapportée pag.* 541. *Voyez aussi* ibid. *p.* 563. *où se trouve la seconde race des dauphins de Viennois sortis des ducs de Bourgogne.*

III. Mari, HUGUES seigneur de Coligny-le-neuf, eut deux filles, dont l'aînée *Beatrix* de Coligny épousa *Albert* III. du nom seigneur de la Tour du Pin, fils d'*Albert* de la Tour II. du nom, & de *Marie* d'Auvergne. *Voyez tome II. de cette histoire, page* 13. *& suiv. où sont rapportez les dauphins de Viennois de la troisieme race.*

D

A

§. I.

COMTES DE FOREST,

B

SORTIS DES DAUPHINS DE VIENNOIS.

I I.

GUIGUES-RAIMOND, second fils de GUIGUES I. du nom, comte d'Albon, *dit* le Vieil, *mentionné ci-devant*, *p.* 725. donna aux religieux de Cluny du consentement de sa femme quelques terres situées au pays de Forest, lesquelles faisoient parties de sa dot, suivant la charte de ce don expediée en présence de leurs enfans l'an 1075.

Femme, IDE, surnommée RAYMONDE, fille d'*Artaud* V. du nom, comte de Lyon & de Forest, porta à son mari & à ses descendans les comtés de Lyon & de Forest, & se remaria vers l'an 1077. à *Renaud* II. du nom comte de Nevers, fils de *Guillaume* I. du nom comte de Nevers & d'Auxerre & d'*Ermangrad* de Tonnerre. *Voyez tome III. de cette histoire*, *p.* 197. Les ancêtres d'*Artaud* V. du nom, comte de Lyon & de Forest, *se trouveront ci-aprés* §. IV.

C

1. GUIGUES I. du nom, comte de Lyon & de Forest, qui suit.
2. MAHAUD nommée dans la charte de Cluny l'an 1075.

I I I.

GUIGUES I. du nom, comte de Lyon & de Forest, aprés la mort de *Guillaume* son oncle maternel, auquel il succeda l'an 1107. est nommé dans une charte de l'abbaie de Cluny avec son pere & sa mere du tems de l'abbé S. Hugues, & ne mourut qu'aprés l'an 1137.

Femme, N.. de Beaujeu, fille de *Guichard* sire de Beaujeu & de *Luciane* de Rochefort. *Voyez cy devant page* 83.

GUIGUES II. du nom, comte de Lyon & de Forest, qui suit.

I V.

D

GUIGUES II. du nom, comte de Lyon & de Forest, fut laissé par son pere sous la tutelle du roi Louis *le jeune*, qui le fit chevalier en 1167. ce comte & Guichard archevêque de Lyon, traiterent ensemble pour les limites de leur justice & depuis étant à Montbrison avec le roi qui revenoit de Nôtre-Dame du Puy, ou il étoit resté en devotion, aprés avoir remis dans son devoir le comte d'Auvergne l'an 1169. il restitua l'abbaïe de Savigny, diocese de Lyon à *Humbert* sire de Beaujeu son oncle, ensuite il ceda (*a*) son comté de Lyon à l'archevêque Guichart suivant le traité passé entr'eux l'an 1173. & mourut fort âgé environ l'an 1226.

(a) Inventaire de Forest titre 10.

Femme, WILLELME *ou* GUILLEMETTE est nommée dans une charte de l'église de Lyon.

1. GUIGUES III. du nom, comte de Forest, qui suit.
2. RENAUD de Forest, élu archevêque de Lyon en 1193. donna en qualité de tuteur des enfans de *Guigues* son frere, qui étoit pour lors au voyage de Constantinople, la disme de Nervieux à l'abbaïe de Cluny du consentement de la comtesse *Alix* sa belle sœur, il donna aussi 70. livres aux chanoines de l'église

de l'église de Lyon pour l'anniversaire de la comtesse *Willelme* sa mere & mourut l'an 1227 selon la chronique d'Alberic. *Voyez Gal. Christ. edit. de* 1656. *tome I. page* 321. A

De Guenles au Dauphin pâmé d'or.

B

V.

GUIGUES III. du nom, comte de Forest, consentit à l'échange que fit son pere du comté de Lyon avec l'archevêque Guichard, fit le voyage d'Outremer l'an 1202. pour le secours de la Terre-Sainte & y mourut l'année suivante du vivant de son pere.

Femme, ALIX nommée dans une charte de l'abbaïe de Cluny de l'an 1203.

1. GUIGUES IV. du nom, comte de Forest, qui suit.
2. GUIGONNE de Forest, ceda le droit qu'elle avoit au comté de Forest à *Guigues* son neveu au mois de novembre 1230. elle fut accordée avec le fils de Guy II. comte d'Auvergne, puis avec Archambaud VIII. du nom, sire de Bourbon & mariée à *Gerard* II. du nom, comte de Vienne & de Macon, d'où vint *Alix* comtesse de Vienne & de Macon, femme de *Jean* de Dreux, *dit* de Braine, fils de *Robert* de Dreux II. du nom, dit *le jeune* comte de Dreux, de Braine & de Nevers, & d'*Ioland* de Coucy sa seconde femme. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 426. C
3. MARQUISE de Forest, épousa *Guy* VI. du nom, vicomte de Thiern & vivoit avec lui en 1236.

VI.

GUIGUES IV. du nom, comte de Forest & de Nevers, fut accordé en 1204. avec la fille aînée de *Guy* II. comte d'Auvergne, ce traité ne fut pas executé. Il fonda en 1224. l'église collegiale de Nôtre-Dame de Montbrison, où il institua treize chanoines, ce qui fut confirmé au mois d'octobre de la même année par *Renaud* de Forest, archevêque de Lyon son oncle. Au mois d'avril 1227. il rendit hommage à Durand, évêque de Châlon pour ce qu'il tenoit de lui, obtint la garde de l'abbaïe de Rougemont en 1231. & fit un accord au mois de décembre 1233. avec Hugues IV. du nom duc de Bourgogne. Ayant fait son testament en 1239. (*a*) il se croisa avec Thibaud roi de Navarre & plusieurs autres princes pour le secours de la Terre-Sainte, & mourut au retour dans les confins de la Poüille le 29. octobre 1241. D

(a) Mazures de l'Isle-barbe tom. 2. p. 151.

I, Femme MAHAUD de Dampierre, fille de *Guy* II. du nom, seigneur de Dampierre, & de *Mahaud* dame de Bourbon. *Voyez tome III. de cette hist.*, *p.* 157.

1. GUIGUES V. du nom, comte de Forest, fut institué heritier universel par le testament de son pere, qui lui substitua *Renaud* son autre fils. Il étoit avec le roi S. Louis a Cluny, lorsqu'il reçût le Pape Innocent IV. suivit ce prince au voyage d'Outremer en 1248. eut la jambe cassée dans un combat contre les infideles en 1250. & mourut en 1259. sans posterité d'*Alix* de Chacenay fille d'*Erard* seigneur de Chacenay, & d'*Ermelines* de Broyes. *Alix* de Chacenay se remaria à *Guillaume* III. du nom, vicomte de Melun, seigneur de Monstreuil-Bellay fils d'*Adam* III. du nom, vicomte de Melun, & de *Comtesse* de Sancerre sa seconde femme. *Voyez tome V. de cette hist.*, *p.* 224.
2. RENAUD I. du nom, comte de Forest, qui suit.

3. ARTAUD B

3. ARTAUDE de Forest, femme d'*Artaud* seigneur de Rossillon & d'Annonay.

II. Femme, MAHAUD de Courtenay, comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre, veuve d'*Hervé* IV. du nom, seigneur de Donzy, fille de *Pierre* de Courtenay II. du nom, empereur de Constantinople, & d'*Agnés* comtesse de Nevers, d'Auxerre & de Tonnerre sa premiere femme. *Voyez son article tome I. de cette hist. p.* 476.

VII.

RENAUD I. du nom, fut comte de Forest aprés la mort de son frere, & transporta à *Helvis* dame de Semur le doüaire que sa femme avoit sur la seigneurie de Semur & de Dio moyennant 340. livres Viennoises de rente annuelle. Il rendit hommage au roi S. Louis de la seigneurie de Beaujeu en 1265. fit son testament en 1271. & vivoit encore l'an 1275. comme il s'apprend des titres des inventaires de Forest & de Beaujeu, *communiquez par M. Vyon d'Herouval.*

Femme ISABEAU dame de Beaujeu, aprés la mort de son frere fut mariée par contrat passé au mois de décembre 1247. Elle étoit fille aînée d'*Humbert* V. du nom, sire de Beaujeu connêtable de France, & de *Marguerite* de Baugé. Elle donna en 1271. la prevôté du Bourg S Christophe avec tous les droits & usages à *Girard* de *Langny*, pour les tenir en fief & hommage, & le mercredi avant Pâques fleuries de l'année suivante, elle ceda à *Louis* de Forest son second fils la seigneurie de Beaujeu. Elle vivoit encore en 1277. *Voyez cy devant, p.* 85.

1. GUIGUES VI. du nom, comte de Forest, qui suit.
2. LOUIS de Forest, seigneur de Beaujeu, tige des derniers seigneurs de Beaujeu, *rapportez cy aprés* §. II.
3. ELEONOR de Forest, mariée à *Guillaume* dit *le viel*, seigneur de Bassie.

VIII.

GUIGUES VI. du nom, comte de Forest, peut être le même qui est qualifié *illustre homme Guy comte de Forest*, present en 1273. à une donation faite par Jean fils de Guillaume Foudras chevalier, à Hugues Foudras aussi chevalier. Il fit son premier testament le mardi avant la fête de la Pentecôte de l'an 1277. en presence d'*Isabeau* de Beaujeu sa mere, institua *Jean* son fils heritier universel, fit quelques legs à *Isabeau* & *Laure* de Forest ses filles, nomma *Jeanne* sa femme executrice, & fit un autre testament en 1287.

Femme, JEANNE de Montfort fille puînée de *Philippes* de Montfort II. du nom, seigneur de Castres, & de *Jeanne* de Levis. *Voyez cy-devant, p.* 80.

1. JEAN comte de Forest I. du nom, qui suit.
2. RENAUD de Forest, chanoine & comte de l'église de Lyon, vivoit en 1307.
3. ISABEAU de Forest, épousa par contrat du mercredi avant la sainte Croix 1290. *Beraud* X. du nom, sire de Mercœur en Auvergne dont elle n'eut point d'enfans, fit son testament l'an 1331. & institua son heritier *Guigues* VII. comte de Forest son neveu.
4. LAURE de Forest, nommée dans le premier testament de son pere, ceda au comte *Jean* son frere les droits, nom raison & action, qu'elle pouvoit avoir & prétendre au comté de Forest, au mois de juillet 1295. & se fit religieuse.

IX.

JEAN I. du nom, comte de Forest, acheta de Robert de Dalmas, seigneur de *Marcillac* le château & les appartenances de S. Bonnet, pour la somme de huit mille livres Viennoises, qu'il reconnut avoir reçûs par lettres du 24. mai 1291. & au mois de mars de l'année suivante il acquit de Jean II du nom, comte de Dreux, & de Jeanne de Beaujeu sa femme tout le droit qu'ils avoient en la ville de Roanne: ensuite il rendit hommage des seigneuries de Maleval & de Rocheblaine à Guillaume de Valence archevêque de Vienne le 31. mai 1296. Il servit en l'Ost de Flandres suivant une quittance de 300. livres qu'il donna le lundi aprés la S. Michel 1302. son sceau est un Dauphin (a) il fut caution de la dot que Gaucher de Chastillon comte de Porcean, connétable de France donna à Marie de Chastilon sa fille l'an 1308. & assista à l'assemblée des grands du roiaume, tenuë à S. Germain en

(a) Bibliot. du roi recueils de M. de Gaignieres.

Laye l'an 1316. il mourut avant le 15. fevrier 1333. & fut enterré en l'abbaye de Jougdieu en Beaujollois.

Femme, ALIX de Viennois, fille de *Humbert* I. du nom, seigneur de la Tour du Pin, puis Dauphin de Viennois, & d'*Anne* Dauphine, comtesse d'Albon & de Viennois, montrut vers l'an 1310. au prieuré de S. Saturnin du Port, ordre de Cluny. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 20.

1. GUIGUES VII. du nom, comte de Forest, qui suit.
2. RENAUD de Forest, seigneur de Maleval, de Rocheblaine, de Fay, &c. promit en 1323. avec *Jean* de Forest son frere, d'observer le testament du comte *Jean* leur pere, & l'ordonnance touchant les biens d'*Alix* leur mere. Il épousa par contrat du penultieme août 1324. *Marguerite* de Savoye, fille de *Philippes* de Savoye comte de Piemont, Prince d'Achaïe, & n'en eut point d'enfans. Il demeura prisonnier à la bataille de Brignais en 1361. & mourut avant le 18. juin 1370.
3. JEAN de Forest, chanoine de Notre-Dame de Paris en 1323. fit son testament en 1334.
4. JEANNE de Forest, mariée vers l'an 1329. à *Aimar* seigneur de Rossillon, comme on l'apprend d'un titre de l'inventaire de Forest, *liasse* 29. B

X.

GUIGUES VII. du nom, comte de Forest, reçût en don de *Jean* Dauphin de Viennois son oncle maternel tout le droit spirituel & temporel qu'il avoit en l'église de Notre-Dame du Puy, acheta le chateau de S. Germain de Vaulx avec ses dépendances, de Giraut Bastet, seigneur de Crussol en 1343. & servit pendant plusieurs campagnes le roi Philippes de Valois, dans la guerre contre les Anglois. Il fit son testament le 26. décembre 1357. fonda deux prébendes en l'église de Notre-Dame de Montbrison, dont la collation appartiendroit aux comtes de Forest, & mourut l'an 1360.

Femme, JEANNE de Bourbon, fille de *Louis* I. du nom duc de Bourbon, pair & chambrier de France, & de *Marie* de Hainaut. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 298.

1. Louis comte de Forest fut fait chevalier par *Jacques* de Bourbon comte de la Marche son oncle maternel, & fut tué à la bataille de Brignais le vendredi 2. avril 1361. étant encore sous la tutelle de *Renaud* de Forest son oncle. C
2. JEAN II. du nom, comte de Forest, eut un grand different avec sa mere aprés la mort de son frere, transigea avec elle par acte passé à Donzy le 30. juin 1362. Il devint depuis insensé, eut pour curateur Louis II. du nom, duc de Bourbon en 1368. & fut tué au château de Montbrison par le vicomte de Lauieu.
3. JEANNE de Forest, dame d'Ussel épousa l'an 1357. *Beraud*, comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, seigneur de Mercœur surnommé *le grand* & mourut le 17. fevrier 1366. laissant pour fille *Anne* Dauphine d'Auvergne, comtesse de Forest, dame de Mercœur femme de *Louis* II. du nom, duc de Bourbon, pair & chambrier de France. *Voyez tome I. de cette hist. p.* 302.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

A

§. II.

SEIGNEURS DE BEAUJEU.

ISSUS DES COMTES DE FOREST.

D'or au lion de sable armé & lampassé de gueules brisé d'un lambel de gueules de 3. pieces.

VIII.

LOUIS de Forest, seigneur de Beaujeu & de Dombes, second fils de RENAUD I. du nom, comte de Forest, & d'ISABEAU dame de Beaujeu, *mentionnez cy-devant*, *p.* 729. prit le nom & les armes de Beaujeu qu'il laissa à sa posterité. Il fit hommage à Robert II. du nom, duc de Bourgogne de la seigneurie
C de Belleville & des châteaux de Lay & de Chisay au mois de juillet 1277. & fit son testament au château de Pouilly le 13. mai 1294.

I. Femme, ELEONORE de Savoye, dame de Cordon, de Virieu & de Châteauneuf en Valromey, fille de *Thomas* de Savoye II. du nom, prince de Piemont, & de *Beatrix* de Fiesque sa seconde femme, fut mariée en 1270. mourut le 6. décembre 1296. & fut enterrée en l'église des cordeliers de Ville-franche à côté droit du grand autel sous un tombeau de marbre.

1. GUICHARD sire de Beaujeu, qui suit.
2. HUMBERT de Beaujeu, chanoine de Lyon, partagea la succession de son pere avec *Guichard* son frere en 1307. & eut pour sa part les seigneuries de Montmerle, de Montaneys & de S. Christophe, il quitta l'état ecclesiastique pour se marier avec *Caterine* Roere & mourut vers l'an 1322.
3. PIERRE de Beaujeu, prieur de la charité sur Loire en 1319,
4. THOMAS de Beaujeu, testa l'an 1306. & fut enterré à Ville-franche.
5. Louis de Beaujeu, chanoine & archidiacre de l'église cathedrale de Troyes, ratifia le mercredi aprés la S. André 1299. avec *Humbert*, *Thomas* & *Guillaume*
D de Beaujeu ses freres, le testament de *Louis* de Beaujeu leur pere, mourut l'année suivante & fut enterré à Ville-franche.
6. GUILLAUME de Beaujeu, prevost de Fourvieres, puis chanoine & precenteur de Lyon & enfin évêque de Bayeux, mourut le 27. octobre 1337. *Voyez Gal. Christ. édit. de* 1656. *tome II. page* 340.
7. MARGUERITE de Beaujeu, troisiéme femme de *Jean* de Châlon, seigneur de Rochefort en 1290
8. LEONORE de Beaujeu, fut mariée au mois d'avril 1297. à *Humbert* V. du nom, seigneur de Thoire & de Villars, & eut pour sa dot 4000. livres Tournois, Viennoises.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

9. CATERINE de Beaujeu, fut la seconde femme de *Jean* de Châteauvillain, seigneur de Luzy, fils de *Guy* de Châteauvillain, seigneur de Luzy & de Semur en Briennois, & d'*Isabeau* de Châtillon en Bazois sa seconde femme. *Voyez tome II. de cette hist p* 345. A

10. JEANNE de Beaujeu, religieuse à la chartreuse de Pelletins en Bresse.

11. & 12. ISABEAU & BEATRIX de Beaujeu, religieuses à Brienne-lez-Anse.

IX.

GUICHARD seigneur de Beaujeu, de Dombes & de Semur en Briennois, surnommé *le Grand*, chevalier, conseiller & chambellan du roi, servit dignement les rois Philippes *le Bel*, Louis *Hutin* Philippes *le Long*, Charles *le Bel*, & Philippes *de Valois*. Il est qualifié *chevalier banneret* dans une quittance de 350. liv. qu'il donna le jeudi 27. septembre 1302. pour le service qu'il faisoit en Flandres. Son sceau un lion avec un lambel de cinq pieces. (*a*) Il eut plusieurs guerres contre ses voisins les comtes de Forest, les sires de Villars, les dauphins de Viennois & l'église de Lyon. L'an 1325. il s'unit à Edouard comte de Savoye, pour faire la guerre au Dauphin; les armées se joignirent dans la plaine de S. Jean le Vieux sous le château de Varey; le combat fut si sanglant que toutes les troupes du comte de Savoye auroient été entierement défaites, & le comte de Savoye fait prisonnier, si Guichard de Beaujeu, pour le délivrer, ne se fut si fort exposé qu'il fut pris. Il lui en couta une partie des terres qu'il avoit en Dauphiné, dans la Dombes & dans la Valbonne, qu'il fut obligé de ceder pour obtenir sa liberté, ce qui fut ensuite un sujet de guerres cruelles entre les ducs de Savoye & les seigneurs de Dombes. Il commanda le troisiéme bataillon françois (*b*) a la journée de Monteassel avec le grand maître des Hospitaliers l'an 1328. & fit son testament le 18 septembre 1331. B

(a) Recueils de M. de Gaignieres bibl. du roi.

(b) Froissart, vol. 1.

I. Femme, JEANNE de Geneve, fille aînée de *Rodolphe* comte de Geneve, & de *Marie* de Coligny, dame de Varey en Bugey, fut mariée par contrat de l'an 1300. *Invent. de Beaujeu, liasse* 4.

MARIE de Beaujeu, épousa par contrat de l'an 1328. *Jean* l'Archevêque seigneur de Parthenay. C

II. Femme, MARIE de Chastillon, fille de *Gaucher* de Chastillon comte de Porcean, connêtable de France, & d'*Isabelle* de Dreux sa premiere femme, fut mariée par contrat du mois de juillet 1308. & eut pour sa dot 8000. livres tournois. *Voyez cy-devant, page* 109.

1. EDOUARD sire de Beaujeu & de Dombes, Maréchal de France, qui suit.

2. MARGUERITE de Beaujeu, premiere femme de *Charles* seigneur de Montmorency, maréchal de France, fils aîné de *Jean* I. du nom seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* de Calletot. *Voyez tome III. de cette hist. p.* 573.

3. & 4. ALIENOR & BLANCHE de Beaujeu, religieuses à Pelletins.

III. Femme, JEANNE de Chasteauvillain, fille de *Jean* de Châteauvillain, seigneur de Luzy & de Semur, eut en dot la seigneurie de Semur. *Voyez tome II. de cette histoire, page* 345.

1. GUICHARD de Beaujeu, seigneur de Perreux, *dont la posterité sera rapportée aprés celle d'*Edouard *son frere aîné*. D

2. GUILLAUME de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, *dont les descendans seront rapportés* §. III.

3. ROBERT de Beaujeu, écuyer, seigneur de Joux sur Tarare, de S. Bonnet, &c. donna quittance le 19. fevrier 1350. sur ses gages & ceux des gendarmes de sa compagnie servans sous Guy de Néelle, maréchal de France, sire de Mello, lieutenant de roi és païs de Poitou, Saintonge, Limousin, Angoumois & Perigord, par deça la Dordogne. Son scel un lion brisé d'un lambel, il paroît quelque chose au pendant du Lambel du côté dextre. (*c*) Il se trouva à la bataille de Brignais, où il demeura prisonnier en 1361. & mourut au voyage d'Afrique l'an 1380. d'autres disent 1390.

(c) Bibl. du roi, recueil de M. de Gaignieres.

Femme, AGNES de Vienne, dame de Chaudenay.

I. GUICHARD de Beaujeu, seigneur de Joux, de Belleville & de S. Bonnet, suivit Louis II. duc de Bourbon au voyage d'Afrique, où il mourut sans posterité le 6. septembre 1390.

II. JEAN de Beaujeu, dont on ne trouve que le nom.

III. MARGUERITE de Beaujeu, dame de joux &c. épousa le 16. decembre 1391.

1391. *Louis* de Liſtenois, chevalier, ſeigneur de Montagu, chambellan du roi Charles VI.

A

IV. JEANNE de Beaujeu, dame de Coligny-le-neuf, épouſa *Jean* ſeigneur de Cuſance & de Beauvoir : ils vivoient enſemble au mois de juin 1402.

4. LOUIS de Beaujeu, écuyer ſeigneur d'Aloignet, donna quittance de 65. liv. en prêt ſur ſes gages & ceux de 12. autres écuyers de ſa compagnie le 6. octobre 1355. Son ſceau un lion briſé d'un lambel de trois pieces, l'écu tenu par un demi corps d'ange en haut, ſoutenu en bas par un demi corps de vieillard courbé, aux côtés de l'écu 2. griffons aſſis ſur les bords de l'écu, & la tête tournée vers l'écu. (*a*) Il ſe trouva à la bataille de Brignais en 1361. (*b*) & mourut en Afrique avec *Robert* ſon frere en 1380.

(a) Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

(b) Froiſſart vol. 1. c. 215.

Femme, JEANNE de Beaujeu ſur Saone, ſe remaria avec *Robert* de Grancey chevalier.

ANTOINETTE de Beaujeu, épouſa *Jacques* d'Argueil écuyer, & mourut en 1385.

5. JEANNE de Beaujeu, ſurnommée *Blanche*, femme de *Jean* de Linieres, ſeigneur de Brecy, fils de *Jean* baron de Linieres, & de *Jacquette* de Muſly, vivoit en 1346.

Robert *bâtard de Beaujeu ſervit dans l'armée du roi l'an* 1355. ſuivant un titre de la chambre des Comptes.

B

X.

EDOUARD ſire de Beaujeu & de Dombes, maréchal de France a donné lieu à cet article. *Voyez cy devant, p.* 724.

Femme, MARIE du Thil, fille de *Jean* ſeigneur du Thil en Auxois, & de *Marie* de Frolois, fut mariée par contrat de l'an 1332. & vivoit encore en 1356.

1. ANTOINE ſire de Beaujeu & de Dombes né le 12. août 1343. ſervit dans la compagnie des gendarmes du duc de Bourgogne à la bataille de Cocherel en 1364. fit montre à Châlon le 31. janvier de la même année de lui chevalier banneret, de 3. autres chevaliers, 32. écuyers & 19. archers à cheval pour ſervir le roi en Gaſcogne ſous le duc de Bourgogne. On trouve pluſieurs quittances de lui ſur ſes gages & ſur divers dons que le roi lui avoit faits, depuis 1370. juſqu'en 1374. elles ſont ſcellées d'un lion avec un lambel de trois pieces, ſupports deux aigles, cimier un vol banneret. (*c*) Il ſuivit le connétable du Gueſclin aux voyages de Guyenne, d'Eſpagne & de Grenade, teſta le 1. Septembre 1374. & mourut à Montpellier la même année ſans enfans de *Beatrix* de Châlon, fille de *Jean* de Châlon II. du nom, ſire d'Arlay.

(c) Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.

C

2. MARGUERITE de Beaujeu, dame de Berzay & de Juillenay fut mariée le 16. juillet 1362. à *Jacques* de Savoye prince d'Achaïe & de la Morée, veuf 1°. de *Beatrix* d'Eſt, 2°. de *Sibille* de Baux & fils de *Philippes* de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, & d'*Iſabelle* de Villehardouin ſa premiere femme. Elle fit ſon teſtament le 21. octobre 1388.

X.

GUICHARD de Beaujeu chevalier, ſeigneur de Perreux & de Semur en Briennois, premier fils de *Guichard* ſeigneur de Beaujeu & de Dombes, & de *Jeanne* de Châteauvillain ſa troiſiéme femme, *mentionnez cy devant, p.* 732. fit partage le mercredi avant la Madeleine 1345. avec *Guillaume*, *Robert* & *Louis* de Beaujeu ſes freres, en preſence d'*Edouard* ſeigneur de Beaujeu, & de *Marie* du Thil ſa femme, des biens de la ſucceſſion de leur pere, fit quelques dons à Joſſeran de Langny en 1347. & fut tué à la bataille de Poitiers le 19. Septembre 1356. aiant élû ſa ſepulture en l'abbaïe de Belleville.

D

Femme, MARGUERITE de Poitiers, fille de *Louis* de Poitiers I. du nom, comte de Valentinois & de Diois, & de *Marguerite* de Vergy, fut mariée par contrat paſſé à Paris le 14. may 1343. & eut la tutelle de ſes enfans aprés la mort de ſon mari. *Voyez ſon article tome II. de cette hiſt. p.* 194.

1. EDOUARD de Beaujeu, ſeigneur de Perreux, qui ſuit.
2. PHILIPPES, dit PHILIPPOT, de Beaujeu, chanoine de l'égliſe de Notre-Dame de Chartres en 1354.

3. MARIE de Beaujeu épousa *Jean* de Montagu seigneur de Sombernon, fils aîné de *Guillaume* de Montagu seigneur de Sombernon, & eut pour son doüaire les terres de Montgibert & du Breuil. *Voyez tome I. de cette hist p.* 559. A

4. JEANNE de Beaujeu, fut mariée par contrat du dernier juillet 1371. à *Hugues* de S. Trivier, eut pour sa dot 4000. francs d'or, fit son testament le 22. avril 1414. avant Pâques, & institua son heritier *Antoine* de S. Trivier, neveu de son mari.

5. BLANCHE de Beaujeu, religieuse à Marigny.

6. ALIX de Beaujeu épousa 1°. par contrat du lundi après la Nativité de la Vierge 1372. *Josserand* de Lavieu seigneur de Fougerolles, 2°. *Etienne* de Sancerre seigneur de Vailly, veuf de *Belleassés* de Vailly, fils de *Louis* comte de Sancerre, & de *Beatrix* de Roucy. *Voyez tome II. de cette hist. page* 852. Elle se remaria en troisiéme nôces à *Guy* IV. du nom, seigneur de Cousan, souverain maître de l'hôtel du roi, fils de *Hugues* IV. du nom, seigneur de Cousan, & d'*Alix* dame de la Perriere; elle fut sa troisiéme femme, & en étoit veuve en 1418. B

X I.

EDOUARD de Beaujeu, seigneur de Perreux, succeda aux seigneuries de Beaujeu & de Dombes, à *Antoine* de Beaujeu son cousin en 1374. s'obligea envers *Robert* de Beaujeu, seigneur de Joux son oncle pour la somme de 4000. francs d'or, par acte passé le 19. juillet 1376. rendit hommage au duc de Bourbon au mois d'octobre 1385. pour les terres de Montmalast, de Villefranche & de Linieres, & quitta à *Hugues* de Broslant la châtellenie de Beauregard le 21. fevrier 1395. Depuis ayant enlevé une fille de Villefranche, & étant poursuivi, il fit jetter par les fenêtres un huissier de la Cour, qui lui signifioit un ajournement pour répondre au crime de rapt dont il étoit accusé, il fut pris ensuite & conduit à Paris, où s'ennuiant d'une longue prison; il donna par contrat du 23. juin 1400. ses terres de Beaujollois & de Dombes à Louis II. du nom duc de Bourbon, qui lui fit obtenir sa grace & sa liberté. Il mourut à Perreux le 11. août suivant. C

Femme, ELEONOR de Beaufort, comtesse de Beaufort & vicomtesse de Turenne, fille de *Guillaume* Roger III. du nom, comte de Beaufort, vicomte de Turenne, & d'*Eleonore* de Cominges fut mariée en 1370. *Voyez son article cy-devant, p.* 318.

§. III.

SEIGNEURS D'AMPLEPUIS D

X.

GUILLAUME de Beaujeu chevalier, seigneur d'Amplepuis, de Chevaignes & de Chancelet, capitaine souverain du païs de Berry, second fils de *Guichard* seigneur de Beaujeu & de Dombes, & de *Jeanne* de Châteauvillain sa troisiéme femme, *mentionnez cy-devant, p.* 732. donna quittance le 3. fevrier 1357. sur ses gages de capitaine de Berry, son sceau en cire noire, un lion avec un lambelde trois pieces, au haut du casque un gros bourelet

A avec des pendans derriere, qui ont au-dessus comme trois glands ou petites pommettes. Charles duc de Normandie & Dauphin de Viennois fils du roi l'établit souverain capitaine general & special au baillage de Bourges, par lettres données à Paris le 23. décembre de la même année. Jean comte de Poitiers, fils du roi & son lieutenant en Languedoc, lui ordonna 500. florins d'or de Florence par lettres du 4. decembre 1359. (a) Il transigea le 4. octobre 1400. avec le duc de Bourbon pour les droits qu'il prétendoit en la baronnie de Beaujeu, par les substitutions testamentaires faites en sa faveur ausquelles il renonça, & fit son testament le 17. avril 1406.

(a) Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.

I. Femme N.... dame de Villedieu.

II. Femme, AGNES de S. Germain, dame en partie de *Lestours*.

III. Femme, MARGUERITE de Gorse.

1. EDOUARD de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, qui suit.

2. GUICHARD de Beaujeu, mort jeune.

X I.

B EDOUARD de Beaujeu chevalier, seigneur d'Amplepuis & de Linieres, vivoit le 21. avril 1464.

Femme, JACQUELINE dame de Linieres, fille unique & heritiere de *Philippes* seigneur de Linieres, & de *Jacqueline* de Chambly.

1. FRANÇOIS de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis & de Linieres, qualifié abbé de S. Germain d'Auxerre dans un titre du 18. avril 1462. quitta l'état Ecclesiastique pour se marier à *Françoise* de Maillé, dame de Châteauroux en partie, fille de *Hardouin* seigneur de Maillé, & d'*Antoinette* de Chauvigny, fit son testament le 16. octobre 1469. & mourut sans posterité.

2. JACQUES de Beaujeu, seigneur de Linieres, qui suit.

3. MARGUERITE (b) de Beaujeu épousa *Guillaume* de Sully, seigneur de Vouillon, fils de *Guyon* de Sully seigneur de Vouillon, & de *Jeanne* de Prie. *Voyez tome II. de cette hist. p. 864.*

(b) D'autres la nomment Marie.

4. ANNE de Beaujeu épousa, 1°. par contrat de l'an 1441. *Philippes* de Culant seigneur de Jaloignes, maréchal de France, fils de *Jean* de Culant seigneur de la Creste, & de *Marguerite* de Sully. 2°. *Jean* seigneur de Baudricourt, maréchal de France, avec lequel elle fonda le convent des Minimes de Frequencourt le 16. octobre 1496. il étoit fils de *Robert* seigneur de Baudricourt, & de Blaise, & d'*Alearde* de Chambly. Elle se remaria en troisiéme nôces à *Louis* seigneur de Beauvau, senéchal d'Anjou, fils de *Pierre* seigneur de Beauvau, & de *Jeanne* de Craon.

C

X I I.

JACQUES de Beaujeu, seigneur de Linieres, puis d'Amplepuis, de Chevaignes & de Chancelet, donna à sa sœur *Marguerite* 2000. livres outre ce qu'il lui avoit donné en mariage, par lettres du 25. avril 1486.

Femme, JACQUETTE Jouvenel des Ursins, fille de *Guillaume* Jouvenel des Ursins, baron de Traisnel, chancelier de France, & de *Genevieve* heron, *Voyez cy devant page* 404.

PHILBERT de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, qui suit.

D

X I I I.

PHILBERT de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis, de Linieres, de Meillant &c. chevalier, conseiller & chambellan du roi François I. passa une transaction avec le duc de Bourbon, touchant la baronie de Beaujeu qu'il ceda à ce prince avec tous ses droits moyennant 1500. liv. de rente assises sur les terres de Jarnage & de Rentiere en la marche, & la seigneurie de Combrailles avec toute justice. Aprés la mort de *Philbert* de Beaujeu, *Antoine* de Choiseul, seigneur de Lanques se porta son heritier pour les terres d'Amplepuis, de Chevaignes, de Lombart & de Ronchal, comme petit fils de *Marie* de Beaujeu, tante de *Philbert* & en cette qualité plaidoit au parlement de Paris l'an 1555. contre Georges de Crequy, chevalier seigneur de Ricey, heritier de *Caterine* d'Amboise, il mourut sans enfans en 1541.

Femme, CATERINE d'Amboise, dame de Chaumont, veuve de *Christophe* de Tournon, échanson du roi Charles VIII. fille de *Charles* d'Amboise I. du nom, seigneur de Chaumont, & de *Caterine* de Chauvigny. A

§. IV.

ANCIENS COMTES DE FOREST B

III.

ARTAUD comte de Lyon & de Forest, fils du comte *Gerard* & de *Gimberge* sa femme, & petit fils d'*Artaud* I. du nom, comte de Lyon & de Forest, donna à S. Odillon abbé de Cluny, l'église du village de *Maroglivos* avec ses dépendances comme temoigne une charte expediée au mois d'avril 996. la seconde année du regne de Raoul III. dit *le fainéant*, roi de la Bourgogne Transjurane. Il étoit mort l'an 1011. *Voyez Biblioteca Sebusiana Samuelis Guichenon, p.* 85.

Femme, THEODEBERGE ou TEIBERGE souscrivit la donation faite par son mari au monastere de Savigny, & fit quelques dons a l'abbaïe de Cluny pour le salut du feu comte *Artaud* & de ses enfans, suivant une charte du mois de mars 1011.

1. ARTAUD III. du nom, comte de Forest, qui suit. C
2. GERARD est aussi nommé dans la charte de Cluny de l'an 1011.

IV.

ARTAUD III. du nom, comte de Lyon & de Forest, est nommé en deux titres des années 1011. & 1030.

Femme, N...

ARTAUD IV. du nom, comte de Forest, qui suit.

V.

ARTAUD IV. du nom, comte de Lyon & de Forest, est nommé dans une charte de Cluny.

Femme, RAIMONDE consentit à la donation que fit le comte *Artaud* son fils à l'abbaïe de Cluny.

ARTAUD V. du nom, comte de Forest, qui suit.

VI. D

ARTAUD V. du nom, comte de Lyon & de Forest, fit quelques donations à l'abbaïe de Cluny du tems de l'abbé Hugues pour l'ame de son pere *Artaud* & de sa mere *Raymonde* du consentement de *Guillaume* son fils.

Femme, N.

1. GUILLAUME comte de Lyon & de Forest, fit le voyage d'Outremer en 1096. & vivoit en 1107.
2. IDE surnommée RAIMONDE, femme de *Guigues-Raimond* d'Albon, second fils de *Guigues* comte d'Albon, dit *le vieil. Voyez son article cy-devant, p.* 727.

A

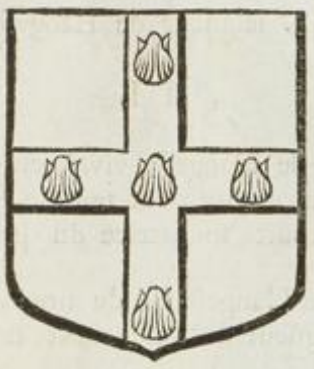

D'argent à la croix de gueules chargée de 5. coquilles d'or.

B

XXXVI.

ROGUES ſeigneur de Hangeſt & d'Aveſnecourt, pannetier, puis Maréchal de France, fut employé dans toutes les grandes affaires de guerres & de paix ſous les rois Philippes *le Long*, Charles *le Bel*, Philippes *de Valois* & le roi Jean. Au mois de janvier 1318. il eut ordre de ſe trouver à Corbie avec l'évêque de Mande & le comte de Clermont, pour traiter la paix entre la comteſſe d'Artois & les nobles de ſon pays, & enſuite à Paris aux octaves de la Chandeleur pour aller contre les Flamans. L'année ſuivante, il ſoumit au jugement du chantre de l'égliſe de Noyon, & de Colart ſire de Moy, le different qu'il avoit avec le chapitre de S. Quentin, & plaidoit encore en 1326. contre Jean du Pleſſis. Il obtint en 1327. l'amortiſſement de 20. liv. de rente pour la fon-
C dation d'une chapelle qu'il avoit intention de faire en ſon chaſteau d'Aveſnecourt; & tranſigea la même année avec Renaud ſeigneur de S. Sauflieu, qui s'obligea de lui continuer la rente donnée en dot à *Jeanne* de la Tournelle ſa mere, ſur le travers de Pequigny. Le roi Philippes *de Valois* lui donna au mois de juin 1328. la terre de Joüy ſur Morin, confiſquée ſur Pierre Remy, au lieu d'une rente de cent livres que le ſeigneur de Montmorency lui avoit cedée ſur le tréſor dés l'an 1315. en lui donnant ſa fille en mariage. Il obtint encore l'année ſuivante au mois d'avril, l'amortiſſement de pluſieurs heritages pour ſa chapelle d'Aveſnecourt; ſervit dans les guerres contre les Anglois ès années 1337. & 1338. & avec 4. chevaliers & 29. écuyers ſous le duc de Normandie en l'Oſt de Bouvines en 1340. fut enſuite pourvû de l'office de pannetier de France le 11. fevrier 1344. & en cette qualité il ſe trouva à la ſemonce faite à Compiegne au mois d'octobre 1346. pour aller contre les Flamans; y ſervit en la bataille du roy & encore en 1349. & fut créé maréchal de France en 1352. mais il n'exerça pas long-temps cet office étant mort apparamment la même année.

D

GENEALOGIE DE LA MAISON DE HANGEST.

I.

FLORENT I. ſeigneur de Hangeſt, eſt nommé dans la donation que Philippes comte de Flandres & de Vermandois fit en 1175. à l'égliſe de N. D. de Paris de la terre de Viry en Picardie, & dans l'exemption que Conon comte de Soiſſons accorda en 1177. à l'abbaïe d'Orcamp de tous droits de peage ſur ſes

terres. Il fit le voyage de la Terre-Sainte, mourut au siege d'Acre en 1191. selon Roger d'Hoveden & fut pere de

1. JEAN seigneur de Hangest, qui suit.
2. AUBERT de Hangest, dont la posterité sera rapportée *cy-aprés* §. II. pouvoit être fils de *Florent* I. seigneur de Hangest.

I I.

JEAN I. du nom, seigneur de Hangest, vivoit en 1190. & fonda la chapelle de S. Martin de Hangest. On lui donne pour femme *Helisende*, & selon d'autres *Gode* des Preaux, dame d'Avesnecourt fondatrice du prieuré d'Avesnecourt, & pour enfans.

1. FLORENT seigneur de Hangest II. du nom, qui suit.
2. JEAN de Hangest, seigneur d'Avesnecourt, dont il sera parlé aprés son frere aîné.
3. COMTESSE de Hangest, fut la seconde femme de *Raoul* de Soissons, seigneur de Cœuvres, fils de *Raoul* de Nesle III. du nom, comte de Soissons & d'*Ade* de Grandpré sa troisiéme femme, *Voyez tome II. de cette histoire p.* 501.

I I I.

FLORENT seigneur de Hangest II. du nom, dit *le jeune*. L'abbé & les religieux de S. Corneille de Compiegne lui donnerent en 1202. à la priere d'*Helisende* sa mere & d'*Aubert* de Hangest chevalier son oncle tout le marais & tout ce qu'ils avoient entre la nouvelle & l'ancienne chaussée d'Avesnecourt, en presence de Thibaud évêque d'Amiens. Il ceda en 1210. à Barthelemi de Roye, chambrier de France, une place qu'il avoit à Roye moyennant une redevance annuelle & l'année suivante il s'obligea au roi pour le seigneur de Coucy, si le mariage projetté de ce seigneur avec la comtesse de Flandres s'accomplissoit, il est nommé dans la vente faite à l'église de Fouilloy en 1224. de quelques terres assises à Parvilliers & ratifia en 1225. celle qui fut faite des dixmes de Guisencourt; il suivit la même année le roi Louis VIII. dans la guerre qu'il fit contre les Albigeois & laissa.

FLORENT seigneur de Hangest & d'Avesnecourt III. du nom, lequel fit quelques dons à la maladerie d'Avesnecourt, & mourut sans posterité avant 1264.

I I I.

JEAN de Hangest, seigneur d'Avenescourt II. du nom, fils puiné de *Jean* de Hangest I. du nom, *mentionné ci-dessus*, fut seigneur de Hangest aprés la mort de *Florent* son neveu, & eut differend avec les habitans d'Avesnecourt pour les marais & patis que leur avoit donné *Gode* des Preaux, qui fut terminé par arbitres & confirmé par le roi S. Louis en 1258. il ratifia aussi en 1264. les donations que *Florent* seigneur de Hangest son neveu avoit faites à la maladerie d'Avesnecourt, & laissa pour fils.

I V.

JEAN seigneur de Hangest & d'Avesnecourt III. du nom, est nommé dans une charte de l'abbaye d'Orcamp de l'an 1287. portant ratification de l'échange que l'abbé avoit fait avec Robert Wignon chevalier de quelques heritages, il est qualifié *Jean* sire de Hangest chevalier, dans deux quittances qu'il donna à Lisle le mercredi 23. septembre 1299. l'une de 2336. livres 18. sols 4. deniers tournois, & l'autre de 4439. livres 15. sols 4. deniers parisis, pour les services qu'il avoit rendus au roi en Flandres és années 1297. 1298. & 1299. sur son sceau paroît une croix *Bibliot. du roi Cab. de M. de Gaignieres.*

Femme, JEANNE de la Tournelle, fille de *Raoul* seigneur de la Tournelle, & de *Beatrix* de S. Sauflieu, apporta à son mari 200. livres de rente sur le travers de Picquigny, qui avoient été données en mariage à sa mere.

V.

A ROGUES seigneur de Hangest d'Avesnecourt, pannetier, puis maréchal de France, a donné lieu à cette genealogie, *Voyez cy-devant p. 737.*

I. Femme, ISABEAU de Montmorency, fille de *Mathieu* IV. seigneur de Montmorency, & de *Jeanne* de Levis, fut enterrée à Notre-Dame d'Avesnecourt. *Voyez tome III. de cette hist. p. 572.*

1. JEAN sire de Hangest IV. du nom, qui suit.
2. AUBERT de Hangest, *dont la posterité sera rapportée* §. I.

II. Femme, ALIX de Garlande, dite *de Possesse*, veuve 1°. d'*Aubert* de Narcey, 2°. de *Dreux* de Roye, contre les heritiers duquel *Rogues* seigneur de Hangest son troisiéme mari plaidoit en 1336. *Voyez cy-devant p. 35.*

VI.

B JEAN sire de Hangest & d'Avesnecourt, dit *Rabache*, IV. du nom, fut fait chevalier le 23. mai 1340. & servoit avec son pere en la bataille du duc de Normandie à l'Ost de Bouvines. Aprés la mort du maréchal de Nesle, il fut établi en 1352. lieutenant & capitaine general és parties de Bretagne, de Normandie, d'Anjou & du Maine, & se trouva à la bataille de Poitiers en 1356. L'année suivante il servit és guerres de Champagne & de Brie sous le connêtable de Fiennes, & défit en 1358. quelques troupes Angloises qui vouloient surprendre la ville de Meaux. Le roi lui fit payer 8000. écus, pour des prisonniers Anglois qu'il avoit faits. Il fut député avec plusieurs seigneurs pour aller recevoir à Calais les enfans de France qui revenoient d'Angleterre, où ils étoient prisonniers en ôtage, au lieu du roi Jean leur pere. Aprés le traité de Bretigny, il passa en Angleterre comme l'un des ôtages de la rançon du roi, en revint en la compagnie du comte de Brienne, y retourna en 1362. porter l'accord fait pour la délivrance des ducs d'Orleans, d'Anjou, de Berry, & de Bourgogne, & y mourut au mois de septembre 1363. son corps fut apporté en l'église d'Avesnecourt, où il est enterré. Son pere en le mariant dés l'an 1342. lui avoit donné les terres de Hangest & d'Avesnecourt, à la réserve de l'usufruit qu'il lui ceda en 1351. & dont il fit hommage au roi la même année. On trouve plusieurs quittances de lui des années 1353. & 1356. où il est qualifié lieutenant du roi és parties de Normandie, & dans la derniere on trouve *Aubellet* ou *Aubert* de Hangest, *Hues*, & *Rogue* de Hangest au nombre des écuyers de sa compagnie, il est qualifié *conseiller du Dauphin*
C *de Viennois* dans une du 3. juillet, & capitaine pour le roi és parties de Poitou & de Saintonge dans une autre du 28. octobre de la même année, & conseiller du roi & du Dauphin du royaume dans deux autres des 1. mars 1357. & 4. avril 1358. elles sont toutes scellées d'un sceau sur lequel il paroît une croix. *Cab. de M. de Gaignieres Bibl. du roy.*

Femme, MARIE de Picquigny, fille de *Ferry* de Picquigny, seigneur d'Ailly, & de *Beatrix* de Nesle, fut mariée en 1342.

1. JEAN V. du nom, sire de Hangest, qui suit.
2. CHARLES de Hangest seigneur de Catheu, chambellan du roi, fit serment pour l'office de seneschal de Beaucaire & de Nismes le 10. . . . 1389. & mourut au mois de fevrier 1393. sans enfans de *Marguerite* de Beaumont dame en partie de Luzarches, fille de *Jean* de Beaumont seigneur de Luzarches, chambellan du roi, & de *Marie* de Precy. *Marguerite* de Beaumont se remaria 1°. à *Gilles* Gallez chevalier; 2°. à *Raoul* seigneur de Gaucourt.
3. ROBERT de Hangest servoit en Flandres en 1380. & 1386. & fut l'un des chevaliers retenus de l'hôtel du comte de la Marche pour accompagner le roi
D au voyage qu'il devoit faire en Allemagne au mois d'août 1388.
4. FERRY de Hangest, fut institué bailly de Vermandois le 22. janvier 1399. & d'Amiens en 1411. Le roi le commit la même année pour reduire le comte de Boulogne en son obéissance, & deux ans aprés le duc de Bourgogne l'établit capitaine dans Bapaume qu'il remit entre les mains du roi.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

VII.

A

JEAN V du nom, sire de Hangest & d'Avesnecourt, grand maître des arbalêtriers de France, est qualifié chevalier dans un don que le roi lui fit le 13. août 1389. de 200. francs d'or sur l'amende de 2000. liv. à laquelle avoit été condamné Etienne de la Fontaine, cy-devant élu à Gisors *Voyez son article dans la suite de cette histoire, chapitre* DES GRANDS MASITRES DES ARBALESTRIERS DE FRANCE.

I. Femme, GENEVIEVE veuve de *Jean* de l'Isle.

1. MILES, seigneur de Hangest, qui suit.
2. LOUISE de Hangest, dame de Fleury sur Andelle, épousa le 8. may 1399. *Guillaume* de Tournebu seigneur de Glos, de Marbeuf, de Fumechon & de Beaumesnil, bailly d'Amiens. Elle vendit à Valeran de Soissons seigneur de Moreuil ce qu'elle avoit és terres de Hangest & d'Avesnecourt, plaidoit étant veuve en 1425. comme heritiere de *Ferry* son oncle, contre Jean de S. Sauflieu, & en 1446. contre Jeanne de Trie, veuve du seigneur de Baigneux. B

II. Femme, MARIE dame de Roye, de Germigny, & de Moucy le Perreux, veuve d'*Alain* de Mauny, & fille de *Matthieu* sire de Roye, & d *Yolande* de Hangest. Elle étoit mariée dés l'an 1402. lorsqu'elle constitua avec son mari une rente de 500. liv. à *Guy* de Roye archevêque de Reims. Elle fonda une chapelle en l'église de S. Corneille de Compiegne, où elle élut sa sepulture, & y donna le 16. août 1410. sa terre de Becquignies.

MARIE de Hangest, dame de Roye & de Germigny, étant morte sans avoir été mariée, toutes ses terres retournerent à la maison de Roye.

VIII.

MILES seigneur de Hangest, d'Avesnecourt & de Catheu, dit *Rabache*, écuyer d'écurie du roi, fut marié du vivant de son pere, & étoit mort en 1414.

Femme, LOUISE de Craon, fille puînée de *Guillaume* de Craon surnommé le *Grand*, vicomte de Châteaudun, & de *Jeanne* dame de Montbazon, fut mariée le 17. septembre 1404.

MARIE dame de Hangest, d'Avesnecourt & de Catheu, épousa 1°. *Jean* seigneur de Mailly, avec lequel elle vendit en 1421. au chapitre d'Amiens la seigneurie de Quiry, il étoit fils puîné de *Colart* seigneur de Mailly, & de *Marie* de Mailly dame de Lorsignol, & fut tué la même année sans enfans dans un rencontre prés de Mons en Vimeu; 2°. *Baudouin* de Noyelles chambellan du duc de Bourgogne, gouverneur de Peronne, de Montdidier & de Roye, chevalier de la Toison d'or, duquel elle étoit veuve en 1448. il étoit fils de *Jean* de Noyelles, seigneur de Casteau, & de *Marie* de Rosimbos. La terre de Hangest étant tombée par la suite dans la maison du Prat Nantouillet, fut achetée en 1683. par Gabriel de la Mire, seigneur de la Mothe, originaire de S. Porquier prés Montauban, lieutenant de roi à Pignerol. C

§. I.

§. I.

SEIGNEURS D'ARZILLIERES

VI.

A AUBERT de Hangeſt, ſecond fils de ROGUES ſeigneur de Hangeſt, Maréchal de France, & d'ISABEAU de Montmorency, *mentionnés ci-devant, p.* 739. plaidoit avec ſon pere contre les heritiers de *Dreux* de Roye ſecond mari d'*Alix* de Garlande au ſujet d'une ſomme de 1000. liv. que le feu roi de Boheme comte de Luxembourg avoit donnée à *Aubert* de Narcey & à *Pierre* de Narcey ſon frere, ce differend duroit encore en 1342. ſuivant un arrêt du parlement. Il mourut avant ſon pere.

Femme, JEANNE dame de Narcey, fille unique d'*Aubert* ſeigneur de Narcey, & d'*Alix* de Garlande belle-mere de ſon mari, fut mariée l'an 1336.

1. ROGUES de Hangeſt, ſeigneur de Blaiſe, qui ſuit.
2. AUBERT de Hangeſt, ſeigneur de Seru & de Buſly le Repos, n'avoit que dix ans au mois de decembre 1349. lorſqu'à la priere de *Rogues* de Hangeſt & d'*Alix* de Poſleſle ſes ayeux, qui lui donnerent les terres de Buſly le Repos & de Seru qu'ils avoient acquiſes, il fut émancipé par le roi. C'eſt apparemment le même qui eſt qualifié *Aubert de Hangeſt ſeigneur de Heugueville en Normandie mineur ſous la garde de Charles fils aîné du roi regent le royaume* dans un don que ce prince lui fit par lettres dattées de Maubuiſſon lez Pontoiſe le 17. août
B 1357. du revenu de cette terre. Depuis il partagea avec ſon frere en 1366. les biens de la ſucceſſion de ſon ayeulle, épouſa *Marguerite* d'Aſpremont dame de Suſanne, de laquelle il n'eut point d'enfans, & étoit mort en 1385.

VII.

ROGUES de Hangeſt, ſeigneur de Blaiſe & de Vavincourt, bailly de Vitry n'avoit qu'onze ans au mois de décembre 1349. lorſqu'à la priere du ſire de Hangeſt, & d'*Alix* de Garlande ſes ayeuls qui lui vouloient faire donation de partie de leurs terres, il fut émancipé par le roi. Il reprit avec ſon frere en 1362. le procès commencé dés l'an 1336. contre les heritiers de *Dreux* de Roye & deux ans aprés lorſque le roi Charles V. alla ſe faire ſacrer à Reims, il s'y trouva en la compagnie de Regnaud ſeigneur d'Aubigny avec 2. chevaliers & 4. écuyers. En 1366. il partagea avec ſon frere les terres de Blaiſe, de Seru, de Doucy & de Vavincourt, qui leurs étoient échuës de la ſucceſſion de leur mere, & en 1368. il ſervit en la guerre de Flandres ſous le ſire de Rayneval. Il eut un long procés contre le vidame d'Amiens en 1378. & les années ſuivantes au ſujet de la dot de ſa premiere femme qui ne fut terminé à ſon avantage que le 7. ſeptembre 1389. mais ſa premiere étant morte ſans enfans, il fut condamné l'an 1393. à ren-
C dre tout ce qu'il en avoit reçu au vidame d'Amiens qui en avoit été inſtitué heritier. En 1385. il traita avec *Marguerite* d'Aſpremont, dame de Suſanne ſa belle ſœur du douaire qu'elle pretendoit ſur les biens de ſon frere, & l'année ſuivante le roi ayant reſolu de paſſer en Angleterre, il fut un des ſeigneurs qui ſe trouverent à Lille pour ce voyage le 11. octobre 1386. il tranſporta avec ſa ſeconde femme en 1402. à Gilles Mallet, ſeigneur de Villepeſcle, maître d'hôtel du roi, les heritages qu'ils avoient à Pont ſaint Maxent, tranſigea deux ans aprés au nom de ſon fils devenu heritier de la maiſon d'Arzillieres avec *Iſabeau* de Grancey veuve de *Jean*

ſeigneur d'Arzillieres, confirma les donations que ce ſeigneur avoit faites des terres de Gigny & de S. Genis à Agnés de Marſon, rendit encore hommage au nom de ſon fils de tout ce qu'il tenoit du comte de Vertus, & mourut peu aprés.

I. Femme, JEANNE d'Argies.

II. Femme, CATERINE d'Arzillieres, fille de *Jean* ſeigneur d'Arzillieres & d'*Iſabeau* de Grancey.

1. AUBERT de Hangeſt, ſeigneur d'Arzillieres, qui ſuit.
2. CHRISTOPHE de Hangeſt, ſeigneur d'Yenville & de Vavincourt, teſta en 1404.

Femme, JEANNE de Landres, fille d'*Orry*, ſeigneur de Landres.

CLAUDE de Hangeſt. ſeigneur d'Yenville & de Narcey par la donation que lui en fit *Marguerite* d'Anglure ſa tante dame de Narcey, vivoit encore en 1467.

VIII. B

AUBERT de Hangeſt, ſeigneur d'Arzillieres, de Dampierre, de Landricourt & autres terres qu'il recueillit de la ſucceſſion de ſa mere, reçut l'hommage que lui fit en 1404. Jean d'Arigny de la terre de S. Genis. Il prenoit la qualité de chambellan de Louis de France dauphin duc de Guyenne en 1412. & dans un échange qu'il fit en 1414. avec Jean de Rodemach. Il conſtitua ſur ſes biens une rente de 33. liv. au profit du college de Reims en 1417. depuis lequel tems on ne trouve plus rien de lui.

Femme, JEANNE de Roye, fille de *Jean* de Roye & d'*Aleaume* Châtelaine de Bergues, eut en mariage 3500. francs d'or avec une rente de 80. liv. pariſis & fut mariée en 1409.

1. CLAUDE de Hangeſt, ſeigneur d'Arzillieres, qui ſuit.
2. GUILLAUME de Hangeſt, ſeigneur d'Arzillieres, mort ſans avoir été marié.

IX. C

CLAUDE de Hangeſt, ſeigneur d'Arzillieres, de Dampierre, d'Yenville, de Buſſi le Repos, de Vavincourt &c. obtint en 1436. commiſſion du lieutenant du conneſtable de Richemont, pour arrêter en Champagne tous ceux qui favoriſoient le parti des Anglois, & fut tué au ſiege de Pontoiſe en 1441.

Femme, CLAUDE de Tannere, fille de *Claude* de Tannere, ſeigneur de Bertiſy, & de *Jeanne* dame de Plancy, ſe remaria le 8. aouſt 1443. à *Humbert* de Neufchâtel, vicomte de Bleigny & vivoit encore en 1497.

1. GUILLAUME de Hangeſt, ſeigneur d'Arzillieres, qui ſuit.
2. CHRISTOPHE de Hangeſt, ſeigneur d'Yenville, n'avoit que 10. mois lorſque ſon pere mourut & étoit marié en 1474. à *Claude* de Thoulongeon de Traves & la même année le roi manda qu'on ne payat qu'à lui les deniers que le gouverneur de Champagne avoit fait ſaiſir ſur *Claude* & *Triſtan* de Thoulongeon qui ſuivoient le parti du duc de Bourgogne. Il étoit mort ſans enfans en 1500.
3. CLAUDE de Hangeſt, née poſthume, fut avec ſes freres ſous la tutelle de ſon beau-pere, & épouſa depuis *Claude* d'Arbonay, ſeigneur des Roches.

X. D

GUILLAUME de Hangeſt, ſeigneur & baron d'Arzillieres, de Dampierre, de Landricourt, d'Hauteville &c. n'avoit que 2. ans lors de la mort de ſon pere & demeura avec ſon frere & ſa ſœur ſous la tutelle de ſa mere & de ſon beau-pere, contre lequel il eut depuis differend au ſujet de cette tutelle. Il reconnut en 1460. tenir de *Charles* de Noyelles, ſeigneur de Hangeſt & d'Aveſnecourt ſon parent, pluſieurs terres qui lui étoient échues de la ſucceſſion de ſon pere, & fit hommage au roi de celle de Blaiſe en 1462. la même année il racheta du college de Reims la rente qu'*Aubert* de Hangeſt ſon ayeul avoit conſtitué ſur ſes biens, ſucceda en 1469 à *Jean* de S. Remy ſon parent en la terre de S. Remy, & celle de Litreville lui échut en partage le 8. mai 1472. du côté de ſa femme. Il fit encore hommage de ſes terres d'Arzillieres & de Dampierre en 1484. au roi qui lui donna en 1485. une penſion de 250. liv. à prendre ſur les finances de Champagne, il plai-

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

doit en 1488. contre *Claude* de Thoulongeon, seigneur de la Bastie & contre René d'Anglure & Jacques de Savigny en 1500. au sujet de la succession de Jeanne de Bricons. Il vendit le 12. juillet 1489. à *Antoinette* de Lannoy, veuve de *Jean* de Coustes, seigneur de Pavant, la terre de Bourg-Baudouin, la moitié de celle de Duison en la paroisse de Neelle la Gilberte, celle de la Barre avec l'hôtel de la Mothe, puis en 1492. par devotion il fit un voyage en la Terre-Sainte, & de retour eut differend contre la veuve de son frere. Il fit encore hommage au roi le 18. mars 1503. du fief des Pins scis à Chambly tenu de Beaumont sur Oise, il fit son testament en 1482. & étoit mort en 1504.

Femme, MARGUERITE de Torcenay.

LOUISE de Hangest, dame d'Arzillieres, de Dampierre, de Blaise, d'Hauteville, de Landricourt &c. étoit mariée dés l'an 1504. à *Jacques* de Grandpré, seigneur de Hans lequel fit les foi & hommages au roi de toutes ces terres le 12. aoust de la même année & étoit mort en 1520. n'ayant eu de son mariage, que *Guillaume* de Grandpré comte de Dampierre mort en 1521. & *Madelene* de Grandpré comtesse de Dampierre, baronne d'Arzillieres, de Hans, de Blaise, d'Hauteville & de Landricourt, mariée, 1°. à *Hesse* de Linanges, baron d'Aspremont & de Dun, duquel étant veuve elle intenta action en 1532. avec ses coheritiers pour la terre de Plancy, dont elle fut deboutée. 2°. à *François* de Cadenet, gentilhomme provençal qui étoit seigneur de ces terres en 1559. à cause d'elle.

§. II.

SEIGNEURS DE GENLIS.

II.

AUBERT de Hangest I. du nom, seigneur de Genlis & de Neuville-le-roi, est cru fils puiné de FLORENT, seigneur de Hangest, *mentionnez cy devant p. 737.* Il donna environ l'an 1188. l'Avouërie du Bourg de Neuville à l'abbaïe de S. Lucien de Beauvais du consentement de sa femme & est nommé dans quelques chartes de l'abbaïe d'Orcamp de l'an 1186. & dans une autre de l'église de S. Quentin de l'an 1193.

Femme, COMTESSE, donna son consentement à la donation que fit son mari l'an 1188. à l'abbaïe de S. Lucien.

III.

AUBERT de Hangest II. du nom, seigneur de Genlis, possedoit aussi la terre du pont S. Pierre, premiere baronie de Normandie, par donation que lui en fit en 1204. le roi Philippes *Auguste* qui l'avoit confisquée sur Robert de Poissy, pour avoir suivi le parti de Jean roi d'Angleterre. Il souscrivit la même année le traité que fit la ville de Rouen, en se mettant sous l'obéïssance du roi. Il est nommé en plusieurs titres de l'abbaye d'Orcamp l'an 1211. & fonda la même année un hôpital en sa terre de Genlis.

Femme, ELISABETH de Châtillon, fille puînée de *Gaucher* seigneur de Châtillon, & d'*Elisabeth* comtesse de S. Paul. *Voyez cy-devant, p. 94.*

1. AUBERT de Hangest III. du nom, seigneur de Genlis, qui suit.

2. JEAN de Hangest, seigneur de Genlis mit en 1245. des religieuses dans l'hôpital que son pere & sa mere avoient fondé, & lui obtint le titre d'abbaye sous l'invocation de Sainte Elisabeth, ce qui fut confirmé l'année suivante par le roi; c'est à present un monastere de l'ordre de Prémontré. A

IV.

AUBERT de Hangest III. du nom, seigneur de Genlis, du Pont S. Pierre, &c. fut un des seigneurs que le roi fit semondre en 1236. pour se trouver à S. Germain en Laye trois semaines aprés la Pentecôte, & à Chinon le lendemain des octaves de Pâques 1242.

Femme, MARIE de Roye, fille de *Raoul* de Roye seigneur de la Ferté, étoit remariée en 1259. à *Bouchard* comte de Vendôme, & eut procés comme ayant la garde de ses enfans, contre les executeurs testamentaires de son premier mari, pour les obliger à contribuer aux payemens de partie des legs qu'il avoit faits.

1. AUBERT de Hangest IV. du nom, seigneur de Genlis, qui suit
2. N. de Hangest, femme de *Jean* seigneur de Walencourt, lequel consentit en 1272. que les deniers légués à ses enfans par le seigneur de Genlis, & qui étoient déposés au Temple, fussent mis entre les mains de son beaufrere. B

V.

AUBERT de Hangest IV. du nom, seigneur de Genlis étoit en 1259 sous la garde de la comtesse de Vendôme sa mere. Son beaupere le fit condamner par arrêt de l'an 1281. en execution du traité fait entr'eux, à lui restituer tout ce qu'il avoit reçu au delà de six cens livres de rente, à prendre en celle de 1000. liv. qui lui avoient été accordées en faveur de son mariage.

Femme, ISABELLE de Tancarville, dame de Fontaines, fille de *Guillaume* sire de Tancarville, chambellan de Normandie.

1. AUBERT de Hangest V. du nom, seigneur de Genlis, qui suit. C
2. LAURE de Hangest, à laquelle par arrêt du Parlement de l'an 1280. furent assizes deux cens livres de rente sur les terres que son frere avoit acquises des deniers deposez au Temple, à condition de retour si elle mouroit sans enfans.

VI.

AUBERT de Hangest V. du nom, seigneur de Genlis, du Pont S. Pierre, de Fontaines, d'Hugueville, &c. surnommé *le Grand*, servit le roi en ses guerres de Flandres és années 1296. & 1297. Il fut envoyé en Gascogne en 1299. & en Angleterre & Ecosse l'an 1301. Aprés la mort d'Enguerrand de Marigny, le roi lui accorda en 1315. que ses terres de Hugueville, de Fontaines & de Freteville retourneroient au ressort dont elles étoient avant le don qui en avoit été fait au seigneur de Marigny, & lui assigna la même année & la suivante des rentes sur son trésor, en consideration de ses services & de ceux de son pere; il eut ordre le 12. décembre 1318. de se trouver à Paris pour aller contre les Flamans, & le 12. janvier suivant de se rendre à Corbie avec l'evêque de Mande & le comte de Clermont, pour traiter de la paix entre la comtesse d'Artois & les nobles de son païs. Le roi lui donna par lettres dattées de l'abbaye de Ham le 17. août 1328. la finance que ses vassaux auroient dû payer au roi, afin qu'il pût s'équiper pour venir le servir en son Ost de Flandres. Il étoit mort en 1329. & fut enterré sous une tombe élevée en l'abbaye de Genlis. D

Femme, AGNES de Bruyeres, veuve de *Gobert* seigneur d'Argies, & sœur de *Thomas* seigneur de Bruyeres.

1. AUBERT VI. du nom, seigneur de Genlis, du Pont S. Pierre, &c. mourut le jour de S. Michel 1338. & fut enterré en l'abbaye de Genlis, sans laisser d'enfans de *Jeanne* de Joinville, dame de Rimaucourt, fille d'*Ansel* sire de Joinville, & de *Laure* de Sarrebruche sa premiere femme. *Voyez cy-devant p. 695.* On trouve dans le memorial de la Chambre des Comptes B. depuis l'an 1330. jusqu'en 1347. que Messire *Aubert* de Hangest & M. de Hangest furent envoyez commissaires pour la réformation du royaume és bailliages de Caux, de Roüen & de Gisors, avec l'evêque de Tournay.

2. JEAN

2. JEAN de Hangest, seigneur de Genlis, qui suit.
A 3. MATHIEU de Hangest, seigneur de la Taule, *dont la posterité sera rapportée cy-aprés* §. IV.
4. ELEONORE de Hangest, femme de *Raoul* le Flamenc, seigneur de Cany, fils de *Raoul* le Flamenc seigneur du même lieu, Maréchal de France, *voyez ci-devant p.* 638. Elle plaidoit en 1329. contre la comtesse de Soissons & la dame de Barbançon pour la succession de sa mere, & en 1336. contre l'évêque de Noyon.
5. JEANNE de Hangest, dame de Beaulieu, dont l'alliance est ignorée.

VII.

JEAN de Hangest I. du nom, seigneur de Genlis, de Magny, &c. servit en l'Ost de Bouvines l'an 1340. avec un chevalier & 10. écuyers.
Femme, MARIE dame de Vignemont.
1. AUBERT de Hangest, seigneur de Genlis, de Gondrecourt & de la Taule, obtint remission en 1348. & en 1360. pour avoir tenu plusieurs gendarmes en sa forteresse de Genlis, & mourut à la bataille de Brignais près Lyon l'an 1361. sans enfans d'*Ade* de Mailly, fille de *Gilles* seigneur de Mailly, & de *Marguerite* dame de Friencourt. Sa veuve se remaria à *Jean* de Nesle seigneur
B d'Offemont, avec lequel elle plaidoit en 1362. & 1363. contre ses beau-freres pour raison de son doüaire.
2. JEAN de Hangest, mort sans alliance. Il peut être le même qui est qualifié *chevalier seigneur de Genly* dans une quittance qu'il donna le 26. juin 1371. de 412. liv. 10. sols tournois pour les frais qu'il avoit faits cette année par ordre du roi en plusieurs voyages pour vacquer aux ouvrages de fortification du palais de Rouen. Il est qualifié chambellan du roi dans deux dons de ce prince des 6. may 1383. & 17. janvier 1388. Son sceau dans une quittance du 5. mars 1389. est pareil pour les armes à ceux dont il a été parlé cy-devant, cimier une tête humaine couverte d'un voile. Le roi lui accorda encore 600. francs d'or pour ses bons & agreables services, par lettres données à Paris le 4. juin 1390. *Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.*
3. MATHIEU de Hangest, seigneur de Genlis, qui suit.
4. AUBERT de Hangest, dit *le Flamenc*, seigneur de Fresnoy, se trouva és guerres de Flandres, de Normandie, & de Bretagne és années 1378. 1379. 1380.
C & 1383. & vivoit encore en 1399. sans enfans de *Jeanne* de Heilly sa femme, laquelle étoit morte dès l'année 1373.
5. YOLANDE de Hangest, étoit mariée l'an 1344. à *Mathieu* seigneur de Roye & de Germigny, fils de *Jean* sire de Roye & de N. de Thorote-Offemont.

VIII.

MATHIEU de Hangest, seigneur de Genlis, de Magny & de Fresnoy, est compris dans la remission que son frere aîné obtint le 23. juillet 1348. Il servit avec les gens de sa compagnie au siege de Honnefleur sous Louis de Harcourt lieutenant du roi en Normandie au mois septembre 1357. & sous le comte de Tancarville en 1364. puis au second voyage que le roy fit en Flandres pour le siege de Bourbourg au mois d'août 1383. il avoit en sa compagnie un chevalier & 7. écuyers. Il étoit capitaine de Fontaine le Chastel avec 4. hommes d'armes & 6. arbalêtriers en 1389. & vivoit encore en 1397.
D Femme, JEANNE de Soyecourt dame de Mericourt, qu'elle eut en partage l'an 1371. des biens de *Gilles* de Soyecourt seigneur de Moy, & d'*Agnès* de Thianges dame de Vallery, ses pere & mere.
1. JEAN de Hangest II. du nom, seigneur de Genlis, qui suit.
2. AUBERT de Hangest, mort en Barbarie.
3. On trouve MATHIEU de Hangest, *fils de Messire Mathieu de Hangest chevalier, seigneur de Genlis*, lequel fit en 1397. les foi & hommage pour moitié de la terre de *Chillerange* aujourd'hui *Chaleranges*; l'autre moitié appartenant à *Jean* la Personne vicomte d'Acy; c'est apparemment le même qui avec *Lionnel* de Hangest étoit du nombre des 10. chevaliers bacheliers d'Aubert seigneur de Cany, qui fit montre à Paris le 16. Septembre 1410. *Ibid.*

IX.

A

JEAN de Hangest II. du nom, seigneur de Genlis &c. capitaine de la ville de Chauny le 31. décembre 1411. (a) Ce fut par son entremise que la ville de Noyon se rendit au roi & au duc de Bourgogne en 1418. Il se trouva depuis avec Philippes duc de Bourgogne dont il tenoit le parti au rencontre de Mons en Vimeu en 1421, & mourut la même année.

(a) Mem. G. fol. 177.

Femme, MARIE de Sarrebruche, fille d'*Amé* de Sarrebruche sire de Commercy, & de *Marie* de Chasteauvillain dame de Louvois, elle se remaria à *Gaucher* de Rouvroy, seigneur de S. Simon, & eut de son premier mari.

X.

B

JEAN de Hangest III. du nom, seigneur de Genlis, d'Abecourt, de Magny, &c. bailly d'Evreux, chevalier, conseiller, chambellan du roi Charles VII. à la Cour duquel il fut continuellement, depuis 1446. jusques en 1459. & en reçut plusieurs gratifications, tant en dons que pour l'entretien de son état. Il suivit ce prince au recouvrement du païs de Normandie, & lui fit hommage en 1452. Depuis il s'engagea dans le parti du duc de Bourgogne, aprés la mort duquel étant rentré dans les bonnes graces du roi, il en reçut 2000. livres de pension sur la recette generale de Normandie en 1479. & 1480. Il est qualifié *Jean de Hangest chevalier, seigneur de Genly, conseiller, chambellan du roi, capitaine de Roüen, son bailly & capitaine d'Evreux*, dans une quittance qu'il donna le 1. mai 1479. à Mathieu Tricherie receveur du Domaine du vicomté d'Evreux de 275. livres, elle est scellée d'un sceau en cire rouge aux armes de Hangest supports 2. sauvages, cimier un casque surmonté d'une tête humaine couronnée. (b) Il avoit acquis le 22. mars 1473. la terre de Daimville, & donna celle de Honnecourt à l'abbaye de Genlis, que le roi amortit à sa priere au mois de fevrier 1483. il mourut en 1490. & fut enterré en l'église des Celestins de Roüen. On trouve plusieurs quittances de lui des 24. fevrier 1473. 8. novembre 1478. 22. juin 1482. 7. décembre 1486. 5. fevrier 1488. & 28. janvier 1489. Son sceau est un écu avec une croix chargée de 5. coquilles supports 2. sauvages, cimier une tête humaine couronnée d'une couronne fleuronnée. *Ibid.*

(b) Cabinet de M. Clairambault.

C

Femme, MARIE d'Amboise fille de *Pierre* d'Amboise, seigneur de Chaumont, & d'*Anne* de Bueil; elle donna quittance étant veuve le 20. mars 1490. de 250. livres dûes à son mari, pour avoir assisté comme commissaire à l'assemblée des trois états de Normandie; & une autre de pareille somme le 18. avril 1491. aprés Pâques, où elle est qualifiée *haute & puissante dame Madame Marie d'Amboise, veuve de haut & puissant seigneur, Monseigneur Jean de Hangest, &c. Ibidem.*

1. JACQUES de Hangest, seigneur de Genlis, qui suit.
2. CHARLES de Hangest né en 1461. abbé de S. Eloy, puis evêque & comte de Noyon, pair de France, mourut le 19. juin 1528. *Voyez son article tome II. de cette hist. p. 419.*
3. ADRIEN de Hangest, continua la posterité & sera rapporté aprés son frere aîné.

D

4. LOUIS de Hangest, seigneur de Montmor, dont les descendans seront rapportés *cy-aprés* §. III.
5. MARIE de Hangest, mariée à *François* de Lannoy, seigneur de Morvilliers & de Folleville, duquel elle étoit veuve en 1530. & vivoit encore en 1558.
6. JEANNE de Hangest, femme de *Jean* seigneur d'Humieres, fils de *Philippes* II. du nom, seigneur d'Humieres, & de *Louise* de Flavy, dame de Ribecourt.

XI.

JACQUES de Hangest, seigneur de Genlis, de Magny, de la Taule & de Mericourt, conseiller & chambellan du roi prenoit une pension de 200. liv. sur la recette de Picardie en 1487. qui fut augmentée en 1495. lorsqu'il fut donné en otage à Ferdinand roi d'Arragon par le comte de Montpensier, il transigea le 3. avril 1498. pour les droits que l'abbé & les religieux d'Orcamp prenoient sur sa terre,

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

testa le 5. juin 1500. fit un voyage en Jerusalem, & de retour il fut envoyé en ambassade vers Charles archiduc d'Autriche en 1514.

A Femme, JEANNETTE de Moy, fille de *Colart* seigneur de Moy, & de *Marguerite* d'Ailly, elle fit le 17. fevrier 1499. son testament par lequel elle élut sa sepulture dans l'abbaïe de Genlis.

HELENE de Hangest, dame de Magny, fut mariée à *Artus* Gouffier, duc de Rouannois, marquis de Boisy, grand maître de France, fils de *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisy, & de *Philippes* de Montmorency sa seconde femme, *Voyez tome V. de cette hist. page* 609.

X I.

ADRIEN de Hangest, seigneur de Genlis aprés son frere aîné, grand échanson de France, dont il sera parlé plus amplement dans la suite de cette hist. chap. DES GRANDS ECHANSONS DE FRANCE.

Femme, CLAUDE du Mas, fille de N. du Mas, seigneur de l'Isle-Bannegon, mourut le 5. janvier 1532.

1. JEAN de Hangest né en 1506. élu évêque & comte de Noyon, pair de France par dispense du pape en 1525. aprés son oncle, fit hommage au roi le 8. mai 1533. des seigneuries de Genlis, de la Taule & autres qui lui étoient échuës de la succession de son pere. *Voyez son article tome II. de cette hist. p.* 420.

B 2. FRANÇOIS de Hangest, seigneur de Genlis, capitaine du château du Louvre le 14. avril 1543. & le 12. mars 1548. lorsque le roi lui donna 1100. liv. de pension. (*a*) Il l'étoit encore & gentilhomme ordinaire de la chambre à 1150 liv. de pension le 10. mai 1559. (*b*) Il se trouva dans toutes les guerres de son tems, en Italie & en Flandres, & ensuite dans celles de la religion, où étant engagé par des liaisons particulieres qu'il avoit avec le prince de Condé; il fut l'un des chefs de ce parti & colonel de leur Infanterie. On pretend qu'il mourut de maladie de rage en la ville de Strasbourg l'an 1569. aprés avoir pillé l'église de S. Hubert en Ardenne, & brisé les images, suivant Belleforest; il ne laissa point d'enfans de *Valentine* des Ursins sa femme, laquelle fit hommage au roi le 18. septembre 1577. de la terre de Fresnoy, dont elle jouissoit en doüaire, celle de Genlis fut vendûë pour l'acquit de ses dettes; il est qualifié capitaine de 50. lances dans une quittance qu'il donna

C le 15. decembre 1558. de 45. liv. pour neuf jours de son état; il en donna une autre de 450. liv. pour le quartier d'avril precedent le 12. novembre 1565. elles sont toutes deux scellées d'un scel en placard, chargé d'une croix avec les coquilles & signées de Hangest. *Bibl. du roi Cabinet de M. de Gaignieres.*

(a) Mem. OO. fol. 438.
(b) Mem. ZZ. fol. 164.

3. JEAN de Hangest, dit le *jeune Genlis*, se distingua à la bataille de Cerisolles, d'où étant de retour il fut tué en 1544. en une sortie qu'il fit de la ville de Châlons, où il s'étoit jetté lors du passage de l'empereur.

4. JEAN de Hangest, seigneur d'Yvoy, défendit en 1562. pendant 20 jours la ville de Bourges pour le parti des religionnaires de France, & se saisit de Valenciennes en 1570. pour celui des religionnaires des païs-bas; il fut ensuite défait lorsqu'il marchoit au secours de Mons, & pris prisonnier par les Espagnols, qui le firent étrangler dans son lit; il ne laissa point d'enfans de *Jeanne* de Boucart, fille de *François* seigneur de Boucart, maître de l'artillerie du parti huguenot, & de *Marie* de Martigny.

D On trouve CHARLES de Hangest, l'un des 100. gentilshommes de l'hôtel du roi l'an 1554. & GILETTE de Hangest, religieuse professe à Poissy en 1562.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

A

§. III.

SEIGNEURS DE MONTMOR ET DE MOYENCOURT.

B

XI.

LOUIS de Hangest, seigneur de Montmor & de Chaleranges, dernier fils de JEAN de Hangest seigneur de Genlis, & de MARIE d'Amboise, *mentionnes cy-devant, page* 746. fut conseiller & chambellan du roi, gouverneur de Mouson, & grand écuyer de la reine Anne de Bretagne, aprés la mort de laquelle il prétendit que les ciel & autres ornemens funebres qui avoient servi sur le corps de cette princesse lorsqu'elle fut portée à S. Denis lui appartenoient; il en fut debouté par arrêt du 23. decembre 1519. & ils furent adjugés aux religieux de S. Denis. Il est qualifié *Louis de Hangest seigneur de Montmor, grand écuyer de Bretagne, gouverneur de Mouzon, & capitaine de* 30. *lances* dans une quittance qu'il donna le 20. decembre 1518. de 180. liv. tournois pour demie année de son état de capitaine, elle est signée *Loys de Hangest*, & scellée d'un scel en placard avec les coquilles, l'écu semble avoir une bordure, supports deux griffons. (*a*) Il fut commis le 23. octobre 1520. avec le seigneur de Vibraye, pour assister à la reformation de la coûtume d'Amiens. On trouve encore une quittance de lui ès mêmes qualités du 20. novembre 1526.

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M de Gaignieres.

C

Femme, MARIE du Fay d'Athies, dame de Moyencourt & de Chepigne, fille de *Gerard* du Fay, seigneur d'Athies, de Bray & de Soisy, & de *Caterine* d'Inchy dame d'honneur de Marie heritiere de Bourgogne, comtesse de Flandres, femme de l'empereur Maximilien I. fut mariée par contrat du 21. may 1499.

1. JOACHIM de Hangest, seigneur de Moyencourt, qui suit.
2. YVES de Hangest, seigneur d'Ivoy, mort à la prise du château S. Pol par les Imperiaux en 1537.
3. PHILIPPE de Hangest, épousa par contrat du 14. juillet 1521. *Jean* d'Aspremont seigneur de Busancy & d'Ambliſe.

On trouve Louis de Hangest, guidon de la compagnie de 100. lances sous le prince de Condé, lequel donna quittance le 9. juin 1564. de 150. liv. pour un quartier de ses appointemens pardessus sa place d'hommes d'armes. *Ibid.*

XII.

JOACHIM de Hangest seigneur de Moyencourt, de Montmor, de Chaleranges, &c. capitaine de 50. hommes d'armes, s'enferma dans Peronne en 1536. où il soutint les assauts de l'armée imperiale, & fut tué avec le seigneur d'Yvoy son frere à la prise de S. Pol par les imperiaux en 1537. étant sorti en armes du château, qu'il gardoit pour le secourir.

I. Femme, FRANCOISE de la Marck, fille de *Guillaume* de la Marck, seigneur d'Ogimont, & de *Renée* du Fou, fut mariée le 25. août 1525. & mourut peu aprés.

II. Femme, ISABEAU de Montmorency, fille de *Philippes* de Montmorency, seigneur de Nivelle, & de *Marie* de Hornes fut mariée le 20. juillet 1529. *Voyez tome III. de cette histoire p.* 577.

III. Femme

III. Femme, LOUISE de Moy, veuve de N. seigneur d'Offemont, & fille aînée
A de *Nicolas* seigneur de Moy, & de *Françoise* de Tardes.

JEANNE de Hangest, dame de Moyencourt, de Chaleranges, &c. épousa 1°. *Philippes* de Maillé seigneur de Verneuil & du Verger, fils puîné de *Guy* de Maillé seigneur de Brezé, & d'*Anne* de Loüan; 2°. *Claude* d'Aguerre baron de Vienne. Elle vivoit encore en 1597.

§. IV.

B

SEIGNEURS DE LA TAULE, DE VILLERS ET DE HUGUEVILLE.

VII.

C

MATHIEU de Hangest, fils puîné d'AUBERT de Hangest V. du nom, seigneur de Genlis, & d'AGNE'S de Bruyeres, *mentionné ci-devant, p.* 745. fut seigneur de la Taule, de Villers & de Hugueville, & plaidoit conjointement avec *Eleonore* de Hangest dame de Cany sa sœur en 1329. contre la comtesse de Soissons. Il étoit mort en 1331.

Femme, MARIE de la Bove, étoit remariée en 1333. à *Jean* de Villesçavoir, seigneur de Droisy, & comme tutrice de ses enfans plaidoit en 1347. contre les heritiers de la comtesse de Soissons. Elle fut mere entr'autres enfans de

AUBERT de Hangest, seigneur de la Taule, qui suit.

On trouve vers ce même tems OPTE-HAVRE de Hangest, l'un des 3. écuyers de la compagnie de M. le Maire le Paillart, qui fit montre à Rouen le 23. juin 1355. &

SIMONET de Hangest, écuyer de la compagnie de Guillaume de Fayel, chevalier, dit *le Besgue*, qui fit montre à S. Lo le 1. novembre 1372. & le premier mars suivant. *Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.*

D

VIII.

AUBERT de Hangest, seigneur de la Taule, puis de Hugueville & du Pont saint Pierre, de Hangest aprés la mort d'*Aubert* VI. du nom, seigneur de Genlis son oncle. Il servoit en Picardie sous le duc de Bourbon en 1351. avec un chevalier & 8. écuyers, & en la guerre de Gascogne sous le sire de Montgommery en 1353. avec un chevalier & 12. écuyers. L'année suivante il alla à Reims par ordre du roi avec 20. hommes d'armes, & est qualifié *chevalier & chambellan du roi Jean*, dans un don de ce prince du mois d'avril 1354. & du mois de juillet 1356. (*a*) Il servoit en 1355. sous le maréchal d'Audeneham à Ardres, la même année le roi le fit payer des fortifications qu'il avoit fait faire à l'Eclise dont il jouissoit à vie, & il obtint au mois de mai 1359. partie des biens qui avoient été confisquez aprés la mort du comte d'Harcourt son beaufrere. Il mourut la même année à la bataille de Poitiers.

(a) 1. Reg. des chartres de la ch. des Comptes fol. 66. & 100.

Femme, ALIX de Harcourt, fille de *Jean* comte de Harcourt, & d'*Isabeau* de Parthenay. *Voyez tome V. de cette hist. page* 131.

1. AUBERT de Hangest, seigneur de Hugueville & du Pont S. Pierre, chevalier & chambellan du roi, né au Pont S. Pierre en 1352. rendit de grands services à l'état dans toutes les guerres de son tems, & mourut sans enfans avant 1399. A
2. JEAN de Hangest, seigneur de Hugueville aprés son frere, maître des arbalestriers de France, dont il sera parlé dans la suite de cette hist. chapitre DES GRANDS MAITRES DES ARBALESTRIERS DE FRANCE. Il mourut sans enfans.
3. ISABELLE de Hangest mariée à *Jean* seigneur de Roncherolles, elle succeda à ses freres és terres de Hugueville & du Pont S. Pierre, & obtint le 24. août 1407. délai d'un an pour faire l'aveu & dénombrement de ces terres. Ses biens furent confisqués par le roi d'Angleterre en 1419. à cause qu'elle étoit dans le parti du roi. ils lui furent restituez, depuis & sa posterité subsiste en trois branches, dont l'une possede la baronnie du Pont S. Pierre, à laquelle est attaché le titre de conseiller d'honneur au Parlement de Roüen.

On trouve encore GUILLAUME de Hangest trésorier du roi, lequel fonda en 1294. une chapelle en la maison des Beguines de Beauvais. *Voyez Louvet antiquités de Beauvais, tome I. p.* 478. B

GUILLAUME de Hangest, l'un des 32. écuyers de la compagnie de Guillaume de Craon, qui fit montre à Châlons en Champagne le 1. septembre 1388.

JEAN de Hangest, sire de Houllebecq, capitaine du chastel & de la ville de Crotoy, y fit montre de sa compagnie, composée de lui, d'un connêtable & 50. autres compagnons arbalestriers à pied le 1. octobre 1393. il est qualifié chevalier, chambellan du roi, établi capitaine & garde de la ville de Boulogne sur mer, sur la démission de N. de Chantemerle, par lettres du roi données à Paris le 11. mars 1397. il fit montre en cette ville de lui chevalier banneret, capitaine de la même ville, & de quatre écuyers de sa compagnie le 1. avril suivant; selon une quittance qu'il donna à Amiens le 10. janvier de la même année. Son sceau est une croix chargée de coquilles, brisé d'un écusson au 1. quartier, cimier une tête de canard. C

JEAN de Hangest le premier des 12. écuyers de la compagnie d'*Eustache* de Jeumont chevalier, qui fit montre devant Paris le 16. septembre 1410. *Ces extraits sont tirés du cabinet de M. de Gaignieres à la Bibliotheque du roi.*

De gueules semé de treffles d'or à deux bars adossez, brisé d'un lambel de même. D

XXXVII.

JEAN de Clermont, seigneur de Chantilly, marêchal de France, servoit avec Robert son frere & trois écuyers sous le connestable d'Eu, és frontieres de Flandres & de Haynault au mois d'avril 1340. Il suivit le duc de Normandie au voyage qu'il fit en Avignon & en Languedoc en 1344. & en recompense de ses services le roi lui donna le 3. novembre 1346. la terre de *Boomont*, confisquée sur le sire

de Vervins, qu'il ceda depuis à son frere, & obtint du duc de Normandie au mois d'avril 1347. celle de Chantilly, dont il porta depuis le titre. Ce prince lui confirma le don de cette terre en consideration de ses services, lors qu'il fut parvenu à la Couronne, & lui donna encore au mois de septembre 1352. mille liv. de rente, à prendre sa vie durant sur son tresor, outre une somme de 500. écus, dont il l'avoit gratifié au mois de mai precedent. La charge de marêchal de France étant en même tems venuë à vacquer par la mort de *Guy* de Neelle, arrivée au mois d'aoust 1352. le roi l'honora de cette dignité; ensuite dequoi il prit le gouvernement de la guerre de Normandie, au mois d'octobre 1352. aprés que le seigneur de Charny s'en fut demis; & fut remboursé au mois de fevrier suivant d'une somme de cinq mil écus, qu'il avoit payée aux ennemis pour la rançon du feu marêchal de Neelle son ayeul, dont il s'étoit rendu caution avec le seigneur de Boucicault. L'année suivante il fut deputé avec le duc de Bourbon, les comtes de Vendôme, de Montfort & de Bologne, pour se trouver au jour assigné par le cardinal de Bologne sur les frontieres de Picardie & de Flandres, pour le traité de paix qui se negocioit avec les Anglois; & se trouva en la guerre qui se fit lors en Gascogne sous Charles d'Espagne, comte d'Angoulême, connestable de France, avec 5. chevaliers & 18. écuyers. Il accompagna le roi avec 40. hommes d'armes de sa compagnie dans un voyage qu'il fit à Reims en 1354. ensuite ce prince l'établit son lieutenant en Poitou, Saintonge, Angoumois, Perigord, Limosin, & és parties d'Auvergne, par lettres du 1. janvier de la même année, & le fit payer d'une somme de 2000. liv. que le roi Philippes de Valois avoit donnée en 1347. à Pons sire de Mortagne, en recompense des pertes qu'il avoit faites pendant les guerres de Gascogne. Il servoit en Berry au mois de juin 1356 avec 4. chevaliers & 47. écuyers; & se trouva à la journée de Poitiers le 19. septembre de la même année où il perdit la vie, & fut enterré en l'église des Jacobins de Poitiers.

Il étoit second fils de RAOUL de Clermont, seigneur de Thorigny, & de JEANNE de Chambly; ses ancêtres & sa posterité ont été rapportés *cy-devant pag. 45. & suivantes.*

Bandé de . . . & de . . . de six pieces, à une bordure de . . .

XXXVIII.

ARNOUL sire d'Audeneham en Boulonois, nommé communement d'*Andrehan*, chevalier, conseiller du roi, marêchal, porte oriflame de France, se rendit considerable dans les guerres de son tems par les grands services qu'il rendit à l'état, en reconnoissance desquels le roi Jean, auquel il s'attacha lorsqu'il n'étoit encore que duc de Normandie, lui fit assigner une rente sur le trésor, par lettres du 19. septembre 1343. & le fit capitaine souverain au comté d'Angoulême au lieu du Maréchal de Néelle, sur la fin de l'année 1349. Les Treves ayant été rompuës en Gascogne en 1351. il demeura prisonnier des Anglois avec le Marêchal de Néelle au commencement du mois d'avril. Aprés sa délivrance & la mort du Marêchal de Beaujeu arrivée au mois d'août de la même année, le roi Jean qui connoissoit son merite & son

experience, l'honora de l'office de Maréchal de France; lui donna la terre de Wassignies prés de Guise au lieu de la rente qu'il prenoit sur le trésor, & le gratifia encore la même année de plusieurs sommes, tant pour lui aider à payer sa rançon, A que pour retirer sa terre de Lignac qu'il avoit engagée. Il le fit ensuite son lieutenant general en Poitou, Saintonge, Limosin, Angoumois, Perigord, & en tout le païs d'entre les rivieres de Loire & de Dordogne, par lettres données à Paris le 6. mars 1351. où ne pouvant pour lors resider, il y commit pour ses lieutenans Guichard d'Angle senechal de Saintonge, & Gerard de Rousillon, & établit Renaut sire de Pons, capitaine souverain dans toute la Saintonge, à cent hommes d'armes pour les départir dans tous les lieux qu'il verroit être necessaire. L'année suivante il alla par ordre du roi en Bretagne & en Normandie, où il fut institué lieutenant general par lettres du 2. aoust 1353. & en Picardie le 1. janvier suivant. Au voyage que le roi fit à Reims au mois d'aoust 1354. il le suivit avec 40. hommes d'armes de sa compagnie, & la même année au mois de septembre il fut encore institué lieutenant general au pays d'Anjou & du Mayne jusqu'au 17. decembre suivant, que le seigneur de Craon prit sa place. Lorsque ce prince alla à Roüen pour dissiper les pratiques du roi de Navarre, il fut un de ceux qui l'accompagnerent, & de-là fut envoyé en Artois, châtier les factieux de la ville d'Arras qui s'étoient mutinez. Ces services furent recompensez par une rente que le roi lui assigna sur son trésor : ensuite il se trouva auprés de lui à la journée de Poitiers en 1356. où aprés avoir combattu vaillamment il demeura prisonnier, fut mené en Angleterre, d'où étant de retour il fut retenu du grand conseil du roi par lettres du 4. novembre 1360. à 4000. royaux de pension, qui furent reduits à deux mille en 1364. il B reçût encore d'autres gratifications; alla servir en Languedoc avec 2. chevaliers & 60. écuyers de sa compagnie sous le connêtable de Fiennes, y demeura depuis le 13. avril 1360. jusqu'au 13. juillet 1361. & pendant ce temps il ménagea la reddition de quelques places fortes occupées par les Anglois. Bertrand du Guesclin ayant mené en Espagne au secours du roi Henry plusieurs compagnies qui désoloient la France, il le suivit; se trouva avec lui à la bataille donnée prés de Navaret en 1367. où il demeura encore prisonnier. Etant de retour, avançant sur l'âge & ne pouvant plus exercer sa charge de maréchal, il la remit és mains du roi qui lui donna l'oriflame à porter, *chose non octroyée*, dit Belleforest, *qu'à des chevaliers vieux & experimentez, & renommez de grande prud'hommie.* Au même temps il le déchargea & ses heritiers, de toutes les sommes de deniers qu'il avoit touchées dans les grands emplois qu'il avoit eus de capitaine & de lieutenant general sous les rois ses prédecesseurs pendant les guerres, par lettres du 9. fevrier 1369. & lui de sa part ceda au roi toutes les rentes qu'il prenoit sur le trésor tant à vie qu'à heritage. Quoique son grand âge le pût legitimement dispenser des fatigues de la guerre, l'envie neanmoins qu'il eut de suivre le connêtable du Guesclin qui retournoit en Espagne, le fit resoudre C de l'y accompagner avec certain nombre de gendarmes; & à cet effet le roi lui fit payer tout ce qui lui étoit dû de ses pensions, lorsqu'il lui commit la garde de son oriflame pour mieux se mettre en équipage, par lettre du 1. novembre 1370. mais à peine y fut-il arrivé qu'il y mourut au mois de decembre suivant. Ses obseques furent faites par ordre du roi avec celles du seigneur de Charny, dans l'église des Celestins de Paris. Dans differentes quittances & mandemens qu'il donna és années 1353. 1357. & 1361. son nom est écrit differemment *Odenehan*, *Audenehan*, *Audeneham*, *Odenehem*. Son sceau est un bandé de six piéces avec une bordure. Il n'est plus qualifié maréchal de France en 1368. lorsqu'étant prisonnier du prince de Galles à Bourdeaux, le roi lui ordonna 6000. francs d'or pour payer sa rançon par lettres données à Paris les 2. mars 1368. 9. mai & 8. juillet 1369. ni dans des quittances qu'il donna les 1. fevrier 1368. & 28 juillet 1370. On en trouve pourtant une de lui du 5. septembre 1370. où il est qualifié maréchal de France. Même D sceau. *Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.*

Il ne laissa point d'enfans de *Jeanne* de Walaincourt, dame de Hamelincourt sa femme, à laquelle il fit plusieurs donations qui furent confirmées par le roi au mois de may 1351. elle eut pour executeurs de son testament Raoul seigneur de Rayneval, & Jean seigneur de Folleville. Ce maréchal pouvoit être fils de *Beaudouin* seigneur d'Audeneham, vivant au mois de decembre 1330. & eut pour heritier *Jean* seigneur de Neuville son neveu, maréchal de France, *mentionné ci-aprés.*

XXXIX.

A

D'argent à l'aigle éployé de guenles, becqué & membré d'azur.

XXXIX.

B JEAN le Meingre, dit *Boucicault*, écuyer du duché de Touraine, étoit homme de sens & de probité, celebre pour les negociations, & qui n'eut de l'ambition que pour la gloire. Il donna les premieres preuves de son courage dans les guerres des Anglois en Gascogne en 1337. sous le connêtable d'Eu, avec lequel il alla en Flandres & sur les frontieres de Haynault en 1338. & 1340. Il étoit en la bataille du roy en l'Ost de Bouvines au mois de septembre 1340. & continua de rendre ses services dans les guerres de Gascogne & de Languedoc sous le sire de Craon en 1351. & 1352. Le roi lui fit plusieurs gratifications, & le fit rembourser des avances qu'il avoit faites avec Jean de Clermont pour la rançon du marêchal de Néelle en 1352. Charles d'Espagne, comte d'Angoulême, connêtable de France, lui donna aussi le C 24 juin 1353. la terre d'Ardenne en Languedoc, que le roi lui confirma, & le fit son senechal de Toulouse le 30 may 1354. Il accompagna ce prince la même année au voyage qu'il fit à Reims, & au mois de septembre de l'année suivante, il fut envoyé avec l'archevêque de Sens & Guillaume de Craon sur les frontieres de Picardie, pour negocier quelque accommodement avec les Anglois, puis retourna au mois de may 1356. en Languedoc avec 7. chevaliers & 43. écuyers de sa compagnie sous le comte de Poitiers. Il servoit avec sa compagnie de gendarmes en 1357. suivant un mandement du 3. juillet de cette année donné au trésorier des guerres par Amaury sire de Craon lieutenant du roi ès parties de Poitou, Saintonge, Limousin, Angoumois & Perigord, pour payer *M. Boucicault le Meingre, chevalier, & sa compagnie de gendarmes.* Aprés la journée de Poitiers & la mort de Jean de Clermont seigneur de Chantilly, Marêchal de France, il fut pourvû de cette charge & de la garde du chasteau de Lesignem, pour le défendre contre les ennemis : le conseil le dépêcha vers le roi prisonnier à Bordeaux, & de retour il accompagna monseigneur le Dauphin, regent du Royaume, au voyage qu'il fit à Mets devers l'Empereur. Le comte de Poitiers, lieutenant general D en Languedoc, le retint aussi de son conseil, & lui commit la garde de ses places fortes de Poitou; & lorsque le roi d'Angleterre vint mettre le siége devant Paris au mois d'avril 1360. il s'y rendit avec 6. chevaliers, 36. écuyers & 18. archers de sa compagnie pour le défendre, monseigneur le Dauphin le nomma son ambassadeur avec le sire de Montmorency pour se trouver à Bretigny où se negocia le traité de Paix avec les Anglois; & le dépêcha en Avignon, Languedoc, Poitou & Touraine, pour requerir des secours d'argent pour la rançon du roi. En recompense de tant de services le roi le retint de son grand conseil, par lettres du 4. Novembre 1360. à 4000. Royaux de pension, réduits à 2000. en 1364. le nomma au mois de mai 1362. l'un des commissaires pour l'execution du traité de paix, & pour faire délivrer au roi d'Angleterre les places dont on étoit convenu, où aprés avoir vacqué l'espace de neuf mois, & en avoir été rendre compte au roi d'Angleterre, ce prince lui fit payer une somme de six mil livres, & rembourser de ce qu'il avoit baillé à certains gens de guerre qui étoient allez vers les comtes de Foix & d'Armagnac. Il servit encore sous le duc de Bourgogne & à la prise de Mante

& de Meulant ſur le roi de Navarre en 1364. Comme il avoit cedé au roi d'Angleterre le château de Leſignem & ſa terre de la Trouverie, le roi lui fit aſſeoir le 26. juin 1365. trois mille florins de rente pour ſon état pendant ſa vie, & lui commit la garde du château de Tours, où il étoit avec cinquante *glaives* en 1367. Il mourut à Dijon le 15. mars de la même année; ſon corps fut enterré derriere le chœur de l'égliſe Collegiale de S. Martin de Tours avec ſa femme. On trouve pluſieurs quittances de lui des années 1351. 1355. 1358. & 1364. dont le ſceau eſt un aigle éployé à deux têtes, cimier un vol éployé, & dans une du 12. janvier 1364. pour legende. *Jeh. le Meingre, dit Boucicault.* Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres. A

I.

JEAN le Meingre, dit *Boucicault* I. du nom, maréchal de France, *mentionné cy-devant p.* 753. étoit frere de *Geoffroy* le Meingre evêque & duc de Laon, pair de France, dont il a été parlé *tome II. de cette hiſt. p.* 109. B

Femme, FLORIE ou FLEURIE de Linieres, dame d'Eſtableau, de la Bretiniere & du Breuildoré, fille de *Godemar* I. du nom, ſeigneur de Linieres, & de *Marguerite* de Precigny ſa ſeconde femme; elle ſe remaria à *Maurice* de Mauvinet chevalier, duquel elle étoit veuve en 1375. lorſqu'elle obtint remiſſion d'un empriſonnement qu'elle avoit fait faire de ſon autorité d'un de ſes ſujets de ſa terre d'Eſtableau; elle plaidoit comme tutrice de ſes enfans en 1378. contre les executeurs teſtamentaires de l'évêque de Laon ſon beaufrere, & l'année ſuivante contre le ſeigneur de Parthenay, pour les terres de Laleu & de Lommeau, & obtint un arrêt en ſa faveur en 1386. elle eut du ſire de Mauvinet une fille nommée *Philippe*, laquelle étoit mariée en 1407. à *Jacques* des Barres, ſeigneur de Neufvy, & de ſon premier mari elle eut.

1. JEAN le Meingre, dit *Boucicault*, II. du nom, maréchal de France, qui ſuit.
2. GEOFFROY le Meingre, dit *Boucicault*, ſeigneur du Breuildoré, ſera rapporté aprés ſon frere aîné. C

On ajoute pour troiſiéme fils OUDART le Meingre chevalier, maître d'hôtel de la reine, capitaine de la Tour de Villeneuve-le-roy en 1397.

II.

JEAN le Meingre, dit *Boucicault*, II. du nom, comte de Beaufort & d'Alais, maréchal de France, dont l'éloge ſera rapporté dans la ſuite de ce chapitre

Femme, ANTOINETTE de Beaufort, fille unique de *Raymond-Louis* comte de Beaufort & d'Alais, vicomte de Turenne, ſeigneur d'Anduſe, & de *Marie* d'Auvergne. *Voyez cy-devant p.* 319.

JEAN le Meingre fils unique mourut avant ſa mere, & fut enterré en l'égliſe de S. Nicolas de Pertuis.

II.

GEOFFROY le Meingre, dit *Boucicault* chevalier, ſeigneur du Breuildoré, d'Eſtableau, de Luc, de Roquebrune & de Bolbonne en Provence, reçut le 2. novembre 1388. une ſomme de mil livres pour la part de quelques priſonniers que le roi reprit de lui au voyage d'Allemagne, & en conſideration de ſes grands ſervices, ce prince lui accorda 4000. livres de penſion par lettres du 20. mars 1394. qui lui furent continuées les années ſuivantes, pour entretenir ſon état. Aprés la mort de *Maurice* de Mauvinet, il fut retenu capitaine châtelain des ville, châtel & châtellenie d'Alezan, en la ſenechauſſée de Toulouſe à 500. liv. de gages, par lettres du 3. octobre 1397. & fut enſuite Gouverneur de Dauphiné le 1. avril 1399. Il plaidoit contre Marguerite comteſſe de Clermont & de Sancerre en 1402. & 1403. reçut en don du roi 3000. livres en 1404. ſe trouva à la journée d'Azincourt, où il ne mourut pas, comme a rapporté le pere Hilarion de Coſte; car le maréchal de Boucicault ſon frere le nomma ſon executeur teſtamentaire le 21. mai 1421. & il pourſuivit criminellement en 1429. un des habitans de ſa terre d'Eſtableau qui y avoit commis pluſieurs violences, ce que ſa veuve continua l'année ſuivante. D

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

I. Femme CONSTANCE de Saluces.

A II. Femme, ISABEAU de Poitiers, fille de *Louis* de Poitiers seigneur de S. Vallier, & de *Caterine* de Giac sa premiere femme. *Voyez tome II. de cette hist page* 202.

1. JEAN (a) le Meingre, dit *Boucicault* chevalier, seigneur de l'Isle-Savoyé, transigea le dernier décembre 1456. sur les differends qu'il avoit avec Charles d'Anjou comte du Maine, & plaidoit en 1463. conjointement avec son frere contre Claude de Châteauneuf & Jeanne de Bermond, dame du Cayla sa femme, au sujet de la terre du Breuildoré, qui avoit été venduë par Jean de la Riviere & Ermessinde de Boulton sa femme, au maréchal de Boucicault son pere, & que son frere aîné vendit depuis à Imbert de Batarnay, lequel paya en 1475. 1500. livres à Claude de Châteauneuf. Il mourut sans enfans, ayant institué heritier de tous ses biens par son testament du 6. août 1485. *Aymar* de Poitiers, seigneur de S. Vallier son cousin germain, à condition qu'il porteroit le nom & écartelerait des armes de Boucicault, & par son codicile du 5. janvier 1490. il le déchargea de cette obligation, s'en remettant à sa volonté.

(a) Allard general de Poitiers le nomme *Geoffroy*.

B 2. Louis le Meingre, dit *Boucicault*, mentionné avec son frere dans le testament de Guillaume bâtard de Poitiers de l'an 1457. mourut sans posterité, ayant aussi institué son heritier en tous ses biens *Aymar* de Poitiers, seigneur de S. Vallier son cousin germain, à condition qu'il écartelerait ses armes de celles de Boucicault.

On trouve JEAN Boucicault chevalier, conseiller & chambellan du duc de Guyenne, lequel fut executeur du testament de feuë Collette de Jambes, vicomtesse de Thouars, & donna quittance de 100. livres tournois pour sa pension le 27. janvier 1471. *Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.*

M. l'abbé Robert de Briançon tome I. de l'état de Provence, p. 437. rapporte une famille de Boussicaud originaire de Provence, qui porte les armes de le Meingre, dit *Boucicault* chargées d'une fleur-de-lis d'or en cœur. On renvoye à cet auteur pour cette famille, dont on n'a point la jonction avec les enfans du maréchal *Boucicault*.

C

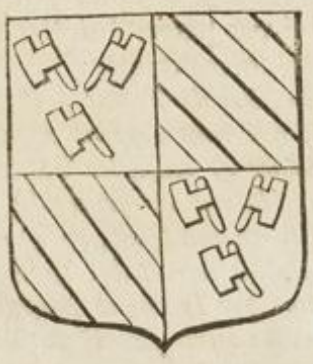

Ecartelé au 1. 4. de... à 3. doloires de.. posées 2. & 1. les 2. premieres adossées, au 2. & 3. de... à 3. bandes de...

X L.

JEAN sire de Neuville, chevalier, servit toujours sous le maréchal d'Audenehan son oncle, tant és guerres de Gascogne que de Normandie & de Picardie: demeura prisonnier en un rencontre donné prés de Comborn en 1351. d'où étant sorti aprés 65. jours de prison, il suivit son oncle en Normandie en 1354. & sur les frontieres de Picardie à Ardres l'année suivante, & fut son lieutenant. Ce maréchal ayant été prisonnier à la journée de Poitiers, monsieur le Dauphin le commit par lettres du 21. octobre 1356. pour exercer l'office de maréchal de France jusques à sa delivrance, & le fit aussi son lieutenant en Picardie par autres lettres du 6. novembre de la même année. Il y servit avec dix écuyers sous le connesta-

ble de Fiennes en 1358. & eſt qualifié maréchal de France dans le Journal du treſor ſous le 5. octobre 1359. en ces termes: *Dominus Regens pro denariis per me receptis à Theſaurariis per manus Petri de Landis Campſoris Theſauri pro ipſis tradendis Domino* JOHANNI DE NOVAVILLA *Mareſcallo Franciæ nomine doni eidem facti ſuper expenſis ſuis factis in ſocietate Domini Regentis in viagio facto per ipſum Dominum in partibus Normaniæ, per cedulam dicti Domini de mandato datam 2. die menſis Octobris 1359. ſignatam Par Monſeigneur le Regent Ogier, pro denariis auri ad ſcutum in dicta cedula contentis L. ſol. pro quolibet* 500. *l. p.* Cependant il eſt conſtant qu'il ne fut jamais maréchal de France en titre.

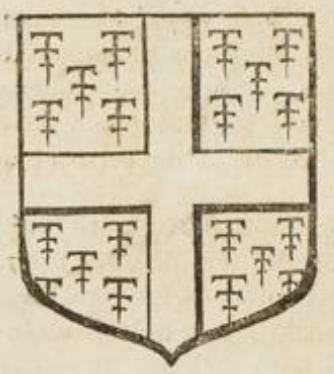

D'azur à la croix d'argent cantonnée de vingt croix d'or au pied fiché.

B

XLI.

JEAN de Mauquenchy, dit *Mouton*, ſire de Blainville, maréchal de France, demeura jeune lors de la mort de ſon pere, & étoit en la garde du duc de Normandie en 1339. lorſque ſes parens & amis tranſigerent avec *Gilles* de Blainville ſon oncle ſur la ſucceſſion de ſon ayeul. Il ſervit en Normandie ſous Baudran de la Heuſe & Jean Souvain; ſe trouva avec douze écuyers de ſa compagnie à Ponteau-de-mer en 1356. & l'année ſuivante au ſiege que Louis de Harcourt, lieutenant du duc de Normandie, mit devant la ville de Honnefleur: il y étoit encore en 1361. ſous l'amiral de la Heuſe, & en 1363. avec Philippes de Navarre aux environs de Beaumont-le-Roger. Le roi Charles V. lui commit la garde du château de Roüen, ſi-tôt qu'il fut parvenu à la couronne & l'envoya pour faire le ſiege de Moulineaux en Normandie le 19. ſeptembre 1364. & aprés la mort du maréchal de Boucicault, il le pourvut de cette dignité par lettres données à Paris le 20. juin 1368. qui ſont à la chambre des comptes en ces termes: C

Charles, par la grace de Dieu, Roi de France, A tous ceux qui ces preſentes lettres verront, Salut, *ſçavoir faiſons, que nous confians à plein du ſens, loyauté & grant diligence de notre amé & feal chevalier & conſeiller* JEAN *ſire de* BLAINVILLE, *& auſſi conſiderans & attendans les bons, loyaux & honorables ſervices que il nous a fais par long temps en nos guerres, & fait chacun jour, & eſperons que encore face pour le tems avenir, dont nous reputions eſtre choſe convenable & digne de le élever en honneurs & accroiſſement de ſon eſtat, ſi comme par la Royale Majeſté a toujours eſté accouſtumé de faire à ceux qui bien l'ont deſervi, avons icelui* JEAN *par deliberation & avis de notre grant conſeil, & pour le profit & utilité de nous & de notre royaume, fait, eſtabli & ordené, faiſons, etabliſſons & ordenons* maréchal de nous & de nôtre royaume, *& ledit office de* maréchal de nous & de notredit royaume, *li commettons, octroyons & donnons de notre certaine ſcience & grace ſpeciale par ces preſentes à le tenir, garder, gouverner & exercer, tant en recevant par lui & par ſes deputez, toutes monſtres & retenues de gens d'armes que nous retenrons pour nous ſervir, ſi comme anciennement len ſoulóit faire comme en faiſant toutes autres choſes accouſtumées & appartenant audit office aux droits, profits & émolumens anciens & accouſtumez, & qui y appartiennent. Fors tant que il n'eſt pas notre entente ou ne volons que il ait, preigne ou puiſſe demander, ne lever ſur leſdits gens d'armes quelconques droits, quar pour certaines cauſes qui à ce nous ont meu, nous les li ſouſpendons du tout & à plain par ces lettres. Et pour ce avons ordené & ordenons que il ait & preigne par an pour ſes gages* deux mil francs d'or *tant comme il nous plaira, & juſques à ce que nous ayons ſur ce autrement ordené. SI DONNONS en mandement par ces lettres à tous nos lieuxtenans, juſticiers, officiers & ſujets, & a chacun de eux, ſi comme* D

à lui

A *à lui appartiendra. Que audit* Sire de Blainville, *comme* maréchal de nous & de notre royaume *obeissent & entendent diligemment en toutes choses appartenans & touchans ledit office de* maréchal. *Et li prestent conseil, confort & ayde se mestier en a, & il en sont requis. Mandons aussi à nos amez & feaux gens de nos comptes & tresoriers à Paris & à chascun de eux, si comme à li appartiendra, que des droits, profits & émolumens appartenans audit office de* maréchal, *excepté de ceulx que l'on souloit prendre sur lesdits gens d'armes, facent & laissent ledit* maréchal *joir & user paisiblement, & à li repondre par la maniere que dessus est dit. Et le payer de cy en avant ou à son commandement lesdits deux mil frans d'or chascun an pour sesdits gages, tant comme il nous plaira, aux termes & en la maniere accoustumée. Et ils seront alloüez és comptes de celi à qui il appartiendra, non contrestant ordenances, mandemens ou deffenses a ce contraires. En tesmoin de ce nous avons fait mettre notre scel a ces lettres.* Données à Paris *le xx. jour de juing l'an* B *de grace mil trois cens soixante & huit, & quart de notre reigne.* Ainsi signé, *Par le roi en son conseil. COLLORS.*

Il servit en Normandie toute l'année 1369. en qualité de lieutenant de roi, & la suivante en Poitou sous le connêtable de France. Par l'ordonnance que le roi fit en 1374. pour le gouvernement de ses enfans, & la majorité de son fils aîné publiée en sa presence en Parlement le 20. mai 1375. y tenant son Lit de Justice, il voulut que ce maréchal fut un des principaux du conseil, comme un des grands Officiers de la couronne. Il continua de rendre ses services avec cent hommes d'armes de sa compagnie en Normandie pendant les années 1378. 1379. & suivantes; & fut present à l'hommage que Jean duc de Bretagne, vint faire au roi Charles VI. à Compiegne le 28. septembre 1381. La guerre étant survenuë en Flandres, il commanda l'avantgarde de l'armée à la bataille de Rosebecque en 1382. l'année suivante il se trouva au siege de Bourbourg; & au mois de septembre il servoit sous le connêtable de Clisson. Lorsque le roi eut resolu de passer avec une puissante armée en Angleterre en 1386. & que pour cet effet il eut convoqué les plus grands seigneurs du royaume, ce maréchal se trouva à Amiens le 10. septembre avec 4. chevaliers & 21. écuyers; mais ce voyage n'eut point d'execution. Deux ans aprés C il alla avec le connêtable de Clisson, & plusieurs autres seigneurs en Bretagne, au siege de la ville de Becherel, que les Anglois furent contraints de rendre. Il étoit mort au mois de fevrier 1391 (a) On trouve plusieurs quittances de lui, depuis 1360. jusqu'en 1382. où il ne prend que le nom de *Mouton sire de Blainville, &c.* son sceau est une croix cantonnée de 5. croisettes à chaque canton, supports deux lions, cimier un belier ou mouton. Un de ses sceaux à pour suppocts deux sauvages nuds, l'un sur un lion, l'autre sur un bœuf, & pour cimier un bœuf passant. *Bibl. du roi recueil de M. de Gaignieres.*

(a) Mem. de la ch. des Comptes cotté E. fol. 265.

GENEALOGIE

D DE MAUQUENCHY.

SEIGNEURS DE BLAINVILLE.

I.

DURAND de Mauquenchy, seigneur de Blainville en 1180. peut avoir eu pour femme *Marguerite* dame de Blainville, qui mourut en 1203. & qui est enterrée en l'église de Blainville.

II.

GUERARD de Mauquenchy tenoit un fief de chevalier à Blainville, un à Heron, un troisiéme à Fontaines sous Preaux, & un demi à Bellencombre és années 1213. 1224. 1226. & 1228. il transigea en 1234. pour quelques patronages d'église

avec les abbé & couvent de S. Evroult, mourut le vendredi aprés la S. Jean 1242. & fut enterré à Blainville, de lui peut être venu. A

III.

JEAN de Mauquenchy, seigneur de Blainville.

Femme, MARIE de Rayneval, morte le jour de S. André 1270. & enterrée en l'église de Blainville, leur fils fut.

IV.

JEAN de Mauquenchy, seigneur de Blainville se trouva en l'Ost convoqué pour la guerre de Foix en 1271. comme devant le service d'un chevalier pendant quarante jours. Il eut differend avec Pierre de Preaux chevalier, jusques à être prêt de se battre en duel, en presence du roi, ce qui fut accommodé en 1276. & il promit B d'en observer le traité dont il donna caution. Il mourut en Arragon le 16. août 1285.

Femme, MARGUERITE de Ferrieres mourut le 20. mai 1287. & git à Blainville; leur fils fut.

JEAN de Mauquenchy II. du nom, seigneur de Blainville, qui suit.

On trouve MARGUERITE de Blainville, femme de *Perceval* de Pomeuse chevalier mort le 5. avril 1318. & elle le 1. novembre 1325. elle fut enterrée avec son mari en l'abbaye de Gercy où est leur tombe.

V.

JEAN de Mauquenchy II. du nom, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, étoit senêchal de Toulouse en 1298. & depuis 1307. jusques en 1316. (*a*) Le roi en con- C sideration de ses services lui donna en 1310. deux cent livres de rente à heritage sur le trésor, & le nomma parmi ceux qu'il commit pour voir & juger les enquêtes hors le Parlement, par son ordonnance faite à Poissy le lendemain de la saint Marc 1313. il lui manda aussi de se trouver à Lizieux au mois prochain des brandons 1317. avec l'evêque d'Amiens & Robert d'Artois comte de Beaumont qu'il y avoit envoyez, & le dépêcha deux ans aprés à Saumur avec le chancelier pour l'accommodement de l'evêque d'Angers avec son chapitre. Etant demeuré redevable au roi des manimens qu'il avoit eus en Languedoc, lors qu'il étoit senêchal de Toulouse, & aux bailliages de Roüen & de Gisors, il y satisfit le 10. décembre 1325. alla ensuite servir sur les frontieres de Flandres en 1326. l'année suivante en Gascogne & en Agenois, dont il étoit senêchal & gouverneur en 1328. & en Saintonge en 1336. 1337. & 1338. Il fonda les deux chapelles de l'église de Blainville, pour le repos des ames de ses pere & mere & de ses trois femmes, qui sont nommées dans l'amortissement qu'il obtint du roi le 24. juin 1335. des D rentes qu'il y donna, & vivoit encore en 1343. & 1344. lorsque le duc de Normandie lui accorda une somme sur les biens de son petit fils, qui étoit en la garde de ce prince.

(a) Reg. des chartes cotté 40. acte 43.

I. Femme, ISABEL de Hotot, morte le lundi 8. avril 1290. gît à Blainville.

II. Femme, ISABELLE de Harcourt, fille de *Jean* I. du nom, sire de Harcourt, & d'*Alix* de Beaumont mourut le 16. avril 1293. & fut enterrée en l'église de Blainville. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 129. De l'une de ces deux femmes est née.

EUSTACHE de Blainville, morte jeune en 1297. & enterrée à Blainville.

III. Femme, JEANNE dame de Corneuil au baillage de Gisors, mourut à Toulouse le 7. mars 1310. & fut enterrée aux Cordeliers.

1. JEAN de Mauquenchy, dit *Mouton*, seigneur de Corneuil, qui suit.
2. GILLES de Blainville eut la jouissance de la terre de Blainville sa vie durant, en assignant mille livres de rente à la veuve de son frere par transaction faite le 15. avril 1339. avec les parens & amis de son neveu, ce qui fut confirmé par le roi.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

3. GUERARD de Blainville, chevalier seigneur de Maudetour, mort en 1342. gît à Blainville.

A 4. HELOYS de Blainville, veuve de *Robert* de la Haye, mourut avant Pâques 1342.

V I.

JEAN de Mauquenchy III. du nom, dit *Mouton*, seigneur de Corneuil, jouissoit à cause de sa femme d'une rente sur le tresor dans le revenu du comté de Blois, & d'une autre sur les halles & moulins de la ville de Rouen, dont il obtint main levée le 19 juillet 1322. Le roi lui commit la garde des frontieres de la mer de Normandie le 9. décembre 1326. & il y servit avec Guillaume, seigneur du Merle. L'année suivante il vendit conjointement avec sa femme la terre d'Orry au comte de Sancerre, & plaidoit en 1329. contre Jean de Beaumont. Il mourut avant son pere.

B Femme, JEANNE de Chambly, dame de Cervon, fille unique de *Pierre* de Chambly, dit *Grismouton*, seigneur de Cervon, & de *Marguerite* de la Chapelle, fut mariée avant 1322. & étoit remariée en 1339. à *Guillaume* Braé, chevalier, qui fut à cause d'elle seigneur de Cervon.

JEAN de Mauquenchy IV. du nom, dit *Mouton*, seigneur de Blainville, marêchal de France qui suit.

V I I.

JEAN de Mauquenchy IV. du nom, seigneur de Blainville, marêchal de France a donné lieu à cet article. *Voyez cy-devant p. 756.*

Femme, JEANNE Mallet, seconde fille de *Jean* Mallet, seigneur de Graville, avec laquelle *Jean* de Mauquenchy, vendit le 14. juillet 1372. au pape Gregoire XI. la rente qu'il avoit de la succession de sa mere sur les halles & moulins de Roüen pour la fondation faite par ce pape de quelques prebendes en l'église de Roüen, & transporta le 4. juin 1378. à Jean d'Estouteville, celle qu'il prenoit au tresor dans le revenu du comté de Blois.

1. MOUTONNET de Blainville, pour lequel le roi permit à son pere au mois de novembre 1367. d'acquerir des heritages aux baillages de Caux & de Roüen jusques à la valeur de cinq mil six cent francs d'or, & les unir sous un même hommage à la terre de Blainville. Il mourut en 1369. & fut enterré en

C l'église de Blainville.

2. JEANNE de Mauquenchy, dame de Blainville, étoit mariée dés l'an 1372. à *Nicolas* dit *Colart* d'Estouteville, seigneur de Torcy & d'Estoutemont, fils de *Jean* d'Estouteville, seigneur des mêmes lieux.

De Champagne au lambel de 3. pendans de gueules.

D

X L I I.

LOUIS de Sancerre, chevalier, seigneur de Charenton, de Bornez, de Condé, & de Luzy, rendit de grands services au roi Charles V. qui l'honora de la charge de Marêchal de France en 1369. à la place du seigneur d'Audencham. Il

fut frere d'armes du connêtable du Guesclin, comme le sire de Clisson, & le seconda dans ses conquêtes de Guyenne. Il prit d'assaut la ville d'Aisle & le château par composition, puis le fort de Soloignac & plusieurs autres forteresses, & donna quittance le 13. janvier 1471. du payement des dépenses qu'il avoit faites pour ces expeditions; sur son sceau sont les armes de Champagne & un lambel de trois pieces, l'écu appuyé sur le bras gauche d'un chevalier armé. Le roi le retint avec 300. hommes d'armes par lettres du 26. août de la même année, pour servir en Touraine & Anjou ravitailler le fort de Montcontour, & essayer d'en faire lever le siege. Il eut en 1381. le commandement des armées du roi en Guyenne contre les Anglois, sur lesquels il fit divers progrés; il eut aussi le commandement de l'armée conjointement avec le connêtable de Clisson à la bataille de Rosebecque donnée en 1382. contre les Flamans, & retourna en Guyenne s'opposer aux entreprises des Anglois en 1383. & 1385. Il fut retenu par lettres du roi données à Paris le 17. mai 1386. pour la garde des châteaux de Coignac, Merpuis ou Marpuis, & Châteauneuf, & donna quittance le 24. octobre de la même année de 5500. liv. tournois, son scel comme cy-dessus l'écu tenu par un sauvage assis, ayant un casque en tête, avec une couronne fleurdelisée ou fleuronnée, appuyant sa droite sur un baton, & tenant l'écu de sa gauche. (a) Aprés la mort du comte d'Eu il fut pourvû de la charge de connêtable de France le 26. juillet 1397. comme il a été dit cy-devant au chapitre des CONNESTABLES DE FRANCE *page* 204. *Ses ancêtres ont été rapportés tome II. de cette histoire page* 847.

(a) Biblior. du roi recueils de M. de Gaignieres.

PIERRE de Craon, seigneur de la Ferté-Bernard, de Sablé, &c. est qualifié Marêchal de France dans un dénombrement de fiefs qu'il rendit en 1382. à Geoffroy de Sergines, comme mari de Jeanne de Chastillon; mais comme l'on ne trouve point qu'il ait pris ailleurs cette qualité, & que M. Menage dans son histoire de Sablé, *page* 267. ne croit pas qu'il l'ait jamais été, il n'est ici rapporté que comme douteux. *Voyez l'histoire de Bourgogne, par du Chesne, p.* 599.

D'argent à l'aigle éployé de gueules, becqué & membré d'azur.

XLIII.

JEAN le Meingre II. du nom, dit *Boucicault*, comte de Beaufort & d'Alais, vicomte de Turenne, seigneur d'Anduse, demeura jeune sous la tutelle de sa mere qui le mit à la cour, où il fut élevé enfant d'honneur du Dauphin, depuis roi Charles VI. Il commença à porter les armes dès l'âge de dix ans, & le duc de Bourbon le fit chevalier le 26. novembre 1382. veille de la bataille de Rosebecque, où il combattit prés la personne du roi. Il est qualifié chevalier chambellan du roi dans une quittance qu'il donna le 15. may 1390. de 1000. liv. tournois à lui accordées par le roi le dernier février 1388. elle est signée *Bouciquaut*. Son scel un aigle éployé. (b) Il fit deux voyages en Prusse contre les infideles, signala son courage en diverses occasions dans les guerres des Anglois; fut créé marêchal de France par lettres du 23. decembre 1391. aux gages de deux mille francs de pension pour les droits que les

(b) *Ibidem*

les marêchaux de France avoient coutume de prendre sur les gens de guerre, & reçût le baton de la main du roi en l'église de S. Martin de Tours avec grande so-
A lemnité en présence des princes & officiers de la couronne le jour de Noël. L'année suivante il prit plusieurs places sur les Anglois en Auvergne & en Guyenne, où il étoit capitaine general avec cent hommes d'armes, & en tout le Poitou, le Berry & l'Auvergne en 1393. 1394. & 1395. La France ayant accordé en 1396. un secours de troupes à Sigismond roi de Hongrie, contre les Turcs, Philippes duc de Bourgogne donna son fils Jean comte de Nevers pour le commander; & il étoit accompagné du comte d'Eu connêtable, de l'amiral Jean de Vienne, du marêchal de Boucicault, & de plusieurs autres seigneurs. Ils firent des actions d'une valeur incroïable, mais dans la suite ils furent defaits à la bataille de Nicopolis donnée le 28. septembre contre Bajazet empereur des Turcs, qui fit massacrer les prisonniers en sa présence & celle du comte de Nevers. Il en reserva seize, du nombre desquels étoit le marêchal de Boucicault, pour qui le comte s'obligea de payer une grosse rançon, à laquelle le marêchal satisfit. Etant de retour en France, il fut envoyé le 16. mars 1397. avec le duc d'Orleans en Allemagne vers le roi des Romains au sujet du grand schisme qui agitoit alors l'église. En 1399. il eut ordre
B d'assieger l'anti-pape Benoît, qui s'étoit enfermé dans le palais d'Avignon. Il s'en acquitta fidellement, & le serra de si prés que dans peu de jours il l'alloit reduire, lorsqu'il reçut un ordre de la cour de changer le siege en blocus, & de laisser entrer des vivres. Constantinople investie par les Turcs vers ce tems-là étoit dans le dernier danger, & Pera qui est comme son fauxbourg étoit sur le point d'être pris, (ce fauxbourg appartenoit à la seigneurie de Genes) le marêchal de Boucicault y alla avec douze cens hommes seulement, & le délivra en 1400. Aprés qu'il eut dégagé les environs & repoussé les Turcs, qu'il battit en plusieurs rencontres, il revint en France pour solliciter un plus grand renfort, & y amena l'empereur avec lui, laissant le seigneur de Chateaumorand dans Constantinople pour la défendre. Il fut établi gouverneur de Genes en 1401. & y fit son entrée le jour de la Toussaint de la même année. Les factions des Guelphes & des Gibelins avoient presque détruit cette ville qui n'étoit remplie que de voleurs & de meurtriers. Le marêchal pour y rétablir l'ordre & faire valoir son autorité, commanda qu'on lui apportât toutes les armes dans le palais, défendit toute assemblée, fit couper la tête à Boccanegre & à douze ou quinze des plus factieux, & rechercha severement ceux qui avoient
C commis de grands crimes. Il entretenoit des compagnies qui faisoient garde dans les places publiques, & bâtit deux châteaux qui se communiquoient, l'un nommé *la Darse* sur l'entrée du port, l'autre dans la ville, que l'on appella *le Châtelet*. Il partit le 3. avril 1403. pour reprendre la ville de Famagouste dans l'isle de Chypre, & le grand maître de Rhodes s'étant chargé de traiter l'accommodement avec le roi de Chypre; le marêchal alla assieger le château de Lescandelour en Turquie, l'emporta d'assaut, & aprés avoir défait les Sarrazins, il fut attaqué à son retour par les Venitiens, qui lui enleverent trois galeres sans cependant pouvoir le forcer. Etant revenu à Genes, il fit faire un traité par le moyen de Jean seigneur de Chateaumorand, son procureur, avec Gabriel-Marie Visconti, seigneur de Pise, lequel *promit d'être bon & fidel vassal du roi pour la seigneurie de Pise, d'en recevoir l'investiture de sa Majesté par les mains du marêchal son lieutenant ou par celles du seigneur de Châteaumorand, procureur dudit marêchal, de faire la guerre pour le roi envers tous & contre tous, excepté contre ses freres le duc de Milan & le duc de Pavie, de donner tous les ans au roi, en reconnoissance dudit fief de Pise, un cheval ou un faucon, d'élever dans les forts du territoire de Pise les enseignes de France, de livrer incessamment au roi les château & tour de Livourne pour y mettre garnison fran-*
D *çoise à perpetuité, sans pourtant y exercer la jurisdiction reservée audit seigneur de Pise, qui aura lui & sa mere la faculté d'entrer dans cette place quand il le jugera à propos*, & il reçût le 15. avril 1404. l'investiture de sa seigneurie de Pise au nom du roi & du marêchal, par un anneau d'or que le seigneur de Chateaumorand lui mit au doit: ce qui fut ratifié par le roi à Paris au mois d'août suivant. (*a*) Etant allé au secours du duc de Milan contre le seigneur de Veronne, les Genois se souleverent sous pretexte de sa tirannie, massacrerent en 1409. les François restés dans leur ville, & aprés de vains efforts pour y rentrer, il fut obligé de revenir en France. Il embrassa en 1411. le parti du duc de Bourgogne, & ensuite celui du duc de Berry, qui le fit son capitaine general en Languedoc & en Guyenne par lettres du 13. avril 1414. Ayant le commandement de l'avant-garde à la bataille d'Azincourt le

(a) Ce traité se trouve en entier au code diplomatique de M. Leibnitz, p. 277.

25. octobre 1415. il y demeura prisonnier, & fut conduit en Angleterre, où il mourut pendant sa prison en 1421. Il avoit fait son testament le 18. juillet 1407. au château de Bolesne en Provence, qu'il confirma par son codicile du 21. may 1421. & avoit été dechargé de sa charge de marêchal de France en 1418. Son corps fut apporté en France, & enterré en la chapelle des Boucicauts de l'église de S. Martin de Tours derriere le chœur où se voit son épitaphe qui le qualifie *grand connêtable de l'empereur & de l'empire de Constantinople.* L'auteur de sa vie dit qu'il aima la poësie & qu'il fit plusieurs balades, rondeaux & virelais, pieces qui étoient en usage de son tems. *Sa vie a été donnée au public par Theodore Godefroy en* 1620. A

Sa genealogie a été rapportée cy-devant, *p.* 754.

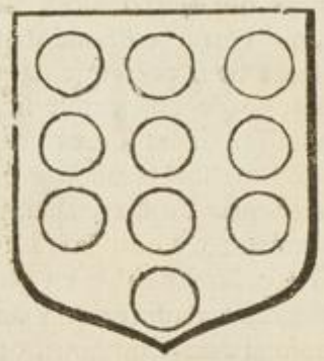

D'azur à dix besans d'or 3 3 3. 1. B

XLIV.

JEAN II. du nom sire de Rieux & de Rochefort, de Nozay, de Fougeré & de Dicé, marêchal de France & de Bretagne, étoit l'un des braves & vaillans chevaliers de son tems; & souscrivit le traité de Guerande fait le 12. avril 1364. lorsque le prince de Galles marcha au secours de Pierre roi de Castille, contre Dom Henry bâtard de Castille son frere, il fut un des seigneurs qui l'y accompagnerent, & se trouva à la bataille de Madres en 1367. depuis il s'attacha au connestable du Guesclin; rendit de grands services au roi dans la guerre qui se fit en Bretagne contre le duc, qu'il alla joindre à S. Malo à son retour d'Angleterre. Il fut l'un de ses deputez pour la paix avec la France au second traité de Guerande, & l'un des chefs de l'armée envoyée au secours du comte de Flandres; & contribua beaucoup au gain de la victoire de Rosebecq. Ce prince le retint encore son lieutenant à 500. hommes d'armes pour son armée de mer en 1386. & l'année suivante il procura avec d'autres seigneurs la delivrance du connestable de Clisson, que le duc avoit fait arrêter au château de l'Hermine à Vannes. Depuis le roi ayant dessein d'aller en Bretagne, il se rendit au Mans en la compagnie du connestable de Clisson avec un chevalier & neuf écuyers le 29. juillet 1392. & la même année le duc de Bretagne étant venu trouver le roi à Tours, il l'y accompagna, & fut l'un des ôtages de la paix qui y fut concluë entre le roi, le duc & le connestable, elle fut de peu de durée, & la guerre s'étant renouvellée entre le duc & le connestable, il se rangea du côté du dernier. Les grands services qu'il avoit rendus au roi lui firent meriter la charge de marêchal de France, lorsque Louis de Sancerre fut élevé à celle de connestable; il en fut pourvu par lettres du 29. décembre 1397. (*a*) aux gages de 2000. francs: en cette qualité il fut present à l'hommage que le duc Jean de Bretagne fit au roi le 7. janvier 1403. L'année suivante il defit les Anglois qui étoient descendus en basse Bretagne; passa en Angleterre au secours du prince de Galles, pour y reparer l'honneur des François; mais quoi que le succés ne fut pas heureux, il ne laissa pas d'aller au secours du roi d'Ecosse. Etant de retour il s'entremit de l'accommodement de Marguerite de Clisson, Comtesse de Penthievre & de son fils, avec le duc de Bretagne; & quelque indisposition lui étant survenuë peu C D

(a Mem. F. fol. 44.

aprés, elle fut cause qu'il fut destitué de sa charge de maréchal en 1411. il y fut rétabli le 24. octobre 1413. Enfin son grand âge & sa foiblesse causée par les blessures qu'il avoit reçuës dans les guerres, ne lui permettant plus d'en faire l'exercice, il en fut dechargé une seconde fois à sa priere, & son fils mis à sa place le 12. aoust 1417. Il mourut en son château de Rochefort le 7. septembre suivant âgé de 75. ans, & est enterré avec sa femme en l'église de N. D. de la Tronchaye à Rochefort. *Voyez l'histoire de Bretagne de M. d'Argentré & autres historiens du tems.*

GENEALOGIE DE LA MAISON DE RIEUX.

LA maison de Rieux est trés-ancienne en Bretagne, où les seigneurs de ce nom ont possedé de grandes terres.

On trouve ALAIN de Rieux, qui accompagna Alain II. duc de Bretagne vers l'an 1064. à la prise du château du Cambout. *D. Lobineau hist. de Bretagne liv. III. p. 97.*

GOSCELIN de Rieux fut l'un des commissaires nommez l'an 1089. par Alain Fergent duc de Bretagne, pour terminer le differend qui étoit entre les moines de Redon & les chapellains du duc. *Ibid p.* 104.

JOSSELIN de Rieux, fut un des seigneurs Bretons qui assisterent en 1090. aux obseques de Constance duchesse de Bretagne. *Ibid.*

Le même auteur, *ibid p.* 107. dit que les seigneurs de Rieux paroissoient avec éclat à la cour des ducs de Bretagne vers l'an 1090. & en tenoient une considerable chez eux. Il remarque aussi que le lieu dont ils prenoient le nom, avoit appartenu à Alain le Grand. *Ibid p.* 107.

GUEHENOC de Rieux, l'un des seigneurs Bretons qui furent presens à la donation que Conan III. duc de Bretagne fit à l'abbaye de Redon l'an 1112. *Ibid L. IV. p.* 124. est apparemment le même qui assista l'an 1127. à la seconde consecration de l'église de Redon. *Ibid p.* 130.

GUILLAUME de Rieux, fut l'un des 400. chevaliers bannerets, qui suivirent Guy de Thouars à la prise du Mont S. Michel l'an 1203. *Ibid L. VI. p.* 190.

ROLAND de Rieux, fut un des seigneurs Bretons qui confirmerent la veille de la Pentecôte 1225. la fondation des religieux Dominicains qu'Alain seigneur de Lanvallet avoit faite à Dinan. *Ibid L. VII. p.* 217.

On trouve un GUILLAUME de Rieux écuyer, lequel accompagna le duc de Bretagne lorsqu'il fit hommage au roi le 7. janvier 1403. avant Paques.

I.

ROLAND sire de Rieux, fut l'un des seigneurs qui s'assemblerent à Vannes l'an 1203. pour vanger la mort d'Artus comte de Bretagne & d'Anjou leur seigneur : il mourut en 1205. & fut pere de

1. ALAIN sire de Rieux, qui suit.
2. N. de Rieux fut mariée par le roi d'Angleterre à *Guillaume* de Beaumont, suivant l'édition de cet ouvrage de 1712. Dom Lobineau hist. de Bretagne *L. V. p.* 157. dit que le roi d'Angleterre donna l'an 1170. la terre de Rieux avec la fille de *Roland* de Rieux à Richard de Fresnay, fils du vicomte Roscelin & de Mathilde fille naturelle de Henry I. roi d'Anglererre. A

II.

ALAIN sire de Rieux se souleva contre Pierre de Dreux, dit *Mauclere* duc de Bretagne, à cause des violences qu'il faisoit à la levée du droit de bail; des mémoires portent qu'il mourut le 27. mars 1227. & on lui donne pour

Femme, BERTHE de Leon, sœur de *Guyomar* vicomte de Leon, & pour fils

III.

GILLES sire de Rieux, souscrivit les privileges & franchises de S. Aubin du Cormier, fit le voyage de la Terre-Sainte, selon quelques auteurs avec Pierre de Dreux, & mourut en 1255. il fut pere de B

IV.

GEOFROY sire de Rieux assista à la réformation des coutumes de Bretagne mourut en 1275. & fut enterré à Rieux.

Femme NICOLLE le Bœuf, fille aînée de *Briant* le Bœuf seigneur de Nozay, de Fougeré & de Dicé, fut mariée en 1235.

V.

GUILLAUME sire de Rieux est qualifié *fil de Monsour Geffrey de Reux, seigneur de Reux*, dans un acte du lundi aprés la conversion de S. Paul 1281. par lequel il promet & s'engage sur tous ses biens meubles & immeubles, d'entretenir les ponts de Rieux, que Jean duc de Bretagne lui avoit rendus aprés les avoir pris sur son pere faute de les avoir entretenus (*a*) il fut député à Rome en 1307. pour le differend qui étoit entre le clergé & la noblesse touchant *le Bercail & past nuptial*, hérita de la succession de *Barnabé* le Bœuf son oncle maternel (*b*) & mourut en 1310. à Estelle, allant en Espagne traiter du mariage de Jean fils aîné du duc de Bretagne, avec Isabelle fille du roi de Castille; son corps fut apporté & enterré auprés de celui de sa femme aux Cordeliers de Nantes qu'ils avoient fondés. C

(a) D. Lobineau hist. de Bretagne liv. VIII. p. 276 & preuves p. 431.
(b) Ibid liv. X. p. 316.

Femme, LOUISE de Machecoul, fille d'*Olivier* seigneur de Machecoul, & d'*Eustache* de Vitré, mourut en 1307.

1. JEAN I. du nom, sire de Rieux, qui suit.
2. GUILLAUME de Rieux, fut tué au siege de la Rochederien le 20. juillet 1347. tenant le parti de Charles de Blois, & enterré en l'église de la Trinité de Rieux, fondée par son frere.
3. JEANNE de Rieux mariée à *Jean* seigneur de Kergorlay mort en 1335. survêquit son mari.

VI.

JEAN I. du nom, sire de Rieux, recüeillit la succession de *Susanne* le Bœuf, Dame de Nozay, par representation de son Ayeule, il rendit de grands services au Roy dans les guerres de Gascogne en consideration desquels ce Prince le fit payer en 1343. d'une somme, au lieu de quelques héritages qu'il lui avoit donnez en Languedoc, l'établit capitaine du château de Redon l'an 1350. à la charge d'y entretenir 29. hommes d'armes & 30. archers, qu'il augmenta en 1355. lui donna une rente de 600. livres à prendre sur son trésor, par lettres du 4. fevrier 1351. & lui fit don de 2000. écus d'or, par autres lettres du 12. mars 1352. pour lui aider à retirer sa terre de Rieux, qu'il avoit engagée; il servit dans la guerre de Bretagne depuis le 6. avril 1352. jusqu'au 14. aoust suivant, sous le commandement de *Guy* de Néelle, sire d'Offemont

d'Offemont, marêchal de France avec 2. chevaliers 16. écuyers & 9. archers. Et
A mourut à Paris le 7. aoust 1357. son corps fut porté à Rieux & enterré au monastere de la Trinité qu'il avoit fondé en 1345.

I. Femme, ISABEAU de Clisson, fille d'*Olivier* III. du nom, sire de Clisson, & de *Jeanne* de Belleville sa seconde femme. *Voyez cy-devant p* 203.

II. Femme, JEANNE, dame de Syon, survêquit son mari On ne sçait de laquelle de ces deux femmes vinrent les enfans qui suivent.

1. GUILLAUME II. du nom, sire de Rieux suivit le parti de Charles de Blois dans la guerre pour le duché de Bretagne, fut un des Otages du traité conclu entre ce prince & Jean de Montfort le 12. juillet 1363. dans les landes d'Evran (*a*) Il commanda l'arriere-garde de l'armée de ce prince avec les sires de Raïz, de Tournemine & de Pont à la bataille d'Auray, l'an 1364. & fut trouvé mort auprés de lui. (a) D. Lob. L. XI. p. 362.
2. JEAN II. du nom, sire de Rieux, qui suit.
3. JEANNE de Rieux, mariée en Normandie au seigneur de Coulonces, & morte sans enfans le 8. septembre 1395.

VII.

B

JEAN II. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, marêchal de France, fut retenu de l'hôtel du duc de Bourbon l'an 1373. (*b*) & fut un des ambassadeurs que le duc de Bretagne envoya vers le roi l'an 1384. au sujet du different qu'il avoit avec le comte d'Alençon. (*c*) Le roi par ses lettres données à Amiens le 8. septembre 1386. le retint pour son voyage d'Angleterre en qualité de capitaine des 500. lances que le duc de Bretagne avoit intention de lui envoyer pour ce voyage, il est qualifié *Jean sire de Rochefort & de Rieux, chevalier Banneret*, dans une montre de lui, de 4. chevaliers bacheliers & de 30. écuyers de sa compagnie faite à Châlons en Champagne le 1. septembre 1388. Guillem de Rochefort étoit un de ses chevaliers. Il donna quittance de 455. francs d'or au païs de Julliers le... & une autre de 164. francs d'or le 25. octobre de la même année (*d*) servit en Bretagne l'an 1394. sous Olivier de Clisson connêtable de France, (*e*) il avoit fondé la chapelle du château d'Ancenis, & a donné lieu à cette genealogie. *Voyez son éloge cy-devant, page* 762. (b) idem, L. XII. p. 409. (c) idem, L. XIII. p. 449. (d) Bibl. du roi, recueil de M. de Gaignieres. (e) D. Lob. L. XIV. p. 489.

C Femme, JEANNE de Rochefort, baronne d'Ancenis, dame de Rochefort, d'Acerac, de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, fut mariée le 16. fevrier 1374. étant veuve d'*Eon* de Montfort, & son mari eut à cause d'elle procès en 1404 en repetition de sa dot contre *Raoul* sire de Montfort en Bretagne avec lequel il transigea le 8. juin 1406. Elle étoit fille aînée & heritiere de *Guillaume* sire de Rochefort & de *Jeanne* baronne d'Ancenis, & petite fille de *Thibaut* sire de Rochefort & de *Marie* de Montmorency, à cause de laquelle *Jean* sire de Rieux & ses heritiers jouirent long-tems d'une rente de 600. liv. sur le tresor. Jeanne de Rochefort survêcut son mari & ne mourut que le 3. mai 1423. par le contrat de mariage, lui & ses enfans furent obligés de porter le nom & les armes de Rochefort.

1. JEAN III. du nom, sire de Rieux, qui suit
2. GILLES de Rieux, né à Ancenis le 15. mai 1385. mourut sans avoir été marié.
3. PIERRE de Rieux, *dit* de Rochefort, marêchal de France, dont l'éloge sera rapporté *cy-aprés* dans la suite de ce chapitre DES MARESCHAUX DE
D FRANCE.
4. MICHEL de Rieux, seigneur de Châteauneuf, dont la posterité sera rapportée *cy-aprés*. § IV.
5. ISABEL de Rieux, née à Ancenis le 14. juillet 1378. eut la terre de Nozay en partage, ne fut point mariée & mourut en 1452.
6. JEANNE de Rieux, morte en 1417. fut enterrée à N. D. de Rieux devant l'autel de la Trinité.
7. BEATRIX de Rieux, mariée à *Jean* seigneur de Rougé, de Derval, de la Rochediré, & de Guemené-Penfaut, mourut sans enfans le 8. fevrier 1415. il étoit fils de *Galhot* de Rougé, vicomte de la Guerche en Touraine, & de *Marguerite* de Beaumanoir.

8. MARGUERITE de Rieux, religieuse. A

9. MARIE de Rieux, épousa *Jean* de la Porte, seigneur de Vezins, de la Jaille & du Pordic, fils d'*Hardouin* de la Porte, seigneur de Vezins en Anjou, & de *Marguerite* dame de la Jaille. Elle mourut en 1435. âgée de 48. ans.

VIII.

JEAN III. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, baron d'Ancenis &c. nâquit à Ancenis le mardi 16. juin 1377. porta le titre de vicomte de Donges, du vivant de son pere, il eut le commandement de l'armée du duc de Bretagne qui prit plusieurs places sur ceux de la maison de Penthievre, aprés la felonie qu'ils avoient commise contre lui, & eut part à la confiscation de leurs terres. Ce prince en recompense de ses services lui donna encore une rente de 400. liv. sur la terre de Goello par lettres du 4. octobre 1420. (*a*) Il est un des barons compris dans l'état des officiers de la maison du duc de Bretagne de l'an 1421. (*b*) il fut commis en 1425. pour commander les communes de Rieux, de Rochefort & de la Gassillée (*c*) Il se mit ensuite au service du roi sous le connêtable de Richemont, accompagna Jean duc de Bretagne lorsqu'il vint trouver le roi à Saumur, signa le traité de paix fait entre ce duc & celui de Betford en 1427. mourut le 8. janvier 1431. & fut enterré en l'église de N. D. de Rieux, B

(a) D. Lobineau hist. de Bretagne liv. XV. p. 553.
(b) Ibid p. 557.
(c) Ibid p. 565.

I. Femme, BEATRIX de Montauban, fille unique de *Guillaume* sire de Montauban, & de *Marguerite* de Loheac, son mari eut à cause d'elle differend le 5. septembre 1410. avec *Philippes* de Vierville & *Jeanne* de Malestroit sa femme, sœur uterine de *Jeanne* de Montauban touchant son partage. *Voyez tome IV. de cette hist. pag.* 80.

1. FRANCOIS sire de Rieux, qui suit.

2. MARIE de Rieux, demeura jeune sous la tutelle de sa belle mere qui la maria à l'âge de 10. ans à *Louis* seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, qui étoit aussi trés jeune, fils d'*Ingerger* d'Amboise, seigneur de Rochecorbon, & de *Jeanne* de Craon, elle eut en dot les terres de Nozay & de Fougeré, plaida long-tems contre *François* sire de Rieux son frere pour la dot de la mere, & ce procés duroit encore contre la veuve de son frere en 1461. elle mourut le 24. janvier 1465. & fut enterrée au couvent des Cordeliers de Nantes. C

II. Femme, JEANNE de Harcourt, seconde fille de *Jean* VII. du nom, comte de Harcourt & d'Aumalle, & de *Marie* d'Alençon, fut mariée l'an 1414. & fonda avec son mari les Cordeliers d'Ancenis où elle avoit son douaire, elle se remaria le 13. novembre 1434. à *Bertrand* de Dinan, baron de Châteaubriant, seigneur de Montafilant, maréchal de Bretagne, duquel elle n'eut point d'enfans & mourut le 3. mars 1456. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 134.

JEAN de Rieux, eut pour parein Jean duc de Bretagne, & mourut jeune.

IX.

FRANCOIS sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt, vicomte de Donges, baron d'Ancenis &c. né le 11. août 1418. fut conseiller & chambellan de François duc de Bretagne, qu'il servit dans les guerres qu'il eut contre les Anglois: il servit aussi le duc Pierre qui avoit épousé sa niece, & lui ceda en 1444. les terres que le duc Jean avoit données à son pere, & l'hôtel de Rochefort en la ville de Nantes le 24. mars 1454. il fut un des seigneurs qui jurerent en 1448. le traité d'alliance du duc de Bretagne avec le roi Charles VII. contre les Anglois. Pierre duc de Bretagne se disposant pour aller rendre hommage au roi, le nomma son lieutenant general en Bretagne sur la fin du mois d'octobre 1450. (*d*) il assista aux états tenus à Vannes le 25. may 1451. où il eut place à côté du vicomte de Rohan, qui avoit le premier lieu à gauche (*e*) & ses enfans firent dire par leur procureur que quand il plairoit à leur pere de donner la seigneurie de Rochefort à quelqu'un d'entr'eux, ils prétendoient que comme seigneur de Rochefort il devoit passer pour premier banneret de Bretagne, les autres bannerets protesterent aussi-tôt contre cette déclaration, & le duc se contenta de dire qu'il feroit droit à chacun en tems & lieu. (*f*) Le duc de Bretagne lui donna le collier de son ordre de l'hermine au commencement du mois de janvier 1454. & il assista vers le mois de fevrier de l'année suivante, aux nôces de Yoland de Laval avec le comte de Tancarville. (*g*) Le roi Louis XI. D

(d) Ibid L. XVIII. p. 647.
(e) Ibid p. 650.
(f) Ibid p. 651.
(g) Ibid p. 656.

étant encore Dauphin le retint son chambellan à 2000. livres de gages, par lettres du 15. juin 1458. il mourut le 20. novembre suivant, & fut enterré dans l'église de Notre-Dame de Rieux, laissant ses enfans sous la tutelle de sa femme.

A Femme, JEANNE de Rohan, fille d'*Alain* vicomte de Rohan & de Leon, comte de Porhoet, & de *Marguerite* de Bretagne, fut mariée par contrat du 11. fevrier 1442. & transigea pour son partage le 12. fevrier 1465. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 57.

1. JEAN IV. du nom, sire de Rieux, qui suit.
2. FRANÇOIS de Rieux, né à Ranrouet le 6. octobre 1448. fut nommé par François duc de Bretagne, porta le titre de seigneur d'Acerac, & mourut sans enfans.
3. FRANÇOISE de Rieux, morte sans avoir été mariée.
4. MARGUERITE de Rieux, née en 1445. & mariée en 1460. à *Charles* baron de Coesmes & de Lucé au Maine. Elle eut en dot la seigneurie de S. Nazaire prés Guerande.
5. LOUISE de Rieux, née à Ancenis le 1. mars 1446. fut mariée par traité du 24. novembre 1455. ratifié le 12. juin 1463. avec *Louis* de Rohan II. du
B nom, seigneur de Guemené-Guingamp, de la Rochemoisan, & de Montauban fils aîné de *Louis* de Rohan I. du nom, seigneur de Guemené & de *Marie* de Montauban. *Voyez tome IV. de cette histoire, page* 60.

X.

JEAN sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt, marêchal de Bretagne, nâquit le 27. juin 1447. demeura jeune en 1461. sous la tutelle de sa mere & sous la curatelle de François duc de Bretagne, qu'il suivit en la guerre du bien public en 1464. & souscrivit le traité de paix qui se fit ensuite entre le roi & le duc. Ce prince le fit marêchal de Bretagne en 1470. deux ans aprés lieutenant general de ses armées par lettres du 5. septembre 1472. & capitaine de la ville de Rennes aprés la mort du seigneur de Malestroit, mais ce duc se laissant trop aller au gouvernement de quelques uns de ses officiers, ce seigneur fut un des principaux qui se liguerent contre lui en 1484. (*a*) Cependant l'année suivante
C étant rentré dans son devoir & dans la jouïssance de ses emplois dont il avoit été dépoüillé, il l'assista contre le roi Charles VIII. commanda l'avant-garde de son armée à la journée de S. Aubin du Cormier le 28 juillet 1488. & en sauva le débris à Dinan. Peu aprés suivit la mort du duc lequel par son testament du 11. septembre l'institua *tuteur & gardien* de ses deux filles, (*b*) suivant un acte du 24. octobre de la même année, où il est qualifié *haut & puissant seigneur Jean sire de Rieux, chevalier, marêchal de Bretagne, son proche parent.* Le mariage de la jeune duchesse fut conclu par son entremise avec le roi pour assoupir tous les desordres qui étoient pour lors en cette province. Il s'attacha auprés de ce prince, le suivit en toutes ses expeditions, l'accompagna à sa conquête de Naples dont par sa valeur il facilita l'entrée aux troupes françoises, & en recompense le roi lui donna 2000. livres de rente sur son trésor au lieu du vicomté de Gisors, & lui fit asseoir 600. livres de rente sur le domaine de Normandie, à la place de pareille rente qu'il prenoit au trésor à cause de *Marie* de Montmorency sa cinquiéme ayeulle. Aprés la mort du roi il assista au mariage de la reine, sa veuve, avec le roi Louis XII. lequel lui donna, & au marêchal de Gyé, le commandement de l'armée qu'il envoya sur les frontieres d'Espagne en Roussillon, il mit le siége devant la ville de Salces, où la ma-
D lignité de l'air lui fut si contraire qu'il ne pût jamais guerir. Il s'entremit ensuite du mariage de la fille aînée du roi avec le comte d'Angoulême, mais enfin il mourut le 9. fevrier 1518. âgé de 71. ans, & fut enterré en l'église des cordeliers d'Ancenis, ainsi qu'il l'avoit ordonné par son testament qu'il avoit fait l'année précedente, son épitaphe qui est sur un magnifique tombeau, le qualifie d'*homme avisé, vigilant, & grand capitaine.* Il avoit eu un long procès pour la succession de la maison d'Harcourt, qui fut enfin terminé par deux transactions des 30. mars 1495. avant Pâques & 11. juillet 1498. & le comté d'Harcourt lui demeura. Il fit des fondations au monastere de la Trinité de Rieux, & augmenta celles que les comtes d'Harcourt avoient faites à N. D. du Parc. Voyez D. Lobineau, *hist. de Bretagne*, l. XIX XX. XXI. & XXII. On trouve plusieurs quittances de lui avec differens sceaux, il est qualifié *sire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, comte d'Aumale, vicomte de Denges, marêchal de Bretagne & capitaine de* 60. *lances fournies des grandes ordonnances*

(a) D. Lob. L. XX p. 740.

(b) Idem. L. XXI. p. 790.

du roi, dans une quittance qu'il donna le 29. septembre 1495. de 180. liv. pour un quartier à vingt sols par mois pour chaque lance. Sur son sceau en placard est un écartelé au 1. & 4. neuf besans ou tourteaux, au 2. & 3. des fasces bretesslées par en bas. Il en donna une pareille en qualité de comte de Harcourt le 24. juin 1496. avec le même sceau, excepté que sur le tout est un petit écusson que l'on ne peut distinguer, il en donna une troisiéme le 21. novembre 1500. de 150. liv. où il prend la qualité de *conseiller & chambellan du roi*, *capitaine de* 50. *lances*. Son sceau en cire rouge est écartelé au 1. & 4. cinq besans, au 2. & 3. trois fasces bretesslées par en bas, & sur le tout 2. fasces. Le sceau est pareil dans une autre du 4. avril 1501. aprés Pâques. Legende, S. J. sire de Rieux, de Rochefort, d'Ancenis, comte de Harcourt. . . . . *Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.* A

I. Femme, FRANCOISE Raguenel, dame de Malestroit, de Châteaugiron, de Derval, de Rougé & de la Belliere, fille aînée de *Jean* Raguenel, seigneur des mêmes terres, & de *Gillette* de Châteaugiron, fut mariée en 1461. & mourut en 1481.

FRANÇOISE de Rieux dame de Malestroit, née en 1461. épousa par contrat du 11. juin 1488. *François* de Laval seigneur de Châteaubriant, de Candé, de Beaumanoir & de Montafilant, fils de *Guy* comte de Laval, & de *Françoise* de Dinan, dame de Châteaubriant sa seconde femme. Elle mourut le 30. octobre 1532. à Châteaubriant, & fut enterrée en l'église de la Trinité auprés de son mari, qu'elle survêcut 29. ans. B

II. Femme, CLAUDE de Maillé, fille d'*Hardouin* seigneur de Maillé, & de *Peronelle* d'Amboise, fut suffoquée du feu qui prit par accident au château d'Elnen.

III. Femme, ISABEAU de Brosse, fille de *Jean* de Brosse III. du nom, *dit* de Bretagne, comte de Penthievre, & de *Louise* de Laval, mourut le 21. mars 1517. & fut enterrée en l'église de N. D. de Rochefort. *Voyez tome V. de cette histoire, page* 575.

1. CLAUDE, sire de Rieux, qui suit.
2. FRANCOIS de Rieux, seigneur d'Acerac, *dont les descendans seront rapportés ci-aprés* §. I.
3. JEAN de Rieux, tige des seigneurs de Châteauneuf, *mentionnés ci-aprés* §. II.
4. PERONELLE de Rieux, morte sans avoir été mariée.

On trouve JACQUES baron de Rieux, porte guidon de 50. lances *nagueres* sous la charge de M. de Clermont Lodeve, & depuis sous celle du senechal de Toulouse, il donna quittance de 50. liv. en écus sols de 45. sols piece, pour un quartier, outre sa place d'homme d'armes le 6. mars 1536. signée Jacques de Rieux. Il en donna une pareille le 21. juin 1538. *Bibl. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.* C

XI.

CLAUDE I. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt & d'Aumalle, né le 15. fevrier 1497. suivit le roi François I. en ses expeditions d'Italie & au duché de Milan contre les Suisses & à la journée de Sainte Brigite où il fut fait chevalier, il exerçoit la charge de maréchal à la bataille de Pavie en laquelle il demeura prisonnier & aprés avoir payé sa rançon, il fut l'un des ôtages qui par le traité de Madrid du 5. fevrier 1526. furent donnés à l'empereur Charles V. pour la delivrance du roi. Il est qualifié *Claude sire de Rieux, de Rochefort & d'Ancenis, comte de Harcourt, vicomte de Donges, seigneur de Châteauneuf, de Largouet & de Reomet, capitaine de* 40. *lances*, dans une quittance qu'il donna le 8. juin 1529. de 120. liv. pour le quartier de janvier 1527. son sceau en placard paroît le même que le dernier de son pere, mais on n'y distingue que les 5. besans & il paroît au tour un collier d'un ordre, il en donna encore une autre le 1. décembre 1530. toutes deux sont signées *Claude de Rieux*, (*a*) il mourut le 19. mai 1532. & fut enterré en l'église de N. D. de Rieux.

(a) Bibliot. du roi, cabinet de M. de Gaignieres.

I. Femme, CATERINE de Laval, fille aînée de *Guy* comte de Laval, & de *Caterine* d'Arragon fut mariée par contrat du 10. novembre 1518. & mourut le dernier decembre 1526. ce fut le roi François I. qui procura ce mariage. D

1. RENE'E de Rieux, née en 1524. recueillit la succession de la maison de Laval, une des plus riches de France, aprés la mort de *Guy* XVII. comte de Laval son oncle, & prit le nom de *Guyonne* XVIII. comtesse de Laval, elle

elle étoit lors mariée à *Louis* de Sainte Maure, marquis de Nesle, comte de Joigny qu'elle épousa en 1540. il étoit fils de *Jean* de Sainte Maure III. du nom comte de Nesle & de Joigny, & d'*Anne* d'Humieres; elle succeda aussi en 1548. au comte d'Harcourt son frere. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 13.

2. CLAUDE de Rieux, nâquit le 8. fevrier 1525. & fut la premiere femme de *François* de Coligny, seigneur d'Andelot, colonel general de l'Infanterie françoise, si celebre dans l'histoire, fils puîné de *Gaspard* de Coligny I. du nom, seigneur de Chastillon, marêchal de France, & de *Louise* de Montmorency. Elle fut mariée le 19. mars 1537. & eut Montfort en Bretagne pour son partage par traité fait en 1557. Depuis elle succeda à sa sœur en tous ses biens, embrassa la religion pretenduë reformée que son mari professoit, & mourut avant lui.

II. Femme, SUSANNE de Bourbon, fille de *Louis* de Bourbon prince de la Roche-Sur-yon & de *Louise* de Bourbon Montpensier, fut mariée le 29. novembre 1529. avec dispense obtenuë le 3. octobre precedent du pape Clement VII. sur le quatriéme degré de parenté. *Voyez tome I. de cette hist. pag.* 354.

A 1. CLAUDE II. du nom, sire de Rieux & de Rochefort, comte de Harcourt & d'Aumalle né en 1530. parut à la cour des rois François I. & Henry II. sous le titre de comte de Harcourt, il assista au couronnement du roi Henry II. en 1547. & mourut le 26. avril de l'année suivante sans avoir été marié. Par sa mort sa succession revint à sa sœur aînée du premier lit.

2. LOUISE de Rieux née en 1531. épousa *René* de Lorraine, marquis d'Elbeuf, auquel elle apporta la baronie d'Ancenis que *Charles* de Lorraine son fils vendit au duc de Mercœur; c'est lui qui par representation de sa mere recueillit toute la succession de la maison de Rieux. Il étoit septiéme fils de *Claude* de Lorraine duc de Guise, & d'*Antoinette* de Bourbon. *Voyez tome III. de cette hist. pag.* 492.

§. I.

B

SEIGNEURS ET MARQUIS D'ACERAC

XI.

FRANCOIS de Rieux, second fils de JEAN sire de Rieux marêchal de Bretagne, & d'ISABEAU de Brosse sa troisiéme femme, *mentionné cy-devant, page* 768. eut en partage la seigneurie d'Acerac.

Femme, RENÉE de la Feillée, dame du Gué de l'Isle, fille aînée & presomptive heritiere de *François* seigneur de la Feillée, vicomte de Plouider, & de *Cyprienne* de Rohan, dame du Gué de l'Isle.

C 1. JEAN de Rieux, fit eriger la terre d'Acerac en Marquisat par lettres du roi Henry III. étant à Lyon au mois de septembre 1574. il fut lieutenant de roi en Bretagne sous le duc de Montpensier par lettres du 27. septembre 1576. il est qualifié *Jean de Rieux, seigneur d'Asserac, guidon de la compagnie de* 50. *lances sous le* marquis d'Elbeuf dans une quittance qu'il donna le 25. mars 1560. de 100. liv. pour un quartier, outre sa place d'homme d'armes, elle est signée *Jehan de Rieux*, le sceau est écartelé au 1. & 4. 5. besans au 2. & 3. des fasces bretessées, l'écu surmonté d'une couronne de comte, il en donna encore une és mêmes qualités le 26. octobre 1561. *Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.*

Femme, PHILIPPE de S. Amadour, vicomtesse de Guiguen, fille de *Claude* de S. Amadour, vicomte de Guiguen, & de *Claude* dame de la Tour-Limosiniere. A

1. JEAN de Rieux, marquis d'Acerac, mort sans avoir été marié.
11. GABRIELLE de Rieux, mourut aussi sans avoir été mariée l'an 1595.

2. RENE' de Rieux, seigneur de la Feillée, qui suit.
3. CLAUDE de Rieux, seigneur du Gué de l'Isle, mort jeune.
4. ANNE de Rieux, femme de *René* Carmé, seigneur de Cohinac, gouverneur de Brest.
5. SUSANNE de Rieux, mariée à *Jacques* Brossin, seigneur de Merey.

XII.

RENE' de Rieux, seigneur de la Feillée, de l'Isledieu & de Belle-Isle, chevalier de l'ordre du roi, son chambellan & du roi de Navarre, lieutenant des cent hommes d'armes de la compagnie du prince de Condé, nâquit en 1540. mourut le 25. aoust 1575. & fut enterré en l'église des Cordeliers de Nantes où se voit son épitaphe.

Femme, MARGUERITE de Conan, fille de *François* de Conan seigneur de Rabestan, maître des requestes, & de *Jeanne* Hennequin.

1. JEAN de Rieux l'aîné, marquis d'Acerac, aprés son oncle, seigneur de l'Isle-Dieu, fut tué à Paris en 1595.

Femme, JEANNE-HELENE de la Motte de Vaucler, dame de la Hunaudaye, veuve de *François* de Coligny, sire de Rieux, eut pour fils. B

RENE' de Rieux, marquis d'Acerac, né le 16. août 1592. se noya à Rome dans le Tibre le 13 août 1609. âgé de 17. ans, voulant sauver un de ses pages qui s'y noyoit.

2. JEAN de Rieux le jeune, seigneur de la Feillée, qui suit.
3. SUSANNE de Rieux, épousa le 21. janvier 1601. *Pierre* de Montmorency, seigneur de Laurefle, gouverneur du Perche & du château du Loir, troisiéme fils de *Pierre* de Montmorency I. du nom, marquis de Thury, & de *Jacqueline* d'Avaugour. Elle fut sa seconde femme. *Voyez tome III. de cette hist. p.* 586.

XIII.

JEAN de Rieux, seigneur de la Feillée, comte de Largoet, marquis d'Acerac, aprés la mort de son neveu.

Femme, SUSANNE de Rieux, fille de *Guy* de Rieux seigneur de Châteauneuf, & de *Madelene* d'Espinay Duretal sa seconde femme. C

1. JEAN-EMMANUEL de Rieux, marquis d'Acerac, qui suit.
2. CLAUDE-HELENE de Rieux, épousa le 19. septembre 1632. *Charles* du Bellay prince d'Yvetot, marquis du Bellay, baron de Commequiers, fils puîné de *Martin* du Bellay, marquis de Thouarcé, chevalier des ordres du roi, & de *Louise* de Savonnieres sa premiere femme.

XIV.

JEAN-EMMANUEL de Rieux, marquis d'Acerac, comte de Largoet, seigneur de l'Isle-Dieu, gouverneur de Guerrande, du Croisil & de S. Nazaire en 1650. mourut en 1656.

I. Femme, ANNE Mangot, fille de *Claude* Mangot garde des sceaux de France, & de *Marguerite* le Beau, dame de Villarceau, fut mariée le 20. fevrier. 1639. *Voyez cy-devant p.* 538. D

II. Femme, JEANNE-PELAGIE de Rieux, comtesse de Châteauneuf, vicomtesse de Donges, fille unique de *Guy* de Rieux II. du nom, comte de Châteauneuf, & de *Caterine* de Rosmadec sa seconde femme, fut mere de

X V.

A JEAN-GUSTAVE de Rieux, marquis d'Acerac, vicomte de Donges, mourut à Paris le 29. janvier 1713. âgé de 64. ans.

Femme, ANNE d'Aguillon, fille unique de *Cesar* d'Aguillon, seigneur de la Juliennaye & de la Motte de Gennes au pays Nantois, fut mariée le 2. mars 1677.

1. JEAN SEVERE de Rieux, marquis d'Oixant, qui suit.
2. LOUIS-AUGUSTE de Rieux, dit le chevalier de Rieux, mestre de camp du régiment du Perche infanterie, est traité de *cousin* par le roi dans sa commission de colonel du 15. mars 1718. & dans un brevet d'enseigne de la compagnie mestre de camp du même regiment, le 3. septembre 1725.

B

X V I.

JEAN-SEVERE de Rieux, marquis d'Oixant, baron de la Hunaudaye & de Montafilant.

§. I I.

C

SECONDS SEIGNEURS DE CHASTEAUNEUF.

X I.

JEAN de Rieux, troisiéme fils de JEAN sire de Rieux marêchal de Bretagne, & d'ISABEAU de Brosse sa troisiéme femme, *mentionné cy devant p.* 768. fut destiné à l'église, & pourvû de l'abbaye de Prieres au diocese de Vannes, puis nommé evêque de S. Brieuc en 1525. n'étant âgé que de 18. ans, il en administra le temporel jusques en 1544. sans être sacré n'y s'engager dans l'état ecclesiastique. Le sire de Rieux son frere lui donna en partage la terre de Châteauneuf, & transigea avec lui en 1531. ce qui n'empêcha pas qu'il n'eut de longs differends avec *Susanne* de Bourbon sa belle-sœur. Il obtint en supplément de partage une partie de la terre
D de Rieux, dont il prit aussi la qualité, acquit la terre de Sourdeac, mourut le 24. decembre 1563. & fut enterré en l'église de Châteauneuf.

Femme, BEATRIX de Joncheres, dame de la Perriere en Anjou, veuve de *Jean* de Montecler, seigneur de Bougon, & fille unique de *Claude* de Joncheres seigneur de la Perriere, & de *Marie* de Chahanay, fut mariée en 1548.

1. GUY de Rieux, seigneur de Châteauneuf, qui suit.
2. RENE' de Rieux, seigneur de Sourdeac, à fait la branche des seigneurs de Sourdeac, marquis d'Oixant, *mentionnez au* §. *suivant.*
3. RENE'E de Rieux, élevée fille d'honneur de la reine Catherine de Medicis, dite la *Belle de Chasteauneuf*. fut aimée passionnement du roi Henri III. lorsqu'il n'étoit encore que duc d'Anjou. Ce prince étant devenu roi de France la voulut marier à *François* de Luxembourg comte de Brienne, qui la refusa; elle épousa un Florentin nommé *Antinotti* qu'elle tua de sa propre main l'an 1577. puis se remaria à *Philippes* Altoviti, baron de Castellane en Provence, & capitaine des galeres. *Voyez l'Estoille mémoires du tems pour servir à l'histoire de France, & Castelnaut. tome* 1. *p.* 327.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

4. FRANÇOISE de Rieux, religieuse en l'abbaye de Nazaret à Vannes.

A

XII.

GUY de Rieux, seigneur de Châteauneuf & vicomte de Donges par supplément de partage, gouverneur de Brest, lieutenant general en Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances *étoit un homme de valeur & de grand talent*, & donna une quittance le 15. juin 1569. signée *Guy* de Rieux, & scellée comme les précedentes. (*a*) Il partagea avec son frere en 1579. se trouva aux batailles de Dreux, de S. Denis, de Montcontour & de Jarnac; aux siéges de la Rochelle, de S. Jean d'Angely & de Lezignem où il fut blessé, & à la défaite des Reistres à Auneau en 1587. il acheta par contrat passé à Rennes le dernier jour de mars 1589. de Charlotte de Montgommery, dame doüairiere de Beaufort, la terre du Plessis-Bertrand en la paroisse de S. Colomb diocese de Dol, provenant de la maison du Guesclin, pour 14000. écus payés comptans, & 400. écus de present.

(*a*) Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.

I. Femme JEANNE dame du chastel de Marcé, de Miniac, de Juch, de Coetivy, de Polnic & de la Belliere, fille unique de *Claude* du Chastel, seigneur des mêmes terres, lieutenant de roi en Bretagne, & de *Claude* d'Acigné. B

1. MARIE de Rieux, heritiere de sa mere, épousa *Guy* de Scepeaux, baron de Beaupreau, comte de Chemillé.
2. JEANNE de Rieux, vicomtesse de Belliere, épousa en 1587. *Pierre* de Boisyvon, baron de Coetnisan, seigneur de Kerouseré, capitaine de la ville & du château de Morlaix.

II. Femme, MADELENE d'Espinay, fille de *Jean* marquis d'Espinay, comte de Duretal, & de *Marguerite* de Scepeaux.

1. GUY de Rieux II. du nom, comte de Châteauneuf, qui suit.
2. MADELENE de Rieux, dame d'une parfaite beauté, fut premiere femme de *Pierre* de Rohan prince de Guemené, comte de Montauban, fils de *Louis* de Rohan VI. du nom, prince de Guemené, & d'*Eleonore* de Rohan, dame du Verger sa premiere femme. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 62. C
3. SUSANNE de Rieux, épousa *Jean* de Rieux, marquis d'Acerac son cousin, fils de *René* de Rieux, seigneur de la Feillée, & de *Marguerite* de Conan. *Voyez cy-devant p.* 770.
4. RENE'E de Rieux, femme de *François* de Kerlec, seigneur du Plessis-Kerlec en basse Bretagne, de Kergo, du Val Kerrel, & de Trezeguedy.
5. THOMASSE de Rieux, religieuse à S. Georges de Rennes, puis abbesse de la Joye à Hennebond, morte en 1627.

XIII.

GUY de Rieux II. du nom, comte de Chateauneuf, vicomte de Donges. D

I. Femme, LEONORE de Rochechouart, fille de *René* de Rochechouart baron de Mortemart, & de *Jeanne* de Saux, fut mariée en 1618. & mourut en 1629. *Voyez tome IV. de cette histoire, p.* 680.

FRANÇOIS-GUY de Rieux, vicomte de Donges, mort jeune.

II. Femme, CATERINE de Rosmadec, dame de la Hunaudaye, fille unique de *Sebastien* marquis de Rosmadec, baron de Molac, & de *Jeanne* de la Motte-Vaucler dame de la Hunaudaye.

1. JEAN de Rieux, comte de Châteauneuf, vicomte de Donges, mourut sans avoir été marié.
2. JEANNE-PELAGIE de Rieux, comtesse de Châteauneuf, de Donges & de la Hunaudaye, épousa *Jean-Emmanuel* de Rieux, marquis d'Acerac son cousin, fils de *Jean* de Rieux, & de *Jeanne* de Rieux, *Voyez cy-devant p.* 770.

§. III.

A

§. III.

SEIGNEURS DE SOURDEAC

XII.

RENE' de Rieux, second fils de JEAN de Rieux seigneur de Chateauneuf, & de BEATRIX de Joncheres, *mentionnez cy-devant p. 771.* fut seigneur de Sourdeac, chevalier des ordres du roi, lieutenant au gouvernement de Bretagne, & gouverneur de Brest; il eut en partage la terre de Sourdeac, & obtint depuis de Roland de Neuville évêque de Leon, l'isle d'Oixant, qu'il fit ériger en marquisat. Il
B fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX. & commença de porter les armes dès l'âge de 14. ans en 1572. l'année suivante il se trouva au siege de la Rochelle, où il acquit beaucoup de reputation. En 1574 il fut aux guerres de Normandie sous M. de Matignon, aux sieges de S. Lo & de Carentan, & se trouva en 1587. à la journée de Coutras. Le roi Henry III. qui l'aimoit lui donna une compagnie de chevaux legers, & le fit ensuite lieutenant de la compagnie des gendarmes du seigneur de Bellegarde, dont il fut depuis capitaine. Aprés la mort de ce prince, il s'attacha au roi Henry IV. qui l'honora toujours de son amitié, il tint constamment son parti pendant les divisions de la ligue, défit en plusieurs rencontres les troupes des ligueurs en Bretagne, y reduisit plusieurs places en l'obéïssance du roi, conserva la province en paix aprés qu'il en eut été fait lieutenant general, & aida le maréchal d'Aumont à reduire les autres places de la province à leur devoir. En reconnoissance de tant de services, le roi l'honora du collier de ses ordres à la promotion du 2. janvier 1599. & le pourvût du gouvernement de Brest, dont il reçût depuis
C recompense. Lorsque ce prince marcha contre le duc de Savoye en 1600. il le suivit à la conquête de ce duché, & mourut à Aslé en Anjou le 4. decembre 1628. âgé de 80. ans.

Femme, SUSANNE de Sainte Melaine, dame de Boulevesque, du Pin en Anjou, & de Montmartin, fille de *Jean* de Sainte Melaine seigneur des mêmes terres & de *Renée* d'Andigné, mourut à Brest le 22. mars 1616.

1. GUY de Rieux, seigneur de Sourdeac, qui suit.
2. RENE' de Rieux, évêque de Leon, abbé d'Orbez & de Relecq, maître de l'oratoire du roi & son aumônier ordinaire, l'un des prélats du royaume le *plus splendide & le plus eloquent*, fort aimé du roi, mais qui eut beaucoup de disgraces à essuïer pour son attachement au service de monsieur le duc d'Orleans; il fut privé de sa dignité, & retabli peu avant sa mort arrivée d'apoplexie à l'abbaye de Relecq le 8. mars 1651. à l'âge de 63. ans, & fut enterré prés le grand autel de sa catedrale. *Voyez Gal. Christ. édit. de 1656 tome II. p. 646.*
3. CHARLES de Rieux, mort jeune.
4. ANNE de Rieux, religieuse à l'Encloistre en Poitou, puis superieure des Benedictines du Calvaire à Paris, mourut le 15. avril 1663.
5. MARIE de Rieux, femme de *Sebastien* de Ploeuc, marquis de Timeur, baron de Kergorlay, morte en 1628.
6. MADELENE de Rieux, religieuse à l'Encloistre en Poitou.

D

XIII.

GUY de Rieux, seigneur de Sourdeac, marquis d'Oixant, vicomte de la Bouteveillaye, baron de Boulevesque & de Montmartin, gouverneur de Brest, premier écuyer de la reine Marie de Medicis, de laquelle il suivit la fortune,

ſortit avec elle du royaume, fut declaré criminel de lèze Majeſté, & ſes biens confiſqués par arrêts des 17. & 20. novembre 1631. Il mourut à Neufbourg le 14. novembre 1640. A

Femme, LOUISE de Vieuxpont, fille aînée & heritiere d'*Alexandre* de Vieuxpont, baron de Neufbourg, marquis de Coetmeur, & de *Renée-Lucrece* de Tour, dame de Coetmeur, fut mariée par contrat du 11. juin 1617. & mourut le mardi 25. ſeptembre 1646.

1. ALEXANDRE de Rieux, marquis de Sourdeac, qui ſuit.
2. ARMAND de Rieux, marquis de Neufbourg, embraſſa l'état eccleſiaſtique, & fut nommé l'abbé de Rieux.
3. LOUISE-MARIE de Rieux, religieuſe.
4. RENE'E de Rieux, morte à Paris ſans avoir été mariée.
5. HENRIETTE de Rieux, née en 1624. & mariée à *Paul* des Armoiſes, ſeigneur d'Aunoy. B
6. ANNE de Rieux.
7. CATERINE de Rieux, épouſa par contrat du 24. ſeptembre 1647. *Robert* d'Eſmalleville, baron de Freville, de Panneville, & de Calletot.

XIV.

ALEXANDRE de Rieux, marquis de Sourdeac & d'Oixant, baron de Neufbourg, mourut le 7. mai 1695.

Femme, HELENE de Clere, fille de *Louis* de Clere, baron de Beaumets, & de *Louiſe* des Courtils, fut mariée le 10. janvier 1641. & mourut au mois de fevrier 1703.

1. PAUL-HERCULES, *dit* le comte de Rieux, mourut ſans avoir été marié le 30. octobre 1709. âgé de 64. ans.
2. RENE'-LOUIS, *dit* le comte de Rieux, mourut au commencement du mois de fevrier 1713. il avoit épouſé *Anne-Elizabeth* Nivelle; ce mariage fut conteſté par le marquis de Sourdeac ſon pere, & confirmé par arrêt de la Tournelle du 29. aouſt 1682. C
3. & 4. LOUISE & ANNE-HELENE de Rieux, dames chanoineſſes à Remiremont en 1686.

§. IV.

PREMIERS SEIGNEURS DE CHATEAUNEUF. D

VIII.

MICHEL de Rieux, ſeigneur de Chateauneuf, fils puîné de JEAN II. du nom, ſire de Rieux, marêchal de France, & de JEANNE de Rochefort, *mentionnés ci-devant*, *page* 765. nâquit à Rieux le 28. ſeptembre 1394. il eut en partage la terre de Chateauneuf le 14. juin 1423. ſuivit ainſi que ſes freres le parti du dauphin regent de France, qui le retint à 100. hommes d'armes & 20. de trait par lettres du 13. août 1419. avec leſquels il fut reçû à Lucé le 4. octobre ſuivant. Le comte de Richemont le manda à Tours au mois de mai 1425. pour defendre les frontieres d'Outre Loire des courſes des ennemis, & il paroît qu'il y fut avec 40. hommes d'armes. Il mourut le 12. janvier 1473. âgé de 79. ans.

I. Femme, ANTOINETTE fille de *Gilles* ſeigneur de la Choletierre, & d'*Iſabeau* Mauvinere, fut mariée le 2. juillet 1415.

II. Femme, JEANNE de Maleſtroit, fille aînée de *Jean* de Maleſtroit ſeigneur
A de Kaer, & de *Jeanne* dame de Tremediern.

1. GUILLAUME de Rieux ſeigneur de Chateauneuf, fut accuſé d'avoir fait tuer Regnaud Madeuc, & fut pourſuivi criminellement en 1466. Il tranſigea en 1477. avec *Jean* ſire de Rieux pour une rente ſur l'ancrage de la riviere de Loire, que *Marie* de Rieux, dame de Vezins & de la Jaille lui avoit donnée, étoit priſonnier à la conciergerie en 1484. ſur quelques fauſſetés qui lui étoient imputées dont il avoit obtenu remiſſion & en requeroit l'enregiſtrement. Il ſervit depuis François duc de Bretagne en ſes guerres contre la France, demeura dans un rencontre priſonnier du comte de Montpenſier, lieutenant general de l'armée du roi en Bretagne, & mourut le 14. fevrier 1489. ſans enfans de *Jeanne* de Ferrieres ſa femme, fille de *Jean* de Ferrieres baron de Preaux, & de *Jeanne* de Tilly.

2. JEAN de Rieux, ſucceda à ſon frere en la ſeigneurie de Chateauneuf, dont il donna aveu le 26. mai 1496.

3. GILLES de Rieux, ſeigneur de Chateauneuf, qui ſuit.

IX.

B GILLES de Rieux, ſeigneur de Chateauneuf aprés ſes freres aînés, rendit aveu de cette terre l'an 1500.

Femme, ANNE du Chaſtelier, fille de *Vincent* du Chaſtelier vicomte de Pommerith, baron de Marré, & de *Madelene* du Villiers du Hommet.

JEANNE de Rieux, au nom de laquelle ſa mere & tutrice, rendit aveu de la terre de Chateauneuf le 20. juillet 1503. elle mourut ſans avoir été mariée l'an 1522. & cette terre retourna aux enfans de *Jean* de Rieux, Maréchal de France.

C

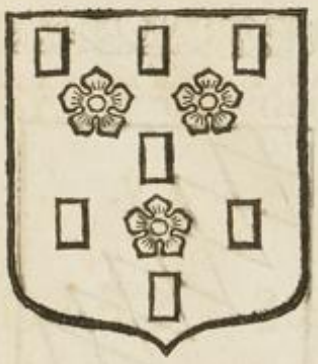

D'azur à trois quinte-feuilles d'or 2. & 1. accompagnées de ſept billettes de même, poſées 3. 1. 2. 1.

XLV.

D LOUIS ſeigneur de Loigny, chevalier, conſeiller & chambellan du roi ſerviteur & favory de Louis d'Anjou II. du nom roi de Sicile, ſuivit ce prince en Italie, lors qu'il y alla pour recouvrer les royaumes de Naples & de Sicile occupez par le roi Ladiſlas; commanda l'avant-garde de ſon armée à la Journée de Rocca-Secca le 19. mai 1411. Etant de retour en France, il fut commis pour exercer la charge de maréchal de France par lettres du 4. fevrier ſuivant & en prêta le ſerment au parlement le 12. du même mois, aprés que le maréchal de Rieux en eut été deſtitué. L'année d'aprés il prit d'aſſaut la ville de Dreux; & en 1413. lors que le roi de Sicile eut reſolu de renvoyer au duc de Bourgogne Caterine ſa fille, qui étoit accordée à Louis d'Anjou ſon fils, il lui en donna la commiſſion & lui en confia la conduite. Il fut ordonné en 1413. avec 200. hommes d'armes & 50. de trait de ſa compagnie pour la garde & ſeureté de la perſonne du roi, du duc de Guyenne & de la ville de Paris.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

I. A

PIERRE seigneur de Loigny au Perche, chevalier, eut un grand differend avec Bouchard de Vendôme, seigneur de Feuillet, qui avoit ravagé ses terres pendant un long-tems & le poursuivit criminellement en 1360. il fut arrêté par son fils & mené prisonnier, les yeux bandés au fort de Rabestan, sous pretexte qu'il se vouloit marier à une femme de mauvaise reputation.

II.

NICOLAS seigneur de Loigny, servit en Guyenne sous le connestable de France, lorsqu'ayant appris le dessein de son pere, il alla le prendre en son château de Loigny, en chassa ses gens & exigea plusieurs choses de lui, en obtint lettres de remission en 1372. étant prisonnier à Chartres, aprés s'être reconcilié avec son pere & l'avoir B remis en liberté. Depuis il alla servir en la compagnie du sire de Coucy sous le duc de Bourgogne, fut reçû à Vernon & à S. Lo avec neuf écuyers les 11. avril & 12. mars 1377. & se trouva en l'armée dressée pour le siege de Bourbourg en 1383. Il est encore nommé dans une remission obtenuë par Jean de Vendôme, seigneur de Feuillet du 14. mai 1389. pour avoir contribué à faire noyer le prieur de Moustiers au Perche.

III.

LOUIS sire de Loigny, chevalier, conseiller & chambellan du roi, marêchal de France, jouit de Loigny jusques en 1418. *Voyez son article cy-devant p. 775.* Femme, ANNE de Graville, fille de *Guy* Malet, sire de Graville, chambellan du roi, fut mariée par contrat du 12. avril aprés pâques 1412. elle eut en dot 4000. écus d'or & 200. liv. de rente.

1. 2. & 3. NICOLAS, MARGUERITE & JEANNE de Loigny, sont mentionnés C dans un arrest de 1450.

D'azur à la bande fuselée d'or de huit pieces.

D

XLVI.

JACQUES III. du nom, seigneur d'Heilly, dit le *marêchal de Guyenne*, fut l'un des principaux chefs de l'armée du duc de Bourgogne, qui alla en 1408. contre ceux de Liege qui avoient chassé leur évêque. Il eut la garde du seigneur de Montagu, grand maître de France, lors qu'il fut arrêté prisonnier en 1409. & l'année suivante le commandement des troupes de Picardie, que le duc de Bourgogne mit sur pied contre les princes Liguez en faveur de la maison d'Orleans. Le roi lui accorda *de même qu'à Lourdin Saligny & Robert de la Houze* dit *le Borgne aussi chevaliers & ses chambellans* 300. *écus de* 22. *sols* 6. *den. piece à departir entr'eux par égale portion pour avoir chacun un cheval pour être plus honorablement en son service*, par lettres données à Paris le 14. aoust 1410. Il est qualifié seigneur de Heilly, chevalier banneret, marêchal du duc de Guyenne dans une acte d'une montre faite

faite à S. Denis le 8. octobre suivant. (a) Ce prince le depecha en 1411 contre le duc de
A Berry en Poitou, où avec les sires de Parthenay & de Sainte Severe il reduisit sous l'obéissance du roi, Poitiers, Chisay, Nyort & plusieurs autres places de cette province. En 1412. il eut grande autorité au siege de Bourges, & y exerça la charge de marêchal de France, au lieu du sire de Boucicault. Le roi le fit en 1413. son lieutenant general en Guyenne, où il l'envoya pour s'opposer aux progrés qu'y faisoient les Anglois; mais il y eut peu de succés à cause du mécontentement du Sire d'Albret & du comte d'Armagnac. Il demeura prisonnier du capitaine du Chasteau de Soubize dans un rencontre qu'il eut contre lui, & fut conduit à Bourdeaux. Aprés sa delivrance les Anglois étans descendus à Calais, il fut sur les frontieres pour les observer avec le connestable & le sire de Rambures; il y resta jusques en 1415. qu'il se trouva à la Journée d'Azincourt, où il fut fait prisonnier, & tué sous pretexte que contre sa foi & sa parole il s'étoit échapé deux ans auparavant de sa prison. Le duc de Bourgogne le regret-
B ta beaucoup, à ce que dit l'histoire, parce qu'il le tenoit trés-capable de commander, tant par sa prudence, que par sa valeur & son courage. Son sceau dans une quittance du 24. décembre 1409. est un écu chargé de fuzées en bande, supports 2. lions, cimier une tête de Sanglier.

(a) Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.

GENEALOGIE
DE LA MAISON
DE CREQUY.

C LA maison de Crequy, est l'une des plus anciennes & des plus illustres du païs d'Artois, d'où elle a passé en Picardie & dans plusieurs autres provinces du royaume; elle tire son nom de la seigneurie de Crequy seize en Artois. Les anciennes Genealogies lui donnent pour premiere tige *Arnoul* sire de Crequy, dit *le Vieil* ou *le Barbu*. La Morliere, dit qu'il vivoit en 857. & l'on prétend qu'il mourut en 897. dans un combat, qu'il soutint pour les interêts du roi Charles *le Simple*. Le même auteur lui donne pour femme *Ignode*, fille d'*Odoacre* seigneur, ou forestier de Flandres, & pour fils *Odoacre* sire de Crequy, qui fut pere d'*Arnoul* II. du nom dit *le Borgne*, parce qu'il perdit un œil en combattant l'an 937. pour Arnoul I. du nom dit *le Vieil* comte de Flandres. On croit qu'il épousa *Valburge* d'Arguens, & qu'il en eut *Mahaud*, femme d'*Adolphe* comte de Boulogne, *Yoland*, *Constance* & *Baudouin* sire de Crequy, lequel se signala en diverses occasions, & laissa de *Blanche* d'Enguien *Baudouin* II. du nom sire de Crequy, qui suit, *Valleran* seigneur de Velle, qui laissa posterité, & *Yoland* mariée à Thierry III. du nom, seigneur d'Atries. *Baudouin* II. du nom, sire de Crequy eut de *Rozette* de Beaumont *Blanche*, *Marie* & *Arnoul* III. du nom, sire de Crequy dit *le Chauve*, auquel on donne pour femme *Adelle* d'Arrtelle, dont il eut *Ramelin* qui suivra, *Arnoul* seigneur de Marcoing, *Pierre*, *Baudouin*, *Jean*, *Bertrand*, & *Geoffroy*.

Mais comme ces degrés ont été confondus & transposés, ainsi que le prouvent
D plusieurs chartes, on se contentera de commencer la Genealogie de cette maison par

I.

RAMELIN II. du nom, sire de Crequy & de Fressin, fonda en 986 l'abbaye de Ruisseauville, ordre de S. Augustin au diocese de Boulogne, suivant le cartulaire de cette abbaye, dont voici l'extrait. *Ramelinus secundus nomine dominus de Krekii Fressinensis, fundavit hanc ecclesiam suam sub Ludovico quinto anno domini*

nonagentesimo octogesimo sexto ex fide tabularum nostrarum. Les anciennes Genealogies lui donnent pour femmes, 1°. *Alix* d'Oisy, fille du seigneur d'Oisy & d'Honnecourt, 2°. *Colle* de Rumigny. A

II.

BAUDOUIN sire de Crequy & de Fressin, fut apparemment fils de *Ramelin*, il se trouva en 1007. avec l'armée Françoise, commandée par Baudouin IV. du nom, comte de Flandres, dit *à la belle barbe* au siége de Valenciennes contre l'empereur Henri III. dit *le Boiteux*. On lui attribue pour devise *nul ne s'y frotte*, & son cri de guerre étoit *à Crequy le grand baron*, parce qu'aprés cette expedition il avoit été fait baron en Artois.

Femme, MARGUERITE de Louvain, dame de Bierback, fille d'*Henry* comte de Louvain.

1. BOUCHARD sire de Crequy, qui suit.
2. HENRY de Crequy, seigneur de Bierback, *dont la posterité sera rapportée cy-aprés* §. XII. B
3. ANNE de Crequy, femme de *Warin* ou *Guerin*, sire de Craon.

III.

BOUCHARD sire de Crequy & de Fressin, est dit fils de *Baudouin* sire de Crequy, & de *Marguerite* sa femme, dans la donation faite à l'abbaye de Tongerlo, par *Henry* de Crequy seigneur de Bierback son frere en 1052. sur la terre de Bierbeck, ou de Bierback, provenant de leur mere, sur laquelle il déclare ne rien prétendre.

Femme, suivant les anciennes genealogies RICHILDE de S. Pol, fille d'*Hermez* & sœur d'*Anselme* comtes de S. Pol, eut entre autres enfans

GERARD sire de Crequy & de Fressin, qui suit.

IV. C

GERARD sire de Crequy & de Fressin, desquelles terres dépendoient celles de *Torchy*, de Royon, de Hemont, de Raimboval, de Libourg, de Sains-lez-Fressin & plusieurs autres, fut certainement fils de *Bouchard* sire de Crequy; il fit le voyage de la Terre-Sainte à la celebre croisade de l'an 1096. au rapport des anciennes chroniques de Flandres & s'y distingua. Au retour il confirma à l'abbaye de S. Jean du Mont-lez-Therouenne au mois de septembre 1125. du consentement d'*Yoland* sa femme & de ses enfans, toutes les concessions que ses prédecesseurs y avoient faites, & particulierement les terres, dixmes & revenus assis au village de Sains-lez-Fressin, que son pere y avoit donnez.

Femme, YOLAND fille de *Baudouin* III. comte de Hainaut, & de *Yoland* de Gueldres sa femme. *Voyez tome II. de cette hist. page 775.*

1. RADULPHE ou RAOUL, sire de Crequy & de Fressin, qui suit.
2. 3. & 4. GEOFFROY, BAUDOUIN & ANSELME de Crequy.
5. MAHAULT de Crequy, femme de *Baudouin* châtelain de S. Omer, est nommée dans une charte du chapitre de Fauquemberghe de l'an 1150.

D

A

D'or au crequier de gueules.

V.

RADULFE ou RAOUL sire de Crequy & de Fressin, fut present avec sa femme & son fils aîné à la confirmation qu'*Hermand* seigneur de Bierback son parent fit en 1160. à l'abbaye de Tongerlo de la fondation que son ayeul y avoit faite en 1052. & mourut en 1181.

Femme, suivant la Morliere & Menage, MAHAUT de Craon, fille de *Renaud*
B sire de Craon, & d'*Ennoguen* de Vitré.

1. BAUDOUIN II. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. & 3. WARIN & ARNOUL de Crequy.
4. GEOFFROY de Crequy, de qui ont fait descendre la branche des seigneurs de Boyes en Bourgogne, finie en *Perronelle* de Crequy, femme de N... seigneur de la Roche en Bourgogne.

VI.

BAUDOUIN de Crequy II. du nom, sire de Crequy & de Fressin, est nommé avec *Alix* sa seconde femme dans une donation que *Guillaume* châtelain de S. Omer fit en 1182. au chapitre de S. Pierre d'Aire, des dixmes de Peennes, de Staples & autres; il fut aussi pleige & caution en 1198. de l'hommage que Hugues Camp d'Avesnes, comte de S. Pol avoit promis au roi Philippe Auguste de sa terre de Lucheu. Il mourut peu aprés.

I. Femme, CLEMENCE est nommée avec son mari dans la confirmation
C faite l'an 1160. à l'abbaye de Tongerlo, par *Herman* de Crequy, seigneur de Bierback. Baudouin d'Avesnes, qui écrivoit en 1270. ne dit point de qui elle étoit fille.

1. BAUDOUIN III. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. ALIX de Crequy, mariée à *Baudouin* de S. Omer, seigneur de Peennes.

II. Femme, ALIX de S. Omer, fille de *Guillaume* chastelain de S. Omer, & d'*Ide* d'Avesnes, suivant Baudouin d'Avesnes.

VII.

BAUDOUIN III. du nom, sire de Crequy & de Fressin, dit *le Jeune*, est nommé dans une charte de l'abbaye de S. André aux Bois de l'an 1209. & se trouva en l'Ost de Bouvines au service du roi Philippe, suivant un rolle de la chambre des Comptes de Paris de l'an 1214. il est fait mention de lui & de sa femme dans une transaction passée au mois de mai 1237. entre lui & les religieux de l'ab-
D baye de S. Jean au Mont-lez-Therouenne, touchant leurs limites & les dixmes qu'ils avoient à Sains-lez-Fressin, & pour leur part du franc-moulage du moulin de Fressin tombé en ruine.

Femme, MARGUERITE de S. Omer (a) sœur d'*Alix* belle-mere de son mari suivant Baudouin d'Avesnes. (a) Alias d'Avesnes.

1. PHILIPPE sire de Crequy, qui suit.
2. BAUDOUIN de Crequy, seigneur de Torchy & de Royon, dont la postérité sera *rapportée ci-aprés* §. XI.
3. GUILLAUME de Crequy, Prévot de S. Pierre d'Aire en 1241. & 1256.

VIII.

A

PHILIPPES sire de Crequy, de Fressin, &c. fit une donation en 1238. de quelques biens à un seigneur de Comtes son vassal & son parent, & vendit en 1248. au comte de S. Pol, la terre de Beaurain qui lui étoit échûë de la succession de *Guillaume* de S. Omer son oncle. Il mourut en 1255.

Femme, ALIX (*alias*) IDE de Picquigny, sœur de *Gerard* de Picquigny vidame d'Amiens, auquel elle vendit avec son mari l'an 1224. tout ce qu'ils avoient à Fises & à Bernarville.

1. BAUDOUIN IV. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. HUON ou HUGUES de Crequy, duquel sont descendus les seigneurs de Raimboval, *mentionnés ci-apres* §. V.
3. PHILIPPES de Crequy, seigneur de Flechin, vivant en 1257. & 1270.
4. ENGUERRAND de Crequy, chanoine de Furnes, puis évêque de Cambray, B fut élû arbitre en 1288. du differend pour le duché de Limbourg, entre le duc de Brabant & le comte de Gueldres. Il fut depuis évêque de Therouenne en 1306. se trouva en 1317. au concile de Senlis, & mourut vers l'an 1326. *Voyez Gal. Christ. édit. nov. t. III. col* 39.
5. MARGUERITE de Crequy, mariée 1°. au fils aîné du seigneur de Ghistelles; 2°. à *Jacques* seigneur d'Harchicourt; 3°. à *Valeran* de Beures; 4°. à N. seigneur de Trasignies.
6. ALIX de Crequy, femme de *Wautier* seigneur de Wignacourt en 1241.

IX.

BAUDOUIN IV. du nom, sire de Crequy & de Fressin, se qualifioit seigneur de Beaurain du vivant de son pere, & est nommé en cette qualité dans un titre de l'abbaye de Marmoustier de l'an 1249. & dans un autre de l'abbaye du Verger C de l'an 1254. Il partagea en 1256. avec *Huon* de Crequy son frere, & fit une fondation en 1266. à l'abbaye de Messines en Flandres avec *Ælis* sa femme.

Femme, ÆLIS dame de Heilly & de Rumilly. On lui donne encore deux autres femmes, *Ide* de Fosseux & *Marthe* d'Amiens dame de Canaples, qui se remaria à *Jean* de Picquigny seigneur de S. Huin. Il n'eut point d'enfans de ces deux dernieres femmes (s'il est vrai qu'il les ait épousées.)

1. JEAN sire de Crequy, qui suit.
2. PHILIPPES de Crequy, eut en partage la terre de Heilly, dont il prit le nom, *ses descendans seront rapportés cy-aprés* §. IV.
3. ESTHUEIL de Crequy seigneur de Mareuil, dont il prit aussi le nom, & dont on ne sçait rien de plus.

X.

D

JEAN I. du nom, sire de Crequy & de Fressin, surnommé l'*Estendart*, ratifia en 1289. la donation faite par ses pere & mere à l'abbaye de Messines. Il est aussi nommé par Belleforest en 1310. entre les seigneurs qui tenoient le parti de Robert comte de Flandres, contre Guillaume comte de Haynaut & de Hollande, touchant le comté de Zelande.

Femme, MARGUERITE de Beauvais, fille de *Guillaume* II. du nom, chastelain de Beauvais & de Vasceuil, & de *Leonore* Crespin, dame de Ferrieres, suivant plusieurs arrêts des années 1332. & 1338.

1. JEAN II. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. GUILLAUME de Crequy, seigneur du Tronquoy, mort sans posterité.
3. ENGUERRAND de Crequy, seigneur de *Cantlers*, mort aussi sans enfans.
4. CATERINE de Crequy, mariée par son pere l'an 1327. à *Guillaume* sire de Breauté, lequel plaidoit en 1332. pour sa dot.
5. MARIE de Crequy, femme de *Bertrand* seigneur de Briançon, fut aussi mariée par son pere.
6. IDE de Crequy, épousa *Hugues* seigneur de Monchy.
7. JEANNE de Crequy alliée à *Jean* seigneur de Bouberck *ou* Boubers.

On

On donne encore pour femme à *Jean* I. sire de Crequy, *Isabeau* d'Ailly, de laquelle il n'eut point d'enfans.

X I.

A JEAN II. du nom, sire de Crequy & de Fressin, est nommé entre les seigneurs qui se trouverent l'an 1340. à la journée de S. Omer contre Robert d'Artois, il y combattit avec 5. chevaliers & 32. écuyers de sa compagnie. Froissart dit qu'il accompagna le seigneur de Charny gouverneur de Picardie à l'entreprise qu'il fit sur la ville de Calais en 1348. & Belleforest dit qu'il y perit.

Femme, JEANNE de Picquigny, dame de Canaples & d'Outrebois, veuve de *Jean* de Mailly, seigneur de Talmas & de Buire au Bois, & fille aînée de *Jean* de Picquigny seigneur de S. Huin, & de *Marthe* d'Amiens dame de Canaples. Elle se remaria en 1354. à *Henry* de Beures seigneur de Disquemuë, avec lequel elle vendit au roi Charles V. l'an 1367. la terre d'Outrebois, qu'il donna depuis à l'église de Paris. Elle vivoit encore en 1373.

1. JEAN III. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. ENGUERRAND de Crequy, dit *le Begue*, obtint remission au mois de mai 1364. pour avoir suivi le parti du roi de Navarre, vivoit encore en 1381. & mourut sans enfans.
3. MARGUERITE de Crequy mariée 1°. en 1347. à *Jean* sire de Drinkam, 2°. à *Gerard* de Ghistelles, seigneur d'Esclebeck, avec lequel elle vivoit en 1365. & plaidoit pour sa dot contre le sire de Crequy son neveu en 1386.

B

X I I.

JEAN III. du nom sire de Crequy, de Fressin & de Canaples, demeura jeune sous la tutelle de sa mere, & en étoit nouvellement sorti en 1366. Il étoit à Paris à la garde des portes avec plusieurs autres seigneurs, lorsqu'en 1370. Robert Canole Anglois vint jusqu'au fauxbourg de cette ville, aprés avoir parcouru & ravagé toute la France, suivant Froissart. Il étoit mort en 1377.

Femme, JEANNE de Haverskerke, dame de Flechin, de Moliens, de Villers au Boscage & de Fontaines, fille de *Jean* de Haverskerke seigneur de Fontaines, & de *Jeanne* dame de Moliens, fut mariée par contrat du 6. juillet 1366. & vivoit encore en 1425.

C

1. JEAN IV. du nom, sire de Crequy.
2. Autre JEAN de Crequy, dit *le jeune*, seigneur de Moliens, mort à la bataille d'Azincourt en 1415.
3. JACQUES de Crequy, religieux en l'abbaye de S. Jean au Mont-lez-Therouenne.

On trouve ANDRIEU de Crequy, l'un des 19. écuyers de la compagnie de Miquiel de Haymond, écuyer du nombre de 200. hommes de cruë & nouvelle retenuë reçue à S. Omer le 27. juillet 1379. *Cabinet de M. Clairambault.*

X I I I.

JEAN IV. du nom, sire de Crequy, de Fressin, de Canaples &c. étoit sous la tutelle de sa mere és années 1377. 1378. & 1380. fut l'un des chefs de l'armée levée contre les Anglois par Valeran de Luxembourg, comte de S. Pol en 1405. suivant Belleforest & mourut la nuit de S. André 1411. ayant fait son testament le 24. du même mois de novembre, il fut enterré en l'église de Fressin sous une tombe élevée dans une chapelle que sa veuve y fit faire, & qu'elle fonda.

D

Femme, JEANNE de Roye, fille de *Jean* seigneur de Roye, du Plessis, de Beausault & de Breteuil, & de *Jeanne* de Bethune, fut mariée par contrat du 27. avril 1395. ne mourut qu'en 1434. & fut enterrée prés son mari.

1. RAOUL sire de Crequy & de Fressin, surnommé l'Estendart comme son trisayeul pour avoir conquis plusieurs drapeaux sur les Anglois au rapport de Monstrelet, fut institue heritier par le testament de son pere. Le roi lui manda en 1415. *de venir avec toute sa puissance* contre les Anglois qui s'étoient déja ren-

dus maîtres de la ville d'Harfleur ; il mourut la même année à la Journée d'Azincourt.

Femme, JEANNE Quieret, dame de Moutonvilliers fut mere de.

ANTOINE de Crequy, mort jeune. A

2. JEAN V. du nom, sire de Crequy, qui suit.

3. Autre JEAN de Crequy, dit *le jeune*, religieux, puis abbé de S. Jean au Mont-lez-Therouenne.

4. RAOULEQUIN de Crequy, seigneur de Villers au bocage, acheta l'an 1437. la terre de Douriers d'*Oudart* Blondel, seigneur de Longvilliers, & mourut le 8. mars 1472. sans enfans de *Jacqueline* de Lalain fille de *Guillaume* de Lalain, seigneur de Houdaing, & de *Marguerite* de la Hamaide ; il fut enterré à Douriers.

5. ARNOUL de Crequy, seigneur de Queans, que son pere lui legua par son testament, mourut sans avoir été marié.

6. JEANNE de Crequy l'aînée, son pere lui legua une rente qu'il avoit acquise de *Jean* de Beaumont, comte de Fauquembergh, & elle épousa 1°. *Robert* sire de Waurin, senêchal de Flandres tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. 2°. *Guillaume* de Lalain, seigneur de Buignicourt & de Fontaines, gouverneur & bailly de Haynaut, & de Hollande, mort en 1444. *Voyez cy devant p.* 705. B

7. PERONNE de Crequy, à laquelle son pere fit un legs par son testament, fut mariée à *André* sire de Rambures II. du nom, avec lequel elle vivoit en 1430. il étoit fils de *David* sire de Rambures, grand maître des arbalestriers de France, & de *Caterine* d'Auxy.

8. JEANNE de Crequy la jeune, nommée au testament de son pere, épousa en presence de sa mere & de son ayeule, par contrat du 12. aoust 1425. *Jean* de la Tremoille, seigneur de Dours, veuf de *Renaude* de Mello, & fils de *Pierre* de la Tremoille, baron de Dours, & de *Jeanne* de Longvilliers, dame d'Engoutsen. *Voyez tome IV. de cette histoire, p.* 182.

9. MARGUERITE de Crequy, religieuse à Berthaucourt.

XIV.

JEAN V. du nom, sire de Crequy, de Freffin & de Canaples fut institué heritier par le testament de son pere és terres de Canaples & de Moliens au val & au bois ; il succeda depuis à son frere aîné mort sans enfans és terres de Crequy, de Fressin, &c. Il fut conseiller & premier chambellan de Philippes dit *le bon*, duc de Bourgogne, qui le fit chevalier l'an 1429. en son Ost de Montespilloy & le nomma l'un des 24. seigneurs de son ordre de la toison à la creation qu'il en fit à Bruges l'an 1430. Il le suivit au siege de Calais en 1436. ou Monstrelet le loue *d'avoir paru sur tous les autres*. Il fut mis en garnison à Gravelines pour arrêter les ennemis & empêcher qu'ils n'endommageassent le païs. Ce prince l'envoya l'an 1461. porter le collier de son ordre au roi d'Arragon, où il alla en grand équipage, il fut encore en 1464. en ambassade en la compagnie de l'évêque de Tournay vers le roi Louis XI. duquel il fut reçû en presence des princes & des grands de sa cour, se trouva à la bataille de Montlhery en 1465. & mourut fort âgé en 1474. ayant fait son testament dés le 2. septembre 1468. Il avoit acquis en 1457. d'Edmond de Ville & de Jacqueline de Wancourt sa femme la terre de Pontdormy. Voyez Jean-Baptiste Maurice, chevaliers de la Toison d'or. *p.* 25. C

I. Femme, MARGUERITE de Bours, fille & heritiere de *Guillaume* seigneur de Bours, dit *Wicart*, chambellan du roi, & de *Caterine* de Pouques, mourut sans enfans.

II. Femme, LOUISE de la Tour, fille de *Bertrand* seigneur de la Tour, comte de Boulogne & d'Auvergne, & de *Jacqueline* du Peschin, *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 530.

1. JEAN VI. du nom, sire de Crequy, qui suit.

2. JACQUES de Crequy, son pere lui donna par son testament les terres de Pontdormy, de Coquerel, de Moliens & de Villers au bocage, il fut chambellan du duc de Bourgogne, fait prisonnier à la bataille de Nancy en 1476. & mourut sans enfans à Louvain l'an 1480.

3. FRANÇOIS de Crequy, seigneur de Douriers, par le decès de *Raoulequin* de Crequy son oncle, de Querieu, & de Queans en Artois, gouverneur & senê-

chal de Boulonois en 1484. conseiller & chambellan du roi, chevalier de son ordre, épousa en 1473. *Marguerite* Blondel, dame de Longvilliers, fille de *Jean* Blondel, seigneur de Longvilliers, & du petit Chemin, & de *Caterine* de Courtenceuse, dame d'Antignies, avec laquelle il fonda l'an 1480. les chanoines de Douriers, & mourut sans enfans, ayant fait son testament le 29. juin 1512. & son codicille le 31. aoust 1518.

A

5. Louis de Crequy, seigneur de Flechin, prévôt & grand archidiacre de Sainte Croix de Liege en 1458. vivoit en 1486.
6. Bertrand de Crequy chevalier de Rhodes.
7. Charles de Crequy, seigneur de Flechin, de Blecourt, & du Tonlieu d'Aire, grand doyen de Tournay, puis évêque de Therouenne en 1518. testa le 12. decembre 1527.
8. Louise de Crequy, son pere par son testament lui donna ce qui lui étoit dû de reste de son mariage par le comte de Boulogne.
9. Jacqueline de Crequy, est nommée au testament de son pere qui lui donna les terres d'Applaincourt, du Verger ou du Rozel; elle épousa *Jacques* de Beaufort marquis de Canillac, duquel elle n'eut point d'enfans, & mourut fort âgée en 1509. ayant institué son heritier *Antoine* de Crequy son neveu, & fondé une messe perpetuelle en l'église de N. D. de Bruges.

B

X V.

Jean VI. du nom, sire de Crequy, de Fressin, de Canaples, &c. avoit fait son testament dès le 17. novembre 1483. on ne sçait point le tems de sa mort.

I. Femme, FRANCOISE de Rubempré, dame de Bernieulles & de Blequin, fille de *Jean* de Rubempré seigneur de Bievres, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, gouverneur d'Yvoy en Ardenne, & de *Caterine* dame de Bernieulles, du Mesnil & de Blequin, fut mariée par contrat du 1. septembre 1478. & mourut au mois de may 1503.

1. JEAN VII. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. Antoine de Crequy, dit *le Hardi*, fut seigneur de Pontdormy, chevalier de l'ordre du roi, il est qualifié *seigneur de Pont de Remy, bailly d'Amiens, capitaine de* 80. *lances fournies des ordonnances du roi*, dans une quittance de 240. liv. qu'il donna le 6. janvier 1515. On en trouve encore 3. de lui, l'une du 10. juillet 1516. où il est qualifié *conseiller & chambellan* du roi; la seconde du 24. juillet 1518. où il est qualifié *capitaine de* 40. *lances*; & la troisiéme du 11. septembre 1522. où il est qualifié *capitaine de* 60. *lances*. Son sceau en placard est aux armes de Crequy, supports 2. sauvages, cimier deux cols & deux têtes de cigne. (a) il fut tué au siége d'Hesdin l'an 1521.

C

(a) Cabinet de M. Clairambault.

Femme, Jeanne de Saveuses, fille & heritiere de *Ferry* seigneur de Saveuses, & de *Charlotte* de la Vietville, fut mariée en 1511.

Anne de Crequy, mineure en 1531 & sous la tutelle du seigneur de Bernieulles son oncle, épousa *Guillaume* du Bellay seigneur de Langey, chevalier de l'ordre du roi, son lieutenant en Piedmont, fils aîné de *Louis* du Bellay seigneur de Langey, & de *Marguerite* de la Tour Landry, dame de Glatigny.

3. PHILIPPES de Crequy, seigneur de Bernieulles & de Blequin, *dont la posterité sera rapportée ci-aprés* §. I.
4. Gabrielle de Crequy, dame du Mesnil-Argence, mourut sans avoir été mariée.
5. Caterine de Crequy, dame de Villers au Bocage, épousa par contrat du 16. mai 1503. *Jean* de Neufville seigneur de Boubers.

D

II. Femme, MARIE d'Amboise dame de Ricey, veuve de *Robert* de Sarrebruche comte de Braine, & fille de *Charles* d'Amboise seigneur de Chaumont, de Sagonne, de Meillan & de Charenton, & de *Caterine* de Chauvigny. Elle mourut en 1519

GEORGES de Crequy, seigneur de Ricey, *dont la posterité sera rapportée* §. III.

XVI.

JEAN VII. du nom, sire de Crequy, de Fressin & de Canaples, surnommé *le Riche*, gouverneur de Monstreuil, fit son testament en 1543. il etoit capitaine de 24. lances en 1526. & 1529. suivant deux de ses quittances scellées d'un sceau aux armes pleines de Crequy. Il en donna encore plusieurs és années 1536. 1538. & 1539. & est qualifié en quelques unes *Jean de Crequy, chevalier seigneur de Crequy, de Moreul, de Mareuil, de Dourriez, prince de Poix, conseiller & chambellan ordinaire du roi, gouverneur de Monstreuil sur mer, capitaine de 50. lances.* Cabinet de M. Clairambault. A

Femme, JOSSINE de Soissons, fille & heritiere de *Jean* de Soissons, seigneur de Poix, de Quesnes & de Moreuil, & de *Barbe* de Chastillon, dame de Dompmart, de Bernarville, de Berneuil & de Beauval, fut mariée par contrat du 23. juillet 1497. par cette alliance toutes les terres dont il vient d'être parlé entrerent dans la maison de Crequy. *Voyez cy-devant, p.* 720.

1. JEAN VIII. du nom, sire de Crequy, qui suit.
2. FRANÇOIS de Crequy, élu évêque de Therouenne, abbé de S. Pierre de Selincourt, mourut avant son pere.
3. Louis de Crequy, chevalier de Malthe, commandeur de Haute-Avesne, puis de Cobrieu, seigneur de Pierrepont & de Planques, partagea le 13 mai 1545. avec ses freres, les survêquit tous aussi bien que ses neveux, & vivoit encore en 1579. B
4. ANTOINE de Crequy, abbé de Valoire, puis évêque de Therouenne aprés son frere, fut seigneur de Pontdormy, de Douriers & de Moliens. *Voyez Gal. Christ. édit. de* 1656. *t. II. p.* 432.
5. CHARLES de Crequy, seigneur de Moreul & de Beauval, à la charge de porter le nom & les armes de sa mere, fut capitaine de 50. hommes sous son pere, & heritier d'*Anne* de Crequy sa cousine, dame de Cagny & de Langey en 1545. On trouve deux quittances de lui des 27. octobre 1551. & 29. janvier suivant, scellées d'un sceau aux armes de Soissons-Moreuil, supports deux lions. (*a*) Il mourut sans enfans de *Madelene* Picart sa femme, veuve de *Charles* de Boissey, baron de Maignieres.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

6. FRANÇOIS de Crequy, seigneur de Douriers, de Flechin & de Moliens, colonel des legionaires de Picardie, mort sans enfans de *Jeanne* de Clery, dame d'Esne & de Villersfaucon sa femme, fille de *Jean* seigneur de Clery, & de *Marguerite* de Grainville; elle se remaria le 28. janvier 1548. à *François* de Poix, seigneur de Sechelles. C
7. MARGUERITE de Crequy, religieuse à la Saussaye prés Paris.

XVII.

JEAN VIII. du nom, sire de Crequy, de Fressin & de Canaples, seigneur de Poix, de Pontdormy, comte usufructuaire de Mante & de Meulant, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gentilshommes de sa maison par provisions de la fin de l'année 1527. porta le titre de seigneur de Canaples du vivant de son pere, qu'il conserva depuis. Il servit avec ses oncles en Picardie dés l'an 1523. contre les Anglois, & à la bataille de Pavie en 1525. fut envoyé en ambassade en Angleterre avec l'amiral d'Annebault, pour y voir jurer la paix au roi Henri VIII. servit dans les armées, commandant les cent gentilshommes de la maison du roi & les gardes Françoises & Ecossoisses. Il donna le 8. mai 1531. quittance à Charles le *Beu*, voyer & receveur de Mante & Meulant de 4420. livres 12. sols 10. deniers, sur ce qu'il pouvoit & pourroit lui devoir à cause des émolumens de ces comtez, le roi lui avoit fait don & à sa femme du droit de gabelle de Mante, par lettres données à S. Germain en Laye le 17. fevrier 1526. pour dix années, à compter du jour & datte de ses lettres, suivant une de ses quittances du dernier fevrier 1534. (*b*) il testa en 1554. & mourut l'année suivante étant encore jeune. Il avoit passé promesse de mariage à *Valentine* l'Orfevre, qu'il fit revoquer & annuler par Imbert de Saveuse conseiller au parlement, auquel il passa procuration à cet effet le 19. mars 1523. D

(b) Ibid.

Femme, MARIE d'Acigné, dame du Boisjoly en Bretagne, fille de *Jean* sire d'Acigné, & de *Gillette* de Coetmen, fut mariée en 1525. elle est qualifiee *Marie*

de

A *de Acigny*, *dame de Canaples*, *comtesse de Mantes & de Meulant*, dans une quittance qu'elle donna le 15 mai 1527. de 2723. livres 14. sols 6. deniers, sur ce qui lui étoit dû du revenu de ces deux villes. Son sceau est un écartelé, dont on ne peut distinguer que les armes de Crequy, supports deux sauvages, l'écu surmonté d'une couronne de baron, cimier deux cignes (*a*) Elle mourut en 1558.

(a) Cabinet de Mr Clairambault.

1. JEAN IX du nom, sire de Crequy, prince de Poix, seigneur de Canaples & de Mareuil, fut dés l'âge de 17. ans Guidon des gendarmes du duc de Guise au siége de Mets, eut une compagnie de 50. hommes d'armes, avec laquelle il se trouva en 1553. en une escarmouche commandée par le prince de Condé contre les Imperiaux prés la ville de Dourlens, où il demeura prisonnier, pour s'être porté trop avant à la poursuite des ennemis, il mourut à la journée de S. Quentin, dite *de S. Laurent*, l'an 1557. étant alors fiancé à
B *Henriette* de Savoye, fille d'*Honorat* de Savoye, comte de Tende, amiral de France, & de *Françoise* de Foix, laquelle épousa depuis, 1°. *Melchior* des Prez, seigneur de Montpesat, 2°. *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne.
2. ANTOINE de Crequy, evêque de Nantes, abbé de S. Julien de Tours, qu'il échangea avec le cardinal de Pellevé pour l'évêché d'Amiens en 1561. fut chancelier de l'ordre de S. Michel, abbé de Valoire & de Selincourt aprés ses oncles & créé cardinal du titre de S. Tryphon par le Pape Pie IV. le 11. mars 1565. il devint heritier de ses freres, obtint permission du roi de faire porter à son neveu fils de sa sœur le nom, les armes, & le cry de Crequy, & mourut le 5. juin 1574. à 43. ans.
3. Louis de Crequy, seigneur de Pontdormy, mort à la bataille de S. Quentin l'an 1557. prés du comte d'Enghien son colonel.
4. MARIE de Crequy, dame de Mareuil épousa par contrat du lundi 14. janvier 1543. *Gilbert* de Blanchefort, seigneur de S. Janvrin, baron de Mirebeau & de sainte Severe, dont le fils aîné nommé *Antoine* de Blanchefort, fut institué heritier de tous les biens de la maison de Crequy, par le cardinal de Crequy son oncle; elle mourut fort âgée le 24. decembre 1610. *Voyez*
C *tome IV. de cette hist. p.* 289. *&c.* où la maison de Blanchefort est rapportée, à l'occasion du duché pairie de Lesdiguieres.

Fille naturelle de Jean VIII. *sire de Crequy.*

Guillemette *bâtarde de Crequy*, épousa 1°. *Pierre* Lyon seigneur de Varennes, 2°. *Jean* d'Audencfort, seigneur de Granvilliers, 3°. *Jean* de Rivery, chevalier seigneur de Potonville, lieutenant pour le roi à Brouage.

§. I.

D

SEIGNEURS DE BERNIEULLES.

XVI.

PHILIPPES de Crequy, surnommé *le sage*, troisiémé fils de JEAN VI. du nom sire de Crequy, de Fressin & de Canaples, & de FRANCOISE de Rubempré dame de Bernieulles sa premiere femme, *mentionnés cy-devant p.* 783. eut en partage les baronnies de Bernieulles, de Blequin & de Wicquinhem, & fut capitaine de 100. hommes d'armes des ordonnances, chevalier de l'ordre du roi. Il est qualifié Philippes de Crequy, chevalier seigneur de Bernieulles, de 32. lances du nom-

bre de 40. dont madame mere du roi, regente en France lui avoit *naguere baillé la charge & conduite*, d'autre nombre de 85. lances *naguere étant sous la charge & conduite* de *de feu Monsieur de Pont-de-Remy*, dans une quittance de 96. liv. pour son état de *capitaine desdites* 32. *lances* fournies, du quartier de juillet 1525. elle est datée du 28. janvier suivant, le scel ecartelé au 1. & 4. de Crequy, au 2. & 3. de Rubempré, sur le tout un écusson écartelé au 1. & 4. de... au 2. & 3. de... sur le tout trois tourteaux, ou bezans, les tenans & cimier de Crequy. On trouve encore deux autres quittances de lui au même scel, l'une du 17. septembre 1528. où il est qualifié chevalier seigneur de Bernieulles, capitaine de 24. lances, l'autre du 6. fevrier 1529. (*a*) Il étoit en 1537. gouverneur, capitaine & bailly de Therouenne, qu'il defendit courageusement contre l'empereur Charles V. testa le 29. aoust 1560. & mourut en 1566.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

Femme, LOUISE de Lannoy, mariée en presence du pere & du frere aîné de son mari par contrat du 18. janvier 1508. elle étoit fille de *Raoul* de Lannoy, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Morvilliers & de Paillart, gouverneur de Hesdin, & de *Jeanne* de Poix-Tyrel, dame de Folleville, & testa le 29. juin 1513.

CLAUDE de Crequy, seigneur de Blequin, qui suit.

XVII.

CLAUDE de Crequy, seigneur de Blequin, mourut avant son pere. On trouve *Claude* de Crequy, seigneur des Bordes, enseigne de la compagnie de 30. lances, sous M. de Meru suivant une quittance qu'il donna à Chaumont en Vexin le 21. fevrier 1564. son sceau est un écartelé au 1. & 4. de Crequy au 2. & 3. pallé sur le tout fretté. *Ibid.*

Femme, MARGUERITE, dame de Guisancourt & de Vaux, mariée par contrat du 19. juin 1540. fille de *Nicolas* seigneur de Bouchevilliers, & de *Caterine* de Teligny, elle survéeut long-tems son mari testa le 27. juin 1584. & fonda une chapelle en l'église des Jacobins d'Amiens, qu'elle fit bâtir & y fit élever une sepulture où elle fut enterrée prés de son mari.

1. CLAUDE de Crequy, seigneur de Bernieulles II. du nom; qui suit.
2. CLAUDE de Crequy, tige des seigneurs de Hemont, rapportez *cy-aprés*. §. II.
3. 4. 5. & 6. ANTOINE, JERÔME, JEAN & CLAUDE de Crequy, morts jeunes.
7. MARGUERITE de Crequy, mariée par contrat du 8. septembre 1572. à *Louis* de Rouvroy-S.-Simon, seigneur d'Ambleville & de Sandricourt en partie fils de *Jean* de Rouvroy-S.-Simon, seigneur de Flavy-le-Martel, & de *Louise* de Montmorency. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 403.
8. & 9. BARBE & BARBE de Crequy, mortes en enfance.

XVIII.

CLAUDE de Crequy II. du nom, seigneur de Bernieulles, de Blequin & de Villers au bocage, chevalier de l'ordre du roi, étoit en 1564. guidon de la compagnie de M. le connestable & en cette qualité donna quittance le 23. aoust il l'étoit encore en 1566. comme il paroît par une autre quittance du 25. novembre son sceau est écartelé au 1. & 4. de Crequy, au 2. & 3. contre-écartelé de.... sur le tout de cette contre-écartelure, 3. bezans ou tourteaux, on en trouve encore une de lui du 6. juillet 1574. où il est qualifié lieutenant de la compagnie de M. de Thoré, son sceau est de Crequy en cartouche sans ornemens; (*b*) Il etoit chambellan de François de France, duc d'Alençon en 1575. s'étoit trouvé à la bataille de S. Denis portant la cornette de la compagnie du connétable de Montmorency, de laquelle il fut depuis lieutenant, & mourut en 1592. avant le 3. septembre.

(b) Ibidem.

Femme, CLAUDE de Rouvroy-S.-Simon, mariée par contrat du 10. septembre 1572. fille & heritiere de *Charles* de Rouvroy-S.-Simon, seigneur de Sandricourt, & d'*Antoinette* de Biche, dite *de Clery*, elle mourut en 1582. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 403.

1. CHARLES de Crequy, baron de Bernieulles, qui suit.
2. & 3. PHILIPPES & Louis de Crequy, morts jeunes.
4. ISABEAU de Crequy, religieuse à Variville.
5. MADELENE de Crequy, étoit sous la tutelle d'*Antoinette* de Clery son ayeule, lors veuve de *Georges* de Sers, suivant un acte du 3. septembre 1592. elle épou-

sa par contrat du 21. mai 1594. *Josias* de Lamet, *dit* de Bouchavanes, seigneur de Bouchavanes, de Quency & de Courson le faux, baron de Ressons, gentilhomme de la chambre du roi, & mourut le 4. septembre 1634. à Quincy où elle est enterrée.

6. MARGUERITE de Crequy, étoit aussi sous la tutelle de son ayeule en 1592.

XIX.

CHARLES de Crequy, baron de Bernieulles, comte de Clery, seigneur de Villers-au-bocage, de Villiers-Faucon, de Maurepas &c. mestre de camp d'un regiment d'Infanterie sous M. de Longueville, servit le roi en plusieurs occasions remarquables, & étant veuf se retira au mois de juillet 1623. dans la congregation des prêtres de l'Oratoire du fauxbourg S. Jacques à Paris, s'y fit prêtre, y mourut le 20 mai 1637. & y est enterré au milieu du chœur. Etant entré dans les intrigues de son tems, il fut poursuivi capitalement, sa terre de Clery, fut ruinée & degradée par ordre de la cour, & le château abbatu avec toutes ses dependances.

Femme, JACQUELINE-EMANUELLE Gouffier, dame de Thieuvy & de Calonne sur Lis, fille d'*Henry* Gouffier, marquis de Bonnivet, & de *Jeanne* de Bocholt, fut mariée par contrat du 20. juillet 1599. & étoit morte le samedi 17. janvier 1615. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 618.

1. JEAN-BAPTISTE de Crequy comte de Clery, qui suit.
2. & 3. FRANÇOIS & Louis de Crequy, morts jeunes.
4. CHARLES-Louis de Crequy, seigneur de Villers-au-Bocage, capitaine de cavalerie au regiment de Feuquieres, mort de maladie en 1646. sans avoir été marié.
5. MARIE de Crequy, épousa par contrat du 28 fevrier 1625. *François* des Essarts, marquis de Lignieres mort lieutenant general des armées du roi & gouverneur de S. Quentin.
6. LOUISE de Crequy, religieuse à S. Paul prés Beauvais en 1623.
7. ANNE de Crequy, religieuse à Variville en 1625. y mourut en 1640.
8. FRANÇOISE de Crequy, religieuse au Tresor, puis abbesse de S. Jean de Neubourg en Normandie.

XX.

JEAN-BAPTISTE de Crequy, baron de Bernieulles, seigneur de Clery, de Villers au Bocage, de Villiers-Faucon, de Maurepas, &c. fut dès l'âge de 19. ans capitaine de chevaux-legers, & servit dans les guerres contre ceux de la religion.

Femme, RENE'E de Vieuxpont, fille d'*Alexandre* de Vieuxpont, marquis de Neubourg, & de *Renée* de Tournemine marquise de Coetmur : elle fut mariée par contrat du jeudi 11. juillet 1624. eut en partage la baronie de Combon & la terre du Champ-de-Bataille, & mourut le 7. fevrier 1638.

1. ALEXANDRE de Crequy, comte de Crequy-Bernieulles, qui suit.
2. GABRIEL-ANTOINE de Crequy mort sans alliance.
3. RENE'E de Crequy, née au château de Neubourg le samedi 20. decembre 1625. & mariée à *Gabriel* seigneur de Mailloc en Normandie, dont un fils.
4. MARIE-MARGUERITE de Crequy, née le 17. septembre 16.... vivante en 1684. non mariée.
5. CATERINE de Crequy, née en 1631. religieuse puis abbesse de Neubourg.
7. & 8. CHARLOTTE & MARIE de Crequy, religieuses à Neubourg.
9. FRANÇOISE de Crequy, morte sans alliance.

XXI.

ALEXANDRE de Crequy, comte de Crequy-Bernieulles & de Clery, baron de Combon, seigneur du Champ-de-Bataille, chef du nom & des armes de Crequy de la seconde branche, devenuë aînée depuis 1574. naquit en 1628. mourut en 1702. sans enfans, & eut pour heritier *Gabriel-René* marquis de Mailloc son neveu depuis comte de Clery, baron de Combon, seigneur du Champ-de-Bataille vivant en 1710. sans enfans de *Marie-Henriette* de Cheusses sa femme.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Femme, MARIE Maignart, mariée au mois de Decembre 1651. fille de *Charles* Maignart seigneur de Bernieres, président au parlement de Normandie, & de *Françoise* Puchot. A

§. II.

SEIGNEURS DE HEMONT B ET D'AUFFEU

XVIII.

CLAUDE de Crequy, dit *le jeune*, second fils de CLAUDE de Crequy, seigneur de Bernieulles, & de MARGUERITE dame de Guisancourt, *mentiennés cy-devant*, *page* 786. eut en partage les terres de Wicquinhen, de Hemont & de Friencourt. Le roi Charles IX. lui donna par brevet du 1. may 1568. en consideration de ses services & de ceux de ses prédecesseurs, la jouissance d'une maison en la ville d'Amiens prés l'église de S. Michel.

Femme, ANNE de Bourbon, fille de *Claude* de Bourbon-Vendôme, seigneur de Ligny, & d'*Antoinette* de Bours, fut mariée par contrat du 20. octobre 1584. *Voyez tome I. de cette histoire*, *page* 380. C

1. CLAUDE de Crequy, mort jeune.
2. JEAN de Crequy, seigneur de Hemont.

Femme, JEANNE-LAMBERTE de Lannoy, fille de *Nicolas* de Lannoy seigneur d'Esplechin, & de *Marie* du Chastel, fut mere de

ANDRE' de Crequy, mort jeune, enterré en l'église d'Usse prés la ville d'Eu auprés de son pere.

3. PHILIPPE de Crequy, seigneur d'Auffeu, qui suit.
4. CATHERINE de Crequy, femme d'*Anne* l'Estendart, baron de Bully, seigneur d'Angerville.

XIX.

PHILIPPES de Crequy, seigneur d'Auffeu qu'il eut en partage, acquit depuis la terre de Souverain-Moulin en Boulonnois, & succeda à son frere en celles de Wineville, de Wicquenhen, de Hemont, de Usse, de Friencourt, & de Cantepie; il fut aussi baron de Bainquetun, capitaine au regiment de Rambures, & commandant pour le roi à Calais. Il mourut en 1645. & fut enterré en l'église de Wineville. D

Femme, LOUISE de Vieuxpont, mariée par contrat du 17. novembre 1624. fille de *Jean* baron de Vieuxpont, & de *Marie-Caterine* de Baufremont, mourut six mois avant son mari, & fut enterrée prés de lui.

1. PHILIPPE de Crequy, seigneur d'Hemont, capitaine de cavalerie, tué à la bataille de Lens sans avoir été marié l'an 1648.
2. JEAN de Crequy, seigneur d'Auffeu, puis d'Hemont, qui suit.
3. LOUIS de Crequy, seigneur d'Auffeu & de Friencourt, capitaine d'une compagnie de carabins, s'établit en Normandie, & mourut en 1694.

Femme ANTOINETTE Colliers, survêquit son mari, & fut mere de

1. LOUISE-CHARLOTTE-ELIZABETH de Crequy, mariée à *Claude-François* Gouffier

Gouffier, ſeigneur de Loueuſe, fils d'*Antoine* Gouffier, ſeigneur de Morvil-
A liers & de Loueuſe, & de *Madeleine* des Mares. *Voyez tome V. de cette hiſt. p.* 621.

11. N.... de Crequy, mariée à *Henry* d'Auxy-Monceaux, comte d'Hanvoille.

X X.

JEAN de Crequy, ſeigneur d'Auſſeu, & aprés la mort de ſon frere aîné ſeigneur d'Hemont, de Wicquenhen & de Souverain-Moulin, fut retenu maréchal de camp par brevet du 26. ſeptembre 1651. & mourut au mois de mars 1676.

Femme, MADELENE le Fevre de Caumartin, mariée par contrat du lundi 4. juillet 1650. fille de *Jacques* le Fevre de Caumartin, ſeigneur de S. Port, conſeiller d'état, ambaſſadeur en Suiſſe, & de *Genevieve* de la Barre. Elle mourut le 23. avril 1683. *Voyez cy-devant p.* 547.

1. HENRY-JACQUES marquis de Crequy, qui ſuit.
2. JEAN-FRANÇOIS de Crequy, ſeigneur de Wicquenhen, marié 1°. à *Marie* de Rouſſé, fille de N... de Rouſſé, marquis d'Alambon, morte ſans enfans aprés avoir teſté le 15. decembre 1694. 2°. à *Marguerite* de l'Eſtendart Bully, veuve d'*Omer* Talon, & fille d'*Antoine* de l'Eſtendart, ſeigneur d'Angerville & d'*Angelique-Suſanne* de Janville, dont il n'avoit point encore d'enfans en 1710.
3. Louis de Crequy, mort jeune.
B 4. HENRY-ALEXANDRE de Crequy, à laiſſé poſterité, rapportée aprés celle de ſon frere aîné.
5. MADELENE de Crequy, morte fille en 1694.
6. N. de Crequy, religieuſe aux Urſulines de Montreuil, morte en 1710.

X X I.

HENRY-JACQUES marquis de Crequy, ſeigneur de ſouverain moulin, chef du nom & des armes de ſa maiſon en 1710. mort à la fin de 1716.

I. Femme, MARIE-MARTHE de Manneville, dame de Baromeſnil, fille de de *François* de Manneville, ſeigneur de Bivilles, & d'*Anne* de Rouſſé-Alambon, dame de Baromeſnil au comté d'Eu, fut mariée le 10. mai 1677.

1. N. de Crequy, tué au ſervice âgé de 18. ans.
2. HENRY-CHARLES de Crequy, mort ſans alliance.
3. MADELENE de Crequy, premiere femme de N... Pouſſepain.
4. MARIE-CATERINE-FRANÇOISE de Crequy, dame de Baromeſnil, mariée le
C 26. juin 1710. à *Charles-François* de Cacheleu, ſeigneur de Buſſuet prés Abbeville.

II. Femme, N... Muniere de Spinefort.

JACQUES-CHARLES marquis de Crequy, qui ſuit.

X X I I.

JACQUES-CHARLES marquis de Crequy, chef de ſa maiſon, ſeigneur de ſouverain Moulin, baron de Benehen, de Wineville &c.

Femme, MARIE-LOUISE d'Auxy, mariée le 9. mars 1720., fille de *Jacques* d'Auxy, ſeigneur de Monceaux, & de *Marie-Anne* le Fevre.

X X I.

D HENRY-ALEXANDRE de Crequy, dernier fils de *Jean* de Crequy, ſeigneur de Hemont, & de *Madelene* le Fevre de Caumartin, *mentionné cy-deſſus* porta le titre de marquis de Hemont, & mourut en 1717.

Femme, MARIE-CHARLOTTE de Mannay, mariée en 1696. veuve de *Jean-Baptiſte* de Monchy, marquis de Montcavrel, & fille de *Pierre* de Mannay, ſeigneur de Camps prés Amiens, & de *Marie* Truchot.

1. N... de Crequy, marquis de Hemont.
2. ROBERT chevalier de Crequy-Hemont, page à la petite écurie du roi en 1720.
3. & 4. N.. & N... de Crequy filles.

On trouve ANTOINETTE de Crequy, nommée abbesse de Villancourt diocese d'Amiens, au mois d'avril 1719. A

Et FRANÇOIS de Crequy, seigneur de Wignihont est compris dans la liste des gentilshommes au bec corbin envoyée à la Cour des Aydes le 12. avril 1719.

§. III.

SEIGNEURS DE RICEY. B

XVI.

GEORGES de Crequy, fils de JEAN VI. du nom, seigneur de Crequy, & de MARIE d'Amboise, *mentionnez cy-devant pag.* 783. fut seigneur de Ricey le haut & le bas, & de Bagneux, conseiller & chambellan du duc d'Anjou, & lieutenant de la compagnie d'ordonnance du comte de Vaudemont.

Femme, JEANNE d'Humieres, mariée le 21. avril 1535. fille de *Jean* seigneur d'Humieres, & de *Françoise* de Contay.

1. GEORGES de Crequy II. du nom, seigneur de Ricey, qui suit. C
2. 3. & 4. CLAUDE, ANTOINE & PIERRE de Crequy, morts jeunes.
5. PHILIPPES de Crequy, seigneur des Bordes; il est qualifié Guidon de la compagnie de M. de Humieres, dans une quittance qu'il donna le 11. mai 1574. & il l'étoit en 1581. de celle du duc de Mayenne, suivant une autre du 20. decembre de la même année (*a*) il mourut sans enfans d'*Urbaine* de Laval sa femme, fille de *René* de Laval, seigneur de Boisdauphin, & de *Jeanne* de Lenoncourt, *mentionnée tome III. de cette histoire, pag.* 651.

(a) Cabinet de M. Clairambault.

On trouve CHRISTOPHE de Crequy, seigneur des Bordes, Guidon en la compagnie d'hommes d'armes des ordonnances du roi sous le duc de Mayenne, lequel donna quittance le 15. mai 1579. Son sceau est écartelé de Crequy & d'un pallé, & sur le tout un freté. *Ibidem.*

XVII. D

GEORGES de Crequy II. du nom, seigneur de Ricey & de Bagneux, chevalier de l'ordre du roi, Guidon de la compagnie de M. de Humieres, comme il paroit par ses quittances du 28. juin 1558. & du 25. juillet 1560. son sceau à toutes les deux est écartelé de Crequy & d'un pallé, il fut depuis Guidon de celle du comte de Vaudemont, & en cette qualité donna quittances le 22. mars 1560. le 31. mai 1565. pour le quartier de janvier de la même année, & le 4. juin 1567. son sceau est de même qu'aux précedentes, & dans une autre quittance qu'il donna en qualité de lieutenant de la compagnie d'ordonnance du même comte de Vaudemont, pour le quartier de janvier 1573. le sceau de même que dessus, avec un freté sur le tout.

Femme, ANNE de Laval, sœur d'*Urbaine* de Laval, femme de *Philippes* de Crequy frere de son mari, fut mariée en 1570. *Voyez tome III. de cette hist. p.* 650.

ANNE de Crequy, seigneur de Ricey, qui suit.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

XVIII.

A ANNE de Crequy, seigneur de Ricey & de Bagneux.

Femme, CATHERINE le Roi, fille de *Jacques* le Roy, seigneur de la Grange, & de *Françoise* Godard, étant veuve elle se rendit religieuse Carmelite.

URBAIN de Crequy, seigneur de Ricey, qui suit.

XIX.

URBAIN de Crequy, seigneur de Ricey & de Bagneux, n'eut point d'enfans, & fut tué en duel par le baron de Roger-Perion.

Femme, MARIE Vignier, mariée en 1617. fille de *Jacques* Vignier, baron de S. Liebault & de Villemor, conseiller d'état, & de *Marie* de Mesgrigny, elle se remaria en 1623. à *François* de Clermont, comte de Tonnerre, chevalier des ordres du roi, fils de *Charles-Henry* de Clermont, comte de Tonnerre, & de *Caterine-Marie* d'Escoubleau, & mourut à Paris le 1. octobre 1679. âgée de 76. ans.

B

§. IV.

SEIGNEURS DE HEILLY.

C

Voyez les armes de cette branche cy-devant p. 776.

X.

PHILIPPES de Crequy, second fils de BAUDOUIN IV. du nom, sire de Crequy, & d'ALIX dame de Heilly & de Rumilly, *mentionnez cy-devant p.* 780. prit le surnom & les armes de *Heilly*, qu'il transmit à sa posterité, la succession de sa mere lui étant échûe; il fut pere de

1. JEAN seigneur de Heilly, qui suit.
2. FLANDRINE de Heilly, reçût le 9. décembre 1297. ce qui étoit dû de reste des gages de son frere, pour les services qu'il avoit rendus és guerres de Gascogne.

XI.

D JEAN seigneur de Heilly I. du nom, fut envoyé par ordre du roi avec Gaucher d'Autresches & Renaud de Trie en Flandres au mois de juin 1296. & la garde de la ville de Douay lui fut commise au mois de septembre suivant, il servit aussi en la guerre de Gascogne, & étoit mort en 1297.

Femme, ALIX dame du Pas en Artois, fille de *Jacques* sire du Pas, lequel vivoit en 1274.

1. JEAN II. du nom, sire de Heilly, qui suit.
2. PIERRE de Heilly, seigneur d'Auneuil en Beauvoisis, jouissoit en 1299. d'une rente sur le tresor, à cause de *Marguerite* de Mauvoisin-Roiny sa femme, qu'elle vendit au roi étant veuve le 31 janvier 1327.
3. ISABELLE de Heilly, épousa *Renaut* de Trie, sire de Mareuil & du Plessis-Billebault, maréchal de France, fils d'autre *Renaut* de Trie I. du nom, seigneur du Plessis, & de *Marguerite* de Courtenay, dame de Cloyes; *Voyez ci-devant pag.* 664.

XII.

A

JEAN II. du nom, ſire de Heilly, eut ordre du roi de ſe trouver à Paris le mercredi aprés la S. André 1318. avec pluſieurs autres ſeigneurs au ſujet du procés de la comteſſe d'Artois, contre les nobles de ſon païs & de ſe rendre encore pour le même ſujet à Corbie le 12. janvier ſuivant, où l'évêque de Mandes & le comte de Clermont devoient traiter de cet accommodement.

I. Femme, MARTHE de Picquigny, ſeconde fille de *Jean* de Picquigny, ſeigneur de S. Ouyn, & de *Marthe* d'Amiens, dame de Canaples. *Suivant l'édition de cet ouvrage en* 1712.

1. MATHIEU, ſeigneur de Heilly, qui ſuit.
2. JACQUES de Heilly, qui a continué la poſterité, & ſera rapporté aprés ſon frere aîné.
3. JEANNE de Heilly, mariée par ſon frere à *Pierre* de Chambly, ſeigneur de Wiermes.

II. Femme, ISABEL de Mauvoiſin-Roſny, veuve de *Pierre* de Chambly, ſeigneur de Perſan. Son ſecond mari du conſentement des enfans, qu'il avoit eut de ſa premiere femme lui aſſigna le 17. fevrier 1315. la moitié de la terre de Heilly en douaire, elle ſe remaria en troiſiémes nôces à *Jean* II. du nom, comte de Sancerre, avec lequel elle vivoit en 1322. B

XIII.

MATHIEU, ſeigneur de Heilly, prit en 1329. la tutelle de *Jean* de Chambly, dit *Triſtan* ſon neveu, & comparut avec ſon frere *en armes* & *chevaux* le 5. ſeptembre 1337. devant les commiſſaires que le roi deputa à Amiens pour aſſembler la nobleſſe du païs & ſervir où il ſeroit ordonné, il alla avec pluſieurs ſeigneurs au caſteau-cambreſis en 1340. & vivoit encore l'an 1342.

XIII. C

JACQUES de Heilly, ſe trouva à Amiens avec ſon frere en 1337. & ſervit en Picardie ſous le roi de Navarre avec 4. chevaliers & dix-ſept écuyers depuis le 19. aouſt 1352. juſqu'au 16. ſeptembre ſuivant, il combatit vaillamment à la bataille de Poitiers l'an 1356. & deux ans aprés à la priſe de S. Vallery en la compagnie de Jacques de Bourbon, comte de Ponthieu, conneſtable de France, il y défit 4000. hommes des troupes du roi de Navarre que Philippe de Navarre, envoyoit au ſecours de cette place, il étoit mort en 1362.

Femme, ALIX de Coucy, fille de *Thomas* de Coucy IV. du nom, ſire de Vervins.

1. JACQUES II. du nom, ſire de Heilly, qui ſuit.
2. JACQUELINE de Heilly, femme de *Louis* Seigneur des Queſnes, plaidoit en 1366. contre ſon frere, & ſe fit adjuger la quatriéme partie des terres de Heilly & de Pas de la ſucceſſion de ſon pere.

On trouve JEAN de Heilly, écuyer auquel Jean fils de France, comte de Poitiers, lieutenant du duc de Normandie ſon frere en Languedoc & és provinces de Tours & de Bourges & entre les rivieres de Loire & de Dordogne, ordonna 60. deniers d'or à l'écu pour cauſe de depenſe par lettres données à Paris le..., 1356. *Ibid.* D

XIV.

JACQUES II. du nom, ſeigneur de Heilly & de Pas, eut dabord quelques differens avec ſa mere touchant ſon douaire, & fut condamné en quelques amendes pour les violences qu'il avoit commiſes. Il ſervit és guerres de Picardie ſous le ſire de Coucy & fut reçu à Peronne avec quatre chevaliers & treize écuïers de ſa compagnie le 13. octobre 1379. il ſervoit encore l'an 1382. ſous le comte de S. Pol avec 2. chevaliers & 11. écuiers, il fut enſuite avec pluſieurs ſeigneurs au ſecours des chevaliers de Pruſſe où il ſe fit connoître & acquit beaucoup de reputation auſſi bien

bien que dans les autres voïages qu'il fit dans les païs étrangers, ce qui lui fut d'un grand secours aprés la funeste journée de Nicopolis en 1396. l'Empereur Bajazet qui l'avoit connu en Turquie pour brave & vaillant chevalier du vivant du Sultan son pere, le fit separer d'entre les prisonniers qui furent massacrés aprés cette bataille & le renvoya en France en porter la nouvelle.

Femme, ADE de Raineval, fille de *Raoul* de Raineval, seigneur de Pierrepont, pannetier de France, & de *Philippe* de Luxembourg, fut mariée en 1365. & apporta à son mari une rente sur la Bassée pour laquelle ses heritiers eurent procés depuis.

1. JEAN III. du nom, seigneur de Heilly, qui suit.
2. JACQUES III. du nom, seigneur de Heilly & de Pas, maréchal de France, mourut sans enfans, il a donné lieu à cette genealogie & a été rapporté *cy-devant pag. 776.*
3. AGNE'S dame de Heilly & de Pas, aprés ses freres épousa 1°. en 1410. *Jacques* de Bailleul-Doulieu, seigneur de Bavinkove & de Tourlande, fils de *Pierre* de Bailleul-Doulieu, maréchal de Flandres, & de *Jeanne* de Crequy. Cette dame étant devenue heritiere de sa maison par le decés de ses freres, son mari prit le nom & les armes de Heilly. Elle épousa 2°. *Beaugeois* seigneur d'Inchy, chastelain de Douay avec lequel elle fut condamnée en 1447. comme heritiere de *Jean* de Raineval, de payer une rente constituée dés le 19. juin 1409. Elle fit quelques fondations l'an 1453. en l'église de S. Etienne de Corbie où se voit son épitaphe. Elle eut de son premier mariage *Jacques* de Bailleul qui prit aussi le surnom de *Heilly* aprés la mort de son pere, & mourut au service du duc de Bourgogne avec le sire de Vienne à la Journée de Bouchoire en Santerre l'an 1430. suivant Monstrelet. Il fut seigneur de Bavinkove & de Tourlande, & ne posseda jamais Heilly. *Pierre* de Bailleul son oncle, fut son heritier paternel selon le relief des terres de Bavinkove & de Tourlande, qui est en la chambre des comptes de Lille & qui porte que ces terres lui étoient échues par le decés de *Jacques* de Heilly son neveu.

X V.

JEAN III. du nom, seigneur de Heilly & de Pas, se trouva dans toutes les expeditions de son tems, où il suivit le parti du duc de Bourgogne. Il servoit à S. Omer le 1. aoust 1404. avec 14. écuyers du nombre de 300. lances *de crue* sous le commandement du comte de Ligny & de S. Pol, & fut tué en 1413. sans avoir été marié, combattant avec son frere dans un rencontre contre le capitaine du chasteau de Soubize.

§. V.

SEIGNEURS DE RAIMBOVAL.

I X.

HUON ou HUES de Crequy, second fils de PHILIPPES sire de Crequy, & d'ÆLIS de Picquigny, *mentionnes cy-devant page* 780. eut par partage du mois de janvier 1256. la terre d'Annebroc, le grand terrage seigneurial de Planques, avec les bois & ceux de Marquais à l'eau, faisant partie de la forêt de Crequy. Il

fut aussi seigneur de Raimboval, & est nommé dans la fondation faite par *Baudouin* son frere à l'abbaye de Messines en 1266. & dans une de l'an 1270. Il ceda quelques terres à son frere *Philippes* pour s'acquitter de ce qu'il lui devoit, fut présent au contrat de mariage de son fils l'an 1289. mourut en 1296. & fut enterré en l'église collegiale de S. Pierre d'Aire, où sa veuve fonda son obit. A

Femme, CHRETIENNE dame de Selles, de Bazinghen, de Molinghen, de Beugny & de Seminghen, veuve de *Baudouin* d'Arras, chevalier, dont elle avoit un fils.

1. BAUDOUIN de Crequy, seigneur de Raimboval, qui suit.
2. HUON de Crequy, mourut sans alliance avant son pere, son obit fut aussi fondé à S. Pierre d'Aire l'an 1296.
3. PHILIPPES de Crequy, seigneur de Beugny par sa mere.

Femme, ALIX d'Inchy, dame de S. Belin, fut mere de

SIMON de Crequy seigneur de Beugny, vivant en 1338. suivant quelques titres de la chambre des comptes de Lille.

Femme JOSSINE de Wancourt. B

1. & 2. SIMON & PIERRE de Crequy, morts sans avoir été mariés.
3. ALIX de Crequy, femme de *Guy* de Nedonchel.

4. GUILLAUME de Crequy, doyen de Cambray en 1300.
5. ENGUERRAND de Crequy, seigneur de Tilly.

Femme, GAYE de Landas.

JEAN de Crequy, seigneur de Tilly, vivoit en 1355. 1361. & 1372.

Femme, PASQUES *de Biez*.

1. GUILLAUME de Crequy, dit *le Gallois*, chevalier, épousa *Jeanne* de Cunchy à laquelle il assigna une rente sur la terre de Tilly, au lieu de ce qu'elle pouvoit prétendre en doüaire sur le bois de Winquinel qu'il avoit vendu en 1401. à *Louis* de Crequy seigneur des Granges; il étoit séparé de sa femme en 1403.
2. ENGUERRAND de Crequy, seigneur de Waubercourt.

Femme, JEANNE d'Humieres, fille de *Matthieu* seigneur d'Humieres, & d'*Isabeau* de Willerval dame de Bouzincourt. C

LOUISE de Crequy, femme de *Jean* de Vacheul.

X.

BAUDOUIN de Crequy, seigneur de Raimboval, de Bazinghen, & d'Avelines par la donation que ses pere & mere lui en firent en le mariant l'an 1289. ce qui fut ratifié par sa mere en 1296. il est qualifié seigneur de Sains prés Fressin dans des actes de 1317. & 1318. & vivoit encore en 1331. lorsque le roi lui accorda une confiscation en sa terre d'Ecke.

Femme, JEANNE dame de Bavinkove & d'Ecke, fut mariée en 1289. & mere de

X I.

D

ARNOUL de Crequy, seigneur de Raimboval, de Sains, de Bavinkove, d'Ecke, des Planques & des Granges, est nommé avec sa femme dans des titres des années 1354. & 1355. il fit un échange le 31. aoust 1361. avec *Enguerran* de Crequy seigneur de Canlers, qui fut ratifié par *Jean* sire de Crequy le 30. janvier 1366. Il mourut en 1384. ayant fait son testament au mois de decembre de la même année par lequel il partagea ses sept enfans.

Femme, MARIE d'Auxy, fille de *Jean* II. du nom, sire & Ber d'Auxy, & de *Marie* d'Encre dame de Lully, fut mariée en 1347.

1. PIERRE de Crequy, seigneur de Raimboval, de Bavinkove, d'Ecke, &c. mourut sans avoir été marié en 1418. Il avoit dissipé presque tout son bien, vendu les terres de Sains, d'Ecke & de Bavinkove, ne laissant à son frere que la seule terre de Raimboval oberée & les bois de Marquais à l'Eau, & eut un fils naturel.

   Jacques *bâtard de Crequy*.
2. LOUIS de Crequy, seigneur d'Abondances, qui suit.
3. JEANNE de Crequy, épousa *Pierre* de Bailleul seigneur de Doulieu, marê-

thal hereditaire de Flandres, avec lequel elle vivoit en 1401. & se qualifioit
A dame de Bavinkove & d'Ecke, où elle fonda une chapelle en 1405.

4. CATERINE de Crequy, mariée à *Robert* de la Motte, seigneur de Bellebrune.
5. ANNE de Crequy, femme de *Louis* seigneur de Brune en Flandres.
6. LOUISE de Crequy, épousa *Elias* seigneur d'Eps en Artois.
7. ANTOINETTE de Crequy dame de Wamin, femme de N. de Flechin.

XII.

LOUIS de Crequy, seigneur d'Abondances, des Granges & des Planques qu'il eut en partage par le testament de son pere, acquit en 1401. de *Guillaume* de Crequy seigneur de Tilly son parent, un bois nommé le Winquenel, & se porta heritier beneficiaire de son frere en 1419.

Femme, ANNE de la Barre, fille de N. seigneur de la Barre, & de Beauvais, étoit
B veuve & doüairiere en 1429.

1. ARNOUL de Crequy II. du nom, seigneur de Raimboval, qui suit.
2. MARIE de Crequy, ratifia le 19. decembre 1433. la vente d'une terre, étant lors veuve de *Baudouin* de Renty, & mere d'un autre *Baudouin* de Renty.
3. BEATRIX de Crequy, femme de *Jean* Ponchon en 1432.
4. EMELINE de Crequy, vivoit en 1432. avec *Jean* Aspart son mari.
5. ANNE de Crequy, épousa *Pierre* de Sains, *dit* d'Ailly, seigneur d'Orlencourt & de Fiefes en Artois.
6. FIRMINE de Crequy, fut mariée par son frere le 21. decembre 1434. à *Baudouin* seigneur de Hericourt.

XIII.

ARNOUL de Crequy II. du nom, seigneur de Raimboval, des Granges, des Planques & de Marquais à l'Eau, échanson de Philippes dit *le bon*, duc de Bourgogne en 1450. Il avoit fait un remboursement le 3. mai 1433. d'une rente qu'il devoit à *Jeanne* dame de Crequy sa cousine, & aprés la mort de sa femme l'an 1448. il fit les voyages de Jerusalem, d'Egypte & d'Espagne, où il fut fait chevalier. Il vivoit encore en 1489. fort âgé suivant plusieurs titres, n'ayant eu qu'un fils.

C Femme, ADE de Dieval, fille de *Jean* de Dieval seigneur de Treves & de Maxouval, fut mariée par contrat du 25. novembre 1432. & étoit morte en 1448. mere de

XIV.

JEAN de Crequy dit *le Galois*, seigneur de Raimboval, des Granges, de Marquais à l'Eau, &c. demeura sous la tutelle de *Jean* de Dieval son oncle en 1448 pendant le voyage de son pere en Terre-Sainte, & fut chevalier de l'ordre du roi.

Femme, JACQUELINE d'Inchy, heritiere des terres de Rogy, de Lorthoy, de Commanchon, de Fransures, de Verpillieres, de Flers, &c. fille de *Jean* d'Inchy seigneur de ces mêmes terres, & de *Jeanne* de Rouvroy-S.-Simon, fut mariée par contrat du 18. mai 1469.

1. ANTOINE de Crequy, seigneur de Raimboval, &c. maître d'hôtel du roi Louis XII. étoit mort le 18. août 1525. n'ayant eu qu'un fils mort jeune d'*Anne* de Montmorency sa femme, fille de *Roland* de Montmorency baron de Fosseux, & de *Louise* d'Orgemont, laquelle se remaria avec *Guillaume* de la Motte, seigneur de Beaussart. *Voyez tome III. de cette histoire, p.* 580.
D 2. LOUIS de Crequy, seigneur de Raimboval, qui suit.
3. GABRIEL de Crequy, chevalier de Rhodes, commandeur de Loyson en Artois, transigea le 18. août 1523. avec ses freres.
4. PHILIPPES de Crequy, connu par lettres de *Jacqueline* d'Inchy sa mere du 6. juillet 1525.
5. MADELENE de Crequy, mariée à *Clerembault* du Fay, seigneur du Puiseux & du Pressoir en Santerre.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

X V.

A

LOUIS de Crequy succeda à son frere en ses terres de Raimboval, des Granges, des Planques, de Rogy, de Fransures, de Lorthoy, de Commanchon, de Verpillieres, de Rouverel, de Flers, &c.

Femme, JEANNE de Mansel, dame d'Ercourt & de Frucourt en partie, fille de *Jacques* de Mansel seigneur des mêmes lieux, & d'*Enguerrane* de la Porte, fut mariée par contrat du 17. août 1509. & testa étant veuve le 9. mars 1568.

1. JEAN de Crequy, seigneur de Raimboval, qui suit.
2. CHARLES de Crequy, seigneur de Rouverel, dont la posterité *sera rapportée § suivant.*
2. ANTOINE de Crequy, duquel sont descendus les seigneurs de Tillencourt, *mentionnés ci-aprés* §. X. B
4. HUGUES de Crequy, religieux à Noyon.
5. PHILIPPE de Crequy, mort à la guerre sans avoir été marié.
6. JEANNE de Crequy, religieuse à Estrun en Artois l'an 1568.
7. MARIE de Crequy, dame de Roitheleux.
8. CLAUDE de Crequy, dame de Roitheleux aprés sa sœur, donna cette terre à *Antoine* de Crequy son frere & épousa *Adrien* de Bernes.
9. HELENE de Crequy, religieuse à Flines.
10. MARGUERITE de Crequy, mourut sans avoir été mariée & fut enterrée à Ruisseauville.

X V I.

JEAN de Crequy II. du nom, seigneur de Raimboval, des Granges, des Planques, de Rogy &c.

Femme, NICOLE Bournel, *dite* de Thiembronne, fille de *Roland* seigneur de Thiembronne & de Boncourt, & d'*Antoinette* de Cauroy sa premiere femme. C

1. JEAN de Crequy, seigneur de Raimboval, qui suit.
2. FRANÇOISE de Crequy, épousa 1°. *Jean* seigneur de Waudricourt & de Nampont. 2°. *Jacques* de Mailloc, seigneur du Mont de la Vigne 3°. en 1583. *Georges* de Mathan, baron de S. Ouin.
3. JEANNE de Crequy, femme de *Gilles* de Chartrain, seigneur d'Yvry & de Bry-sur-Marne, l'un des cent gentilshommes de la maison du roi.

XVII.

JEAN de Crequy III. du nom, seigneur de Raimboval, des Granges &c. chevalier de l'ordre du roi.

Femme, LOUISE de Balsac fille de *Thomas* de Balsac, seigneur de Montagu, & d'*Anne* Gaillard de Longjumeau. *Voyez tome II. de cette hist. p.* 441.

1. ANTOINETTE de Crequy, dame de Raimboval, des Granges, des Planques, de Rogy &c. épousa *Laurent* seigneur de la Chaussée & d'Arrest prés S. Vallery, lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc de Longueville; elle vendit la terre de Raimboval par contrat du 14. fevrier 1602. à *Antoinette* de Wignacourt, veuve de *Louis* de Crequy, seigneur de Roitheleux, & mere d'*Antoine* de Crequy, seigneur de Raimboval, elle vendit aussi celles des Granges, d'Abondances, des Planques & de Marquais à l'Eau, à N. seigneur de Brias en Artois. D
2. CLAUDE de Crequy, dame de Commanchon, de Lorthoy, d'Obremont &c. épousa *François* de Monchy, seigneur de Longueval, de Frize, de Buire, & de Biencourt. Il étoit fils d'*Antoine* de Monchy, seigneur de Senarpont, & de *Françoise* de Vaux sa troisiéme femme, & se remaria à *Mahaut* de la Chaussée.

§. VI.

A

§. VI.

SEIGNEURS DE ROUVEREL, ET DE VROLANT.

B

XVI.

CHARLES de Crequy, second fils de LOUIS de Crequy, seigneur de Raimboval, & de JEANNE de Mansel, *mentionnez cy-devant p. 796.* eut en partage la terre de Rouverel, partie de celle de Mauny, & plusieurs portions de terre prés d'Abbeville, provenant de la succession de sa mere; il vivoit encore en 1583.

Femme, JEANNE de Vrolant, veuve de *Claude* de Fontaines, seigneur de la Neufville, fille & heritiere de *Philippes* seigneur de Vrolant, d'Erain & de Houlles, vicomte du païs de Langles, & de *Marguerite* de S. Omer Moerbeck, fut mariée au château d'Erain comté de S. Pol le 4. septembre 1550. & testa le 16. octobre 1557. ses enfans partagerent ses biens le 13. juillet 1574.

1. LOUIS de Crequy, seigneur de Rouverel, qui suit.
2. FRANCOIS de Crequy, vicomte de Langles, dont la posterité sera *rapportée cy-aprés* §. VII.

C

3. HECTOR de Crequy, seigneur de Houlles à fait la branche des seigneurs de Frohans, *mentionnez cy-aprés* §. IX.
4. ROLAND de Crequy, mort en 1569. sans avoir été marié.

XVII.

LOUIS de Crequy, seigneur de Rouverel, de Vrolant, d'Erain &c.

I. Femme, ANNE de Wignacourt, dame de Montbernanchon, fille de *Charles* seigneur de Wignacourt & d'Ourton, & de *Marguerite* de Poix, fut mariée par contrat du 27. avril 1574.

1. LOUIS de Crequy, seigneur de Vrolant, qui suit.
2. MAXIMILIEN de Crequy, seigneur de Montbernanchon, tué devant Ostende au service des Archiducs.
3. PHILIPPES de Crequy, seigneur de Cokove, gentilhomme de la chambre de l'Archiduc, mort sans avoir été marié en 1643.
4. HELENE de Crequy, femme de *Renon* seigneur de Mauville & d'Oignenville, baron d'Encheville, morte sans enfans.

D

5. & 6. JEANNE & ISABEAU de Crequy, chanoinesses à Maubeuge.
7. ANNE de Crequy, chanoinesse à Nivelle.
8. SABINE de Crequy, religieuse à Bourbourg.

II. Femme, MARIE de Vichery, veuve de *Nicolas* de Montmorency, seigneur d'Ambertin, gouverneur d'Heidin, & fille d'*Antoine* de Vichery seigneur de Beaumont, & de *Jeanne* le Cambier.]

XVIII.

LOUIS de Crequy, seigneur de Vrolant, d'Erain & de Montbernanchon &c. A
Femme, JEANNE de Berghes, dame de Boyeffes, de Coupigny, d'Ausques & d'Audentun, fille d'*Antoine* de Berghes, seigneur des mêmes lieux, & d'*Anne* d'Audenfort, fut mariée par contrat passé à S. Omer le 24. octobre 1605.

1. ANTOINE de Crequy, seigneur de Vrolant, qui suit.
2. HECTOR-FRANÇOIS de Crequy, seigneur de Boyeffes, capitaine d'infanterie tué au siege de Thionville au mois d'avril 1643. sans avoir été marié.
3. FLORENT de Crequy, seigneur de Houlles, capitaine d'infanterie en 1643. mourut sans alliance.
4. JEANNE-HELENE de Crequy, chanoinesse à Maubeuge, mourut le 17. octobre 1625.

XIX.

ANTOINE de Crequy, seigneur de Vrolant, d'Erain &c. vivoit encore l'an 1666. B
Femme, ANNE-MARIE de Croy, fille de *Jean* de Croy, comte de Solre, baron de Molembais, & de *Jeanne* de Lalain-Renty, mourut en 1700. âgée de prés de 100. ans. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 657.

1. N. de Crequy, morte jeune.
2. MARIE-PHILIPPE-ANNE de Crequy, heritiere de Vrolant, d'Erain &c. épousa *Balthazar* de Croy, marquis de Molembais, second fils de *Philippes-Emmanuel* de Croy, comte de Solre, & d'*Isabelle-Claire* de Gand-Villain. *Voyez tome V. de cette hist. p.* 659.
3. CLAIRE de Crequy, mariée à *Philippes-Alexandre* de Ghistelles, marquis de S. Fleury en Artois, mort depuis 1721. dont plusieurs enfans
4. MARIE-BRIGITE de Crequy, femme de N. d'Harchies, comte d'Alennes, étoit veuve au mois d'avril 1710.

§. VII. C

SEIGNEURS DE LANGLES

XVII.

FRANCOIS de Crequy, second fils de CHARLES de Crequy, seigneur de Rouverel, & de JEANNE dame de Vrolant, *mentionnez cy-devant p.* 797. eut pour son partage le 13. novembre 1549. le vicomté & païs de Langles; il est qualifié François seigneur de Langles, porte-Guidon de la compagnie de 50. lances des ordonnances du roi sous M. de Rubempré, dans une quittance qu'il donna à Abbeville le 24. septembre 1575. avec le sceau de Crequy. *Bibl. du roi cabinet de M. de Gaignieres.*

Femme, GENEVIEVE dame du Bus, de Vailly, de Saucourt & des Alleux, fille de *Jean* seigneur des mêmes lieux, & d'*Isabeau* Gaillard, fut mariée par contrat du 4. decembre 1573. & testa les 31. mars 1620. & 28. janvier 1621.

1. Louis de Crequy, vicomte de Langles, mort sans alliance au mois de novembre 1646.

Universitäts- und Landesbibliothek Düsseldorf

2. CHARLES de Crequy, vicomte de Langles, qui suit.
3. FRANÇOIS de Crequy, seigneur de Sainte Marie, mort sans posterité.
A 4. PIERRE de Crequy, seigneur de Saucourt & des Alleux, dont la posterité sera *rapportée au §. suivant.*
5. LAURENT de Crequy, seigneur d'Applaincourt, mort sans alliance.
6. ROBERT de Crequy, seigneur de Montorgueil,
Femme, PERONNE de Sains.
JEAN de Crequy, seigneur de Montorgueil.
Femme, FRANÇOISE de Hautecloque, fille de *Philippes* de Hautecloque, seigneur de Quatrevaux en Artois, & de *Marguerite* de Belvalet.
ANTOINETTE de Crequy, mariée à N. Carpentin, seigneur de Cumont prés Abbeville, étoit veuve en 1694.
7. JEANNE de Crequy, morte sans enfans de *François* de Mercatel, seigneur de Fouquerolles, capitaine au régiment de Rambures.
8. LOUISE de Crequy, mariée à *Oudart* seigneur de Gueschard & d'Ecle en Normandie, & du Tronchoy en Picardie.
9. GENEVIEVE de Crequy, épousa au mois de decembre 1622. *Charles* de la
B Haye seigneur de Baynast.

XVIII.

CHARLES de Crequy, seigneur de Saucourt, puis vicomte de Langles, mourut le 6. juillet 1653.

Femme CATERINE d'Osterel, fille de *Robert* d'Osterel seigneur de Cambigneul, baron de Flers, de Cainchy, d'Hamericourt, de Marconnelle, de Billemont & de Gaillecourt, & de *Bonne* de Lannoy-Esplinchin, fut mariée par contrat du 21. octobre 1632.

1. ADRIEN-CHARLES de Crequy, vicomte de Langles, seigneur des Alleux & de la Neufville-aux-Bois, mourut à Nancy, où il commandoit le second bataillon du regiment de la couronne en 1681. sans avoir été marié.
2. ANTOINE-LEONOR de Crequy, vicomte de Langles, qui suit.
3. BONNE de Crequy, mariée en 1653. à *François* de Crequy seigneur de Fro-
C hans son parent, duquel elle étoit veuve en 1674.

XIX.

ANTOINE-LEONOR de Crequy, vicomte de Langles, *dit* le vicomte de Crequy seigneur de Doulens, des Alleux, de Marconnelle en partie, de Beauval, de Freville, de Villeroy, &c. capitaine au regiment de Picardie, commanda l'an 1692. la noblesse de l'arriere-ban de cette province, & mourut au mois de juillet 1721. sans enfans de *Genevieve* de Crequy sa femme.

§. VIII.

SEIGNEURS
D
DE SAUCOURT.

XVIII.

PIERRE de Crequy, fils puîné de FRANCOIS de Crequy seigneur de Langles, & de GENEVIEVE du Bus, *mentionnes ci-devant, page* 798. fut seigneur de Saucourt & des Alleux.

Femme, MARIE Baillet, fut mariée le 15. mars 1623. & mere de

X I X.

CHARLES de Crequy, seigneur de Saucourt, de Bouvencourt, & de Nesle en partie, capitaine au regiment de Bellebrune en 1666. A

I. Femme, MARIE de Villers, fut mariée le 25. janvier 1650.

1. ROBERT de Crequy, seigneur de Vaugicourt, qui suit.
2. PIERRE de Crequy, seigneur d'Oberval, épousa le 17. juillet 1693. *Louise-Françoise* de Dixmude, fille de *Philippes* de Dixmude, seigneur de Baduit en Artois, & d'*Isabelle* de Rocourt.
3. CHARLES de Crequy, seigneur de Saucourt, dit *le jeune*, capitaine au regiment de Solre infanterie, a épousé N. Maurin de Pardaillan, sœur de sa belle-mere.

Plusieurs filles.

II. Femme, N. Maurin de Pardaillan, fille de *François* Maurin, seigneur de Pardaillan en Languedoc & d'Aunoy, & de *Madelene* de Maillefeu.

X X.

ROBERT (*alias*) LOUIS de Crequy, seigneur de Vaugicourt, servit durant 22. ans dans le regiment de la Couronne & dans les Chevaux-legers de la garde du roi, où il fut sous-brigadier. Il fut tué à la bataille de Nervinde le 30. juillet 1693. B

I. Femme, CATERINE-JEANNE de Crequy, fille de *François* de Crequy, seigneur de Frohans, & de *Bonne* Crequy-Langles, fut mariée par contrat du 11. novembre 1682.

II. Femme, JEANNE-CHARLOTE Maurin, sœur de sa belle-mere, & fille de *François* Maurin seigneur de Pardaillan, d'Aunoy, de S. Riquier, &c. & de *Madelene* de Maillefeu, fut mariée le 13. octobre 1685.

1. JEAN-ANTOINE-LEONOR de Crequy, lieutenant dans les gardes Walonnes du roi d'Espagne, mort sans alliance.
2. CHARLES-AUGUSTIN de Crequy, seigneur de Vaugicourt, qui suit.
3. LOUIS-JEAN-FRANÇOIS de Crequy, lieutenant dans les gardes Walonnes du roi d'Espagne.
4. MARIE-ANNE-CHARLOTE de Crequy, reçûë aux damoiselles de S. Cyr dans le parc de Versailles en 1694. C
5. MARIE-TERESE-VICTOIRE de Crequy, aussi reçûë à S. Cyr.

X X I.

CHARLES-AUGUSTIN de Crequy, seigneur de Vaugicourt, capitaine de cavalerie au regiment de Berry, puis major du même regiment, ensuite mestre de camp de cavalerie

§. IX.

A

§. IX.

SEIGNEURS DE FROHANS.

XVII.

B HECTOR de Crequy, fils puîné de CHARLES de Crequy, seigneur de Rouverel, & de JEANNE de Vrolant, *mentionnés cy-devant*, *p.* 797. eut par partage de l'an 1581. le vicomté de Houlles avec partie de la terre de Miannay. Il fut en sa jeunesse écuyer du duc d'Alençon & d'Anjou l'an 1572. & le suivit aux Païs-Bas. Il fut depuis gentilhomme de la chambre du roi, acquit du comte d'Egmont les terres des grand & petit Frohans, & mourut le jour de la Chandeleur 1626.

I. Femme, LOUISE de Dorp, dame de Midelhervise, veuve de *Louis* Boisot, amiral de Zelande, & fille d'*Arnoul* de Dorp seigneur de Duelden, amiral de Hollande, & d'*Antoinette* Grillet des Roches Baritaut en Poitou, fut mariée par contrat du 16. juillet 1583. & mourut sans enfans.

II. Femme, FRANCOISE de Licques, *dite* la Cressonniere, fille unique & heritiere de *Jacques* de Licques, gouverneur de Gravelines, general & grand maître de l'artillerie pour le roi d'Espagne aux Païs-Bas, & de *Marie* d'Immerselle, fut mariée le 6. fevrier 1601. fut une des dames d'honneur de la reine Marie de Medicis par brevet du 21. avril 1617. & mourut au mois d'octobre 1622. mere d'un fils unique
C qui suit.

XVIII.

ADRIEN de Crequy, seigneur de Houlles, de la Cressonniere, de Frohans, de Miannay, de Lambercourt, des trois Marquais, de Raventun, &c. fut tué en 1654. Il avoit vendu auparavant par sa mauvaise conduite les terres de Houlles, de Raventun, & des trois Marquais, & étoit devenu tellement oberé, qu'il fallut encore aprés sa mort aliener celles de Biencourt, de Buire, de Lambercourt & de Miannay.

I. Femme, CHARLOTTE de Monchy, dame de Buire & de Biencourt, fille de *François* de Monchy seigneur de Longueval, & de *Claude* de Crequy Raimboval, fut mariée par contrat du 30. novembre 1621.

1. FRANCOIS de Crequy, baron de Frohans, qui suit.
2. CHARLES de Crequy, né en 1628. mourut au service du roi étant capitaine
D d'Infanterie.
3. HENRY de Crequy, mort jeune.
4. & 5. MARIE & CATERINE-THERESE de Crequy, mortes jeunes.

II. Femme, ANDRE'E-JEANNE d'Osterel, fille de *Robert* d'Osterel, seigneur de Cambligneuil, & de *Bonne* de Lannoy fut mariée en 1634.

1. & 2. N. & N. de Crequy, morts jeunes.

III. Femme, JEANNE-LAMBERTE de Lannoy, veuve de *Jean* de Crequy, seigneur de Hemont, & fille d'*André* de Lannoy, seigneur d'Esplechin & de *Marie* du Chastel, fut mariée en 1637.

1. FRANÇOIS-FLORENT de Crequy, capitaine au regiment du roi, mort au service.

2. FRANÇOIS de Crequy, capitaine au regiment du roi, tué à la bataille de Senef l'an 1674. A
3. MARIE de Crequy, fille d'honneur de Mademoiselle de Montpensier, épousa *Eugene* de Noyelles, marquis de Lisbourg mort en 1685.
4. MARIE CLAIRE de Crequy, aussi fille d'honneur de Mademoiselle de Montpensier, mariée à *Guy-Henry* Chabot, comte de Jarnac, fils de *Louis* Chabot comte de Jarnac, & de *Caterine* de la Rochebeaucourt. *Voyez tome IV. de cette hist. pag.* 587.

XIX.

FRANCOIS de Crequy, baron de Frohans, né en 1623. recueillit les restes de la succession de ses pere & mere.

I. Femme, LOUISE-ELISABETH de Sailly, dame de Hedouville, fille de *Charles* marquis de Sailly, & de *Louise* de Ghistelles fut mariée l'an 1642.

1. JERÔME de Crequy, marquis d'Estiembeck, tué au service du roi en 1675. sans avoir été marié fut enterré à Tournay. B
2. ADRIANE-ELISABETH de Crequy, épousa le 13. avril 1679. *Aymar-Louis* sire & marquis de Sailly son cousin & mourut le 23. mai suivant.
3. LOUISE de Crequy, morte sans alliance.
4. CHARLOTTE de Crequy, heritiere de Hedouville, baronne d'Estiembeck & de Rossignol, comtesse de Douriers fut mariée le 3. juin 1691. à *Aymar-Louis* sire & marquis de Sailly son beau-frere & son cousin, lieutenant general des armées du roi, le retrait de la terre de Douriers vendue par *Madelene* de Crequy, duchesse de la Tremoille, fut adjugé par arrest du 26. juillet 1709. aprés un long procés à Charlotte de Crequy, marquise de Sailly, & dans cet arrest sont repris treize degrés de filiation justifiés par un grand nombre de titres depuis l'an 1224. elle mourut le 2. janvier 1715.

II. Femme, BONNE de Crequy Langles, fille de *Charles* de Crequy, vicomte de Langles, & de *Caterine* d'Osterel, fut mariée en 1653. *Voyez ci-devant p.* 799. C

1. FRANCOIS-LEONOR de Crequy, baron de Frohans, qui suit.
2. FRANÇOIS de Crequy, lieutenant dans le regiment de Sailly, fut tué en Piedmont au service du roi le 7. aoust 1690.
3. & 4. N. & N. de Crequy, morts jeunes.
5. CATERINE-JEANNE de Crequy, morte sans enfans de *Robert* de Crequy, seigneur de Vaugicourt son cousin. *Voyez ci-devant p.* 800.

XX.

FRANCOIS-LEONOR de Crequy, baron de Frohans, retira par retrait lignager le comté de Canaples, l'une des plus anciennes terres de la maison de Crequy qui avoit été vendue en 1697. par madame la duchesse de la Tremoille & mourut le 30. octobre 1721. D

Femme, MARIE-ANTOINETTE de Schouteete, dame de Robermez & d'Ardernes, fille de *Jean* de Schouteete-d'Herpes, & de *Marie-Madelene* de Lannoy, *dit* le Wautier, a été mariée par contrat du 14. janvier 1695.

1. JEAN-ANTOINE de Crequy, comte de Canaples, qui suit.
2. 3. & 4. HUGUES, LOUIS, CHARLES-FRANÇOIS & HECTOR de Crequy.
5. MARIE-ANTOINETTE-LEONORE de Crequy, mariée par contrat du 19. décembre 1721. à *François* Perrot, marquis de Fercourt.
6. MARIE-FRANÇOISE de Crequy.

XXI.

JEAN-ANTOINE de Crequy, comte de Canaples.

Femme, CHARLOTTE de Rohan, veuve d'*Antoine-François-Gaspard* de Colins, comte de Mortagne a été mariée en 1729. elle est fille de *Charles* de Rohan, duc de Montbazon, pair de France, & de *Charlotte-Elisabeth* de Cochefilet. *Voyez tome IV. de cette hist. p.* 65.

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

§. X.

SEIGNEURS DE TILLENCOURT.

XVI.

A ANTOINE de Crequy, troisiéme fils de LOUIS de Crequy, seigneur de Raimboval, & de *Jeanne* de Mansel, *mentionnés ci-devant p.* 796. eut en partage les terres de Tillencourt & de Roitheleux.

I. Femme, MARIE d'Aboval, fille d'*Adrien* d'Aboval, seigneur de Baucamp, de la Taillanderie, vicomte de Groffeliers, seigneur en partie de Servon, & de la Tour, & de *Martine* des Comtes, fut mariée à Loizon en Artois le 17. aoust 1568.

LOUIS de Crequy, seigneur de Tillencourt, qui suit.

II. Femme, FRANCOISE de Fontaines, fille de *Claude* de Fontaines, seigneur de la Neufville, & de *Jeanne* de Vrolant.

XVII.

LOUIS de Crequy, seigneur de Tillencourt & de Roitheleux.

Femme, ANTOINETTE de Wignacourt, fille d'*Antoine* de Wignacourt, seigneur de Bunette, & d'*Isabeau* de Genevievre, *dite* Courcelette. Elle se remaria à *Antoine* de Gourlay, seigneur de Bellestre, & acquit la terre de Villers-Brulin.

B 1. ANTOINE de Crequy, marquis de Villers-Brulin, qui suit.

2. MARIE-JEANNE de Crequy, damoiselle de Roitheleux, en 1622.

XVIII.

ANTOINE de Crequy, marquis de Villers-Brulin, vicomte de Groffeliers, seigneur d'Esclimens, d'Orlancourt & de Raimboval, nâquit le 9. fevrier 1599

I. Femme, MARIE du Chastel, fille d'*Antoine* du Chastel, seigneur de Cavrines & de la Houarderie prés Tournay, vicomte de Hautbourdin, & d'*Anne* de Rocourt fut mariée par contrat du 7. juin 1629. & mourut à Bethune le 27. novembre 1637.

1. FRANÇOIS de Crequy, mort âgé de cinq semaines.
2. FRANÇOIS-IGNACE de Crequy, mort au berceau.
3. FRANÇOIS-ALBERT de Crequy, seigneur de Villers-Brulin, né le 28. octobre 1634. mourut le 20 mai 1661.
4. JEANNE-MARIE-ANNE-THERESE de Crequy, reçuë chanoinesse à Maubeuge, mais sans avoir pris possession de sa prebende, elle épousa par contrat du 5. mars 1658 *Charles-Ignace* de Bonnieres, seigneur & comte de Souastre, baron de Nieurlet, seigneur de Neufville au Cornet, fils de *Philippes Albert* de Bonnieres, comte de Souastre, & de *Marie* de Beaufort, elle recueillit toute la succession de son frere & mourut le 13. novembre 1708.
5. MARIE-LOUISE-VICTOIRE de Crequy, religieuse Benedictine à l'abbaïe de Messines, dont elle fut depuis abbesse, mourut le 31. aoust 1706.
6. MARIE-CHARLOTTE-ISABELLE-ADELLE de Crequy, épousa l'an 1679 *Ignace-Joseph* de Bernage, comte de Mauves en Flandres & mourut le 15. mars 1688.

C

A

§ XI.

SEIGNEURS DE TORCHY, ET DE ROYON.

B

VIII.

BAUDOUIN de Crequy, second fils de BAUDOUIN III. du nom, sire de Crequy & de Fressin, & de MARGUERITE de S. Omer, *mentionnez ci devant p.* 779. fut seigneur de Torchy & de Royon, vivoit en 1241. & fut pere, suivant Baudouin d'Avesnes de

1. GUILLAUME de Crequy, seigneur de Torchy, qui suit.
2. & 3. PHILIPPES & BAUDOUIN de Crequy.
4. N. de Crequy, femme de N. seigneur de S. Maixant.
5. N. de Crequy, mariée à N. seigneur de Sempy.
6. N. de Crequy, épousa *Jacques* seigneur de Roisin.
7. N. de Crequy alliée à *Raoul* le Flamenc, seigneur de Cany.

IX.

C

GUILLAUME de Crequy, seigneur de Torchy, vivoit en 1256. & 1266.
Femme, JEANNE de Sempy.

1. BAUDOUIN de Crequy, seigneur de Torchy, qui suit.
2. NOEL de Crequy, seigneur de Royon, sera rapporté aprés son frere aîné.

X.

BAUDOUIN de Crequy, II. du nom de cette branche, seigneur de Torchy & de Lisbourg, vivoit en 1310. & 1320. & fut pere de.

N. de Crequy, dame de Torchy & de Lisbourg, femme de N. seigneur de Noyelles.

X.

NOEL de Crequy, fils puîné de *Guillaume* de Crequy, seigneur de Torchy, fut seigneur de Royon & de Waubercourt. D
Femme, PASQUETTE vivoit avec son mari en 1350. & fut mere de.

XI.

NOEL de Crequy II. du nom, seigneur de Royon, vivoit avec sa femme en 1414.
Femme, JEANNE de Hericourt.

1. OUDART de Crequy, seigneur de Royon, qui suit
2. ENGUERRAND de Crequy, seigneur de Waubercourt mort sans posterité.

XII.

A

XII.

QUDART de Crequy, seigneur de Royon, mourut au combat de Montlhery l'an 1465.

Femme, JEANNE de Renty, sœur de *Fouques* de Renty, dit *le gallois*, seigneur d'Embry & fille de *Charles* de Renty, seigneur de Curlu, fut mariée par contrat du 1. juin 1422.

JEANNE de Crequy, dame de Royon & de Waubercourt, aprés la mort d'*Enguerrand* de Crequy, son oncle, épousa 1°. *Bernard* dit *Lancelot*, seigneur de Grandsart. 2°. *Jean* seigneur de Brias & de Bristel, lequel étoit mort en 1489. elle vivoit encore en 1495. & d'elle est descenduë toute la maison de Brias.

§. XII.

B

SEIGNEURS DE BIERBACK

III.

HENRY de Crequy, fils puîné de BAUDOUIN sire de Crequy, & de MARGUERITE de Louvain, *mentionnez cy-devant p.* 778. fut seigneur de Bierback & fit don le jour des calendes d'août 1052. à l'abbaye de Tongerlo en Brabant d'une rente fonciere à prendre sur sa terre de Bierback, du consentement de *Bouchard* sire de Crequy son frere, de Warin sire de Craon, mari d'*Anne* de Crequy leur sœur, de *Walburge* sa femme, & de *Baudouin* son fils.

C

Femme, WALBURGE nommée dans l'acte de 1052. fut mere de

IV.

BAUDOUIN de Crequy, seigneur de Bierback mourut en la Terre Sainte, suivant le cartulaire de Tongerlo, il y avoit été lors de la premiere entreprise faite par Godefroy de Bouillon en 1096. & fut pere de

1. HERMAN de Crequy, seigneur de Bierback, qui suit.
2. & 3. HERMENGARDE & MARIE de Crequy.

V.

HERMAN de Crequy, seigneur de Bierback, confirma en 1160. la fondation faite par son ayeul *Henry* en 1052. à l'abbaye de Tongerlo en presence de *Raoul* sire de Crequy, de *Mahaut* sa femme, de *Baudouin* son fils aîné, de *Warin*, *Geoffroy* & *Arnoul* de Crequy qu'il nomme ses cousins; il passa en Terre Sainte, & y fut tué par Henry de Chastillon.

Femme, NICOLETTE fille de *Nicolas* de Mailly, & de *Wermogie*, est mentionnée avec son mari dans un acte de 1160.

1. GEOFROY de Crequy, seigneur de Bierback, qui suit.
2. JEAN de Crequy.

VI.

GEOFROY de Crequy, seigneur de Bierback, voulut venger la mort de son pere, & en fut empêché par le comte de Hainaut & autres seigneurs, qui firent son accommodement en le mariant.

Femme, WERMONDE de Chastillon, fille de *Henry* de Chastillon.

1. JEAN de Crequy, seigneur de Bierback, tué en 1209. en la guerre contre les Albigeois, sans avoir été marié. A
2. HENRY de Crequy, fit le voyage de la Terre Sainte avec le roi S. Louis, & y fut tué devant Damiette en 1240.
3. WAUTIER de Crequy, religieux à Cisteaux mort en 1222. on dit qu'il a été canonisé.
4. HAVOISE de Crequy, dame de Bierback, mariée à *Guillaume* seigneur de Tenremonde, de la maison de Bethune, duquel sont issus les autres seigneurs de Bierback.

On trouve encore du nom de Crequy JEAN de Crequy de Remertenghes, écuyer, châtelain de *Soient-Moulin*, lequel donna quittance à S. Omer le 19. septembre 1352. de 56. livres 5. sols pour prêt de 25 jours sur les gages de lui, de cinq écuyers, & de 15. sergens à pied, étant en la garde du chastel de *Soient-Moulin*, sous le gouvernement de Geoffroy de Chauny. B

JEAN de Crequy de *Remertengues*, chevalier, gouverneur du châtel & terre de Beille sous le gouvernement de M. de Sempy capitaine general du païs de Picardie, donna quittances à Amiens les 3. janvier & 3. mars 1376. elles sont scellées d'un sceau sur lequel est un crequier avec une bordure engrêlée.

ROBINET de Crequy de *Rebertenghe*, capitaine du châtel de Fiennes, donna quittance le 26. mars 1410. aprés Pâques de 75. liv. en prêt sur ses gages & ceux de quatre autres écuyers de sa compagnie pour la garde du château de Fiennes sous le gouvernement de Jacques seigneur de Lonroy, lieutenant general du comte de *Liney* & de S. Pol, capitaine general des païs de Picardie & de West-Frise, le sceau est un crequier avec une bordure engrêlée; il en donna encore une pareille le 20. avril suivant, même sceau. Il passa en revûë le 1. mai suivant avec 6. autres écuyers de sa compagnie, & le même jour avec quatre arbalêtriers & 20. hommes armés à pied *que l'on dit Piquars* pour la garde du château de Fiennes, & donna quittance le 12. juin de la même année, avec le même sceau, de 207. liv. en prêt sur les gages des hommes de ces deux montres, il en donna encore une le 15. decembre suivant de 75. livres en prêt sur ses gages & ceux de 4. autres écuïers, elle est scellée d'un sceau pareil, & pour cimier une tête de cigne. C

Ces extraits sont tirés du cabinet de M. de Gaignieres à la biblioteque du roi.

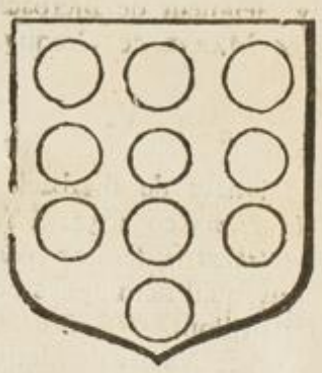

D'azur à dix besans d'or 3. 3. 3. 1.

XLVII. D

PIERRE de Rieux, dit *de Rochefort*, seigneur d'Acerac & de Derval, nâquit à Ancenis le 9. septembre 1389. il n'étoit encore qu'écuyer lorsqu'il fut un des seigneurs Bretons de la suite du duc de Bretagne quand il rendit hommage au roi le 7. janvier 1403. Le duc de Bretagne lui donna le gouvernement de S. Malo, aprés que le roi lui eut remis cette ville; & lorsque le Marêchal de Rieux son pere

se vit hors d'état d'exercer sa charge, il y fut reçû à sa place par lettres données à Paris le 12. août 1417. mais il en fut privé le 2. juin de l'année suivante par la A faction de Bourgogne, ayant embrassé le parti du Dauphin qu'il suivit constamment. Il étoit dans Paris lorsque cette ville fut surprise par les Bourguignons; se retrancha dans la Bastille qu'il deffendit quelque temps; puis alla trouver l'armée du Dauphin à Bourges, où il étoit avec 500. hommes d'armes & 300. de trait le 21. Juin 1418. De-là, il marcha en Angoumois avec ses troupes pour reprendre la place de Montberon que les Anglois avoient surprise; revint en Normandie, se jetta dans la ville du Mans avec plusieurs nobles du païs d'Anjou & du Maine, & fut pris en une sortie & conduit en Angleterre, d'où il ne sortit qu'aprés avoir payé une grosse rançon. En 1419. il fut retenu de nouveau à 700. hommes d'armes & 200. de trait, & à mil frans par mois pour l'état de sa personne par lettres du 13. août; se trouva au siege de Tours qui se rendit par composition, suivit le Dauphin au secours de la ville de Roüen, puis alla mettre le siége devant la ville d'Avranches qu'il emporta. Il contribua beaucoup à la levée de celui d'Orleans; accompagna le roi à son sacre, qui le dépêcha ensuite en Normandie, où il reduisit plusieurs places en son obéïssance devant & aprés la paix d'Arras, dont il fut l'un des commissaires, & défendit vaillamment la ville de S. Denis contre les Anglois en 1435. En recompense de ses services, & des garnisons qu'il tenoit à Dieppe & à Harfleur qu'il avoit recouvrées, le roi le gratifia d'une somme de cinq cens écus au mois de mars 1436. & le connêtable le fit encore rembourser d'une somme de quatre mille livres pour le même sujet en 1437. L'année suivante, aprés avoir fait lever le siége de Harfleur, retournant vers le roi à Paris, il fut arrêté prisonnier devant la porte du château de Compiegne par les gens de Guillaume de Flavy qui en étoit capitaine : il fut conduit d'abord à Mortemer, de-là à Pernant, & ensuite à Compiegne, où aprés avoir été neuf mois en une cruelle prison & transferé à Néelle en Tardenois, il y mourut d'épidemie âgé de 48. ans sans laisser de posterité. Depuis Jean de Morainvilliers, & Jeanne de Flavy sa femme, heritiere de Guillaume de Flavy, furent condamnez par arrêt du parlement de Paris du 7. septembre 1509. à la poursuite de *Jean* sire de Rieux, marêchal de Bretagne, petit-neveu de ce marêchal, en la somme de dix mille livres parisis, pour l'avoir pris & retenu prisonnier; laquelle somme seroit emploïée pour le remede & salut de l'ame de ce marêchal. Le 19. octobre 1514. son corps fut apporté avec grande solemnité, de Néelle en Tardenois, où il avoit été d'abord enterré, en l'église de N. D. de Rieux en Bretagne. Il y a encore aujourd'hui à Compiegne devant la porte du C château, une croix avec une inscription, qui contient la maniere de cette prise, la cause de l'érection d'icelle, & l'arrêt du parlement de Paris du 7. septembre 1509.

Il étoit fils puîné de *Jean* II. du nom sire de Rieux, marêchal de France, & de *Jeanne* de Rochefort, baronne d'Ancenis, *ses ancêtres ont été rapportés cy devant page 763.*

D *Fin du sixiéme volume.*

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf

Universitäts- und
Landesbibliothek Düsseldorf